

FRANCE BOIS FORÊT

INTERPROFESSION NATIONALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

2 0 1 4 - 2 0 1 5



SOMMAIRE

SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES INFORMATIONS ÉCONOMIQUES DISPONIBLES DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE FBF	p.3
EDITO	p.5
LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE	p.6
Bilan de conjoncture de l'année 2014	p.6
Activité du 1 ^{er} trimestre 2015	p.10
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER	p.12
Les pépiniéristes	p.12
Les propriétaires forestiers privés	p.14
La forêt publique	p.27
Les experts forestiers, les investisseurs, la Société Forestière	p.36
Indicateur 2014 du prix de vente des bois sur pied	p.47
Les coopératives forestières	p.59
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS	p.70
Les Entrepreneurs de Travaux Forestiers	p.70
L'exploitation forestière et scieries	p.75
Le Centre d'Etudes et d'Economie du Bois	p.75
Les industries du bois	p.76
Le bois énergie	p.89
Les industries de l'emballage léger	p.93
Les industries de l'emballage industriel et de la logistique associée	p.96
L'industrie de la palette	p.100
Activité des marchés internationaux des sciages résineux	p.103
Activité des marchés internationaux de produits forestiers - ISIBOIS	p.110
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS	p.111
OBSERVATOIRES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX	p.123

SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES INFORMATIONS ÉCONOMIQUES DISPONIBLES DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE FBF

AMONT FORESTIER	RÉCOLTE ET PREMIÈRE TRANSFORMATION	DEUXIÈME TRANSFORMATION	MISE EN OEUVRE
<p>Syndicat des Pépiniéristes Analyse annuelle des plants forestiers vendus.</p>	<p>Entrepreneurs de travaux forestiers (Baromètre FBF) 320 entreprises interrogées chaque trimestre: CA, investissements, prix d'achats et de vente, emplois, mobilisation...</p>	<p>Parquet (Baromètre FBF) CA, investissements, prix d'achats et de vente, emplois... par trimestre</p>	<p>Construction bois (FBF, FBR, CODIFAB, FBIE) Enquête annuelle auprès des constructeurs bois. Nombre de chantiers, origine des bois, CA, investissements, emplois...</p>
<p>Forêt privée (FPF et CNPF) Etude annuelle sur le comportement des propriétaires forestiers. Panel de 2500 propriétaires forestiers : comportements de gestion, de mobilisation, consentement à couper....</p>	<p>Exploitation forestière et scierie FNB et Le commerce du bois LCB 370 entreprises interrogées CA, investissements, prix d'achats et de vente, emplois... Analyse internationale annuelle des marchés des sciages feuillus. Analyse internationale annuelle des marchés des sciages résineux.</p>	<p>Charpentés et menuiseries (Baromètre FBF) CA, investissements, prix d'achats et de vente, emplois...par trimestre</p>	
<p>Forêt publique (ONF et FNCOFOR) Chaque année : prix unitaires moyens et volumes vendus (forêts domaniales et communales). Chaque trimestre, indices des prix et volumes.</p>		<p>Caisses et emballages industriels (Baromètre FBF) CA, investissements, prix d'achats et de vente, emplois...par trimestre</p>	
<p>Coopératives forestières (UCFF) Chaque trimestre : analyses détaillées avec indice de prix et volumes par essence.</p>		<p>Emballage léger (Baromètre FBF) CA, investissements, prix d'achats et de vente, emplois...par trimestre</p>	
<p>Experts forestiers (CNIIEFEB) 2 analyses semestrielles détaillées avec prix et volumes par essence issus des ventes groupées.</p>	<p>Scieries (CEEB) Indice trimestriel des prix des bois d'œuvre, industrie et énergie.</p>	<p>Palettes (Baromètre FBF) CA, investissements, prix d'achats et de vente, emplois...par trimestre</p>	
<p>Experts forestiers (CNIIEFEB), ASFFOR, Société Forestière de la CDC Indice des prix des bois en forêt privée.</p>	<p>ISIBOIS Suivi de la conjoncture internationale des marchés du bois. Suivi des exportations et importations des principaux marchés et produits. Analyse des prix du bois et des marchés utilisateurs sur certains pays. Analyse des tendances sur les marchés étrangers</p>		

OBSERVATOIRES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX

Mise en place progressive d'observatoires régionaux dans les interprofessions régionales ou départementales.

EDITO

Notre filière forêt-bois connaît ces dernières années une actualité très riche : reconnue comme la 14^{ème} filière stratégique nationale au Conseil National de l'Industrie, Plan National Forêt Bois, Plan de la Nouvelle France Industrielle... Autant de plans et de programmes d'actions qui nécessitent des informations économiques fiables et actualisées.

C'est le rôle de l'Observatoire économique de l'Interprofession nationale France Bois Forêt de fournir les statistiques et données économiques conjoncturelles mais aussi structurelles pour appuyer les acteurs économiques dans leur développement.

Le champ d'action de l'Observatoire économique de FBF couvre les secteurs de la sylviculture, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage léger, de la palette, des caisses industrielles, du négoce... Il enquête également sur les secteurs clients pour en appréhender les évolutions et mutations : parquet, charpentes et menuiseries, construction bois, produits techniques issus du sciage, bois énergie...

Sa richesse

Chaque organisation membre de France Bois Forêt contribue à alimenter l'Observatoire économique en données régulièrement actualisées.

TITRE	FREQUENCE
Prix et volumes des bois en forêt publique par l'ONF	Trimestrielle
Prix et volumes des bois vendus par les experts forestiers de la CNIEFEB	Semestrielle
Indicateur des prix des bois par l'ASFFOR, la CNIEFEB, la Société Forestière	Annuelle
Indices de prix des bois et des travaux, volumes vendus par les coopératives forestières UCFF	Trimestrielle
Réseau d'Observation de la Forêt Privée RESOFOP (CNPFF FPF) : enquête auprès de 2 500 propriétaires forestiers pour étudier leurs motivations et comportements économiques	Annuelle
Indices des prix du sciage et du bois énergie par le CEEB	Trimestrielle
Synthèse des marchés internationaux des sciages feuillus et résineux par la FNB et le Commerce du Bois	Annuelle
Isibois, la lettre d'information sur les marchés internationaux du bois par FrenchTimber	Annuelle

Baromètre trimestriel

De plus, chaque trimestre près de 1 000 entreprises sont interrogées, sur leur activité, le niveau des prix... que nous publions sous forme de baromètre de conjoncture d'une trentaine de pages avec de nombreux indicateurs détaillés.

Etudes structurelles

Au-delà de ces observations régulières, plusieurs études structurelles sont conduites chaque année :

- modélisation de la filière forêt-bois,
- études : secteur de la palette, secteur du parquet, débouchés des sciages et produits industriels,
- observatoire de la construction en bois

Toutes les données produites par l'Observatoire économique de FBF sont publiées sur le site franceboisforet.fr. Rassembler les données existantes, fournir des données nouvelles et régulièrement actualisées sur les marchés, informer, éclairer les acteurs économiques pour faire gagner la filière forêt-bois, tel est le but que poursuit l'Observatoire économique de FBF. De nouvelles réalisations sont en cours, notamment à travers la mutualisation des compétences privées et publiques afin de renforcer la veille économique au service de notre filière.

Dominique JARLIER

Président de l'Observatoire économique de France Bois Forêt

Jean-Emmanuel HERMÈS

Directeur Général de France Bois Forêt

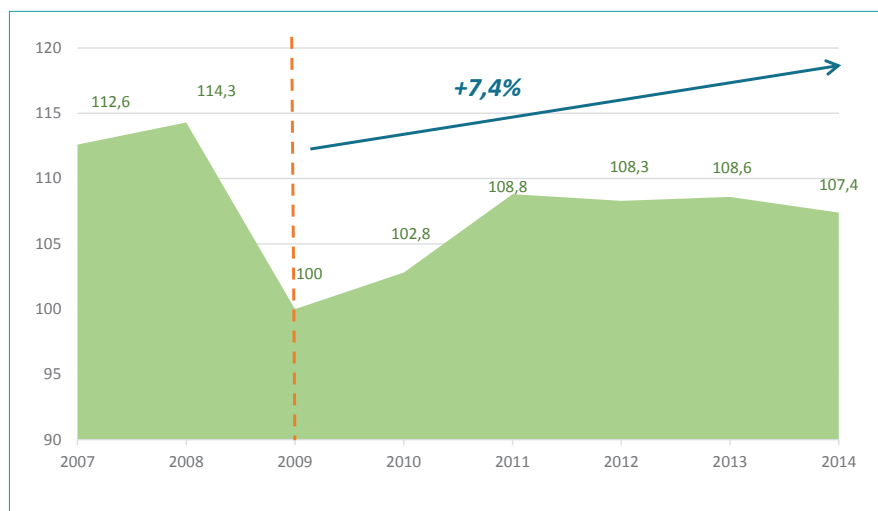
Eric TOPPAN

Coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt

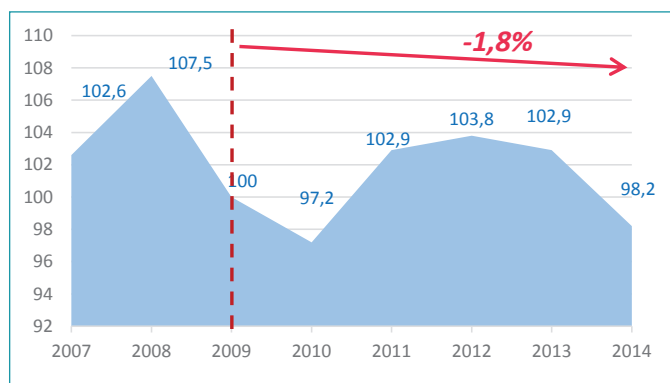
Bilan annuel de conjoncture

Environnement économique

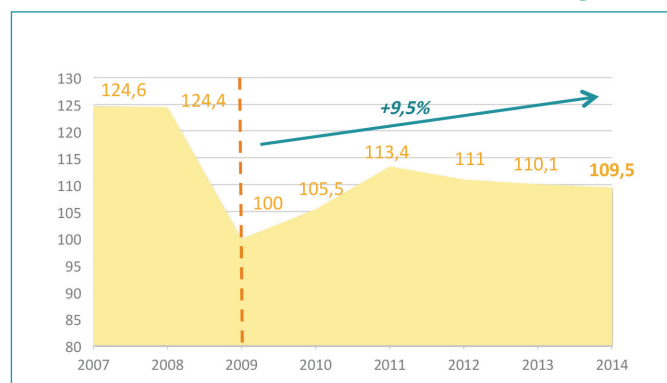
Activité économique nationale (hors services)¹



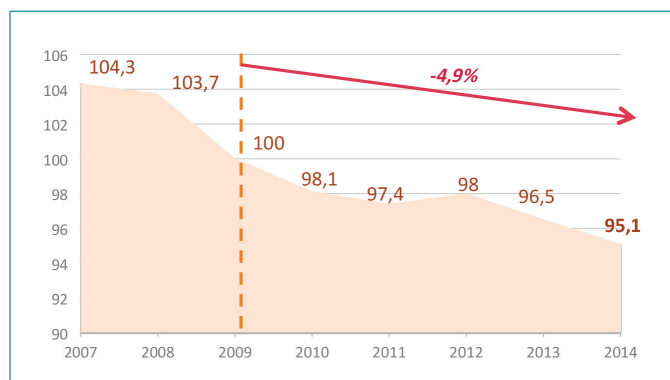
BTP¹



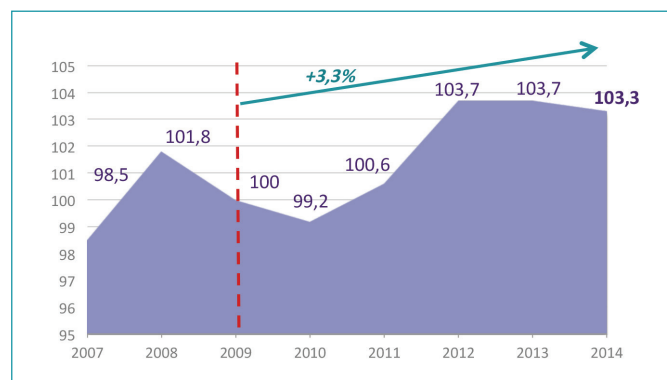
Production industrielle (hors énergie)¹



Commerce de détail non alimentaire¹



Commerce de détail alimentaire¹

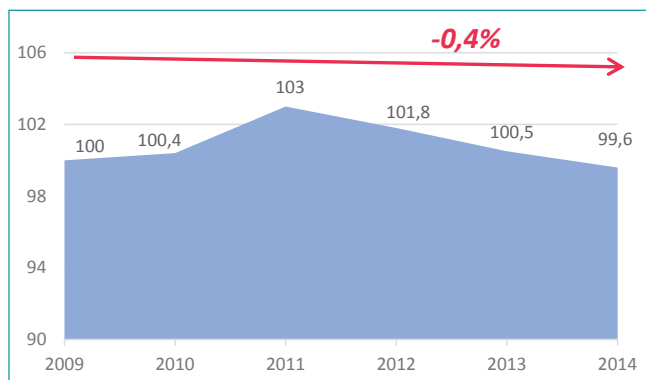


LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

Observatoire filiere foret-bois

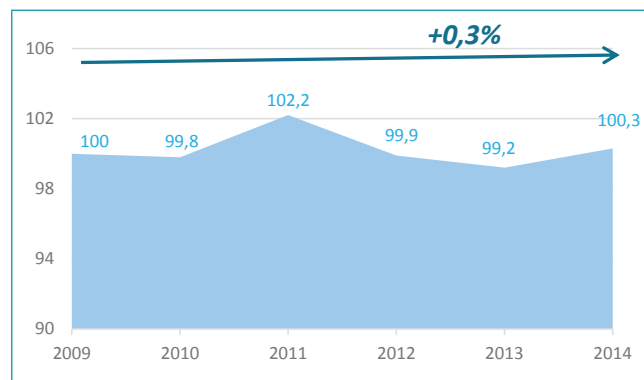
Exploitation - Scieries¹

À dominante résineux



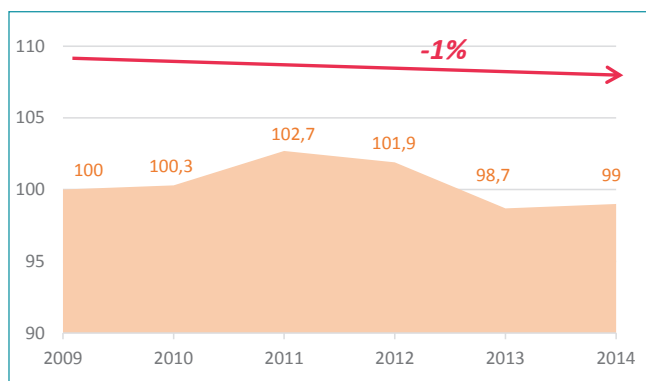
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prix d'achat	↗	↗	↗	→	↗	↗
Prix de vente	↘	↗	↗	↘	↘	→
Marges	↘	↘	↘	↘	↘	↘

À dominante feuillus



	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prix d'achat	→	↗	↗	→	↗	↗
Prix de vente	↘	↘	→	↘	↘	→
Marges	↘	↘	↘	↘	↘	↘

Parquets massifs¹



Parts des bois d'origine française

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Part	90%	94%	97%	96%	95%	92%

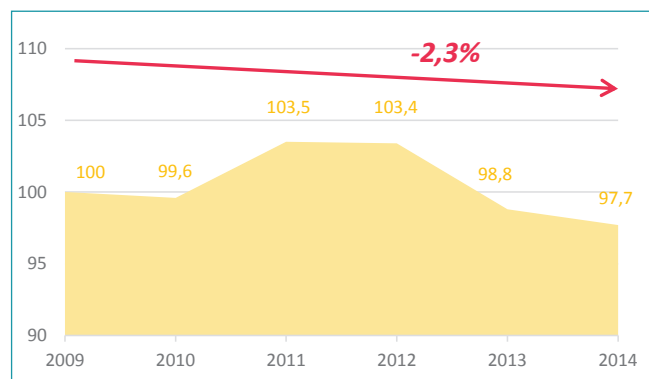
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prix d'achat	→	↗	↗	→	↗	↗
Prix de vente	↘	→	↘	↘	→	→
Marges	↘	↘	↘	↘	↘	↘

*Sur 3 trimestres (1T au 3T 2014).

1. Indice de base : 100 = 2009 EN VALEUR

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

Charpentes et autres menuiseries¹

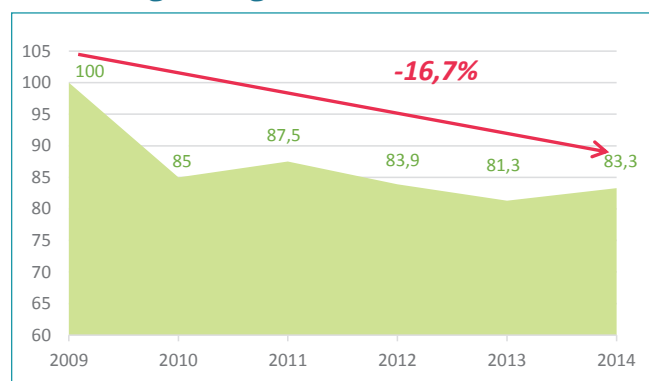


Parts des bois d'origine française

2009	2010	2011	2012	2013	2014*
33%	41%	37%	42%	61%	44%

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prix d'achat	↘	↗	↗	→	↗	↗
Prix de vente	↘	↗	↗	↘	→	→
Marges	→	↘	↘	↘	↘	↘

Emballages légers²



Origine des achats

	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Résineux	nd	57%	26%	41%	49%	30%
Feuillus durs	nd	NS	2%	1%	2%	2%
Feuillus tendres	nd	43%	72%	58%	49%	68%
Bois exotiques	nd	-	-	-	-	-
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

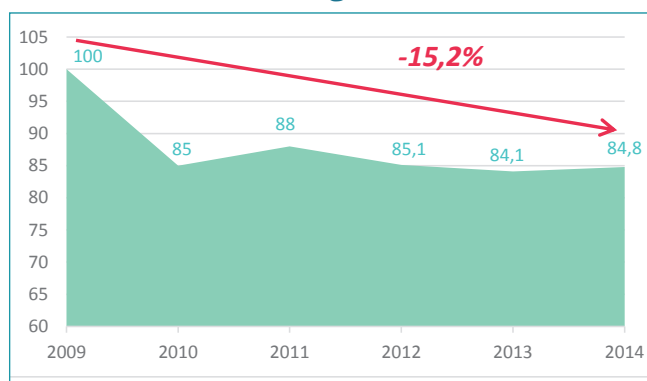
Prix d'achat	→	↗	↗	→	↗	↗
Prix de vente	↘	↗	↘	↘	↘	→
Marges	↘	↘	↘	↘	↘	↘

*Sur 3 trimestres (1T au 3T 2014).

1. Indice de base : 100 = 2009 EN VALEUR 2. Données 2009/2010 estimées.

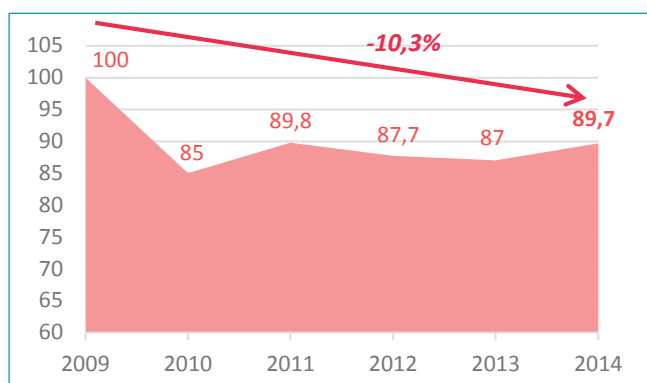
LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

Caisses et emballages industriels²



Prix d'achat	→	↗	↗	→	↗	↗
Prix de vente	↘	↗	↗	↘	↘	→
Marges	↘	↘	↘	↘	↘	↘

Palettes²



Prix d'achat	→	↗	↗	→	↗	↗
Prix de vente	↘	↗	↗	↘	→	↗
Marges	↘	↘	↘	↘	↘	↘

Origine des achats

	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Résineux	nd	77%	71%	73%	73%	73%
Feuillus durs	nd	15%	18%	11%	12%	5%
Feuillus tendres	nd	7%	10%	14%	14%	21%
Bois exotiques	nd	1%	1%	1%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Origine des achats

	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Résineux	nd	82%	94%	94%	92%	95%
Feuillus durs	nd	8%	2%	2%	3%	3%
Feuillus tendres	nd	10%	4%	4%	5%	2%
Bois exotiques	nd	-	-	-	-	-
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

*Sur 3 trimestres (1T au 3T 2014).

²Données 2009/2010 estimées.

Activité du 1^{er} trimestre 2015

Lettre trimestrielle d'information économique (Janvier / Février / Mars)

Recul généralisé

Début 2015, l'activité économique française accélère un peu, grâce notamment à un raffermissement de la consommation des ménages rendu possible par le contre-choc pétrolier et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En revanche, les mesures gouvernementales en faveur des entreprises (CICE, pacte de responsabilité) ne semblent pas avoir eu d'effets positifs immédiats et l'attente perdure. La reprise est également largement freinée par la crise que traverse actuellement l'activité bâtiment.

Cette situation continue de pénaliser la Filière Forêt-Bois, qui enregistre ce trimestre des résultats en baisse quel que soit le segment observé.

Si le chiffre d'affaires des entrepreneurs de travaux forestiers se réduit modérément au cours du premier trimestre 2015 (- 0,5 %), l'activité s'avère nettement plus négative pour les professionnels de l'exploitation-scieurie. En effet, le chiffre d'affaires des intervenants de l'exploitation-scieurie à dominante résineux recule fortement à un an d'intervalle (- 6,5 %), la baisse est un peu moins marquée pour l'exploitation-scieurie à dominante feuillus (- 3 %). Sur les douze derniers mois, le rythme d'évolution se détériore pour les premiers (- 2 %), il devient également négatif pour les seconds (- 0,5 %). Les fabricants de parquets massifs connaissent quant à eux une contraction plus marquée de leur activité (- 2,5 %). De fait, la tendance annuelle devient négative (- 2 %).

La fabrication de charpentes et autres menuiseries enregistre quant à elle le repli d'activité le plus important (- 7 %).

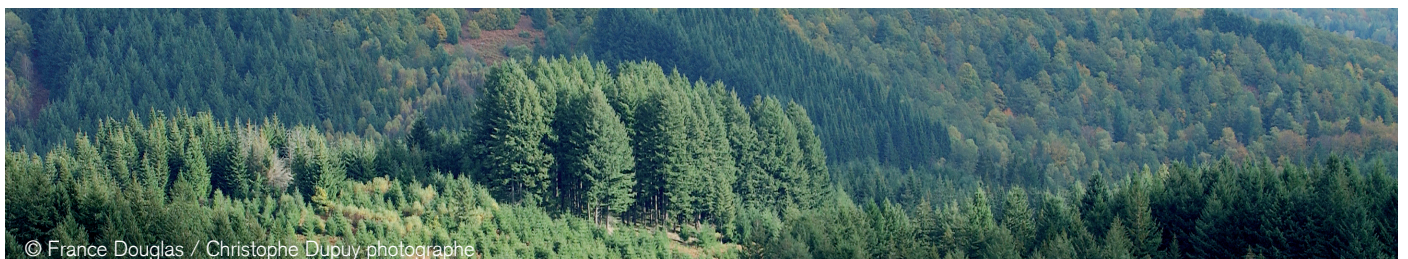
En conséquence, le rythme d'évolution se dégrade sur les douze derniers mois (-2,5 %).

Après une fin d'année favorable, les ventes des fabricants d'emballages légers et d'emballages industriels repartent à la baisse sur les trois premiers mois de l'année 2015 : respectivement - 5,5 % pour les premiers et - 2 % pour les seconds. En cumul annuel, l'activité est stable pour l'emballage léger, elle reste légèrement positive pour l'emballage industriel (+ 0,5 %).

Après cinq trimestres consécutifs de hausse, l'activité des fabricants et reconditionneurs de palettes bois s'inscrit en recul au cours du premier trimestre 2015 (- 1 %). Sur douze mois glissants, le chiffre d'affaires affiche toujours une hausse sensible (+ 2 %).

Un niveau des stocks qui reste conforme à la normale pour la majorité des professionnels. Des prix d'achat qui continuent de progresser comparés à la fin de l'année, tandis que les prix de vente apparaissent stables.


L'activité ne devrait pas connaître de redémarrage au cours du printemps. Un pessimisme plus marqué pour les intervenants de l'exploitation scierie à dominante résineux et les fabricants de charpentes et autres menuiseries.





LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

Synthèse 1T15/1T14





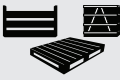



▼ RESSOURCE ▼

	Tendance*	Evolution**
ETF 	+1%	-0,5%

▼ 1ère TRANSFORMATION ▼

Scieries	Tendance*	Evolution**
 Dominante résineux ¹	-2%	-6,5%
 Dominante feuillus ¹	-0,5%	-3%

▼ 2ème TRANSFORMATION ▼

	Tendance*	Evolution**	
Ameublement ² 	-1%	-1,3%	
Bâtiment 	Parquet massif 	-2%	-2,5%
	Charpente / Menuiserie ¹ 	-2,5%	-7%
Emballage bois et palettes ¹ 	Emballages légers 	0%	-5,5%
	Emballages industriels 	+0,5%	-2%
	Palettes 	+2%	-1%

▼ SECTEURS CLIENTS ▼

	Tendance*	Evolution**	
Vente de meubles / commerce de détail ³ 	-2,4%	-2%	
Bâtiment 	Négoce matériaux ⁴ 	-6,7%	-8,3%
	Négoce spécialisé bois ⁴ 	-6,8%	-6,8%
Production industrielle hors énergie ⁵ 	-2%	-1,3%	

* Evolution des douze derniers mois par rapport aux douze même mois de l'année précédente. ** Evolution du trimestre considéré par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Les pépiniéristes

Les Pépiniéristes Forestiers Français sont rassemblés au sein du SNPF (Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers). Cette association de type « loi 1901 » regroupe les pépiniéristes producteurs de plants forestiers (à racines nues ou en godets) ainsi que les producteurs de peupliers de rapport. Globalement, ces entreprises représentent 80% de la production française de plants forestiers (72 millions de plants en 2013-2014).

Leur mission, strictement encadrée par le code Forestier et contrôlée par le service forestier de la forêt et du bois dépendant des DRAF (Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt), consiste à diffuser le matériel de reproduction (MFR) que sont les plants forestiers. Le SNPF est affilié à la Fédération Nationale du Bois (FNB).

Contexte national

Les pépiniéristes forestiers évoluent en France dans un contexte de baisse continue de l'utilisation de plants forestiers. En effet, les quantités plantées en France sont en diminution depuis les années 90.

De 110 millions, la production nationale est aujourd'hui descendue à 72 millions de plants; et si on enlève le Pin maritime, qui en 1990 était semé et non planté, on descend à 26 millions de plants forestiers et nous sommes à moins de 25% de ce qui était planté en 1990...

Les conséquences ont été immédiates dans la filière pépinière forestière dont le nombre d'établissements est passé de **571** en 1990 à **172** en 2013.

Conséquences pour la filière bois

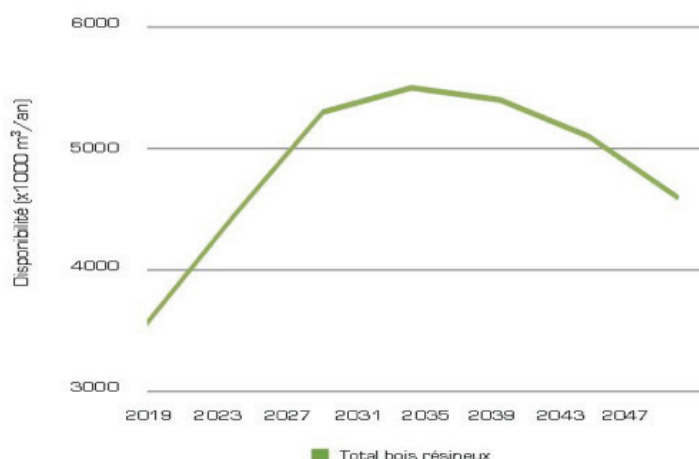
Les conséquences immédiates sont multiples :

- affaiblissement de la production de bois nationale. On peut donner l'exemple de la production moyenne de bois fort à l'hectare qui est de 160 m³ en France contre 350 m³ en Allemagne (qui plante chaque année 300 millions de plants pour un massif 30% moins étendu que celui de la France),
- disparition d'unités industrielles utilisatrices de bois d'industrie comme les usines de carbonisation grosses consommatrices de bois résineux de première éclaircie (récemment - en 2015 - liquidation judiciaire de GBMF à Neussargues, dans le Cantal),
- difficultés des sites industriels de production de panneaux (fermeture de l'usine M-Real en 2012)

Les conséquences à moyens terme sont encore plus inquiétantes :

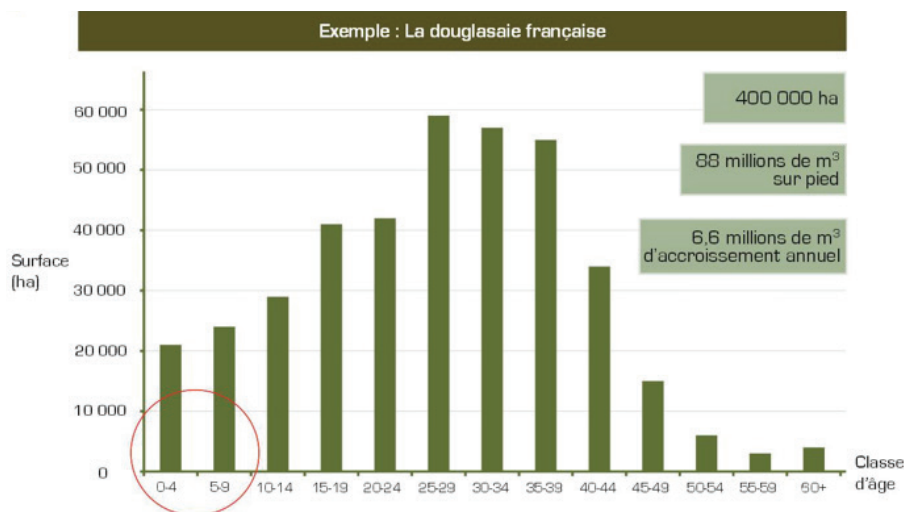
- la ressource en bois, qui a été largement augmentée par les plantations du Fonds Forestier National, va commencer à décliner à partir de 2030 : voir les deux graphiques ci-dessous :

Évolution de la disponibilité totale en bois résineux français



Source : Disponibilité en bois en France, IFN/FCBA, 2004

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



Comment appréhender le futur :

La création du Fonds Stratégique, en 2014, laisse entrevoir un outil capable de booster les investissements en forêt. Si tant est qu'il soit abondé à hauteur des 150 millions d'Euros annuels nécessaires au reboisement des 70.000 ha indispensables au maintien de notre tissu industriel.

Des craintes majeures restent malgré tout récurrentes et hypothèquent l'avenir :

- La forêt ne récupère pas les crédits carbone auxquels elle aurait droit
- La forêt n'est pas payée en retour pour la protection des ressources en eau qu'elle effectue
- Elle n'est pas non plus rémunérée pour son rôle social, en particulier en périphérie des grandes villes

Tant que ces ressources ne lui auront pas été rendues, par une affectation permanente au fonds stratégique, elle n'aura pas les moyens pour investir dans son avenir !

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Les propriétaires forestiers privés

Action pour l'Observatoire Économique

Etude annuelle sur le comportement des propriétaires forestiers

Constitution d'un panel de 2 500 propriétaires forestiers enquêté annuellement pour récolter des données économiques quantitatives et qualitatives sur les comportements de gestion, coupes de bois exploités et autoconsommés, ...

Forestiers Privés de France FRANSYLVA

La Fédération nationale des syndicats de forestiers privés de France regroupe **18 unions régionales, 78 syndicats départementaux** ou interdépartementaux, soit **40 000 adhérents**.

Elle **défend et représente** les forestiers privés et la forêt privée auprès des pouvoirs publics français et européens, des partenaires de la filière forêt bois et des organismes non gouvernementaux impliqués dans la filière forestière.

Elle **informe** les propriétaires forestiers sur les questions politiques, juridiques, environnementales et économiques. Elle donne ainsi les moyens de gérer leur forêt en acteurs économiques responsables avec sérénité et les incite à s'engager dans une gestion durable de leur forêt en lien avec les remontées d'informations des syndicats de forestiers privés.

Les syndicats départementaux prennent des initiatives pour favoriser l'activité des forestiers. Ils assurent leur représentation auprès des pouvoirs publics locaux et relayent les actions menées par la fédération au niveau national.

La fédération a initié dans son environnement proche de nombreuses démarches et outils au service des propriétaires et de la filière forêt bois.

Elle est un des initiateurs de la démarche de certification de la gestion forestière durable **PEFC**, elle a permis la création d'une structure d'appui à l'investissement et à l'innovation dans les entreprises de la filière bois **FORINVEST**.

Elle a conçu et participe au développement d'une assurance dommage en forêt en partenariat avec le courtier Verspieren et le LLOYD'S : **SYLVASSUR**.

Elle **construit un réseau d'influence** auprès des différents responsables politiques et industriels pour favoriser une gestion durable des forêts et la reconnaissance des différents services qu'elles rendent en matière de fixation de carbone, d'atténuation du changement climatique et de fourniture d'une eau propre à la consommation sous la dénomination **FRANSYLVA**.

Le centre national de la propriété forestière

Le Centre national de la propriété forestière est un établissement public au service de tous les propriétaires forestiers. Du fait de l'intervention de l'établissement en forêt privée, la création d'un établissement public à caractère professionnel, gouverné par un conseil d'administration composé de propriétaires forestiers élus, a été voulue dès la loi du 6 août 1963 et a été confirmée par la suite à plusieurs reprises, jusqu'en 2009 et 2010, lors de la création de l'établissement public unique, le CNPF.

Ce dernier est créé à partir du regroupement des 18 Centres régionaux de la propriété forestière, du Centre national professionnel de la propriété forestière et l'Institut pour le développement forestier. Le CNPF a une mission générale de développement, d'orientation de la gestion et d'amélioration de la production des forêts privées (art. L. 321-1 du code forestier). Dans ce cadre, le code forestier lui a confié trois missions particulières :

- **ORIENTER LA GESTION** en élaborant les schémas régionaux de gestion sylvicole, ainsi que les guides des bonnes pratiques sylvicoles des forêts privées et en agréant les plans simples de gestion, obligatoires ou volontaires, établis par les propriétaires pour leurs forêts, à partir de 10 ha, ainsi que les règlements types, établis par les coopératives et experts forestiers pour leurs adhérents ou clients.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

- **CONSEILLER ET FORMER** en vulgarisant les méthodes de sylviculture, qu'il s'efforce de perfectionner et d'adapter par des études et expérimentations, en exerçant une action plus générale de conseil et de formation technique auprès des propriétaires forestiers.
- **REGROUPER** en développant toutes formes de regroupement des propriétaires, notamment la coopération, pour la gestion des forêts, la vente des produits, la réalisation de travaux forestiers ou l'amélioration des structures foncières. Ces regroupements sont fréquemment issus de travaux d'animation territoriale au plus près du terrain. Ces missions s'effectuent dans le cadre plus général de la surveillance de la santé des forêts, de la protection de l'environnement, du développement durable, de l'aménagement du territoire ou encore de la prévention des risques. Le CNPF se compose de 20 services gestionnaires. Son organisation est la suivante :
 - > un niveau national pour une meilleure mutualisation des moyens et de la gestion des personnels,
 - > un niveau régional ou interrégional, les CRPF (18), au plus près du terrain. Les conseils des centres régionaux sont directement chargés par la loi de l'orientation régionale de la gestion des forêts privées et de l'agrément des documents de gestion correspondants,
 - > la représentation professionnelle se fait à ce niveau régional, le niveau national (conseil d'administration de l'établissement) étant composé de représentants des régions. En outre, l'établissement dispose d'un service spécialisé de Recherche & Développement et de valorisation des résultats, l'Institut pour le développement forestier.

La force du Plan Simple de Gestion

Le plan simple de gestion (PSG) a été voulu par ses fondateurs comme un outil au service des forestiers privés et utile pour mettre en œuvre la politique forestière de la France. Prévu au départ pour les propriétés boisées de plus de 25 hectares d'un seul tenant, il est maintenant obligatoire pour celles de plus de 25 hectares sur une commune et les communes limitrophes, ou dans le cas de l'obtention d'un allègement fiscal pour les propriétés de plus dix hectares.

Qu'en est-il cinquante ans plus tard ? Au-delà des statistiques sur les surfaces agréées, correspond-il toujours à l'objectif de départ ou est-ce une simple mécanique administrative ?

L'enquête qualitative conçue par FPF et le CNPF et réalisée par le CREDOC sur un échantillon de 3 081 forestiers privés (représentatifs des propriétaires forestiers de plus de 4 ha) sur leur comportement permet de répondre à cette question. L'attitude des propriétaires de plus de 25 hectares ayant un PSG a été comparée à celle des ceux qui n'en ont pas. Les quelques chiffres qui vont suivre se rapportent au pourcentage de réponses dans le cadre de cette enquête.

Quelques conclusions

Les propriétaires ayant un PSG sont plus actifs : ils coupent et vont couper plus de bois, et notamment plus de bois d'œuvre (60 % des personnes ayant un PSG ont coupé ou ont fait couper du bois d'œuvre au cours des 5 dernières années contre 27 % pour ceux qui n'ont pas de PSG). C'est un effet significatif de la programmation des coupes.

Ils ont plus le souci de la gestion durable de leur forêt : le renouvellement des peuplement après une coupe de bois ou des destructions est plus important pour eux, et ils réinvestissent plus en forêt après avoir coupé du bois d'œuvre (72 % des personnes ayant répondu et ayant un PSG ont réinvesti dans leur forêt après une coupe de bois d'œuvre au cours des 5 dernières années contre 51 % pour ceux qui n'ont pas de PSG). Ils sont aussi plus disposés à assurer leurs forêts contre les incendies et les tempêtes (42 % des personnes ayant répondu et ayant un PSG contre 24 % pour ceux qui n'ont pas de PSG).

Ils se font plus aider par les organismes économiques (42 % des personnes ayant un PSG envisagent de se faire aider par un expert ou une coopérative pour les travaux de boisement après une coupe contre 25 % pour ceux qui n'ont pas de PSG). Mais l'exigence de qualité des travaux forestiers est plus élevée, notamment pour le cas où les travaux sont réalisés par les groupements ou les coopératives.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Le PSG est lié à la mise en valeur du patrimoine (56 % des personnes ayant un PSG contre 32 % pour ceux qui n'ont pas de PSG), et prend en compte la diversité des attentes. L'activité économique en est améliorée car elle fait sens pour les propriétaires. Le forestier privé veut à la fois assurer lui-même le suivi des travaux dans la majorité des cas qu'il y ait ou non un PSG, et se faire aider par les experts ou les coopératives.

En résumé, **la relation affective avec ses parcelles boisées est primordiale. Le PSG est l'outil qui sert à passer les désirs des propriétaires à la réalité, et donc aux aspects techniques. Leurs idées étant mises en ordre, ils agissent en sachant comment s'y prendre, en agissant par soi-même ou en déléguant si besoin.**

Pour ceux qui veulent en savoir plus

L'enquête téléphonique réalisée par le CREDOC, à la demande de la Fédération Forestiers Privés de France et du Centre National de la Propriété Forestière avec le soutien de France Bois Forêt dans le cadre de l'Observatoire Economique, sur le comportement des propriétaires forestiers privés possédant plus de 4 hectares de bois en France métropolitaine en permet une première approche qualitative complémentaire des analyses existantes. Après avoir décrit la méthodologie, nous en verrons les principaux résultats avant de conclure.

Méthodologie

Le CREDOC s'est intéressé au comportement des propriétaires forestiers à travers une série de questions amenant des réponses simples, avec notamment :

- La réalisation de coupes ces 5 dernières années.
- L'anticipation de coupes de bois.
- La propension à réinvestir dans la forêt
- Le mode de gestion des bois.
- Les motifs d'intéressement à ses bois.
- Les modes d'information des propriétaires.
- Une description sommaire des propriétaires.

Cette enquête a permis de contacter au total 3081 propriétaires dont 1 368 ont déclaré posséder 25 hectares de bois et plus, ce qui représente 44 % du total des réponses.

Dans le cas de ces 1 368 propriétaires de plus de 25 ha, 790 disent avoir un plan simple de gestion, les autres – soit 578 personnes – ne disant pas avoir de PSG.

Ce résultat relativement équilibré avec des effectifs importants nous donne la possibilité de réaliser des véritables comparaisons entre ces deux groupes de propriétaires.

Par ailleurs, d'autres études montrent qu'il y a un lien entre certains éléments du comportement des propriétaires forestiers et les surfaces possédées. Aussi, nous nous limiterons à l'analyse¹ des réponses des 1368 propriétaires de plus de 25 hectares qui sont concernés par l'obligation de plan simple de gestion dans le cadre du nouveau code forestier, et nous nous attacherons aux comportements sur des données brutes. Le cas des 167 PSG concernant les propriétés de moins de 25 hectares ne sera pas analysé, pour permettre une comparaison la plus rigoureuse possible des résultats.

Les thématiques abordées dans cette note sont

Les motivations des coupes de bois réalisées, avec l'analyse des réponses aux questions ci-après :

- Dans les bois que vous possédez dans le département d'enquête², avez-vous coupé ou fait couper du bois au cours des 5 dernières années ?
- Au cours des 5 dernières années, quels types de bois avez-vous coupés : bois de chauffage, petits bois autre que le chauffage (dont bois d'éclaircie), gros bois (bois d'œuvre).

1. Les calculs sont réalisés avec StatboxPro 7. Les différences sont considérées comme significatives au seuil P=0,95 et hautement significatives au seuil P=0,99. 2. Les surfaces servant au tirage des personnes à interroger ont été déterminées pour un département donné. Or, un même propriétaire peut avoir des parcelles sur plusieurs départements. Ne pas tenir compte de cet élément revient à biaiser les réponses sur son activité en forêt

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

- Pour quelle raison principale avez-vous coupé du bois, est-ce ...? un besoin d'argent, pour votre usage personnel (pour le chauffage, pour des piquets ou encore l'entretien de bâtiment), une coupe programmée, (entretien de la propriété), l'opportunité d'un prix attractif, une urgence sanitaire.
- Pour couper vos bois, avez-vous eu recours à un conseiller (technique et/ou commercial) ?
- Pourquoi ne coupez-vous pas vos bois ?
- Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à faire des coupes de bois (ou de nouvelles coupes) ?

Les projets de coupe et le maintien du capital productif avec l'analyse des réponses aux questions ci-après :

- Dans les bois que vous possédez dans le département d'enquête, comptez-vous faire des coupes dans les 5 prochaines années ?
- Quels types de bois comptez-vous couper dans les 5 prochaines années : bois de chauffage, petits bois autre que le chauffage (dont bois d'éclaircie), gros bois (bois d'œuvre) ?
- Selon vous, le renouvellement (régénération, replantation d'arbres....) après une coupe de bois ou des destructions (tempêtes....) est : important, pas indispensable, trop compliqué ou trop long, trop coûteux.
- Après une coupe de bois, est-ce que vous réinvestissez dans la forêt ?
- Dans le cas où vous envisageriez de boiser des terrains comment pensez-vous assurer le suivi des travaux du nouveau peuplement ?

Autres éléments d'analyse :

- Vous faites-vous aider pour la gestion de vos bois ?
- Par qui vous faites-vous aider ?
- Pour vous, être propriétaire, c'est principalement...
- Pour favoriser un meilleur avenir de votre forêt, seriez-vous prêt à assurer votre forêt contre les incendies et/ou tempêtes ?

Chacune des trois thématiques évoquée ci-dessus fera l'objet d'une conclusion partielle. Le tout sera suivi d'une analyse multivariée puis d'une conclusion générale.

Les motivations des coupes de bois réalisées

Les coupes réalisées

Les propriétaires ayant un PSG sont plus actifs : ils coupent plus de bois, et notamment plus de bois d'œuvre, comme le montre la tableau ci-après :

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
A réalisé ou a fait des coupes	666	380	84,30 %	65,14 %
A coupé du bois de chauffage				
Pas de réponse	124	198	15,70 %	34,26 %
Oui	519	337	65,70 %	58,30 %
Non	147	43	18,61 %	7,44 %
Petit bois autre que le chauffage (dont bois d'éclaircie)				
Pas de réponse	124	198	15,70 %	34,26 %
Oui	414	146	52,41 %	25,26 %
Non	252	234	31,90 %	40,48 %
Gros bois (bois d'œuvre)				
Pas de réponse	124	198	15,70 %	34,26 %
Oui	476	157	60,25 %	27,16 %
Non	190	223	24,05 %	38,58 %

Tableau N°1 : Dans les bois que vous possédez dans le département d'enquête, avez-vous coupé ou fait couper du bois au cours des 5 dernières années ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Environ un propriétaire sur sept parmi ceux ayant un PSG n'a pas vendu de bois ces cinq dernières années.

Si nous considérons, toujours parmi ceux ayant un PSG, ceux qui en ont vendu, le bois de chauffage concerne plus de propriétés que le bois d'œuvre (78 % des cas contre 71 % des cas) ou que les petits bois (62 % des cas).

Dans le cas des propriétés sans PSG, un propriétaire sur trois n'a pas vendu de bois ces cinq dernières années, et près de neuf propriétaires sur dix parmi ceux qui en ont vendu ont coupé ou fait couper du bois de chauffage contre 41 % pour la vente de bois d'œuvre et 38 % pour la vente de petits bois.

La différence entre les deux cas ne s'explique pas uniquement par l'existence d'un PSG, mais aussi par l'état de la forêt qui nécessite éventuellement des investissements ou dont le potentiel de production a été amoindri par des aléas climatiques ou sanitaires, ou encore dont le propriétaire n'a pas la capacité de réaliser des interventions, sans pouvoir pour autant trancher entre ces différentes hypothèses. Les réponses confirment aussi l'existence de circuits de commercialisation de bois de feu et bien sûr d'autoconsommation, même si le propriétaire est intégré dans des circuits économiques.

Les motivations des coupes réalisées

Les motivations des coupes sont liées à la programmation des coupes, comme nous le montre le tableau suivant :

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG par rapport au total propriétés avec PSG	% de réponses sans PSG par rapport au total propriétés sans PSG
Pas de coupe	124	198	15,70 %	34,26 %
Un besoin d'argent	30	28	3,80 %	4,84 %
Pour votre usage personnel	55	193	6,96 %	33,39 %
Une coupe programmé (entretien de la propriété)	503	104	63,67 %	17,99 %
L'opportunité d'un prix attractif	3	4	0,38 %	0,69 %
Une urgence sanitaire	56	26	7,09 %	4,50 %
Autres	0	25	0,00 %	4,33 %
Total réponses pour ceux qui ont coupé du bois	647	380	97 %	100 %

Tableau N°2 : Pour quelle raison principale avez-vous coupé du bois, est-ce ...? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Les propriétés avec PSG ont une programmation des coupes, ce qui n'exclut pas les coupes sanitaires et les usages personnels ; le fait même de l'existence de coupes sanitaires alors que la réalisation d'un PSG est basée sur un diagnostic des peuplements est source d'interrogations sur le sens d'un contrôle a posteriori des coupes sans même parler des aspects pratiques liés à leur commercialisation.

Les propriétés sans PSG sont plus dans des logiques d'autoconsommation de bois, l'entretien de la propriété semblant se faire plus en fonction des besoins constatés. Dans le premier cas, nous pouvons parler de réflexion sur les programmes de coupes et de travaux : le propriétaire est devenu un sylviculteur avec un double objectif, patrimonial et économique. Dans le second cas, le propriétaire pilote plus à vue, avec un objectif patrimonial de cueillette selon ses besoins propres.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Les intervenants pour la réalisation des coupes

Les conseillers, techniques et/ou commerciaux, ont un rôle dans la coupe des bois comme le montre le tableau ci-après :

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Pas de coupe	124	198	15,70 %	34,26 %
Oui	392	76	49,62 %	13,15 %
Non	274	304	34,68 %	52,60 %
Total	790	578	100,00 %	100,00 %

Tableau N°3 : Pour couper vos bois, avez-vous eu recours à un conseiller (technique et/ou commercial) ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Les conseillers techniques et/ou commerciaux ont un rôle important dans la mobilisation du bois pour les propriétés ayant un PSG, et moins dans l'autre cas. En effet, si nous retirons les 36 personnes qui ont un document de gestion durable autre que le PSG, peu de personnes interviennent dans le cas de l'absence de PSG. Cette intervention est-elle une cause ou une conséquence de ce même PSG ?

Le cas des propriétaires n'ayant pas fait couper de bois

Le nombre important de réponses sur l'absence de coupes nous permet de voir quelles en sont les motifs principaux. Cependant, la comparaison des deux échantillons ne nous permettra pas de faire des comparaisons trop détaillées.

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Forêt trop jeune	45	55	5,70 %	9,52 %
Accessibilité insuffisante (+ propriétés morcelées, dispersées)	5	13	0,63 %	2,25 %
Interdiction réglementaire	2	3	0,25 %	0,52 %
Je ne sais pas comment m'y prendre	1	4	0,13 %	0,69 %
Je n'ai pas le temps de m'en occuper	7	26	0,89 %	4,50 %
Pas de besoin de bois, ni d'argent	8	16	1,01 %	2,77 %
Recettes trop faibles	5	6	0,63 %	1,04 %
Je ne veux pas de complications	2	8	0,25 %	1,38 %
J'ai d'autres objectifs que la coupe de bois (chasse...)	1	7	0,13 %	1,21 %
Je ne veux pas couper chez moi	6	14	0,76 %	2,42 %
Total	82	152		

Tableau N°4 : Pourquoi ne coupez-vous pas vos bois ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Pour les propriétés ayant un PSG, les motifs sont multiples, la jeunesse des peuplements étant le seul qui se détache du lot. Cependant, 42 personnes qui n'ont pas coupé de bois n'ont pas répondu ; il n'est pas possible d'en expliquer la raison, les réponses pouvant être multiples comme par exemple la mésentente entre les copropriétaires ou l'éloignement de la propriété.

Dans le cas des propriétés sans PSG, là aussi les motifs sont multiples, la jeunesse des peuplements étant celui qui se détache du lot. Cependant, 46 personnes qui n'ont pas coupé de bois n'ont pas répondu ; comme pour les propriétés ayant un PSG, il n'est pas possible de donner de piste de réponse fiable à cette interrogation. Par exemple, comment avouer que je n'ai pas envie de m'occuper de mes bois bien que ce soit un devoir de les garder tant pour des raisons financières que de capital en réserve ?

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Quelles incitations pour réaliser ces coupes ?

Les motifs d'incitation aux coupes font l'objet de débats classiques sur les difficultés de commercialisation des bois, sur les prix de vente, sur les relations vendeurs acheteurs, sur la qualité des travaux ... d'où la question ci-après qui permet de connaître les différentes attentes des forestiers.

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Un conseil technique et/ou commercial	300	139	37,97 %	24,05 %
Echanger des informations avec d'autres forestiers dans une association	301	165	38,10 %	28,55 %
Connaître une structure qui regroupe les coupes de bois	272	146	34,43 %	25,26 %
Connaître un prestataire en qui vous avez confiance et qui fournit un service complet	369	177	46,71 %	30,62 %
Un prix incitatif	416	252	52,66 %	43,60 %
Etre assuré d'une garantie de qualité des travaux forestiers	461	245	58,35 %	42,39 %
Total	2 119	1 124	268,23 %	194,46 %

Tableau N°5 : Qu'est ce qui pourrait vous inciter à faire des coupes de bois (ou de nouvelles coupes) ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Les réponses sont multiples, et contrastent avec les motifs invoqués dans le tableau N°2 où les choses sont simples et bien organisées.

Dans tous les cas, la notion de prix incitatifs est certes importante, mais elle est pratiquement à égalité avec la garantie de qualité de travaux forestiers.

Ce précédent point est capital, et a été approfondi.

Dans le cas de propriété avec PSG, il y a un lien hautement significatif³ positif entre le fait de se faire aider totalement pour la gestion de ses bois et être assuré d'une garantie de qualité des travaux forestiers. Il correspond aux cas où l'aide est apportée par un technicien de coopérative ou de groupement de façon hautement significative ; il n'y a pas de lien significatif dans le cas des autres intervenants extérieurs. **L'exigence de qualité des coupes est importante pour les forestiers**, notamment quand l'aide est apportée par les coopératives et des groupements.

Dans le cas de propriété n'ayant pas de PSG, il y a un lien hautement significatif entre le fait de se faire aider totalement pour la gestion de ses bois et être assuré d'une garantie de qualité des travaux forestiers ; il correspond aux cas où l'aide est apportée par les professionnels du bois (exploitant forestier, entrepreneur forestier, scieur...) de façon hautement significative, ou avec un technicien de coopérative ou de groupement de façon significative. Nous retrouvons **l'exigence de qualité des coupes qui est importante pour les forestiers** notamment quand l'aide est apportée par les coopératives et des groupements.

Dans les deux cas, il y a un lien entre l'exigence de qualité des travaux et une aide totale apportée par un technicien de coopérative ou de groupement. Cependant, l'enquête ne nous permet pas de définir les relations de cause à effet entre ces deux paramètres, ou s'ils sont sous la dépendance d'un troisième facteur.

Ceci oblige fort logiquement à une réflexion sur la relation entre le maître d'ouvrage avec le maître d'œuvre et aussi avec le maître d'ouvrage délégué qui n'est pas forcément claire. De plus, le passage d'une logique de moyens comme du temps du Fonds forestier national à celle de résultats avec la mise en œuvre de crédits européens a, là aussi, mis en évidence la réelle difficulté de cette approche dans le milieu forestier. Les relations avec les prestataires arrivent ensuite dans les deux cas, la connaissance des organismes, la possibilité de discuter et les conseils arrivant ensuite pratiquement à égalité. Les scores significatifs obtenus pour les propriétés hors PSG sur ces trois points justifient la permanence du contact individuel.

3. Le lien est considéré comme significatif au seuil P=0,95 et hautement significatif au seuil P=0,99.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Au final, si les propriétés bénéficiant d'un PSG paraissent mobiliser plus de bois, tant de bois d'œuvre que d'industrie, que les autres, et ce de façon prévisible, il convient de ne pas perdre de vue l'existence d'une utilisation importante de bois de chauffage.

Par ailleurs, les propriétaires n'ayant pas de PSG sont plus dans une logique d'utilisation personnelle des produits qui ont leur rôle dans le fonctionnement des marchés

Les coupes à réaliser

Les projets de coupe

Cette série de questions est indépendante de la précédente. Ce n'est pas parce qu'on a coupé du bois qu'on va continuer à le faire et vice-versa. D'où la question sur les projets des propriétaires, mais aussi sur ce qu'ils comptent faire après la coupe et sur la manière dont ils envisagent les travaux après les coupes.

Les propriétaires ayant un PSG comptent faire plus de coupes que les autres, tant de bois de chauffage que de bois d'œuvre ou de bois d'industrie.

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Compte faire des coupes	605	328	76,58 %	56,75 %
Compte couper du bois de chauffage				
Pas de réponse	185	250	23,42 %	43,25 %
Oui	442	267	55,95 %	46,19 %
Non	163	61	20,63 %	10,55 %
Compte couper des petits bois autre que le chauffage (dont bois d'éclaircie)				
Pas de réponse	185	250	23,42 %	43,25 %
Oui	373	142	47,22 %	24,57 %
Non	232	186	29,37 %	32,18 %
Compte couper des gros bois (bois d'œuvre)				
Pas de réponse	185	250	23,42 %	43,25 %
Oui	454	149	57,47 %	25,78 %
Non	151	179	19,11 %	30,97 %

Tableau N°6 : Dans les bois que vous possédez dans le département d'enquête, comptez-vous faire des coupes dans les 5 prochaines années ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

De nouveau, les propriétés avec PSG prévoient de réaliser plus de coupes que les autres (77 % au lieu de 57 %). Dans le premier cas, les trois quart de ceux qui prévoient des coupes pour le bois de chauffage, pratiquement à égalité avec celles pour le bois d'œuvre, tandis qu'un peu plus de 60 % prévoient des coupes de bois d'industrie.

Dans le second, quatre propriétaires sur cinq prévoient des coupes pour le bois de chauffage, contre un peu moins de un sur deux pour le bois d'œuvre et deux sur cinq pour le bois d'industrie.

De plus les coupes projetées sont moins importantes que celles réalisées. Mais si nous comparons ces prévisions avec les coupes réalisées hors urgence sanitaire et, probablement pour partie, hors besoins d'argent, nous arrivons à des niveaux similaires de mobilisation.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Le renouvellement de la forêt

Les interrogations sur le renouvellement de la forêt sont importantes, avec le constat du reboisement partiel des coupes de conifères de petite surface. D'où la question sur l'importance du renouvellement après une coupe de bois.

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Important	632	391	80,00 %	64,19 %
Pas indispensable	78	123	9,87 %	17,82 %
Trop compliqué ou trop long	64	98	8,10 %	13,49 %
Trop coûteux	210	173	26,58 %	26,47 %

Tableau N°7 : Selon vous, le renouvellement (régénération, replantation d'arbres) après une coupe de bois ou des destructions (tempêtes....) est : Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Le renouvellement de la forêt est perçu comme important dans tous les cas, et il est considéré comme indispensable pour la grande majorité des réponses. Il est considéré comme trop compliqué ou trop long ainsi que trop coûteux dans une minorité des cas. Ce qui semble indiquer que ce même renouvellement suscite une adhésion réelle à ce processus dans la majorité des cas, même si les résultats sont un peu meilleurs dans le cas où il y a un PSG.

Ce résultat est satisfaisant dans la mesure où l'ensemble des organismes de la forêt privée insiste sur un message de pérennité de la forêt française, ce en cohérence avec les grands enjeux environnementaux perçus par le public. Cependant, la maîtrise des coûts reste importante dans un contexte de stabilité des prix en euros courants.

Le réinvestissement en forêt du produit des coupes

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Pas de réponse	68	132	8,61 %	22,84 %
Oui	502	147	63,54 %	25,43 %
Non	220	299	27,85 %	51,73 %
Total	790	578	100,00 %	100,00 %

Tableau N°8 : Après une coupe de bois est-ce que vous réinvestissez dans la forêt ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Environ les deux tiers des propriétaires enquêtés et qui ont un PSG réinvestissent dans leur forêt. Ce résultat est surprenant, car on aurait pu penser que la quasi totalité de ceux-ci réinvestissent pour maintenir le capital productif : en effet, le PSG a été conçu à l'origine pour maintenir le capital productif de la forêt. Dans l'autre cas, un quart des propriétaires n'a pas pris de décision, et les deux tiers de ceux qui ont tranché ne réinvestissent pas.

Ces résultats sont cependant à prendre avec prudence : que signifie le mot réinvestissement dans les cas de ventes de bois de feu qui peuvent être des produits connexes d'une coupe ou encore issus de nettoyage de peuplement, ou encore pour les premières éclaircies ou la vente de bois de trituration dont les revenus sont plutôt symboliques ? Comment est-il perçu dans le cas de peuplements irréguliers ? Nous notons simplement que, dans le cas où il y a un PSG, ce réinvestissement est mieux assuré.

Une analyse complémentaire peut être faite à partir des propriétaires qui ont vendu du bois d'œuvre et donc qui ont en principe tirés des revenus significatifs des coupes. **Les propriétaires ayant un PSG réinvestissent plus après une coupe de bois d'œuvre** comme nous le montre le tableau suivant :

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Oui	347	79	72,44 %	51,30 %
Non	132	75	27,56 %	42,44 %
Total	479	154	100,00 %	100,00 %

Tableau N°9 : Après une coupe de bois, alors que vous avez vendu du bois d'œuvre pendant les 5 dernières années, est-ce que vous réinvestissez dans la forêt ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Les données montrent une nette différence de comportement après la vente de bois d'œuvre. Les réinvestissements ont lieu dans les trois quart des cas dans le cas de propriétés ayant un plan simple de gestion, et de la moitié dans l'autre cas.

Le suivi des travaux de renouvellement

La question du suivi des travaux du nouveau peuplement montre que **nombre de propriétaires désirent assurer le suivi des opérations par eux-mêmes**, qu'il y ait ou non un PSG. Par contre, l'intervention des professionnels est plus importante dans le cas où il y a un PSG, comme le montre le tableau ci-après.

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Vous assurerez vous-même le suivi des opérations	319	219	40,38 %	37,89 %
Vous confierez cette tâche à une personne de confiance (parent ou ami)	106	83	13,42 %	14,36 %
Vous confierez cette tâche à un expert indépendant	156	55	19,75 %	9,52 %
Vous confierez cette tâche au technicien de la coopérative	219	89	27,72 %	15,40 %
Vous avez confiance en votre prestataire	142	65	17,97 %	11,25 %
Non concerné	97	154	12,28 %	26,64 %
Total pour les personnes concernées	1 039	511	136 %	121 %

Tableau N°10 : Dans le cas où vous envisageriez de boiser des terrains comment pensez-vous assurer le suivi des travaux du nouveau peuplement ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Le désir d'assurer soi-même le suivi des travaux est fort, que l'on ait ou non un PSG, ce qui montre l'intérêt porté à sa forêt. Dans les autres cas, il peut y avoir plusieurs intervenants sur une même propriété, ce qui peut interroger sur la perception par le propriétaire de l'engagement coopératif.

Si la cohérence des réponses entre la première partie des analyses et la seconde est globalement bonne, il y a la perception d'une forêt désenchantée : l'heure n'est plus à l'investissement, mais plutôt au maintien du patrimoine ou à une amélioration raisonnée ; c'est une source d'inquiétude. Dans ce contexte, le PSG a un rôle important, car il traduit une réflexion du propriétaire sur la manière de renouveler ses peuplements. De nouveau, nous ne pouvons pas dire quel en est son poids dans le processus de décision du propriétaire. Cependant, les résultats sont là.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Autres éléments d'analyse

Il n'y a pas de lien significatif entre l'âge du propriétaire ou la surface possédée et l'attachement à leurs bois pour les propriétés analysées, que ce soit avec ou sans PSG.

Aide pour la gestion du bois

Nombres de propriétaires se font aider pour la gestion de leurs bois, que ce soit par défaut de connaissances, par manque de temps ou par incapacité matérielle à se rendre dans ses bois. D'où des questions sur cet aspect de leur comportement avec l'existence éventuelle d'une aide et la nature de la personne aidant le propriétaire.

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Pas de réponse	245	43	31,01 %	7,44 %
Oui totalement	280	53	35,44 %	9,17 %
Oui en partie	245	331	31,01 %	57,27 %
Non, vous gérez tout vous-même (ou avec famille, voisins)	20	151	2,53 %	26,12 %
Total	790	578	100,00 %	100,00 %

Tableau N°11 : Vous faites-vous aider pour la gestion de vos bois ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Ces réponses semblent devoir être prises avec prudence. Que signifie le terme se faire aider ? S'agit-il d'une aide pour l'organisation de la gestion, ou pour la réalisation de coupes ou de travaux ? De plus, l'importance de l'absence de réponse pour les propriétés ayant un PSG laisse perplexe. Aussi, l'analyse sera faite en complétant ces réponses avec celles précisant la catégorie de personne qui aide le propriétaire.

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Un parent ou une personne de la famille	32	10	4,05 %	1,73 %
Un garde forestier	20	4	2,53 %	0,69 %
Un bûcheron	21	6	2,66 %	1,04 %
Un expert forestier	189	19	23,92 %	3,29 %
Un technicien de coopérative	201	29	25,44 %	5,02 %
Un professionnel du bois	71	21	8,99 %	3,63 %
Office National des Forêts	17	3	2,15 %	0,52 %
Pas d'aides par une des catégories ci-dessus	314	498	39,74 %	86,16 %

Tableau N°12 : Par qui vous faites-vous aider ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Dans le cas des PSG, les personnes qui gèrent par eux-mêmes de fait représentent près de 40 % des réponses ; les experts et les groupements de producteurs se partagent équitablement le marché de ceux qui se font aider. Les autres intervenants n'interviennent que peu.

Dans l'autre cas, les personnes affichent nettement une volonté d'indépendance. Les représentants de la filière bois interviennent alors pour exécuter la décision du propriétaire, pas pour intervenir dans le processus de décision.

On parle classiquement des trois fonctions de la forêt, sociale, économique et environnementale. Mais qu'en est-il pour le propriétaire ? Pour les propriétaires avec PSG, la mise en valeur du patrimoine est plus importante, et les relations avec leurs forêts sont plus complexes, comme nous le montre le tableau ci-après :

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Une activité économique	254	124	32,15 %	21,45 %
Une activité chasse	255	168	32,28 %	29,07 %
Une mise en valeur de votre patrimoine	442	187	55,95 %	32,35 %
Une activité familiale et de détente	280	222	35,44 %	38,41 %
Une passion, vous ne comptez ni votre temps et l'argent	257	163	32,53 %	28,20 %
Une source d'ennuis	93	64	11,77 %	11,07 %
Total réponses	1581	928	200,12 %	160,55 %

Tableau N°13 : Pour vous, être propriétaire de bois c'est principalement ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Les réponses sont multiples. De façon classique, la mise en valeur économique n'est pas primordiale, même si elle est plus importante dans le cas des propriétés avec un PSG : pour nombre de propriétaires, les revenus de la forêt sont un moyen d'entretenir son patrimoine ou plus simplement de conserver une propriété qui répond à d'autres attentes, dont certaines ne sont pas listées ici comme la notion d'espace de liberté.

La différence entre les deux catégories vient de la mise en valeur du patrimoine : économique, certes mais probablement sous d'autres aspects comme la chasse ou la cueillette, voire s'aménager son espace.

Les autres résultats ne présentent pas de différence significative.

PSG et assurance forestière

La question de l'assurance a été abordée dans cette enquête sous la forme : Pour favoriser un meilleur avenir de votre forêt, seriez-vous prêt à assurer votre forêt contre les incendies et/ou tempêtes ? Elle a déjà été examinée dans le cadre d'une réflexion générale sur les risques subis et encourus par les forestiers privés ; les propriétaires possédant des forêts de plus de 25 hectares sont plus intéressés par l'assurance que la moyenne, ce de façon hautement significative. Elle peut être également vue sous l'aspect de la possession ou non d'un PSG. Nous voyons ici que **les propriétaires ayant un PSG sont plus disposés à assurer leurs forêts que les autres.**

	Nombre réponses avec PSG	Nombres réponses sans PSG	% de réponses avec PSG	% de réponses sans PSG
Oui	335	139	42,40 %	24,00 %
Non	455	439	57,60 %	76,00 %
Total	790	578	100,00 %	100,00 %

Tableau N°14 : Pour favoriser un meilleur avenir de votre forêt, seriez-vous prêt à assurer votre forêt contre les incendies et/ou tempêtes ? Pour les propriétés de plus de 25 ha (données RESOFOP 2011, analyse CRPF Limousin)

Ceci semble confirmer aussi que les propriétaires ayant un PSG se sentent plus concernés par l'avenir de leur forêt que les autres. Ce résultat étant cohérent avec les différentes analyses réalisées à partir de cette enquête RESOFOP.

Analyse multivariée

Quels sont les liens entre les différentes variables ? Une analyse multivariée nous permet de traiter les variables qualitatives, celles quantitatives étant positionnées par rapport aux résultats de ces mêmes traitements. Elle complète les analyses vues précédemment.

Un premier traitement réalisé sur la totalité des variables avec une analyse en composantes multiples sur les 1368 réponses exploitables n'a pas permis de dégager de résultats significatifs. Un deuxième traitement a été effectué avec les 49 principales variables pouvant être liées à une différence de comportement entre les propriétaires bénéficiant d'un document de gestion durable et les autres. Les résultats de celui-ci vont être présentés ci-après.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

L'examen des valeurs propres montre que les deux premiers axes ressortent de façon nette, le premier « pesant » nettement plus que le second. Aussi, l'analyse va porter sur ces deux mêmes axes. Par ailleurs, pour ces réponses, il n'y a pas de corrélation significative entre ces axes et la surface possédée, ou avec l'âge du propriétaire.

Le premier axe exprime la **relation affective à ses parcelles boisées**. Il montre un gradient d'attachement décroissant à ses bois, avec corrélativement un souci décroissant de la pérennité de ceux-ci, et donc de réalisation de coupes et de travaux.

Les documents de gestion durable promus par le CNPF (PSG, CBPS, RTG) concrétisent cet attachement.

Par ailleurs, les propriétaires en groupement (en pratique le gérant du groupement) sont plus motivés que ceux en indivision ; il semblerait que ce soit celui qui est à la fois passionné et capable potentiellement de s'en occuper qui accepte cette fonction ; dans le cas de l'indivision, le fichier cadastral ne nous permet pas de savoir qui anime l'indivision dans les faits et donc si la personne contactée est un copropriétaire actif ou passif.

Le second axe peut être qualifié de rationnel : on agit parce qu'on sait s'y prendre, et qu'on prend les moyens d'y arriver quitte à déléguer quand on ne sait pas faire. Sinon, on ne fait pas.

Le plan simple de gestion, le CBPS et le règlement type de gestion sont des outils permettant de mettre ses idées en ordre. Dans ce contexte, la notion de gestion durable est elle aussi rationnelle. Cependant, elle est difficile à mettre en œuvre et est réservée à ceux qui ont fait des études, et qui maîtrisent les arcanes de la gestion forestière. Quant aux autres...

Cette analyse en composantes multiples met en évidence, pour la population qui a répondu à l'enquête, l'importance primordiale du facteur humain, avec les tensions classiques et constatées lors d'analyses antérieures entre passion et absence de passion, mais aussi entre rationalité pour construire son projet. **Le plan simple de gestion est l'outil qui sert à passer des désirs des propriétaires à la réalité, et donc aux aspects techniques ; les idées étant mises en ordre, ils agissent en sachant comment s'y prendre** ; il est efficace pour assurer la pérennité de la forêt, à condition qu'il permette les deux approches affectives et rationnelles.

Conclusion

Un premier constat : **les propriétés bénéficiant d'un PSG coupent plus de bois et réinvestissent plus en forêt, ce résultat étant encore plus visible dans le cas de vente de bois d'œuvre**, que celles de surface équivalente n'en ayant pas, même s'il n'est pas possible de quantifier cet impact et ce sous réserve que les propriétés soient réellement équivalentes. Cependant, celui-ci ne doit pas être un simple document technique se limitant à la réalisation de coupes et de travaux. Il doit permettre aussi l'expression des différentes attentes et de la passion éventuelle du propriétaire envers sa forêt, que nous n'avons pas à juger car liée à son histoire personnelle. L'enquête fait aussi apparaître une forêt un peu désenchantée : l'heure n'est plus à l'investissement, mais plutôt au maintien du patrimoine ou à une amélioration raisonnée. De plus, il arrive des aléas qui se traduisent par des besoins d'argent ou par des coupes sanitaires. Par contre, nous ne pouvons pas dire quelle est la place du PSG dans le processus de décision de coupes et de travaux du propriétaire : est-ce une simple mise en forme d'un projet qu'il porte en lui-même, ou un outil influant sur son projet ? il semble que la première réponse soit à privilégier, même s'il y a des interactions entre les deux. Par ailleurs, les propriétaires ne disposant pas de PSG sont plus autonomistes voire indépendantistes, et le risque que le PSG soit perçu comme un jugement de leur action remettant en cause leur façon de faire n'est pas nul, ce qui implique une grande prudence sur la forme des documents et sur les choix possibles. Dans ce cas, le contact individuel reste une bonne méthode pour aider certains d'entre eux à franchir le pas.

Ce travail pourra être éventuellement complété par un autre plus important à partir de l'enquête de structure 2012. Cette dernière, réalisée par le service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, a été réalisée grâce à un entretien en tête à tête auprès de 7 000 propriétaires forestiers de plus de 1 hectare de bois en France, de laquelle il est aisé de traiter les propriétés boisées de plus de 25 hectares sises en France métropolitaine grâce à la question : « Le propriétaire a-t-il, pour toute ou une partie de sa surface forestière ? Un plan simple de gestion, un règlement type de gestion, un code de bonne pratique sylvicole, aucun (cumul possible) » en sachant qu'il ne sera pas possible de distinguer les PSG volontaires et obligatoires. Demain le PSG concerté pourra être un outil qui viendra renforcer ces démarches.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

La forêt publique

Action pour l'Observatoire Économique

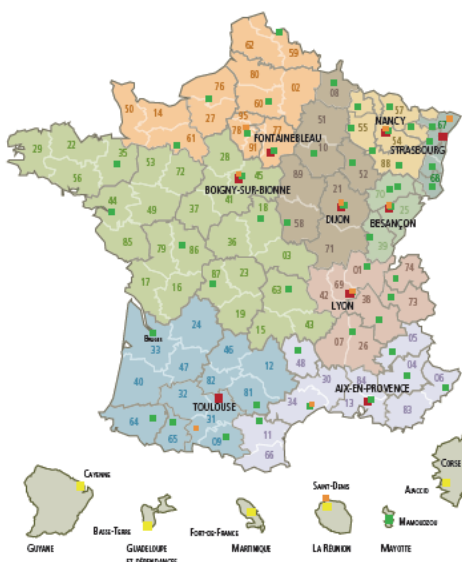
Suivi trimestriel des prix et volumes des bois

- Sur un rythme annuel, le prix unitaire moyen d'une catégorie donnée pour une campagne de vente d'automne et la comparaison – pour la même catégorie – avec les années précédentes.
- Sur un rythme trimestriel, les volumes vendus par grandes catégories de produits au niveau national (en distinguant forêt communale (FC) et forêt domaniale (FD)), par trimestre et en cumul depuis le début de l'année, et les prix unitaires, également par catégories de produits, constatés sur le trimestre avec comparaison n/n-1 sur la même période.

Fédération Nationale des Communes Forestières

Avec 6 000 collectivités adhérentes, un réseau de 50 associations départementales et 11 unions régionales, la Fédération Nationale des Communes Forestières se mobilise pour la reconnaissance des territoires dans la politique forestière nationale. Créée en 1933, ses objectifs sont d'améliorer, de développer et de valoriser le patrimoine forestier des collectivités pour promouvoir une gestion durable multifonctionnelle et placer la forêt au cœur du développement local. En plus de la formation des élus, elle déploie des politiques spécifiques visant à faire reconnaître le rôle de l'élu en tant qu'aménageur du territoire et prescripteur public.

L'Office National des Forêts



C'est 10 Mha de forêts et espaces boisés

- 4,6 Mha de forêts et espaces boisés en métropole (27% de la forêt française) dont 1,7 Mha de forêts domaniales et 2,9 Mha de forêts des collectivités
- 6 Mha dans les départements d'Outre-Mer

C'est 9 300 personnes

- 9 directions territoriales
- et 5 directions régionales
- 51 agences territoriales
- 10 agences travaux
- plus de 300 unités territoriales

C'est 840 M€ de budget pour 2013

■ Délégation territoriale	■ DT Alsace	■ DT Lorraine
■ Direction régionale	■ DT Bourgogne – Champagne-Ardenne	■ DT Méditerranée
■ Agence territoriale	■ DT Centre Ouest Auvergne Limousin	■ DT Rhône-Alpes
■ Agence travaux	■ DT Franche-Comté	■ DT Sud-Ouest
— Limites entre agences	■ DT Île-de-France – Nord-Ouest	

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

La gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques

L'ONF met quotidiennement en oeuvre une gestion forestière durable en application des politiques nationales et européennes relatives à la forêt et à l'environnement. Cette gestion durable des forêts est encadrée par le « Régime forestier » qui définit légalement et réglementairement les garanties permettant de développer la production dans les forêts publiques sur le long terme en alliant efficacité économique et efficacité écologique. Pour ce faire, l'ONF met en oeuvre des « aménagements forestiers », documents de gestion approuvés par le ministère chargé de l'agriculture, établis pour 15 à 20 ans et périodiquement révisés, qui se traduisent par des programmes de travaux et de coupes.

Les 3 piliers de la gestion durable et multifonctionnelle :

- la production ;
- l'environnement ;
- l'accueil du public

Financement

- pour les forêts domaniales : les produits du domaine (bois, chasse ...) assurent le financement de la gestion durable ;
- pour les forêts des collectivités : l'État finance 80% du coût de la gestion de la mise en oeuvre du régime forestier. Ce dispositif permet à chacune de ces forêts de bénéficier de la même qualité de gestion durable.

Gouvernance et partenariat

- pour les forêts domaniales : un dialogue de gestion régulier avec l'État et un partenariat avec le monde associatif et scientifique.
- pour les forêts communales : une gouvernance renforcée avec les élus et notamment la FNCOFOR. Un comité consultatif de la forêt communale a été créé et des commissions régionales de la forêt communale ont été mises en place.

La gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques : la production

L'ONF mobilise du bois pour la filière :

- 40 % du bois d'œuvre mis sur le marché en France (50 % pour le chêne et 90 % pour le hêtre) ;
- 4 Mm³ de bois d'œuvre feuillus ;
- 4 Mm³ de bois d'œuvre résineux ;
- 6 Mm³ de bois d'industrie et bois de feu ;
- 100 % certifié PEFC en forêt domaniale.



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Prix unitaire moyens - toutes forêts publiques - bois vendu en bloc et sur pied (en €/m³)

Catégories de produits	1995	1996	1997	1998	1999	2000*	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Chêne 50&+	116,5	108,1	107,8	112,2	120,5	65,9	107,2	104,0	94,2	91,9	100,5	118,8
Chêne 30-45	35,7	32,7	32,7	33,1	35,0	20,1	27,5	27,8	25,6	25,0	27,5	36,5
Chêne 25&-	10,7	9,2	9,1	8,9	8,8	5,4	8,6	7,5	6,1	6,1	7,2	10,9
Chêne	72,9	68,7	66,0	68,6	73,0	48,9	66,7	66,5	58,9	56,7	61,3	73,6
Hêtre 40&+	76,3	73,4	80,6	82,8	85,3	28,4	50,1	47,0	39,9	33,0	30,6	36,2
Hêtre 30-35	25,9	22,6	22,7	22,9	22,6	7,9	16,2	15,7	14,3	12,6	13,4	17,9
Hêtre 25&-	11,1	9,1	9,1	9,3	8,8	4,0	8,1	7,2	6,9	6,6	8,0	11,7
Hêtre	57,8	55,5	60,0	61,2	64,0	25,2	37,7	34,6	30,3	25,7	24,6	30,2
Sapin 25&+	39,5	36,2	37,6	38,9	38,2	14,2	30,0	30,1	27,7	25,2	26,3	32,2
Sapin 20&-	6,0	5,1	4,8	5,4	5,3	3,2	4,6	6,7	5,9	6,1	6,4	10,0
Sapin	39,1	35,1	35,4	37,5	37,0	13,9	29,4	28,9	26,7	24,5	25,6	31,3
Epicéa 25&+	37,9	35,0	36,1	37,2	36,8	9,6	27,2	27,8	27,8	25,0	26,2	31,5
Epicéa 20&-	8,0	6,9	6,5	5,7	7,3	2,0	6,8	7,7	7,6	8,2	7,9	11,9
Epicéa	33,6	31,5	31,9	32,2	32,5	8,5	24,8	25,2	25,7	22,9	24,6	29,6
Pin sylvestre 25&+	26,7	23,5	24,1	23,6	23,2	8,1	13,3	18,7	17,4	16,5	18,3	21,9
Pin sylvestre 20&-	6,0	4,5	4,6	5,0	5,3	1,7	2,9	4,0	4,3	4,9	5,4	8,1
Pin sylvestre	23,7	20,8	21,1	20,7	20,5	7,6	12,3	16,8	16,0	15,2	17,1	20,6
Pin maritime 25&+	26,7	24,4	23,8	25,1	27,4	6,4	27,2	27,2	24,9	26,5	26,2	27,2
Pin maritime 20&-	11,6	7,7	7,6	8,3	9,0	4,8	6,6	6,1	6,0	6,7	7,5	9,4
Pin maritime	24,3	22,6	2,0	23,4	25,6	6,3	23,6	26,1	23,5	25,1	25,0	26,3
Taillis feuillus	8,4	8,0	8,2	8,2	7,5	5,2	5,3	6,3	6,2	6,6	6,7	7,9
Total toutes essences et catégories	34,3	32,2	32,5	33,2	34,8	17,7	27,4	26,4	25,1	23,4	24,2	28,3
PU brut (prix de vente / volume)	34,3	32,2	32,5	33,2	34,8	17,7	27,4	26,4	25,1	23,4	24,2	28,3

Source ONF

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Catégories de produits	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chêne 50&+	15,2	152,9	105,2	114,8	121,5	119,2	130,5	148,0
Chêne 30-45	50,0	49,0	33,3	36,1	38,5	35,9	39,5	46,3
Chêne 25&-	13,8	12,1	11,6	12,7	15,0	14,9	15,5	18,4
Chêne	98,3	100,2	67,7	77,9	82,7	80,6	88,0	99,8
Hêtre 40&+	42,7	35,3	30,5	32,3	35,1	32,6	36,4	41,8
Hêtre 30-35	23,2	17,4	16,5	19,0	20,6	19,3	21,5	25,3
Hêtre 25&-	16,8	12,7	11,4	13,6	15,2	14,0	16,2	20,5
Hêtre	36,2	29,2	25,7	27,5	29,8	27,5	30,5	35,0
Sapin 25&+	39,5	36,4	33,9	41,0	43,6	36,0	39,9	42,9
Sapin 20&-	15,1	14,4	12,9	17,4	18,5	15,5	17,5	20,9
Sapin	37,6	35,6	33,1	40,1	42,7	35,2	39,1	42,3
Epicéa 25&+	40,6	37,7	35,7	43,0	44,8	38,6	44,0	47,9
Epicéa 20&-	18,3	17,0	15,0	17,8	21,7	18,7	23,1	26,4
Epicéa	38,4	35,7	33,5	40,5	42,5	36,6	42,1	46,4
Pin sylvestre 25&+	26,8	24,8	20,0	23,3	23,7	22,0	24,3	26,9
Pin sylvestre 20&-	10,8	8,7	6,7	9,1	10,4	11,4	10,3	13,7
Pin sylvestre	25,3	22,8	18,7	21,9	22,0	20,5	22,5	25,6
Pin maritime 25&+	30,3	29,7	10,5	24,3	26,1	25,0	27,2	35,0
Pin maritime 20&-	12,7	13,8	7,6	10,5	10,7	9,1	13,6	20,3
Pin maritime	29,4	28,7	10,4	24,0	25,7	23,3	26,7	34,6
Taillis feuillus	9,5	9,2	9,0	9,7	10,3	10,4	11,5	12,1
Total toutes essences et catégories								
PU brut (prix de vente / volume)	36,1	33,9	26,2	31,9	33,2	30,4	33,6	38,7

Source ONF

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Bois vendus dans les forêts domaniales (ventes en bloc et à la mesure, bois sur pied et bois façonnés) sur l'ensemble de la métropole (volume en milliers de m³)

Catégories de produits	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Chêne 50&+ / Chêne cl.4&+	455,7	506,3	450,3	458,2	482,6	943,7	602,3	357,9	539,6	564,6
Chêne 30-45 / Chêne cl.2&3	365,3	370,4	374,2	391,1	423,0	453,1	412,4	244,3	425,7	435,5
Hêtre 40&+ / Hêtre cl.3&+	663,3	680,6	672,7	654,5	687,8	1 491,1	646,0	381,4	550,4	572,1
Sapin 25&+ / Sapin cl.2&+	528,3	644,5	557,8	553,3	532,2	538,0	739,1	503,2	659,2	657,0
Epicéa 25&+ / Epicéa cl.2&+	454,9	507,8	472,3	425,9	468,8	756,2	640,5	430,4	413,1	405,8
Pin sylvestre 25&+ / Pin sylvestre cl.2&+	295,5	286,2	310,4	345,2	327,0	701,3	303,1	235,4	306,0	286,9
Pin maritime 25&+ / Pin maritime cl.2&+	185,9	230,1	256,6	369,3	309,9	28,0	265,2	268,7	3387,6	277,3
Autres résineux 25&+ / Autres résineux cl.2&+	327,6	278,6	331,0	353,4	351,0	338,6	338,5	322,3	347,9	370,2
Taillis	287,7	259,9	249,1	236,7	292,1	273,1	226,6	159,3	170,0	207,4
Houppiers feuillus	769,8	819,8	818,8	793,9	800,6	1 243,8	797,2	559,6	894,2	893,7
Volume d'encombrement feuillus	125,4	141,3	210,7	207,8	161,7	310,0	508,2	388,0	383,7	330,1
Volume d'encombrement résineux	97,8	86,4	104,6	101,5	141,7	255,5	532,4	335,1	265,4	301,8

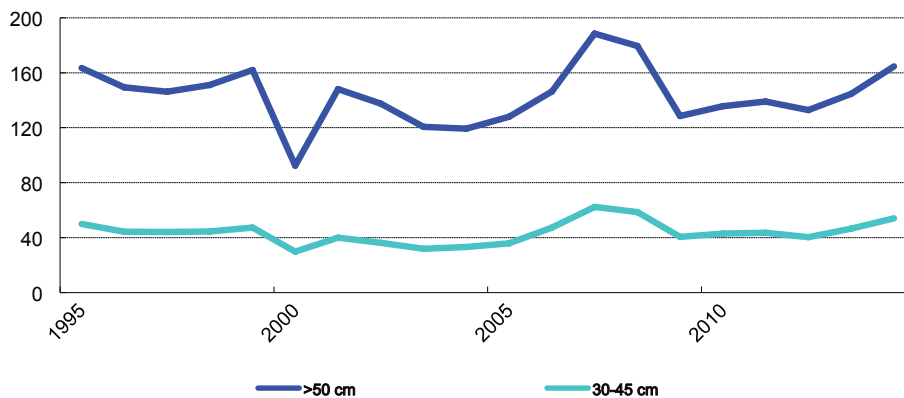
Catégories de produits	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chêne 50&+ / Chêne cl.4&+	514,1	467,0	485,6	457,4	373,1	506,2	495,2	450,5	448,1	457,0
Chêne 30-45 / Chêne cl.2&3	403,1	369,5	323,9	290,2	277,1	287,9	254,8	233,2	237,3	208,3
Hêtre 40&+ / Hêtre cl.3&+	649,0	737,9	717,6	607,0	629,9	670,9	625,2	586,0	574,7	540,8
Sapin 25&+ / Sapin cl.2&+	571,6	470,6	466,0	376,3	365,8	471,6	398,1	355,8	410,6	409,2
Epicéa 25&+ / Epicéa cl.2&+	465,4	479,7	424,0	340,4	312,6	340,1	279,0	291,1	295,8	319,3
Pin sylvestre 25&+ / Pin sylvestre cl.2&+	316,8	293,3	225,4	189,2	174,5	191,9	154,8	160,4	147,3	141,9
Pin maritime 25&+ / Pin maritime cl.2&+	259,3	257,2	242,3	202,8	14,7	63,2	119,4	147,8	244,5	235,4
Autres résineux 25&+ / Autres résineux cl.2&+	364,0	371,1	398,2	357,6	315,3	384,8	362,3	377,3	396,1	433,2
Taillis	249,3	256,7	274,5	195,6	197,0	217,3	205,8	173,5	177,2	159,0
Houppiers feuillus	936,4	955,9	894,3	778,7	750,2	886,1	790,3	703,1	735,4	652,7
Volume d'encombrement feuillus	322,4	319,9	416,3	498,6	571,7	675,5	740,5	853,8	958,1	990,2
Volume d'encombrement résineux	357,9	336,9	346,3	418,1	348,8	408,2	581,1	432,9	455,9	422,7

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

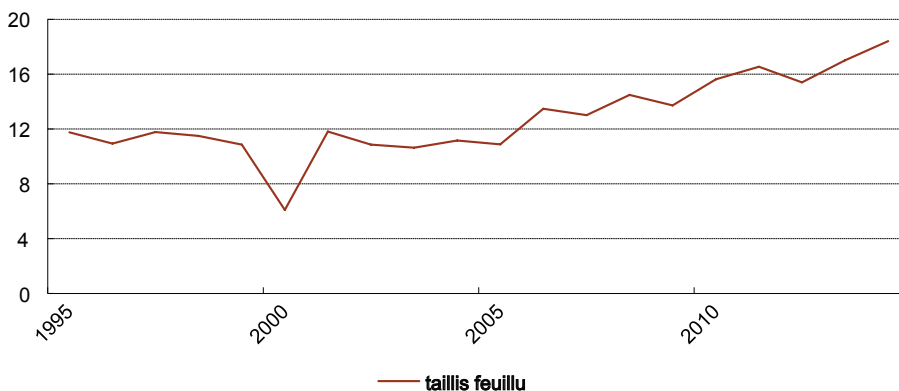
Bois vendus dans les forêts domaniales (ventes en bloc et à la mesure, bois sur pied et bois façonnés) sur l'ensemble de la métropole (volume en milliers de m³)

Catégories de produits	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2014
Chêne 50&+ / Chêne cl.4&+	470,6	601,6	459,5	471,4
Chêne 30-45 / Chêne cl.2&3	384,8	394,2	322,8	244,3
Hêtre 40&+ / Hêtre cl.3&+	671,8	728,2	668,3	599,5
Sapin 25&+ / Sapin cl.2&+	563,2	619,3	450,0	409,1
Epicéa 25&+ / Epicéa cl.2&+	465,9	529,2	404,4	305,1
Pin sylvestre 25&+ / Pin sylvestre cl.2&+	312,9	366,5	239,8	159,3
Pin maritime 25&+ / Pin maritime cl.2&+	270,4	235,6	195,3	162,1
Autres résineux 25&+ / Autres résineux cl.2&+	328,3	343,5	361,2	484,7
Taillis	265,1	207,3	234,6	159,0
Houppiers feuillus	800,6	877,7	863,1	652,7
Volume d'encombrement feuillus	169,4	384,0	425,8	990,2
Volume d'encombrement résineux	106,4	338,0	361,6	122,7

Prix du chêne en € constants (2014) aux ventes d'automne

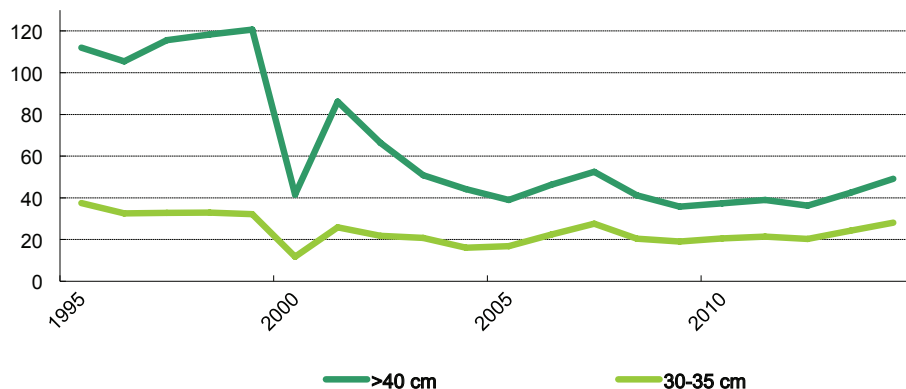


Prix du taillis feuillu en € constants (2014) aux ventes d'automne

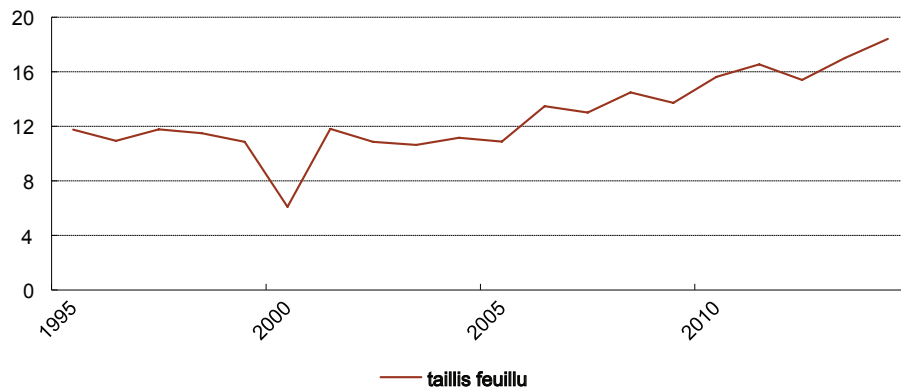


ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

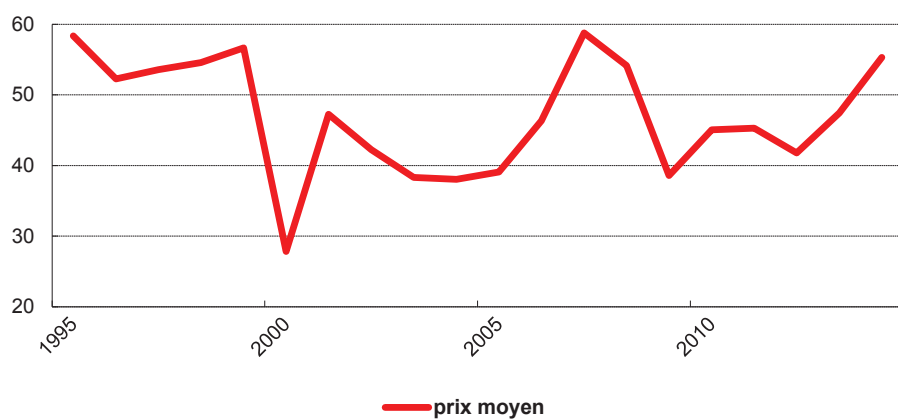
Prix du hêtre en € constants (2014) aux ventes d'automne



Prix du Bois d'œuvre résineux (25 et +) en € constants (2014) aux ventes d'automne

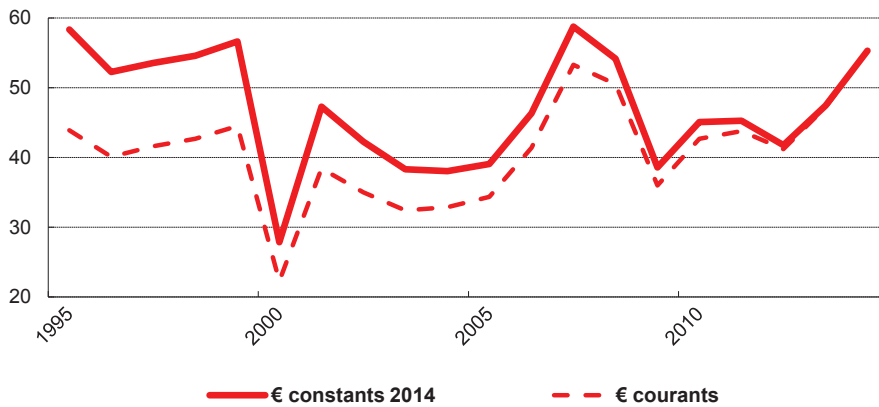


Prix moyen en € constants (2014) aux ventes d'automne

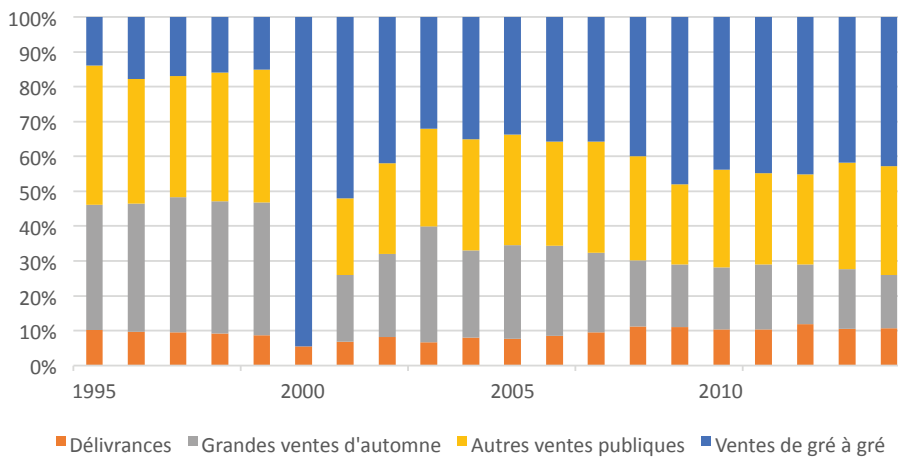


ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Prix unitaire moyen des bois vendus par l'ONF aux grandes ventes d'automne

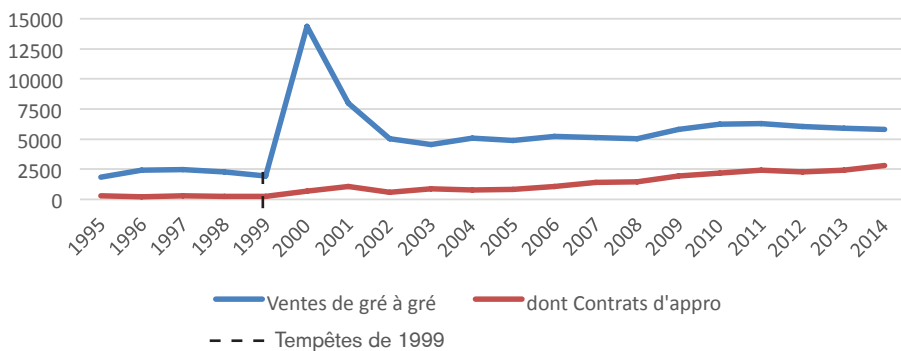


Modes de mise ne marché des bois par l'ONF (%)



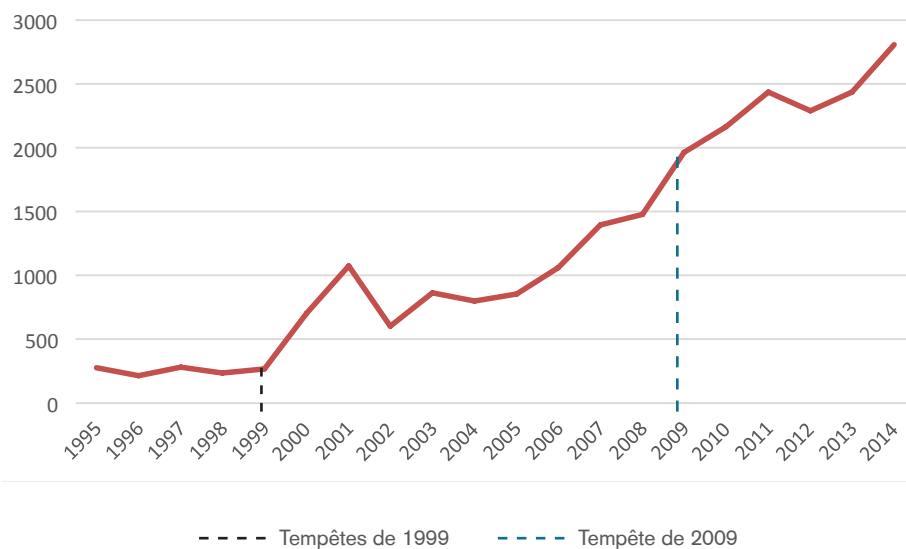
Ventes de gré à gré et contrats d'appro. ONF

(en milliers en m3 /



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Les contrats d'appro. ONF (enmilier de m³/an)



Les experts forestiers, les investisseurs, la Société Forestière

Action pour l'Observatoire Économique

Suivi semestriel et annuel des prix en valeur absolue

Sur la base des ventes groupées de la CNIEFEB, synthèse des prix des bois sur pied vendu en appel d'offre, par essence, BO /BI, volume moyen des arbres, distinction par grande région pour le chêne. Volume vendu et nombre de soumissions, analyse prix/tendances/ambiances

La Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts Bois (C.N.I.E.F.E.B.)

Association regroupant 132 Experts Forestiers, 27 stagiaires et la Société des Experts Bois (S.E.B.), les membres de la CNIEFEB interviennent au niveau de tous les maillons de la filière forêt bois : gestion forestière, expertises, évaluations et arbitrages, études et audits commerciaux ou environnementaux, éco certifications.

Présents sur tout le territoire national, les Experts Forestiers gèrent près de 30 % des surfaces privées françaises soumises à un Plan de Gestion, soit environ 1 million d'hectares.

Ils commercialisent plus de 3,5 millions de m³ de bois, dont plus de la moitié à travers des ventes groupées par appel d'offres de bois sur pied.

Depuis 2001, ces ventes sont centralisées dans une base de données.

A partir de 2009, avec l'appui de France Bois Forêts, la CNIEFEB analyse les résultats sous forme de synthèses semestrielles (mises en ligne sur le site de France Bois Forêts dans la rubrique «observatoire économique») : volumes présentés, activité de la demande, prix moyen par essences et grandes catégories de volume unitaire, appréciation du contexte économique par les Experts organisateurs.

Une nouvelle étape est franchie en 2014 avec la production d'un «indicateur du prix des ventes de bois sur pied de la forêt privée», fruit d'un partenariat avec la SFCDC¹ et l'ASFFOR², toujours avec l'appui de FBF.

Décliné sous forme de plusieurs indices (général, résineux, essences représentatives de la forêt privée tel que le Douglas), il est le résultat d'une exploitation méthodologique et statistique consolidée et vise à constituer un indicateur de référence du marché du bois spécifique à la forêt privée française.

Les différents métiers de l'Expert Forestier :

- Gestion et audit forestiers avec des compétences sylvicoles, mais aussi de droit rural (et de l'environnement) : les cabinets d'Expert sont organisés pour répondre à toutes les dimensions de la gestion forestière, gestion des sociétés civiles, fiscales,...
- Estimation des forêts en vue d'achat/vente, d'expropriation, d'évaluation d'un sinistre, de succession,...
- Diagnostic de l'arbre en ville ou en forêt, tant du point de vue sanitaire que sécuritaire,
- Expert de justice pour les membres inscrits près d'une Cour d'Appel ou d'un Tribunal Administratif,
- Activité à l'internationale : consulting sur les principales forêts du globe (bassin du Congo, Amazonie,...) avec étude d'impact, éco certification, évaluation de projets d'exploitation.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Ventes groupées des coupes de bois du second semestre 2014 Résultats et commentaires

Avertissement :

Les volumes et prix annoncés ne concernent qu'une partie des ventes par appel d'offres organisées par les experts membres de la CNIEFEB.

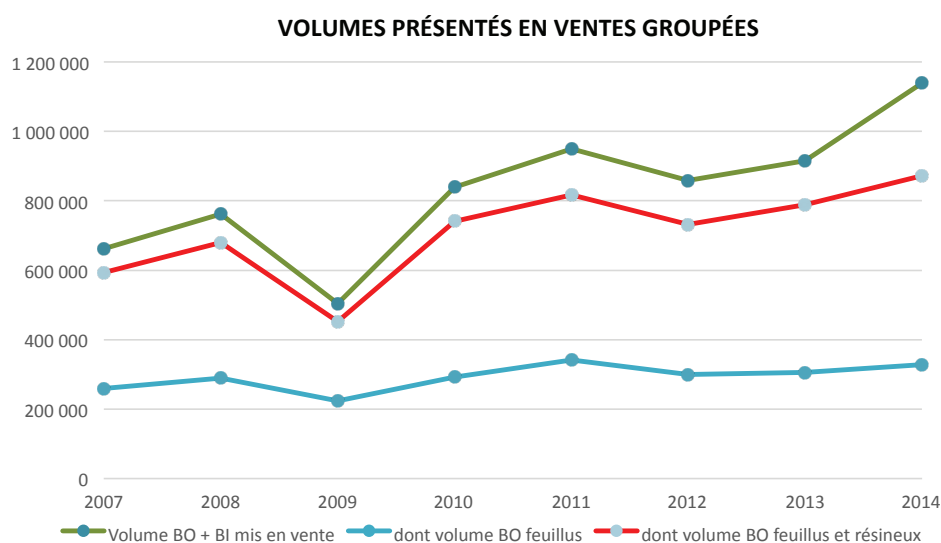
Toujours plus de volumes mobilisés

Les tensions que la filière aval connaît sur ses approvisionnements depuis près de deux ans, et parallèlement la hausse des cours du bois, n'ont pas laissé insensibles les propriétaires forestiers et leurs gestionnaires, les experts forestiers.

Les 34 ventes groupées analysées du second semestre 2014, font état d'une progression de 24 % des volumes mis sur le marché, toutes catégories de bois confondus.

Si le volume bois d'œuvre feuillus présenté dans ces ventes s'accroît de plus de 7 %, la progression concerne plus particulièrement les résineux (+ 12 %) et le bois d'industrie (+ 200 %).

La courbe ci-dessous montre une très forte corrélation de la mobilisation par les détenteurs de la ressource avec l'activité économique.

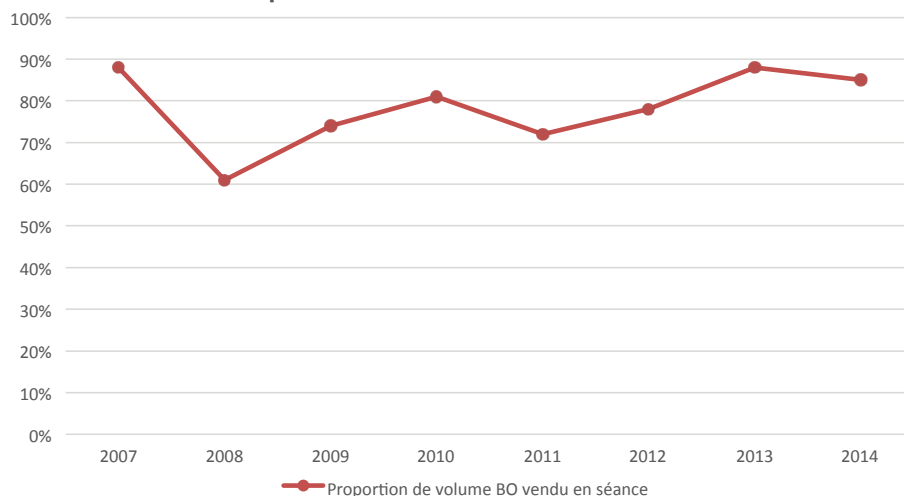


Un réel besoin des acheteurs

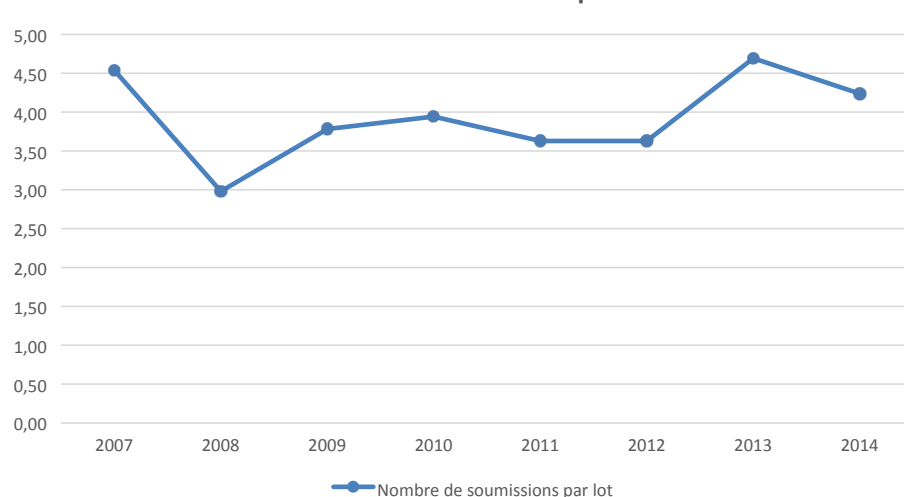
Le taux de volume invendu en séance (14 %), quoiqu'en hausse par rapport à la campagne d'automne 2013 (12 %), et de celle du 1er semestre 2014 (9 %), et un nombre moyens d'offres par lot encore élevé, confirment les besoins des acheteurs.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Proportion de volume vendu en séance



Nombre de soumissions par lot



Proportion de volumes vendus en séances par essence :

FEUILLUS	2 ^{ème} semestre 2011	2 ^{ème} semestre 2012	2 ^{ème} semestre 2013	2 ^{ème} semestre 2014
Chêne	66 %	73 %	89 %	94 %
Hêtre	58 %	67 %	83 %	86 %
Châtaignier	66 %	50 %	53 %	69 %
Frêne	74 %	74 %	94 %	71 %
Merisier	46 %	65 %	87 %	89 %
Peuplier	53 %	43 %	56 %	62 %
Divers	67 %	50 %	82 %	94 %
TOTAL FEUILLUS	63 %	66 %	84 %	84 %

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

RÉSINEUX	2 ^{ème} semestre 2011	2 ^{ème} semestre 2012	2 ^{ème} semestre 2013	2 ^{ème} semestre 2014
Douglas	78 %	86 %	95 %	81 %
Epicéa	89 %	93 %	96 %	86 %
Laricio	80 %	92 %	95 %	97 %
Sylvestre	72 %	81 %	85 %	87 %
Maritime	80 %	78 %	89 %	94 %
Sitka	74 %	84 %	95 %	87 %
Sapin	79 %	78 %	92 %	82 %
TOTAL RÉSINEUX	79 %	87 %	92 %	85 %

Analyse par essence : Les Feuillus

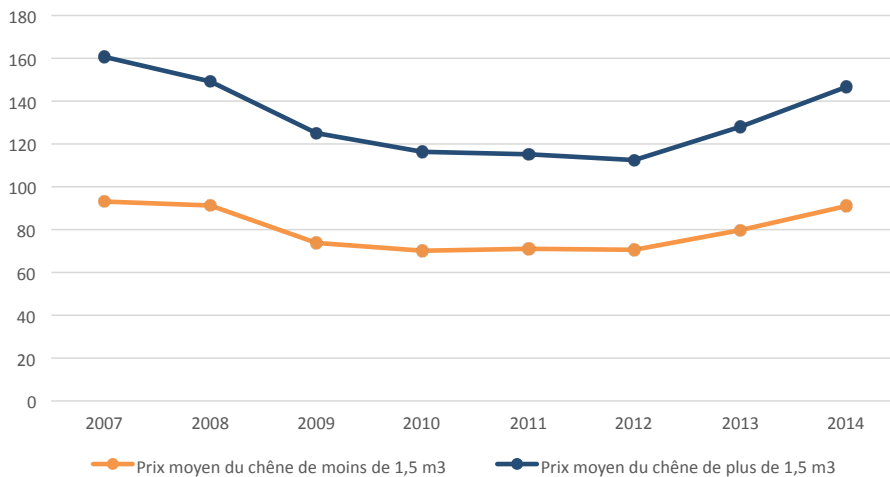
Le Chêne

Cette essence concentre les inquiétudes actuelles de la filière et traduit parfaitement les tensions sur les approvisionnements : la proportion de volume vendu atteint 94 % contre 89 % lors de la campagne 2013 et les prix de vente se revalorisent de 14 % tant sur les résultats de fin 2013 que ceux du 1^{er} semestre 2014.

La demande soutenue sur certains types de produits (merain ou charpente pour l'Angleterre), mais aussi les exportations en hausse vers l'Asie, avec en retour des produits finis à des prix plus « compétitifs » expliquent la forte demande.

L'évolution des cours reflétée par la courbe ci-dessous, montre une tendance à revenir au niveau de 2007, année la plus favorable depuis 2001, pour les propriétaires.

Evolution du prix du chêne



Le Hêtre

Le Hêtre confirme le rebond annoncé en 2013

- 4,4 offres par lot,
- Prix moyen en hausse de 14 %, plus marquée sur les bois de plus de 1 m³ : + 21 % (52,69 €/m³ contre 43,51 €/m³)

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Le Frêne

La bonne tenue du marché et les risques sanitaires liés à la chalarose sur une grande partie du territoire, ont amené les gestionnaires à accélérer les récoltes, en particulier de très gros bois.

Les volumes mis en marché représentent plus de 15 000 m³, soit 54 % de plus que la saison 2013. Toutefois, la proportion de volume vendu chute de 92 % à 71 %. Mais en y regardant de plus près, on note que cela représente dans les deux cas environ 10 000 m³ : est-ce à dire que le marché potentiel plafonne à ce niveau ?

De même, l'offre abondante entraîne une demande moins active et des prix en baisse.

	Aut. 2010	Aut. 2011	Aut. 2012	Aut. 2013	Aut. 2014
Nombre moyen d'offre par lot	8,38	6,20	7,00	6,93	3,73
Prix moyen au m ³	108,07 €	95,56 €	83,07 €	93,11 €	85,11 €

Evolution pour les bois de plus de 1 m³

Le Peuplier

L'embellie de l'année dernière sur le marché du Peuplier qui s'est confirmée au cours du 1^{er} semestre avait laissé espérer des jours meilleurs pour le Peuplier.

Les vendeurs ont très rapidement réagi à ce signal, puisque les volumes présentés ont plus que doublé d'une année sur l'autre : 76 352 m³ contre 31 678 m³ en 2013.

Parallèlement, la proportion des bois qui ont trouvé preneurs passent de 56 % à 62 %. Des indicateurs au vert donc, mais malheureusement des prix moyens qui n'évoluent pas mais régressent de 9 % depuis la campagne du 2^{ème} semestre 2013.

- 2^{ème} semestre 2014 : 31,08 €/m³
- 1^{er} semestre 2014 : 35,44 €/m³
- 2^{ème} semestre 2013 : 33,52 €/m³

Analyse par essence : Les Résineux

Le fait marquant de la saison est le recul observé des volumes vendus en séance, tombant à 85 % contre 92 % en 2013 et 94 % au 1^{er} semestre 2014. Mais ces chiffres cachent des contrastes très importants :

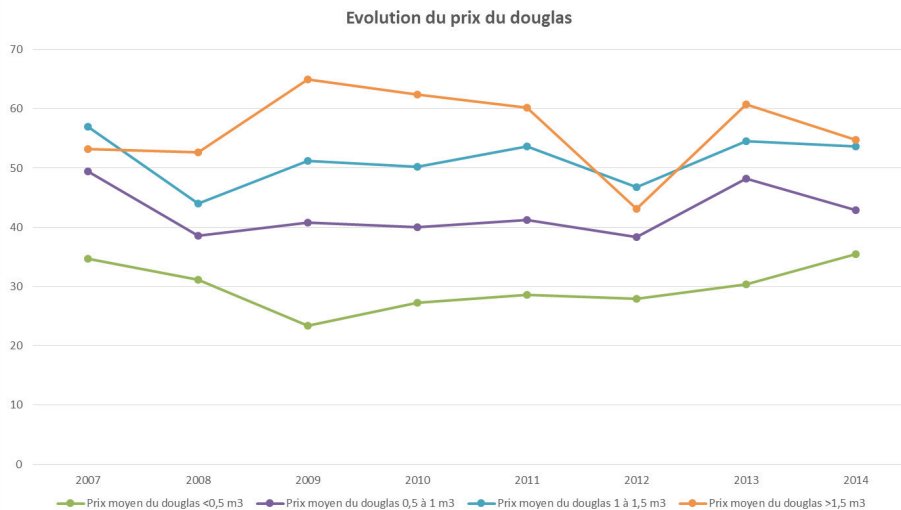
- La demande en petits bois, très probablement par l'industrie du panneau et le bois énergie est toujours aussi forte et cette tension s'en ressent avec une hausse sensible sur quelques essences : Douglas, Pins et résineux divers.
- La demande en gros bois a fléchi, principalement dans le sud Bourgogne et Auvergne du fait d'une demande intérieure atone. Par contre, les régions proches des frontières Belges et Allemandes n'ont pas démenti la vitalité du marché connu depuis plus d'un an.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Le Douglas

C'est sans nul doute le Douglas qui traduit le mieux les tendances décrites précédemment : 81 % de volume vendu en séance contre 95 % en 2013.

Le nombre moyen d'offres passent de 4,55 à 4,07 d'une campagne sur l'autre et les prix sont en baisse sur les gros bois, comme le montre la courbe ci-après.



L'Épicéa commun

Cette essence suit la même évolution que les Douglas, mais avec des variations de prix très disparates, reflet de différences régionales importantes, comme décrit précédemment.

	2011		2012		2013		2014	
	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.
Nombre moyen d'offre par lot	4,95	5,27	5,88	5,69	6,56	6,04	6,33	5,42
Prix moyen au m ³	43,37 €	41,29 €	41,88 €	38,50 €	45,88 €	56,96 €	58,37 €	44,55 €
Prix moyen au m³ par catégorie								
≤ 0,5 m ³	32,71 €	33,48 €	27,86 €	34,68 €	28,70 €	49,53 €	36,87 €	40,50 €
0,5 m ³ à 1 m ³	49,01 €	45,20 €	45,24 €	40,32 €	49,12 €	63,49 €	61,13 €	47,28 €
1 m ³ à 1,5 m ³	61,75 €	67,12 €	59,54 €	35,81 €	62,05 €	55,25 €	61,40 €	41,82 €
> 1,5 m ³	67,04 €	54,13 €	64,37 €	44,56 €	55,37 €	59,11 €	68,83 €	65,10 €

L'Épicéa de Sitka

Après une hausse importante au 1^{er} semestre 2014, l'Épicéa de Sitka a retrouvé son niveau de prix constaté durant l'automne 2013, y compris dans son principal bassin de production qu'est la Bretagne. Malgré cela la demande reste ferme.

	2011		2012		2013		2014	
	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.
Prix moyen au m ³	39,05 €	39,03 €	39,08 €	36,41 €	41,96 €	42,66 €	47,77 €	40,73 €
Prix moyen au m³ par catégorie								
≤ 0,5 m ³	25,86 €	NS	29,29 €	25,33 €	NS	NS	26,19 €	NS
0,5 m ³ à 1 m ³	36,67 €	39,11 €	37,96 €	33,59 €	40,12 €	43,97 €	47,47 €	42,38 €
1 m ³ à 1,5 m ³	41,40 €	38,96 €	39,12 €	39,57 €	43,15 €	42,81 €	48,89 €	39,93 €
> 1,5 m ³	41,79 €	38,96 €	40,85 €	32,00 €	43,65 €	37,38 €	46,42 €	39,84 €

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

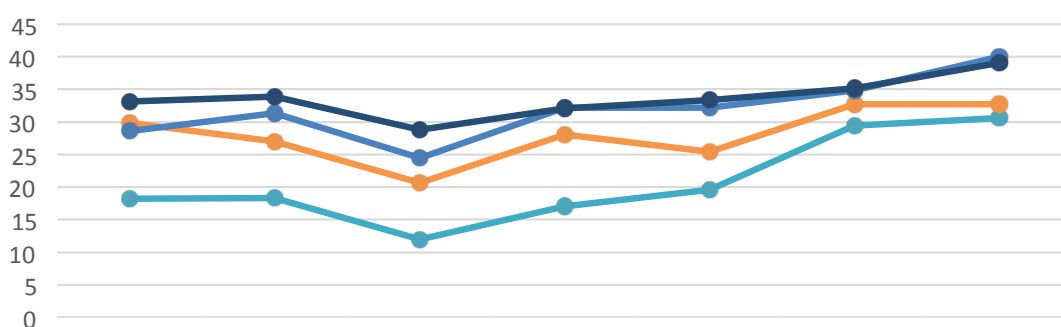
Le Pin maritime

C'est la bonne surprise de cette saison puisqu'on note un taux d'invendu très faible (6 %) et un nombre d'offres par lot en augmentation (de 3,68 à 4,73).

De même, les bois de plus de 1 m³ enregistrent une hausse significative de 14 %, pendant que les petits bois stagnent par rapport au premier semestre.

Les effets de la tempête Klaus de 2009 sont estompés et l'évolution de la demande et du cours laisse à penser que le marché de cette essence connaîtra des tensions dans les années à venir.

Évolution du prix du pin maritime



	2011		2012		2013		2014	
	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.	1 ^{er} sem.	2 ^{ème} sem.
≤ 0,5 m ³	25,86 €	NS	29,29 €	25,33 €	NS	NS	26,19 €	NS
0,5 à 1 m ³	36,67 €	39,11 €	37,96 €	33,59 €	40,12 €	43,97 €	47,47 €	42,38 €
1 à 1,5 m ³	41,40 €	38,96 €	39,12 €	39,57 €	43,15 €	42,81 €	48,89 €	39,93 €
> 1,5 m ³	41,79 €	38,96 €	40,85 €	32,00 €	43,65 €	37,38 €	46,42 €	39,84 €

Le bois d'industrie feuillus et résineux

Face au développement de la demande de bois énergie, qui s'accroît de saison en saison, la mobilisation de bois d'industrie feuillus et résineux s'est fortement accentuée avec près de 400 000 stères mis sur le marché par l'intermédiaire des ventes groupées.

Et ce sont 83 % de ces bois qui ont été négociés au cours des séances de vente, avec un niveau d'offres par lot équivalent à la campagne d'automne 2013.

Les fourchettes de prix quant à elles oscillent toujours entre 9 et 20 €/stère pour les feuillus, en fonction des régions, et de 14 à 30 €/stère pour les résineux.

Essence diverses - Quelques résultats

Essence	Nombre de lot en référence	Volume moyen/arbre	Prix de vente au m ³	Remarques
Aulne	2	± 1 m ³	64 € à 66 €/m ³	Qualité courante
	2	1 m ³	100 € à 110 €/m ³	Qualité plot
Erable Sycomore	2	0,8 m ³ à 1,1 m ³	75 € à 85 €/m ³	Qualité courante
	1	1,5 m ³	155 €/m ³	Qualité plot

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Résumé en chiffres des ventes du 2^{ème} semestre 2014 avec comparatif du 2^{ème} semestre 2013

Présentation des ventes : (rappel des ventes 2013 en bleu)

	2014	2013
Nombre des ventes	34	37
Nombre de lots présentés	1 799	1 699
Total des volumes proposés BO	872 261 m³	789 218 m³
Total des volumes proposés BI	399 790 m³	190 084 m³

Essence	2014		2013	
	Vol présenté	Vol vendu	Vol présenté	Vol vendu
Chêne	168 219 m ³	157 963 m ³ (94 %)	194 797 m ³	174 310 m ³ (89 %)
Hêtre	45 907 m ³	39 623 m ³ (86 %)	42 098 m ³	34 924 m ³ (83 %)
Chataignier	6 315 m ³	4 359 m ³ (69 %)	9 504 m ³	5 008 m ³ (53 %)
Frêne	15 917 m ³	11 330 m ³ (71 %)	10 337 m ³	9 712 m ³ (94 %)
Merisier	675 m ³	601 m ³ (89 %)	831 m ³	726 m ³ (87 %)
Peuplier	76 352 m ³	47 247 m ³ (62 %)	33 311 m ³	18 506 m ³ (56 %)
Divers feuillus	15 212 m ³	14 352 m ³ (94 %)	14 462 m ³	11 840 m ³ (82 %)
Total Feuillus	328 597 m³	275 475 m³ (84 %)	305 340 m³	255 026 m³ (84 %)

Essence	2014		2013	
	Vol présenté	Vol vendu	Vol présenté	Vol vendu
Douglas	164 806 m ³	132 772 m ³ (81 %)	161 025 m ³	152 413 m ³ (95 %)
Epicéa	113 500 m ³	97 219 m ³ (86 %)	100 286 m ³	96 472 m ³ (96 %)
Laricio	12 047 m ³	11 643 m ³ (97 %)	14 741 m ³	13 952 m ³ (95 %)
Sylvestre	18 413	16 099 m ³ (87 %)	19 189 m ³	16 340 m ³ (85 %)
Maritime	76 096 m ³	71 574 m ³ (94 %)	54 009 m ³	48 156 m ³ (89 %)
Divers résineux	42 709 m ³	34 752 m ³ (81 %)	38 266 m ³	29 120 m ³ (76 %)
Sitka	58 394 m ³	50 739 m ³ (87 %)	53 325 m ³	29 120 m ³ (95 %)
Sapin	58 059 m ³	47 895 m ³ (82 %)	43 037 m ³	39 565 m ³ (92 %)
Total Résineux	544 024 m³	462 693 m³ (85 %)	483 878 m³	446 450 m³ (92 %)

Essence	2014		2013	
	Vol présenté	Vol vendu	Vol présenté	Vol vendu
Total BI FEUILLUS	242 805 st	192 108 st (79 %)	132 789 st	113 733 st (86 %)
Total BI RÉSINEUX	156 986 st	141 494 st (90 %)	57 295 st	53 225 st (93 %)

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Ambiance et résultats des ventes	2014	2013
Nombre total de soumissions	7 626	7 960
Nombre moyen de soumissions par lots	4,24	4,69
Nombre de lots vendus	1 544 (86 %)	1 488 (88 %)
Volume vendu BO	738 168 m ³ (85 %)	701 476 m ³ (89 %)
Volume vendu BI	333 602 st (83 %)	166 958 st (88 %)
Volume moyen des lots vendus	478 m ³	552 m ³
Chiffre d'affaire des ventes	45 362 599 €	43 937 248 €

Essences principales : (Essence > 80 % en volume du lot et VOL BI < VOL BO)

Les chiffres en vert correspondent au nombre de données analysées (nombre de lots) > 30 et dont les 10 % de chaque extrémité n'ont pas été pris en compte.

Essence	2014			2013		
	Vol. analysé	Prix moyen au m ³	Nb moyen soum.	Vol. analysé	Prix moyen au m ³	Nb moyen soum.
Chêne	99 517 m ³ 82 163 m ³	128,89 € de 76,35 € à 203,36 €	6,27	133 221 m ³ 110 975 m ³	105,66 € de 61,94 € à 200,00 €	5,23
Hêtre	10 973 m ³ 7 701 m ³	49,62 € de 27,02 € à 75,70 €	4,41	11 798 m ³ 11 605 m ³	43,60 € de 33,23 € à 81,82 €	4,36
Chataignier	585 m ³	72,92 €	2,50	837 m ³	87,92 €	2,09
Frêne	4 223 m ³ 3 350 m ³	80,18 € de 53,79 € à 119,52 €	3,73	2 970 m ³	93,49 €	7,46
Merisier	NS	NS	NS	11 m ³	132,18 €	6,00
Peuplier	44689 m ³	31,08 €	2,24	14 369 m ³	28,13 €	2,11
Divers feuillus	3 889 m ³	51,99 €	5,13	2193 m ³	54,70	4,67
Douglas	76 977 m ³ 63 664 m ³	47,27 € de 27,53 € à 60,16 €	4,07	118 849 m ³ 116 444 m ³	51,32 € de 31,17 € à 75,22 €	4,52
Epicéa	37 471 m ³ 33 718 m ³	43,28 € de 25,88€ à 57,79 €	5,42	57 647 m ³ 56 567 m ³	55,43 € de 35,93 € à 93,88€	5,84
Laricio	5 968 m ³	32,27 €	3,56	10 904 m ³	33,16 €	3,53
Sylvestre	1 805 m ³	29,01 €	3,50	6 729 m ³	27,26 €	3,63
Maritime	64 490 m ³ 54 355 m ³	38,27 € de 27,57 € à 41,99 €	4,73	40 136 m ³ 28 418 m ³	30,24 € de 20,20 € à 36,12 €	3,66
Divers résineux	16 211 m ³	32,97 €	4,75	14 397 m ³	41,35 €	5,12
Sapin	33 160 m ³ 28 391 m ³	41,63 € de 9,70 € à 61,37 €	3,85	22 307 m ³ 21 620 m ³	54,84 € de 42,13 € à 83,76 €	4,54
Sitka	24 877 m ³	40,72 €	5,09	40 007 m ³ 38 815 m ³	42,66 € de 36,45 € à 54,21 €	5,06

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Analyse détaillée :

		Volume analysé 2014	Prix moyen au m ³ 2014	Prix moyen au m ³ 2013
Chêne	≤ 1,5 m ³	32 124 m ³ (52 996 m ³)	91,46 €	79,82 €
	> 1,5 m ³	67 476 m ³ (80 197 m ³)	146,71 €	123,78 €

		Volume analysé	Prix/m ³ 2014	Prix/m ³ 2013
Hêtre	≤ 1 m ³	1 531 m ³	30,04 €	35,29 €
	> 1 m ³	9 442 m ³	52,52 €	43,64 €
Chataignier	≤ 1 m ³	277 m ³	81,31 €	79,56
	> 1 m ³	308 m ³	65,40 €	94,58 €
Frêne	≤ 1 m ³	738 m ³	56,90 €	55,36 €
	> 1 m ³	3 485 m ³	85,11 €	96,90 €
Merisier	≤ 1 m ³	NS	NS	NS
	> 1 m ³	NS	NS	132,18 €
Peuplier	≤ 1 m ³	5 145 m ³	32,20 €	NS
	> 1 m ³	40 862 m ³	30,99 €	NS
Divers Feuillus	≤ 1 m ³	3 310 m ³	45,76 €	45,48 €
	> 1 m ³	579 m ³	89,45 €	80,85 €

		Volume analysé	Prix/m ³ 2014	Prix/m ³ 2013
Douglas	≤ 0,5 m ³	17 513 m ³	35,47 €	30,40 €
	> 0,5 m ³ - ≤ 1 m ³	13 128 m ³	42,93 €	48,17 €
	> 1 m ³ - ≤ 1,5 m ³	12 379 m ³	53,61 €	54,59 €
	> 1,5 m ³	28 164 m ³	54,78 €	60,74 €
Epicéa	≤ 0,5 m ³	16 206 m ³	40,52 €	47,84 €
	> 0,5 m ³ - ≤ 1 m ³	7 082 m ³	47,28 €	63,49 €
	> 1 m ³ - ≤ 1,5 m ³	10 750 m ³	41,82 €	55,25 €
	> 1,5 m ³	3 666 m ³	65,10 €	54,53 €
Laricio	≤ 0,5 m ³	3 235 m ³	27,87 €	26,87 €
	> 0,5 m ³ - ≤ 1 m ³	1 546 m ³	29,74 €	26,82 €
	> 1 m ³ - ≤ 1,5 m ³	NS	NS	26,54 €
	> 1,5 m ³	1 201 m ³	47,35 €	55,54 €
Sylvestre	≤ 0,5 m ³	474 m ³	16,95 €	30,94 €
	> 0,5 m ³ - ≤ 1 m ³	977 m ³	33,66 €	19,98 €
	> 1 m ³ - ≤ 1,5 m ³	381 m ³	32,07 €	29,53 €
	> 1,5 m ³	NS	NS	50,22 €
Maritime	≤ 0,5 m ³	2 501 m ³	30,65 €	19,57 €
	> 0,5 m ³ - ≤ 1 m ³	9 514 €	32,75 €	25,38 €
	> 1 m ³ - ≤ 1,5 m ³	29 865 m ³	40,06 €	32,24 €
	> 1,5 m ³	22 952 m ³	39,05 €	33,31 €

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

		Volume analysé	Prix/m ³ 2014	Prix/m ³ 2013
Divers Résineux	≤ 0,5 m ³	3 592 m ³	23,88 €	NS
	> 0,5 m ³ - ≤ 1 m ³	3 006 m ³	42,72 €	35,64 €
	> 1 m ³ - ≤ 1,5 m ³	3 184 m ³	36,01 €	41,53 €
	> 1,5 m ³	6 429 m ³	31,99 €	44,33 €
Sapin	≤ 0,5 m ³	4 188 m ³	36,56 €	46,53 €
	> 0,5 m ³ - ≤ 1 m ³	4 473 m ³	52,67 €	51,69 €
	> 1 m ³ - ≤ 1,5 m ³	1 817 m ³	44,51 €	58,90 €
	> 1,5 m ³	22 950 m ³	41,64 €	54,64 €
Sitka	≤ 0,5 m ³	474 m ³	38,82 €	35,18 €
	> 0,5 m ³ - ≤ 1 m ³	8 453 m ³	42,34 €	43,97 €
	> 1 m ³ - ≤ 1,5 m ³	7 986 m ³	39,93 €	42,90 €
	> 1,5 m ³	7 971 m ³	39,89 €	37,38 €

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Indicateur 2014 du prix de vente des bois sur pied

Introduction

Parmi les missions de l'Observatoire économique de FRANCE BOIS FORET, figurent la conception puis la réalisation d'indicateurs économiques, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque acteur de la filière d'apprécier le marché du bois et d'en suivre les évolutions.

Dans ce contexte, l'ASFFOR - association des sociétés et groupements fonciers et forestiers - la CNIEFEB - compagnie nationale des ingénieurs et experts forestiers et des experts bois - et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts se sont rapprochées pour créer et produire un nouvel indicateur du prix de vente des bois sur pied avec un indice général du prix du bois sur pied en forêt privée et des indices représentatifs des principales essences et produits qu'elle commercialise. Outre les résultats de l'année considérée, ces indices mettent en perspective les évolutions constatées depuis ces dix dernières années.

A partir des données issues des ventes groupées de bois sur pied organisées par les experts forestiers membres de la CNIEFEB, c'est à dire dans des conditions normales de marché - confrontation transparente entre l'offre et la demande, modalités de cubage et cahier des charges identiques - les trois partenaires, sous l'impulsion de France Bois Forêt dans le cadre de l'Observatoire économique, ont dans un premier temps étudié les principes généraux d'une méthodologie pour exploiter ces données et construire l'indicateur.

Dès lors que cette première étape a conclu à la faisabilité puis à la fiabilité de ces calculs, une première présentation de « L'indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée » a eu lieu en 2013, 2014 étant la deuxième année de publication.

Cet indicateur intéresse un large public : les sylviculteurs particuliers, les institutionnels qui investissent en forêt, les gestionnaires de forêt, les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et plus largement tout public concerné par la forêt et le bois, désireux d'en connaître davantage sur son économie.

Un tel indicateur a également pour objectif de constituer une référence annuelle du prix des bois sur pied en forêt privée afin de mieux comprendre les mécanismes d'évolution des cours et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier. Il permettra aussi de situer le résultat de telle vente particulière dans le marché en prenant, bien entendu, toutes les mesures de correction nécessaires pour comparer des lots de bois entre eux. Enfin, il accompagnera les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs prises de décision quant aux orientations de gestion de leur patrimoine.

Grace à l'apport déterminant de France Bois Forêt, cet indicateur devrait progressivement s'enrichir dans les années à venir : indicateurs d'essences feuillues largement présentes en forêt privée comme le hêtre et le châtaignier, différenciation entre sapin et épicéas, de plaine ou de montagne.

Synthèse

Chaque année, pour le compte de leurs clients, les experts forestiers membres de la CNIEFEB organisent des ventes groupées de bois sur pied sur l'ensemble du territoire national.

Cette confrontation entre l'offre et la demande permet d'établir, pour l'exercice 2014, un ensemble de constats :

- Le prix de vente moyen des bois sur pied, en forêt privée, est en hausse de 3,6 % par rapport à 2013,
- Le prix moyen s'établit à 54,60 €/m³ contre 52,70 €/m³ l'année précédente.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Plusieurs raisons expliquent cette situation :

- Le chêne, dont le prix progresse de près de 11 % sous l'effet conjugué de la demande en merrain et en grume de sciage à l'export,
- Les résineux où, en dépit de la chute des mises en chantier, les prix sont en légère hausse ; ce constat doit toutefois être relativisé avec des progressions respectives de 10% et 16% pour les douglas et pin maritime, alors que le groupe épicéas-sapin, qui constitue l'essentiel des ventes résineuses, affiche un recul de 10% en prix,
- Les bois d'industrie et d'énergie feuillus retrouvent leur plus haut niveau de ces dix dernières années avec la demande en bois énergie et la concurrence qui s'exerce au niveau des usages.

Il convient enfin de noter que :

- Sur le massif aquitain les effets de la tempête Klaus de 2009 s'estompent et le déséquilibre entre l'offre de bois et de la demande joue dorénavant en faveur des producteurs de bois,
- Les investissements réalisés sur les scieries résineuses pour augmenter leur capacité de production portent leurs effets et animent la demande,
- Le marché du peuplier reste atone et préoccupant face au déficit de plantation constaté.

L'indice général du prix du bois

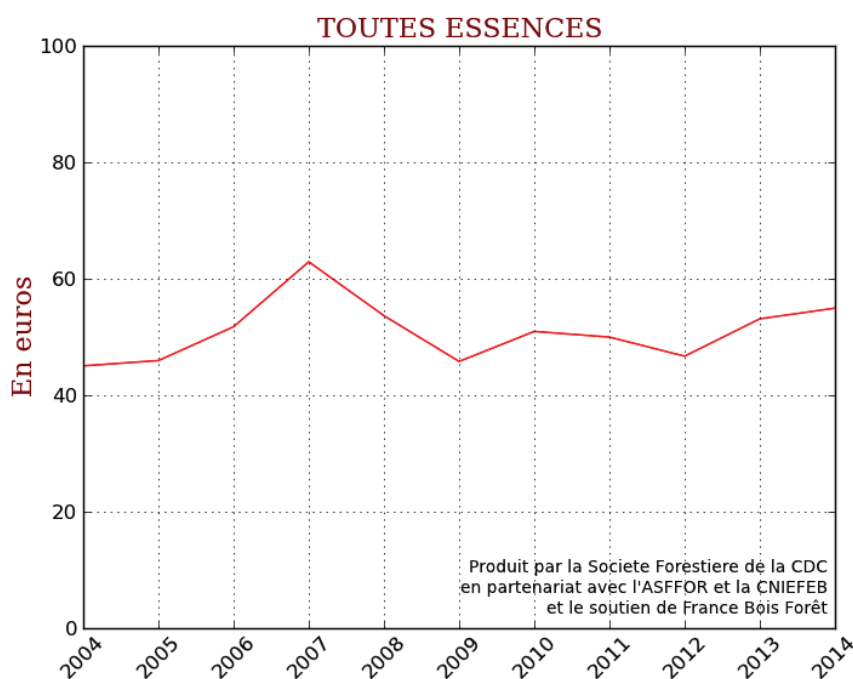
Le prix moyen du bois en 2014 : une hausse de 3,6 %

Malgré des volumes mis sur le marché en progression de 27 % par rapport à 2013, la forte demande de la filière de première transformation en France, ajoutée à la montée en puissance du secteur de l'énergie et aux mouvements d'exportation de bois bruts vers l'Asie, ont engendré des tensions sur les approvisionnements avec une augmentation corrélative des prix des achats de la matière première.

Le prix moyen s'établit ainsi à 54,60 €/m³ en 2014 contre 52,70 €/m³ l'année précédente.

L'indice «toutes essences» est calculé à partir d'un « panier » de 13 essences ou groupe d'essences dont le poids est proportionnel à la moyenne des volumes vendus sur les dix dernières années.

Le prix affecté à chacun d'entre eux est celui du volume unitaire moyen des 5 dernières années. Cette méthodologie permet de stabiliser l'indice en évitant les fortes variations éventuelles d'une essence, tant sur les prix que sur les volumes vendus.



L'évolution du prix moyen sur 10 ans

Indice général :

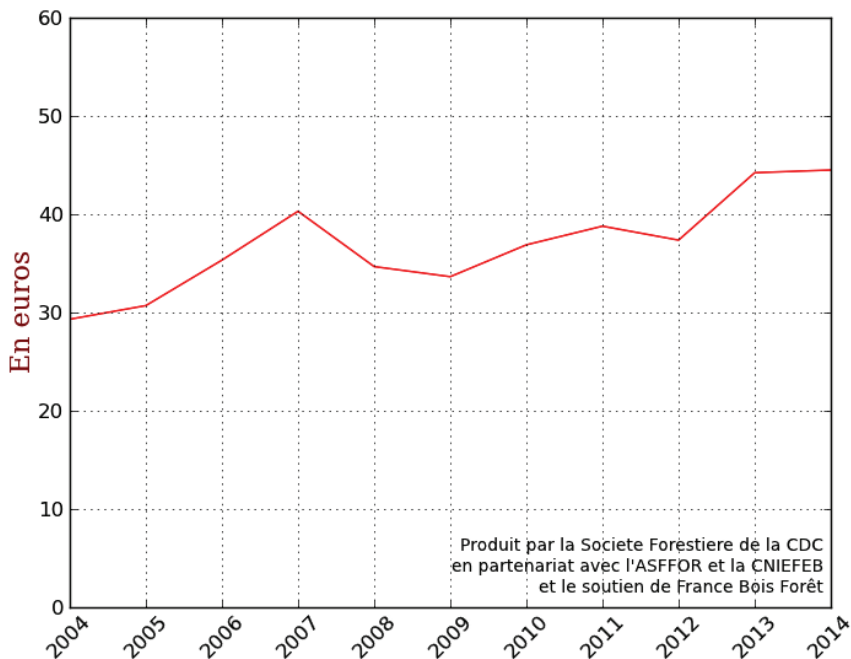
L'évolution des dix dernières années : une évolution positive, mais avec des fluctuations liées à l'activité économique européenne et mondiale !

L'embellie amorcée en 2005, confirmée en 2006, puis 2007, à l'instar de la flambée du cours mondial des matières premières, a connu un net recul en 2008 avec la crise des « subprimes ».

Il faut attendre 2013 avant de constater une progression significative du prix des bois : depuis 2004 elle atteint une hausse moyenne de 2 % par an.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Toutes essences résineuses

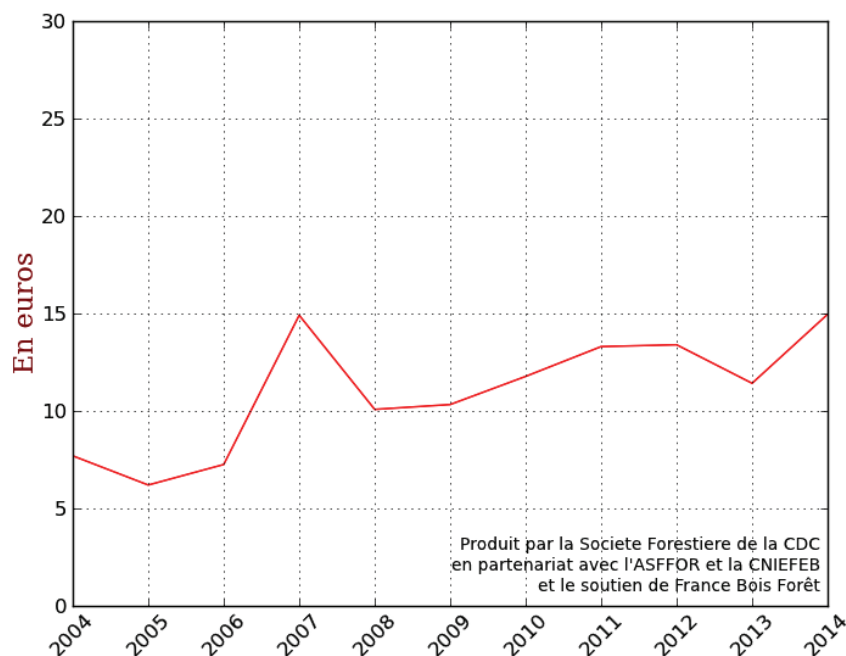


L'indice « Toutes essences résineuses » a dépassé son plus haut niveau de la décennie, 2007, d'environ 5 €.

Cette évolution bénéficie à plein de l'évolution positive de l'épicéa qui pèse le plus lourd dans l'indice et qui s'est valorisé d'environ 40% au cours des dix dernières années.

Enfin la demande intérieure s'est accrue du fait des investissements importants réalisés dans les scieries françaises.

Bois industrie et bois énergie feuillus



Le prix du bois d'industrie a retrouvé en 2014 le niveau le plus haut de la décennie obtenu en 2007, soit 15 €/ m³.

En 2014 la hausse est forte : plus de 30% après une baisse significative en 2013 de plus de 15%. Ces fluctuations annuelles restent cependant difficiles à analyser compte tenu du caractère composite de cet indice (variété d'essences et de catégories de produits).

Le développement des chaufferies bois devrait contribuer à maintenir à la hausse cette catégorie de bois.

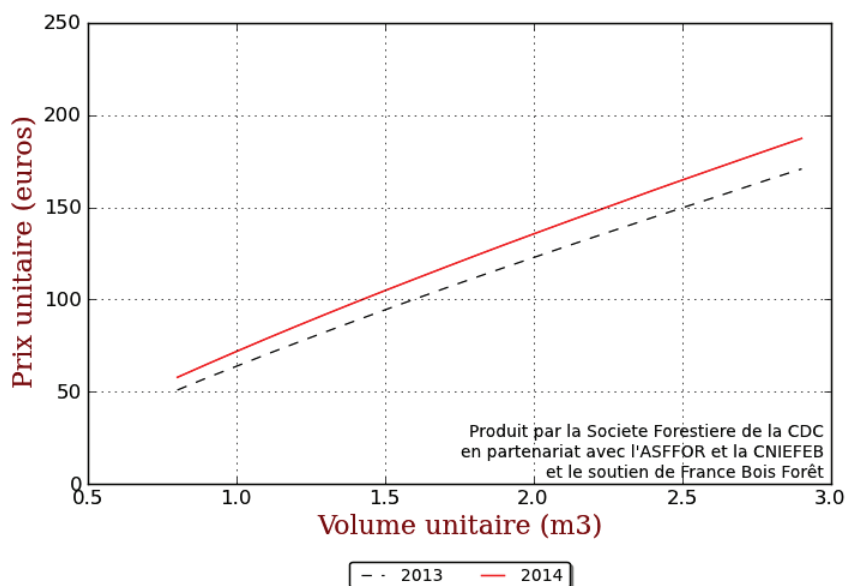
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Les indices par essences

Les prix par volume unitaire

Chêne

Le marché du «merrain», très demandeur et moins exigeant sur les qualités techniques du bois, en particulier les largeurs de cernes, tire vers le haut le cours des gros bois, tandis que le courant d'exportation de grumes vers la Chine et dans une moindre mesure des sciages sur l'Angleterre revalorise les bois de plus petite dimension.

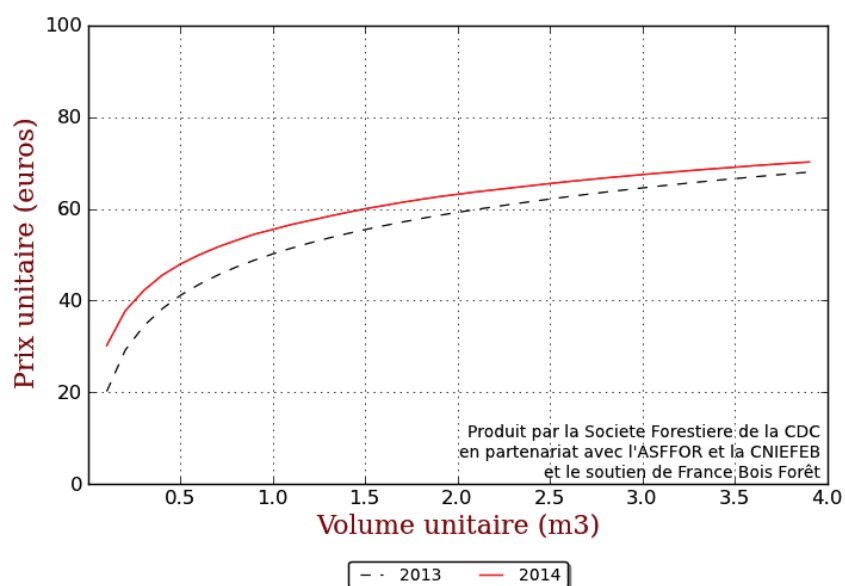


Le prix moyen s'établit en 2014 à 177 €/m³ pour un arbre moyen de 1,75 m³.

La hausse de 2014 par rapport à 2013 ressort à 10,8 %, soit 9 €/m³ pour des bois de 1 m³ jusqu'à 15 €/m³ pour des bois de 2,5 m³.

Douglas

Le prix du bois d'œuvre du douglas continue d'augmenter d'environ 10% en 2014 après une hausse du même ordre en 2013. Il s'approche du niveau le plus élevé des dix dernières années, atteint en 2007 avant la crise financière, soit environ 60 €/m³.



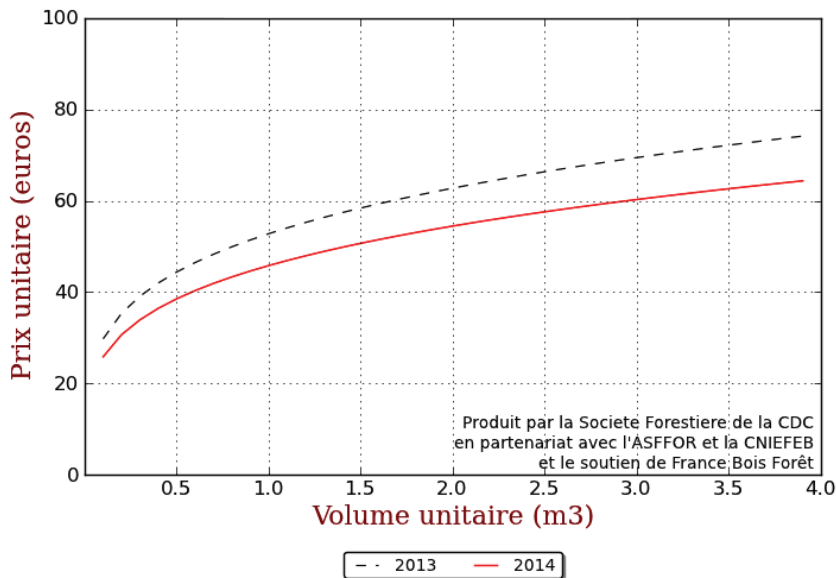
Les qualités du douglas sont appréciées et il prend incontestablement la place de l'épicéa et du sapin dans certains usages nobles, notamment dans le secteur de la construction.

On constate néanmoins une disparité régionale des prix. Dans le nord-est de la France, où les prix ont augmenté fortement dès 2013, la hausse est plus modérée en 2014. Dans les autres régions, la hausse au contraire demeure plus forte et l'écart observé avec le nord-est se réduit.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Epicéa, sapin

L'année 2014 est marquée par une baisse générale, mais limitée, des prix d'environ 10%. Directement liée au recul des mises en chantier, elle est homogène pour toutes les classes de volume unitaire.

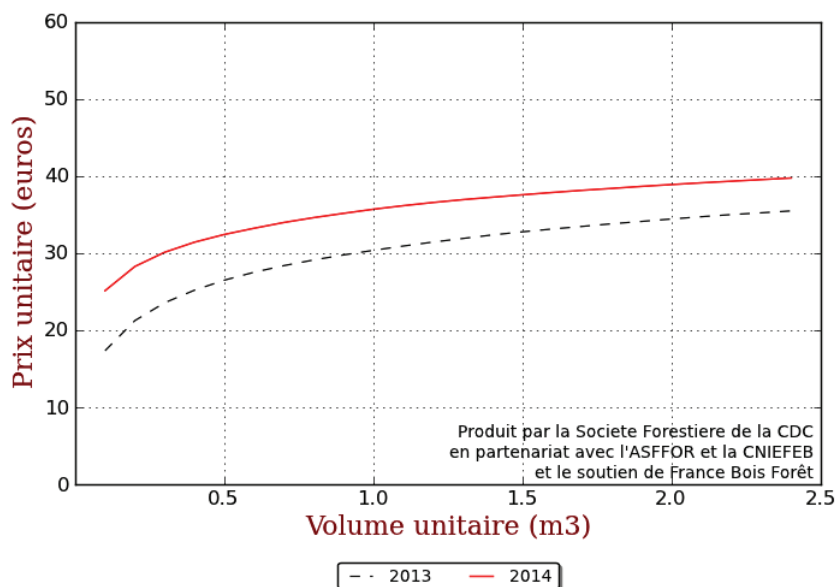


Compte tenu de l'ampleur de la diminution d'activité dans le bâtiment, on aurait pu s'attendre à une baisse beaucoup plus importante : la reprise chez les pays frontaliers, Allemagne en particulier, a joué un rôle d'amortisseur pour les bois du nord-est de la France.

Ce recul est aussi limité car l'offre française de bois résineux répond aux besoins actuels. Nous pouvons alors nous interroger sur la réaction du marché en cas de reprise du secteur de la construction et à une demande accrue de bois.

Pin maritime

Le prix du bois d'œuvre de pin maritime connaît une progression forte en 2014, de l'ordre de 16%, après une augmentation plus modeste en 2013 (6%). Toutes les catégories de volume augmentent et notamment les petits bois.

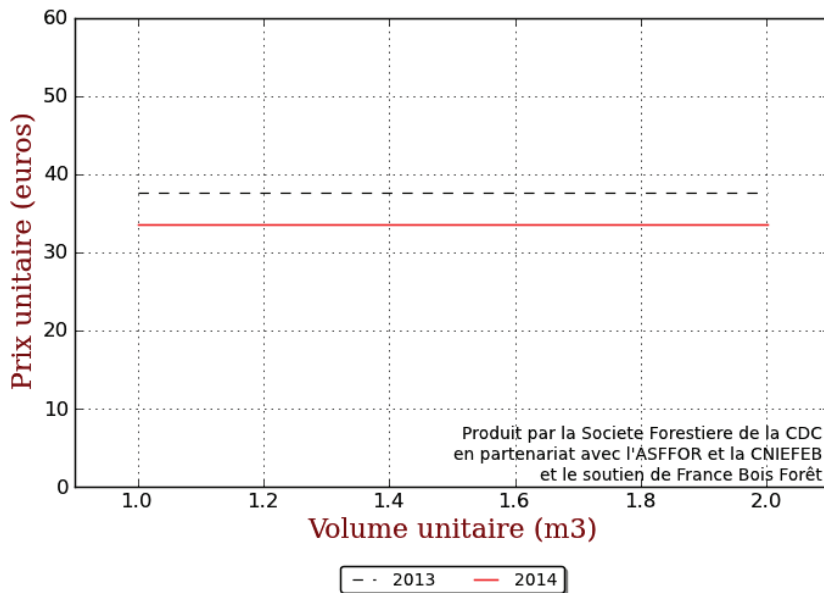


Cette évolution marque la fin de l'abondance due à la tempête Klaus de janvier 2009. Les aires de stockage sont en grande partie vidées et les prévisions établies en 2010, annonçant à moyen terme un déficit annuel de deux millions de tonnes entre la demande et l'offre, se vérifient. Ce constat valide l'installation d'un prix à la hausse du pin maritime.

Il convient de noter que cette progression intervient après plusieurs décennies de stabilité autour de 30 €/m³ et à l'effondrement des prix du aux tempêtes de 1999 puis 2009.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Peuplier

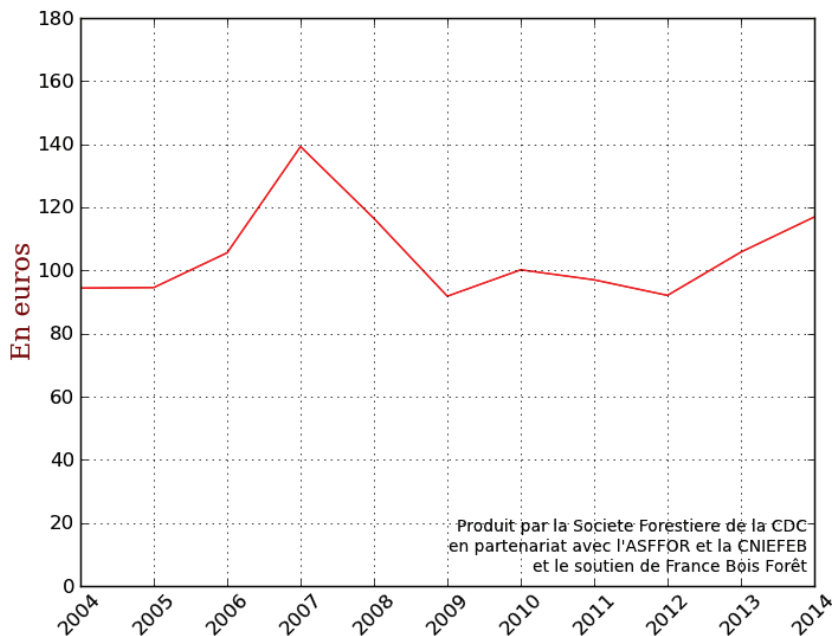


Le prix moyen du peuplier s'établit en 2014 à 33,60 €/m³, en baisse de 10 % par rapport à 2013 et une dégradation observée dans la deuxième partie de l'année : les ventes de printemps ont été plus favorables (35,40 €) que celles de l'automne (31 €).

Une inquiétude préoccupe les utilisateurs avec la baisse des reboisements depuis 15 ans : 6 400 ha sont récoltés chaque année pour 4 500 ha reboisés laissant présager une tension sur la demande à partir de 2020 alors que l'utilisation pourrait croître, avec notamment l'emballage alimentaire.

L'évolution des prix moyens sur 10 ans

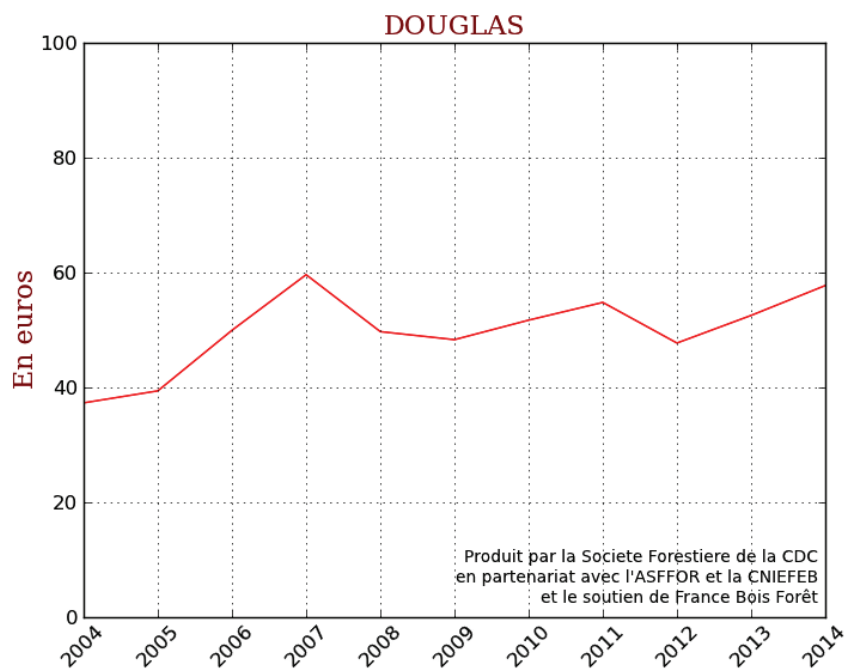
Chêne



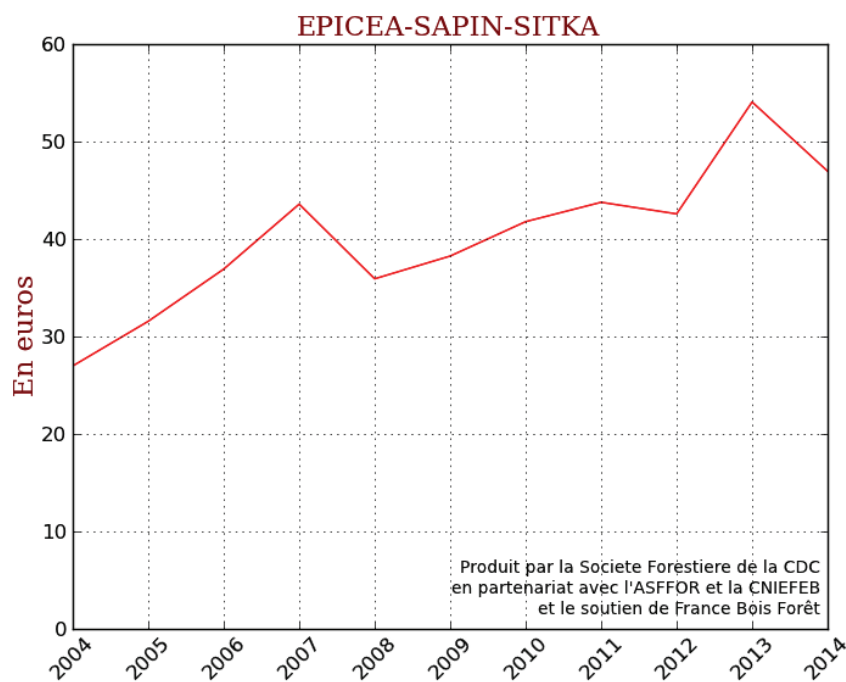
Une hausse de 2,1 % par an en moyenne depuis 10 ans

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Douglas, Epicéa-Sapin, Pin maritime

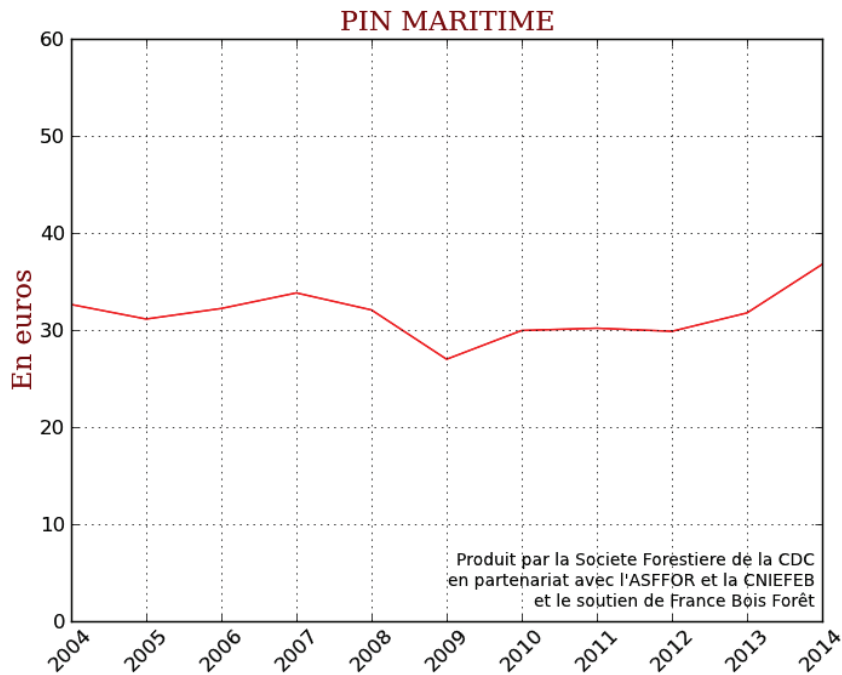


Un marché actif peu impacté par les périodes de crises



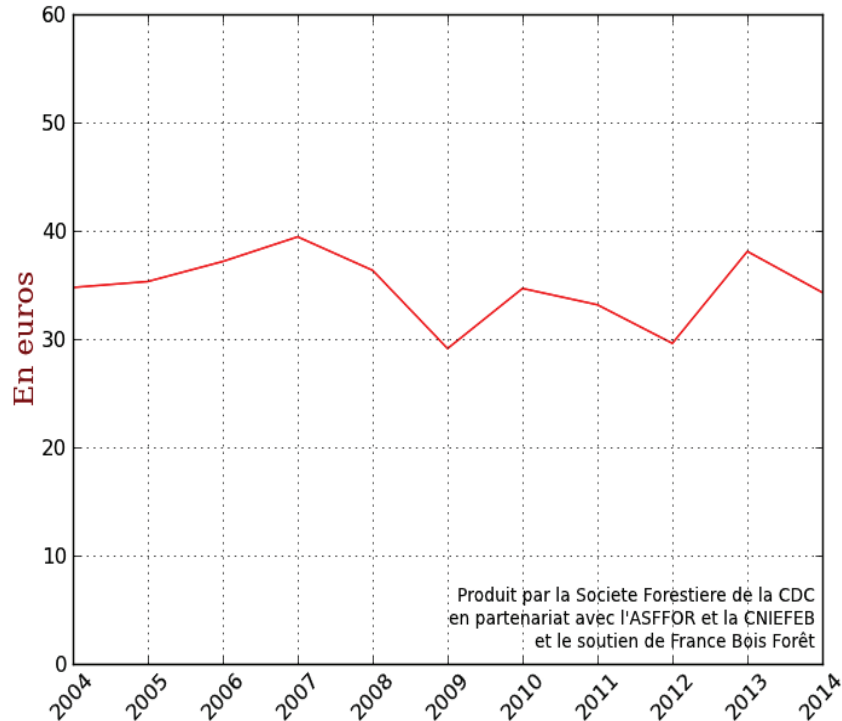
Des cours en nette progression malgré le recul enregistré en 2014

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



Une relative stabilité des cours avec des fluctuations à la marge en valeur absolue

Peuplier



Une succession de hausses, notamment de 28,7 % en 2013, et de baisses sans retrouver le plus haut niveau de la décennie, 38,40 €/m³ en 2007.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Commentaires

Les volumes de résineux et de feuillus sont équilibrés dans les ventes CNIEFEB :

Les courbes de prix « Toutes essences » et « Toutes essences résineuses » restent approximativement parallèles jusqu'en 2008, avec un décalage de presque 15 €/m³. A partir de 2009, cet écart diminue et n'est que de quelques euros en 2014.

Par ailleurs alors que l'indice « Toutes essences » n'a pas retrouvé son plus haut niveau de 2007, l'indice « Toutes essences résineuses » l'a maintenant dépassé d'environ 5 €.

Ces évolutions peuvent être expliquées comme suit :

- La valeur des bois résineux s'est davantage appréciée que celle des bois feuillus, du fait d'investissements significatifs dans des outils de transformation, dans le nord-est de la France en particulier. Cet amélioration de l'outil de transformation des bois a généré un accroissement significatif de la demande.
- C'est l'épicéa qui pèse le poids du plus lourd dans l'évolution de la courbe « Toutes essences résineuses ». Sa valeur s'est appréciée en une décennie d'environ 40%.
- La baisse observée sur cette essence en 2014 est compensée par la hausse des autres essences résineuses, douglas et pin maritime en particulier.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Annexes

Annexe 1 : La base de l'information traitée

Origine des données : la base CNIEFEB

Les experts forestiers membres de la CNIEFEB organisent pour le compte de leurs mandants, dans le cadre de la gestion du patrimoine forestier de ceux-ci, la mise en marché de bois sous les formes de ventes groupées par appel à la concurrence auprès d'exploitants et de scieurs, sur l'ensemble du territoire.

A titre indicatif, ce sont de 40 à 50 ventes qui sont organisées chaque année sur le territoire national soit :

- 2 400 à 2 600 lots,
- 1 200 000 à 1 500 000 m³ de bois d'œuvre feuillus et résineux,
- 120 000 à 180 000 m³ de bois d'industrie.

L'ensemble des données et résultats de ces ventes est centralisé depuis 2001 dans une base qui comprend notamment : la date, le lieu et le prix de vente. Chaque lot est ensuite détaillé en volume et en nombre de tiges pour un grand nombre d'essences comme le chêne, le hêtre, le châtaignier, le frêne, le peuplier, le merisier, le sapin pectiné, l'épicéa commun, l'épicéa de Sitka, le douglas, le pin laricio de Corse, le pin sylvestre, le pin maritime, etc. Les quelques données aberrantes sont éliminées.

Mode de calcul des prix

La grande majorité des lots de la base CNIEFEB sont des lots composites (77%), c'est-à-dire constitués de plusieurs essences. Capturer l'information contenue dans des lots composites requiert un modèle qui estime la quote-part de chacune des essences dans le prix du lot.

Prix du lot = Prix essence 1 + Prix essence 2 + Prix essence 3 ...

Pour cela, chaque essence de la base fait l'objet d'un modèle de prix spécifique. Un modèle est une fonction du volume et du nombre de tiges de l'essence considérée. Le choix de la famille de fonction retenue (logarithme, polynôme, etc.) pour modéliser le prix d'une essence résulte d'une expertise métier confortée par simulation.

**Prix du lot = F1 (Volume essence 1, Nombre de tiges essence 1)
+ F2 (Volume essence 2, Nombre de tiges essence 2)
+ F3 (Volume essence 3, Nombre de tiges essence 3)
+ ...
+**

La minimisation de l'écart entre prix réel du lot et prix modélisé se fait de façon simultanée sur l'ensemble des lots et des essences de la base CNIEFEB, pour une année donnée. Cette opération est réalisée par résolution par programme d'un système comptant autant de fonctions que d'essences prises en compte dans le modèle.

Évolution à venir

Dans sa version actuelle, outre les indices « Toutes essences » et « Toutes essences résineuses », le projet publie les courbes de prix unitaire du chêne, du peuplier, du douglas, du pin maritime et d'un regroupement épicéa commun / épicéa de Sitka / sapin pectiné.

Les courbes du hêtre, du pin sylvestre, du châtaignier sont en préparation, ainsi que celles de l'épicéa commun, de l'épicéa de Sitka et du sapin pectiné traitées de façons séparées. De plus, de nouvelles familles de fonctions seront introduites dans la modélisation pour tenir compte du fait que plusieurs essences, dont le douglas, voient décroître progressivement leur prix au-delà d'un volume unitaire optimum.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Annexe 2 : Les partenaires de l'indicateur

L'ASFFOR

L'ASFFOR, **association des sociétés et groupements fonciers et forestiers**, est une organisation professionnelle créée en 1983, à l'initiative des principaux établissements financiers français. Elle réunit aujourd'hui les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, assurances et sociétés de gestion soit pour leur compte propre soit pour celui de leurs clients, particuliers ou institutionnels.

L'ASFFOR assure la promotion du placement agricole ou forestier, sous forme collective et défend les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics. C'est aussi un lieu d'échanges et d'information sur le foncier non bâti et les préoccupations spécifiques des investisseurs.

Ses adhérents sont le plus souvent soit des groupements forestiers, y compris les nouveaux groupements forestiers d'investissement créés par la loi d'avenir pour la forêt d'octobre 2014, soit des groupements fonciers agricoles.

Ces groupements, dès lors qu'ils collectent des capitaux en vue de les investir dans l'intérêt des investisseurs et conformément à une politique bien définie, sont considérés comme des fonds d'investissement alternatifs (FIA) et entrent dans le nouveau cadre juridique de la gestion d'actifs de juillet 2013. Ces dispositions offrent un environnement très protecteur pour les épargnants et une obligation d'information auquel l'indicateur du prix de vente des bois sur pied participe

La CNIEFEB

La **Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts Bois** (C.N.I.E.F.E.B.) regroupe 132 Experts Forestiers, 27 stagiaires et la Société des Experts Bois.

L'Expert Forestier

L'expert forestier, spécialiste de l'arbre et de la forêt :

- Assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers,
- Conduit des expertises, des audits et des évaluations,
- Réalise des études sur la filière et les politiques forestières,
- Est mandaté en France et à l'étranger,

L'expert forestier agit en toute indépendance afin de garantir une parfaite protection du consommateur. Son professionnalisme est assuré par des obligations de formation et sa responsabilité couverte par des assurances spécifiques.

L'Expert Bois

La Société des Experts Bois est un centre de compétences et une société savante qui regroupe 80 membres, spécialistes du matériau bois et reconnus dans le secteur de l'industrie du bois, de l'ingénierie et des équipements, de la construction Bois et de l'habitat, du bois énergie.

Les Experts Bois sont les interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges - expertises sous seing privé et judiciaires.

Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil et l'audit, les bilans énergétiques.

Les Experts bois interviennent en France et à l'international.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Le CNEFAF

Afin d'offrir au consommateur des prestations de qualité et éviter des situations de conflits d'intérêt, les titres d'Expert Forestier et d'Expert Foncier et Agricole sont protégés : le législateur a créé le CNEFAF - Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière régi par l'article L. 171-1 du code rural. L'adhésion au CNEFAF est obligatoire pour tous les Experts Forestiers.

Le CNEFAF est administré par un comité qui dresse annuellement la liste des experts forestiers et est chargé de faire respecter les devoirs professionnels des intéressés.

La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers en France. Elle gère 270 000 ha de forêts représentant une valeur d'actifs d'environ 1,5 milliards d'euros en combinant une triple expertise forestière, foncière et financière. Elle est gérante ou intervient dans la gérance de plus d'une centaine de groupements forestiers. A ce titre, elle est agréée par l'AMF pour la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs.

La Société Forestière est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : ses procédures de gestion technique sont certifiées ISO 9001 et les forêts qu'elle gère sont éco-certifiées PEFC.

La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle intervient dans 25 % des transactions portant sur des biens forestiers privés de plus de 100 ha, ce qui représente 7000 à 8000 ha/an.

La Société Forestière commercialise chaque année 1,2 à 1,3 millions de mètres cubes de bois pour le compte de ses clients. Elle le fait soit dans le cadre de ventes groupées d'experts soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Les coopératives forestières

Action pour l'Observatoire Économique

Suivi trimestriel des prix en indice et volume

Sur la base d'extraction des facturations quotidiennes des coopératives (plus de 6 Millions de m³) :

- Volumes commercialisés par mode de vente et par grandes catégories de produits (BO BI/catégorie d'essence)
- Volumes de travaux (ha reboisés, plants achetés...)
- Indice (base 100 1^{er} trim 2008) de prix moyen des bois sur pied (BI BO /catégorie d'essence) et des produits bois ronds rendus usine (BI, emballage, charpente). Analyse des variations trimestrielles par produits et grande région
- Prix moyen des travaux d'abattage, débardage et transport

Union de la Coopérative Forestière-Française

L'UCFF (Union de la Coopération Forestière-Française) rassemble les coopératives forestières et groupements de gestion répartis sur tout le territoire national.

Elle assure un rôle de représentation politique auprès des pouvoirs publics et auprès des différentes instances interprofessionnelles dans lesquelles les coopératives interviennent (forêt bois, biomasse énergie, environnement, coopératives).

Cette fédération agit pour défendre les intérêts légitimes des propriétaires forestiers adhérents et fondateurs des coopératives.

L'UCFF en chiffres :

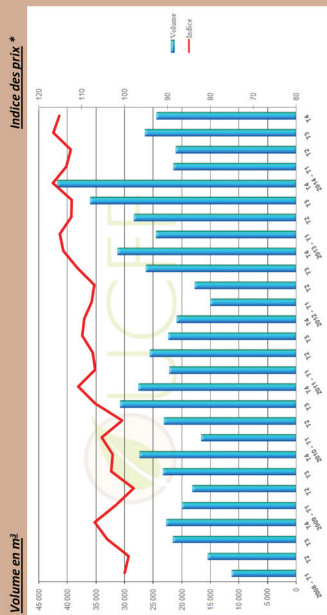
- 17 coopératives
- 112 000 producteurs forestiers adhérents
- 2 millions d'hectares de forêts gérés
- 950 salariés directs
- 335 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 7 millions de mètres cubes de bois mobilisés par an.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER

Vente rendu

Observatoire des prix 4^{ème} trimestre 2014

Evolution du prix moyen du bois de chauffage rendu



Période par trimestre

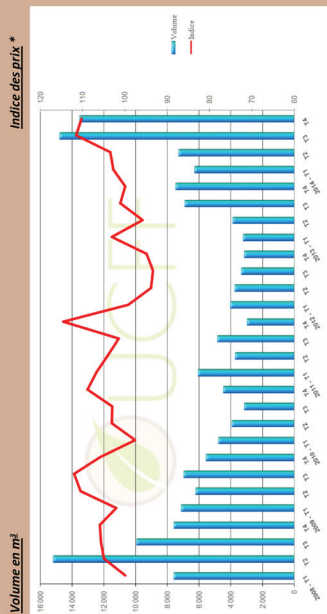
Responsable traitement : David PORTRON (david.portron@ucff.asso.fr)

* Indice de référence 100 au 1^{er} trimestre 2008
- Les ventes en lots sont exclues de l'algorithme



Observatoire des prix 4^{ème} trimestre 2014

Evolution du prix moyen du bois d'industrie rendu



Période par trimestre

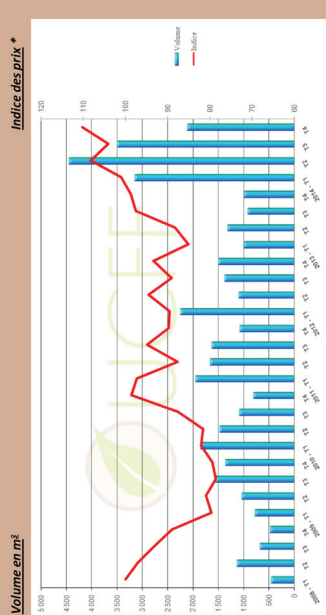
Responsable traitement : David PORTRON (david.portron@ucff.asso.fr)

* Indice de référence 100 au 1^{er} trimestre 2008
- Les ventes en lots sont exclues de l'algorithme



Observatoire des prix 4^{ème} trimestre 2014

Evolution du prix moyen du bois d'industrie rendu



Période par trimestre

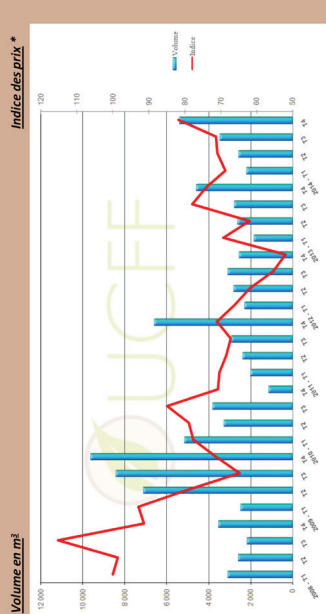
Responsable traitement : David PORTRON (david.portron@ucff.asso.fr)

* Indice de référence 100 au 1^{er} trimestre 2008
- Les ventes en lots sont exclues de l'algorithme



Observatoire des prix 4^{ème} trimestre 2014

Evolution du prix moyen du bois d'industrie rendu



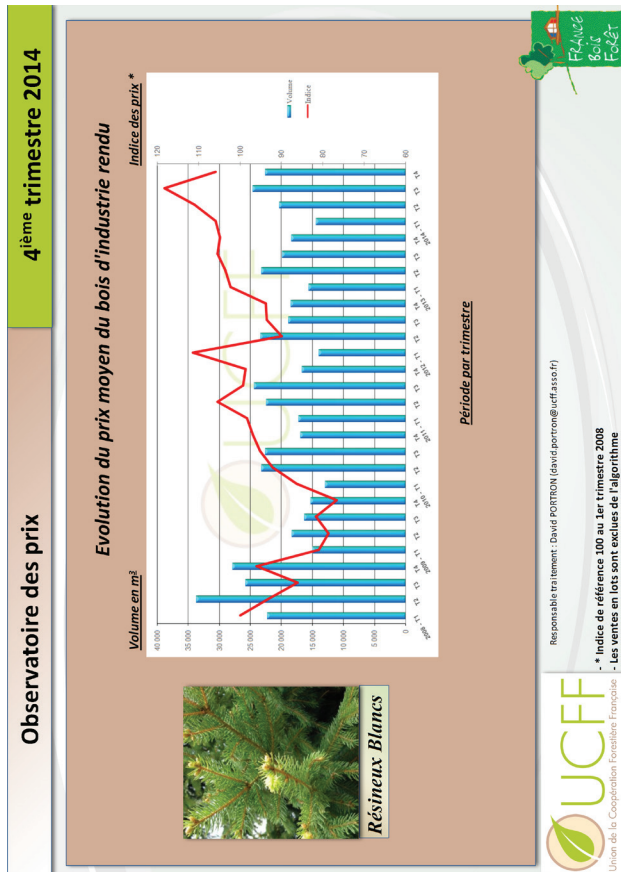
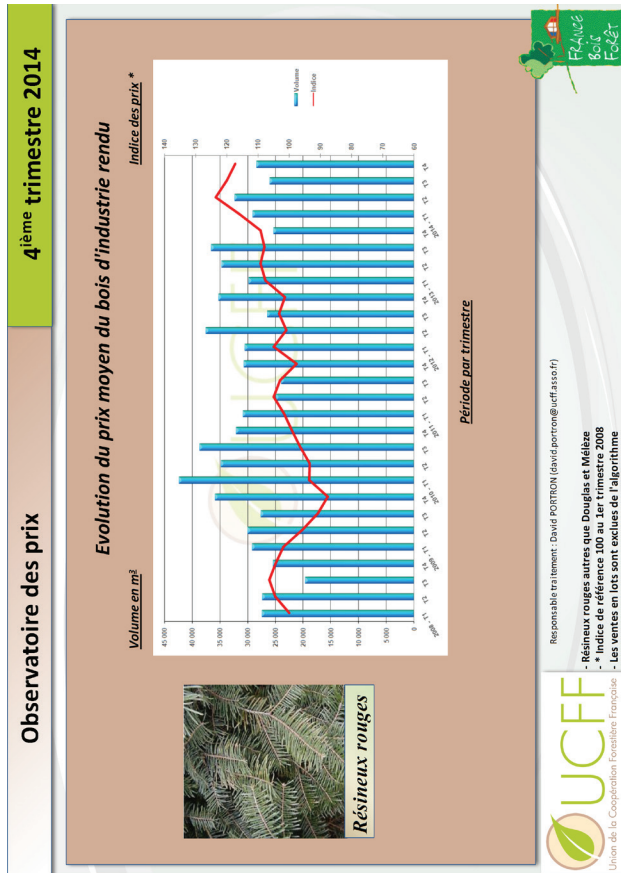
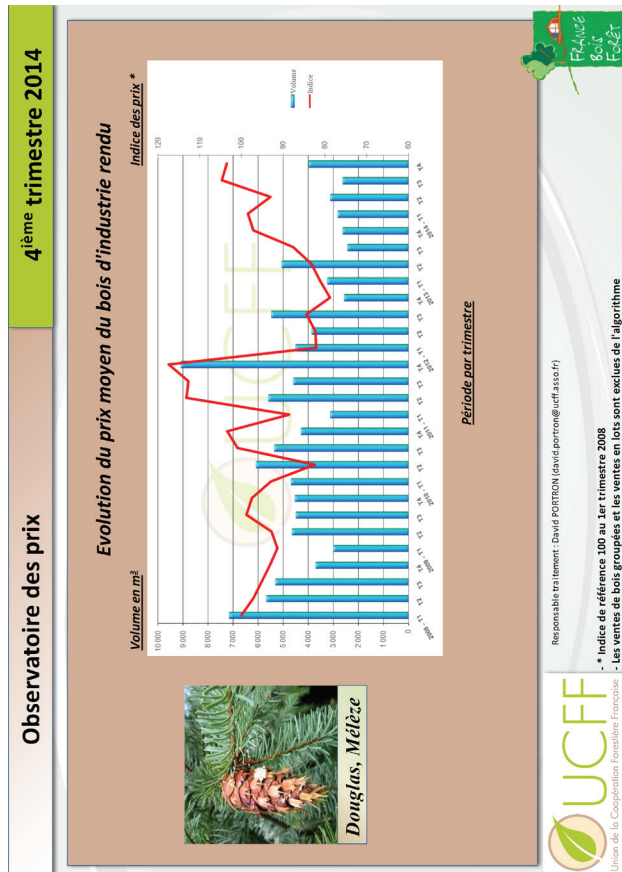
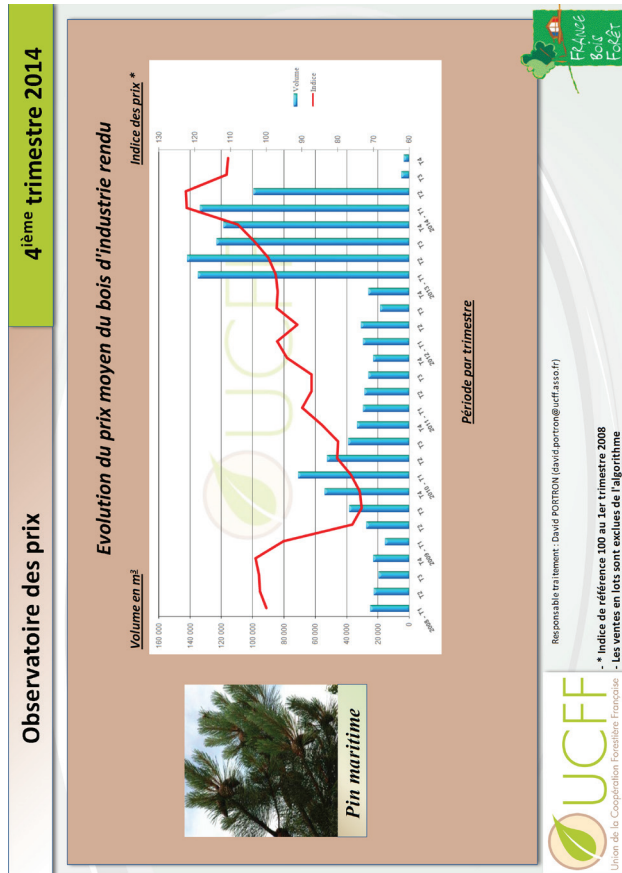
Période par trimestre

Responsable traitement : David PORTRON (david.portron@ucff.asso.fr)

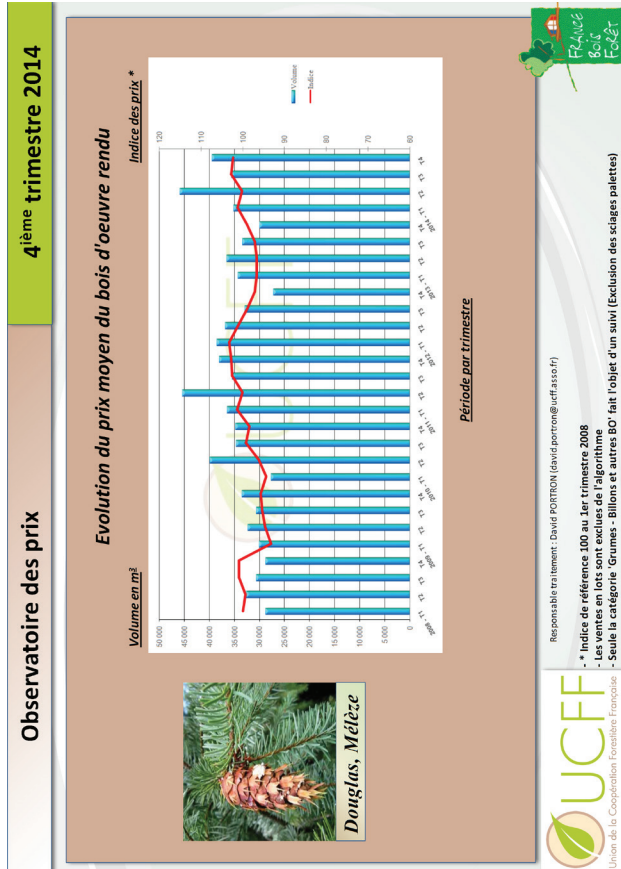
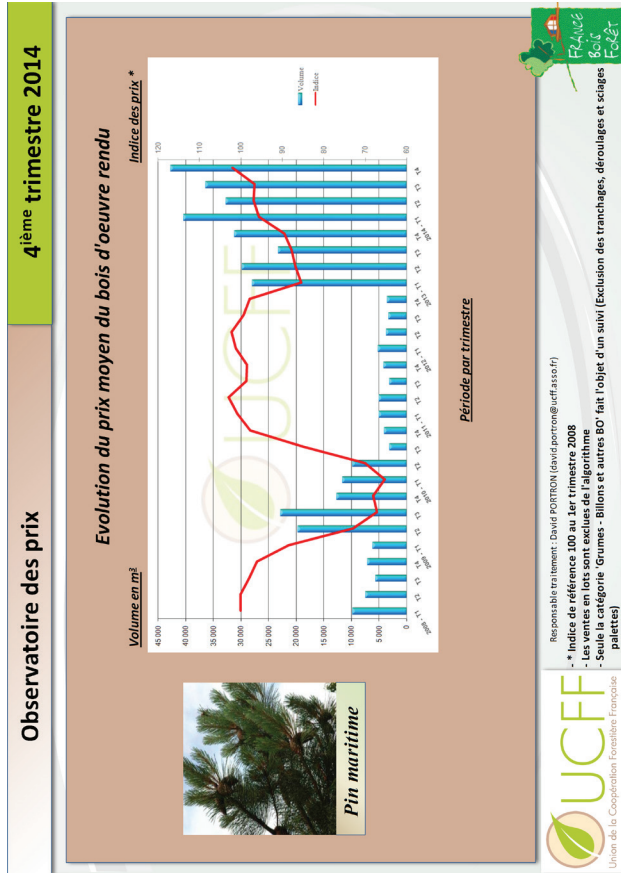
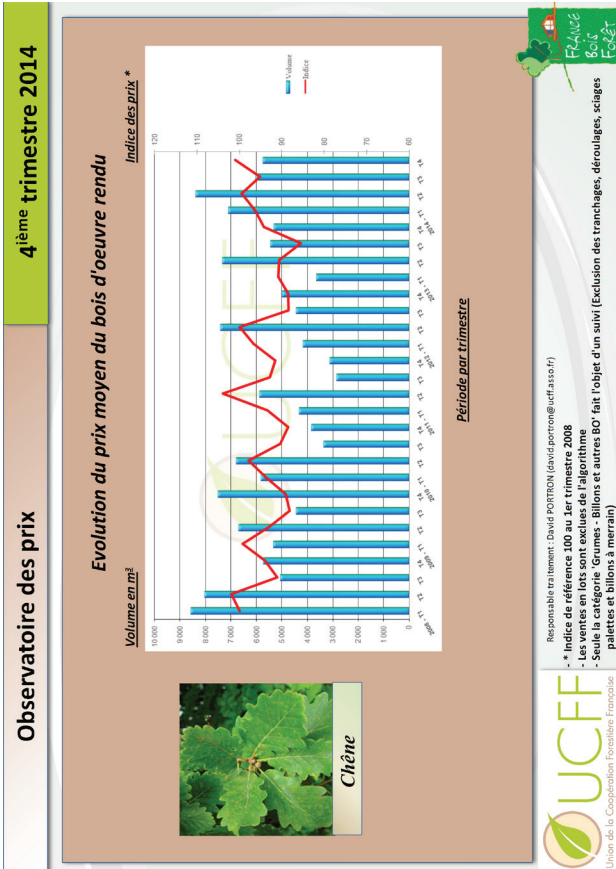
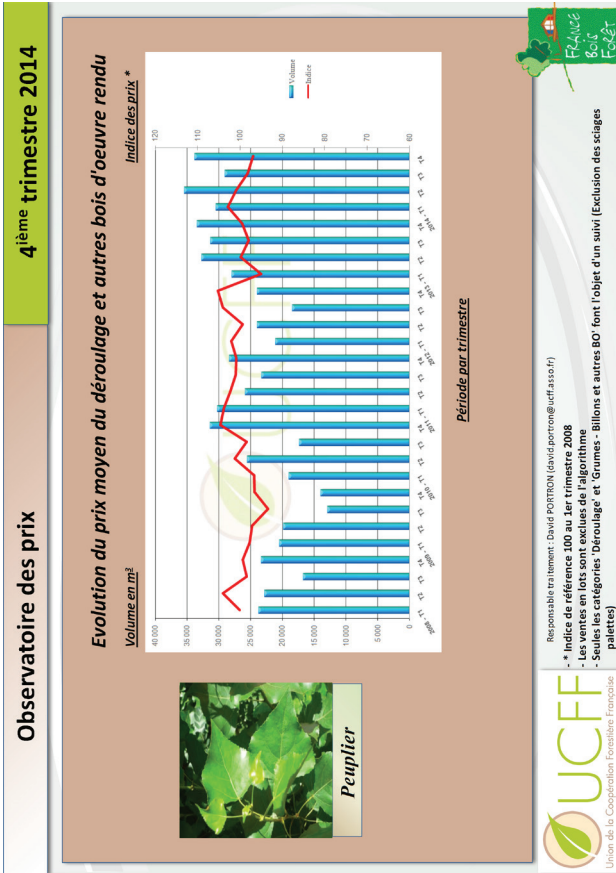
* Indice de référence 100 au 1^{er} trimestre 2008
- Les ventes en lots sont exclues de l'algorithme



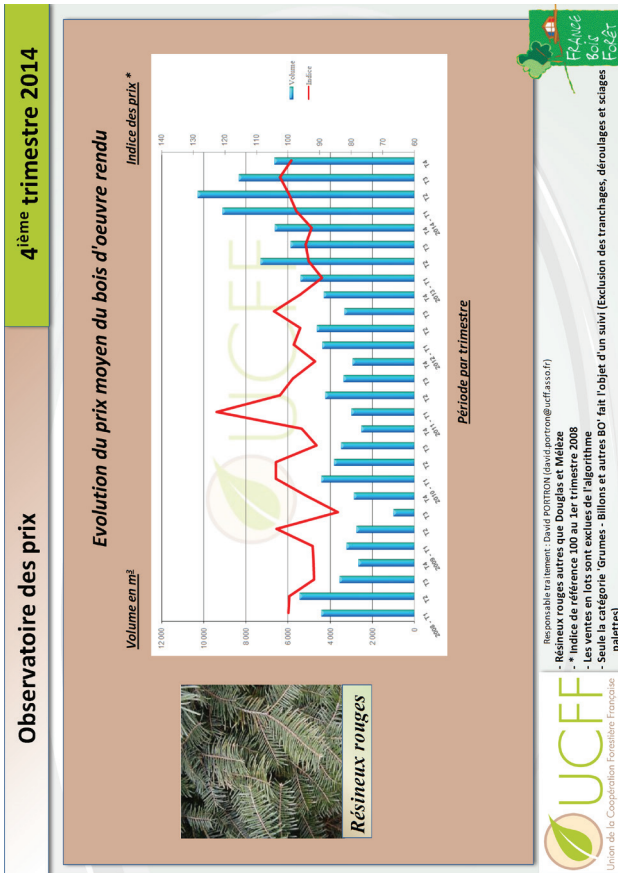
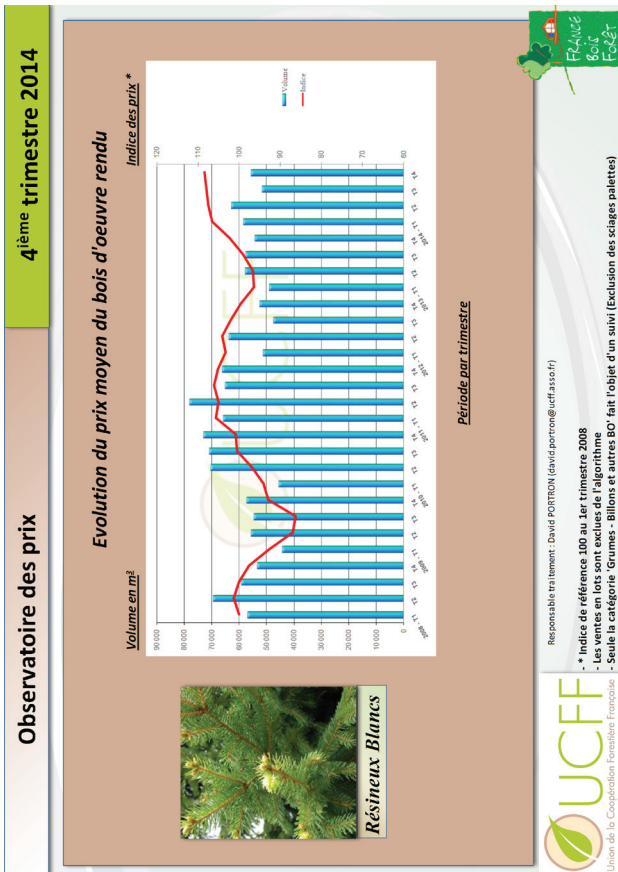
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



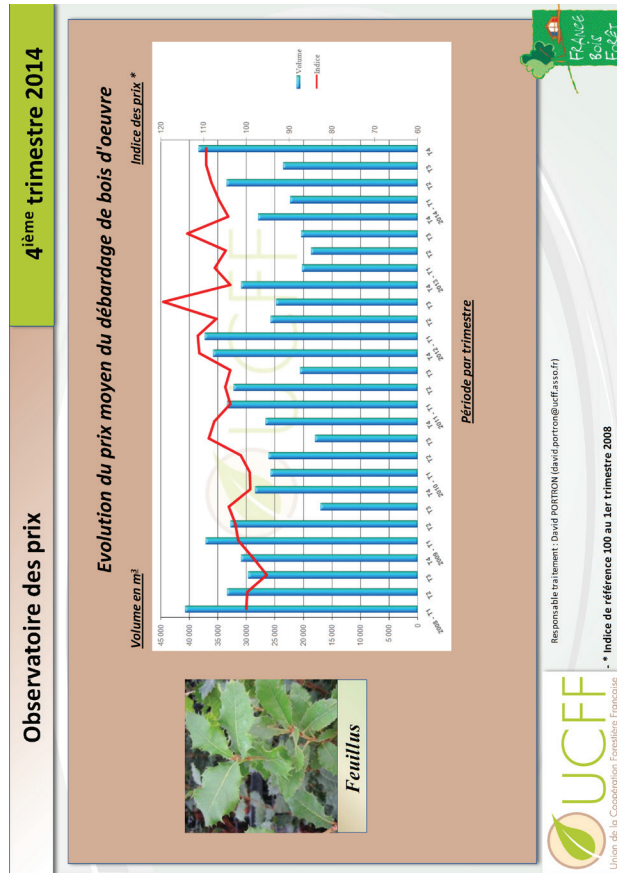
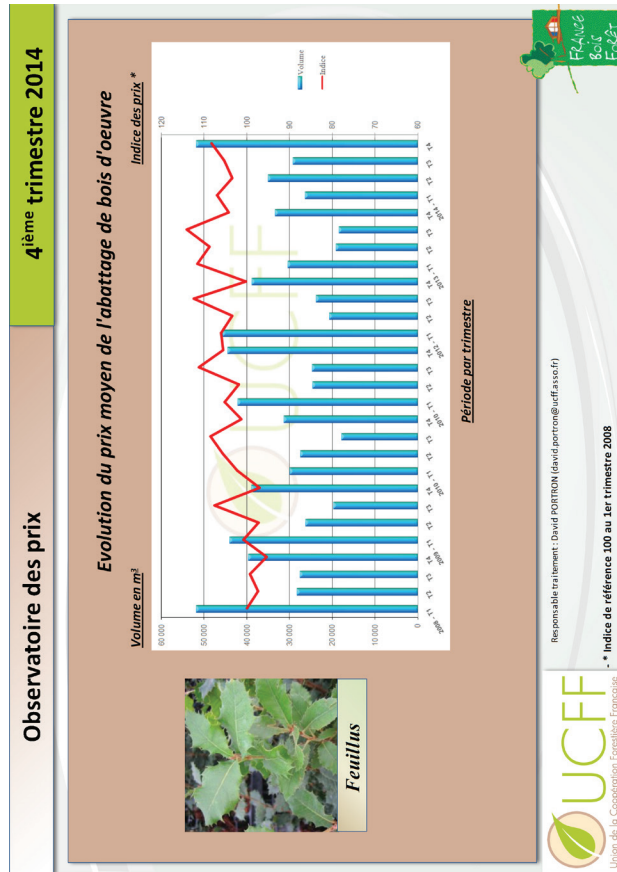
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



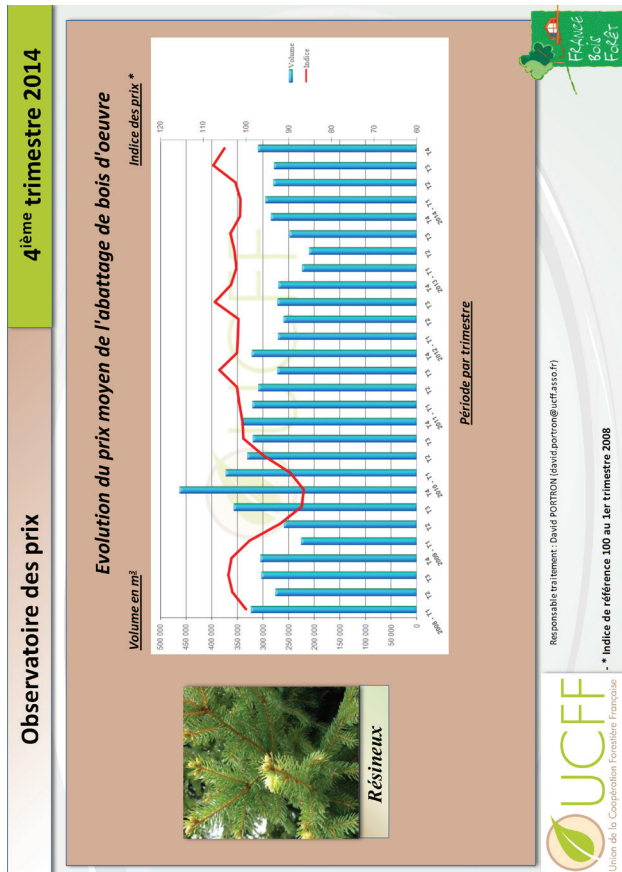
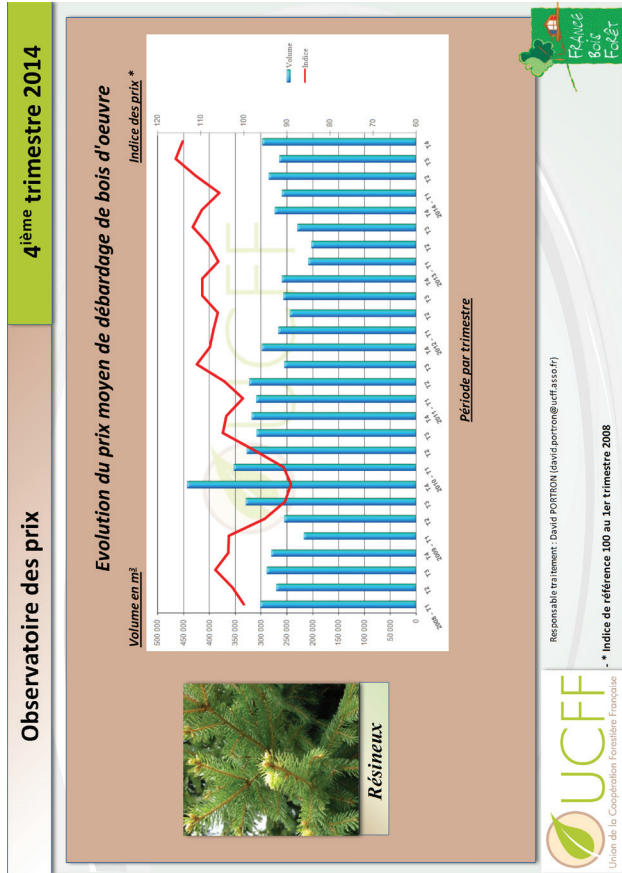
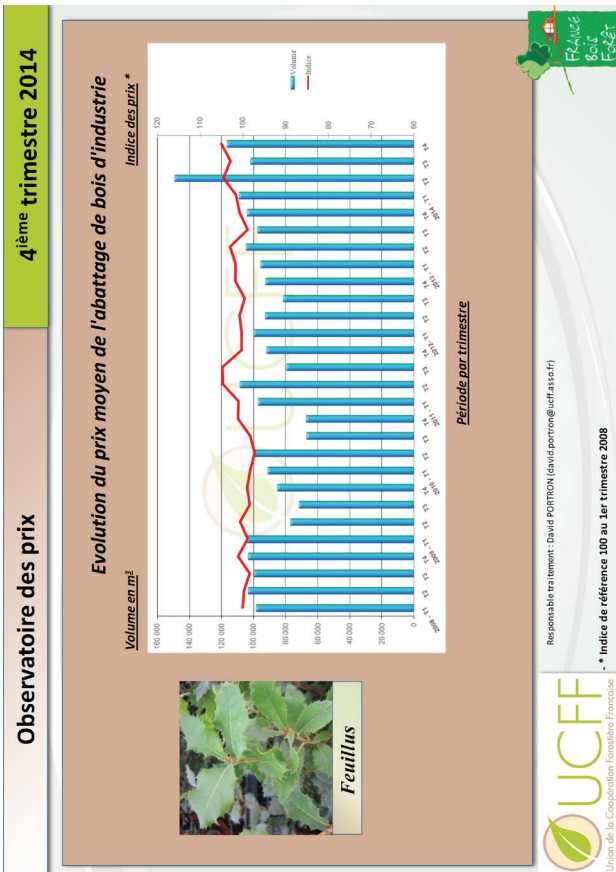
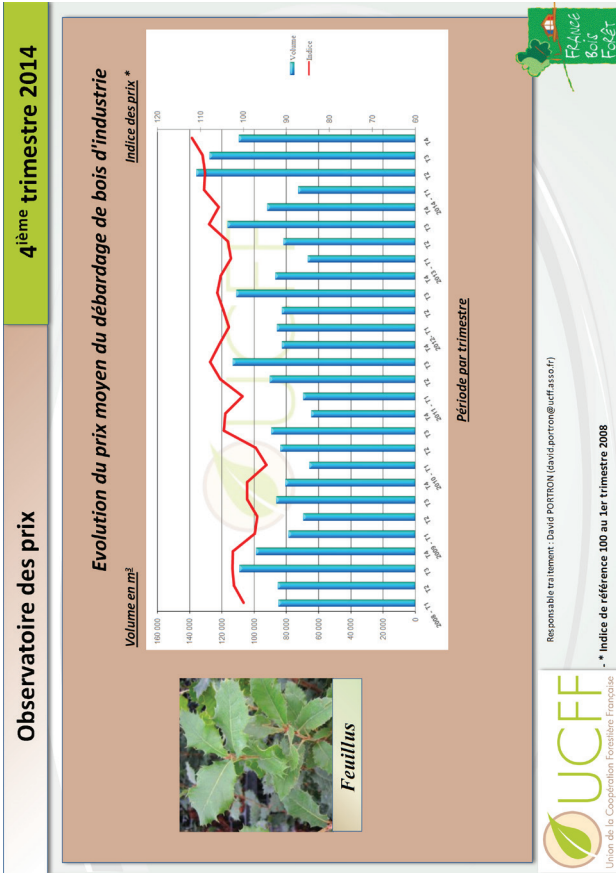
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



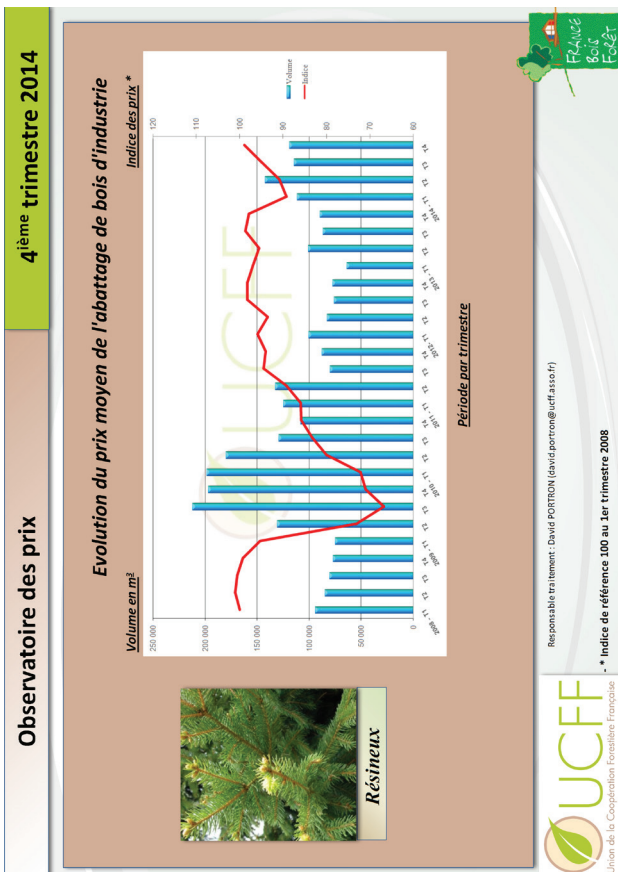
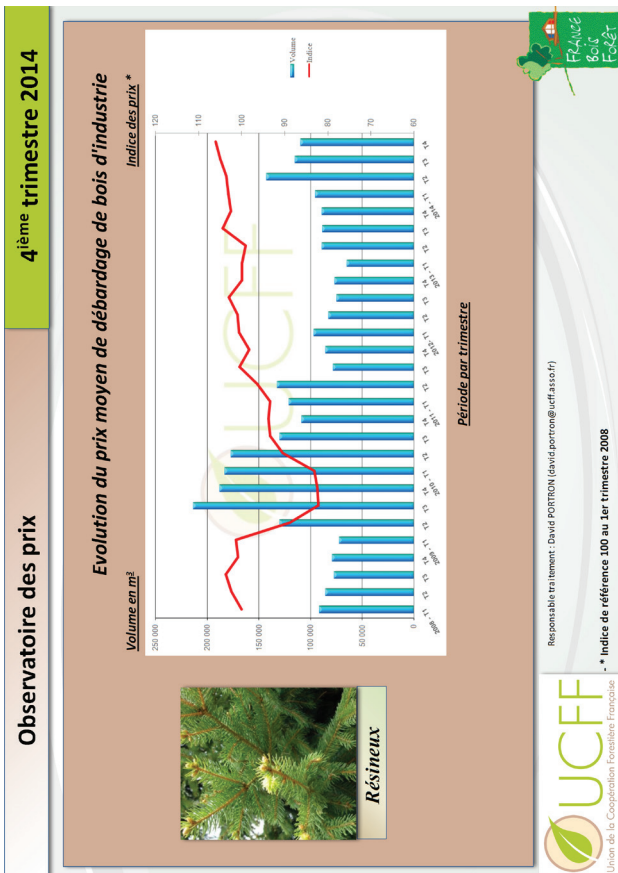
Achat abattage et débardage



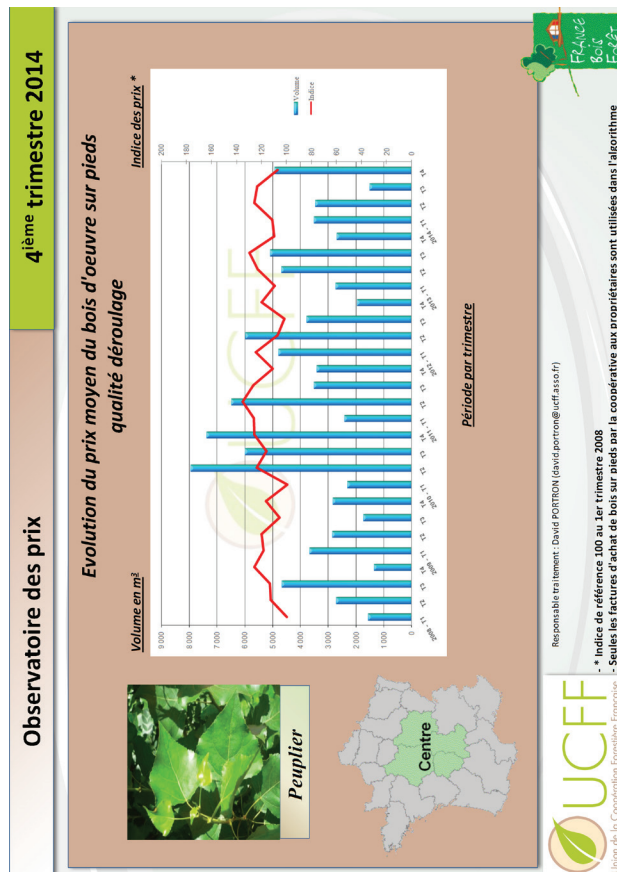
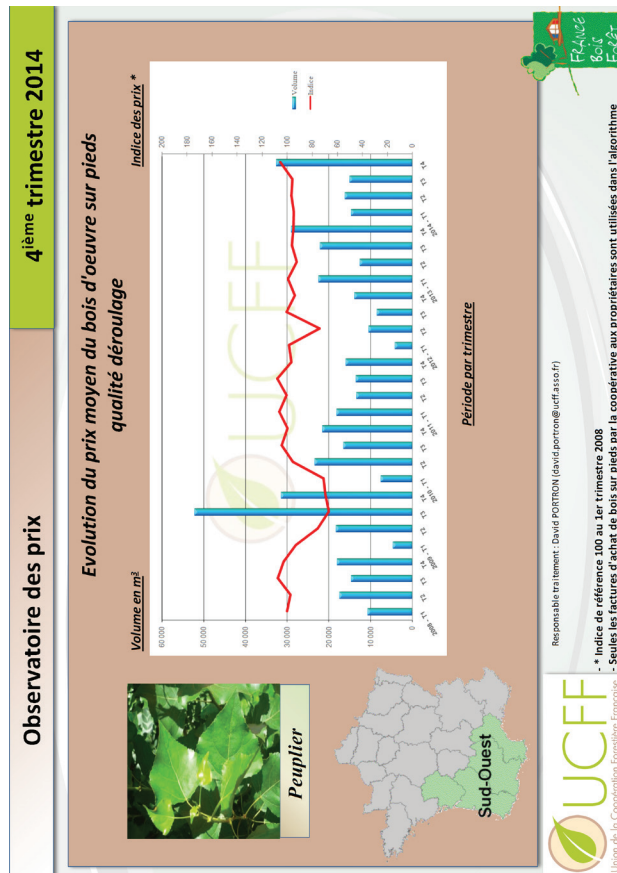
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



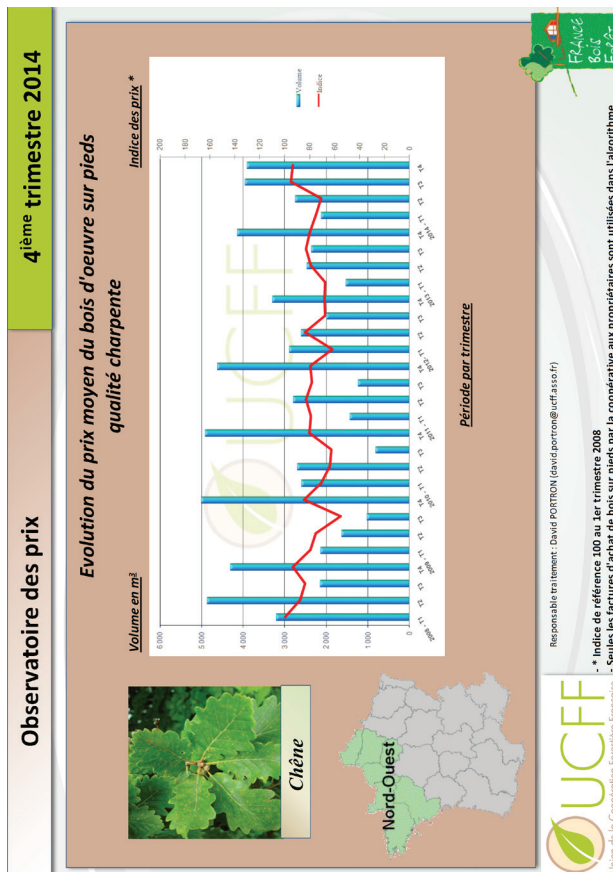
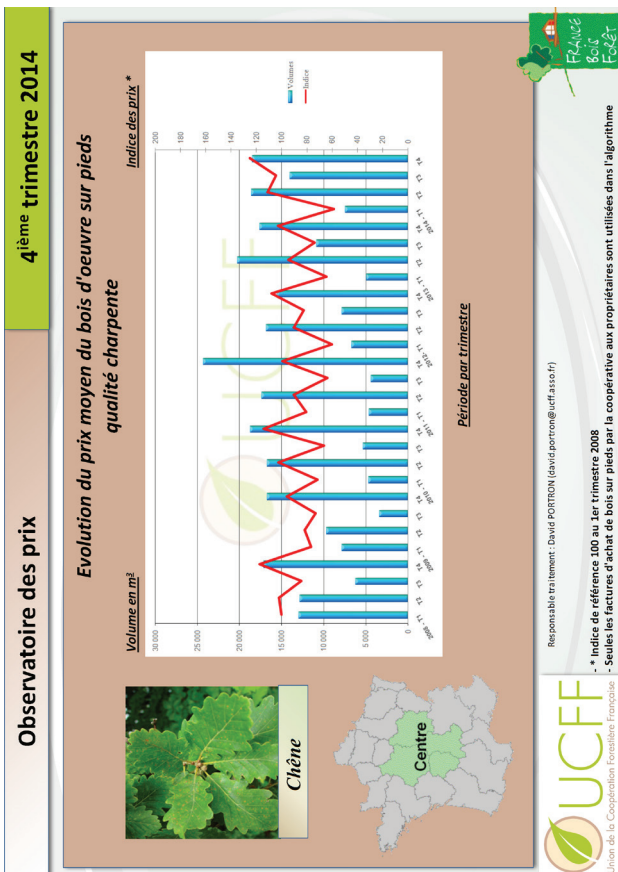
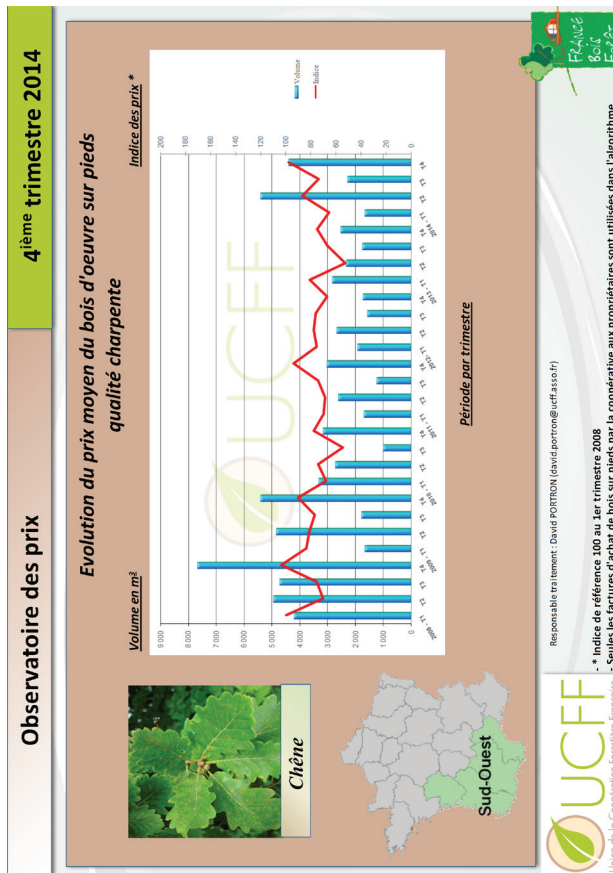
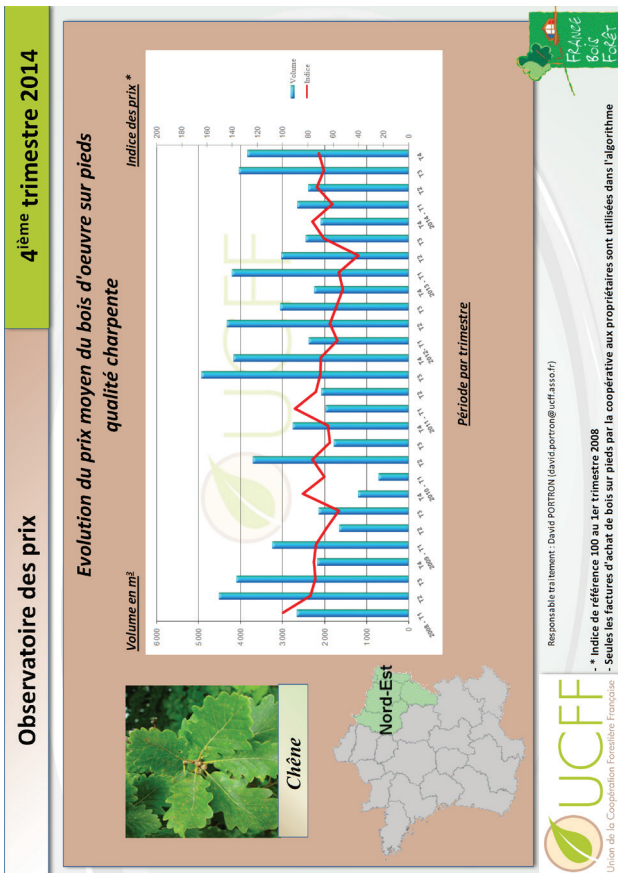
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



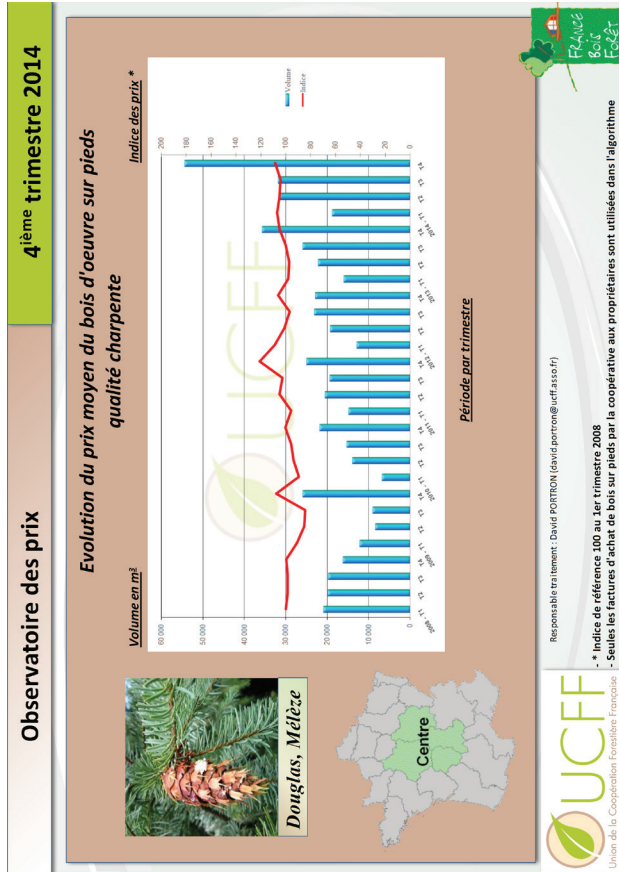
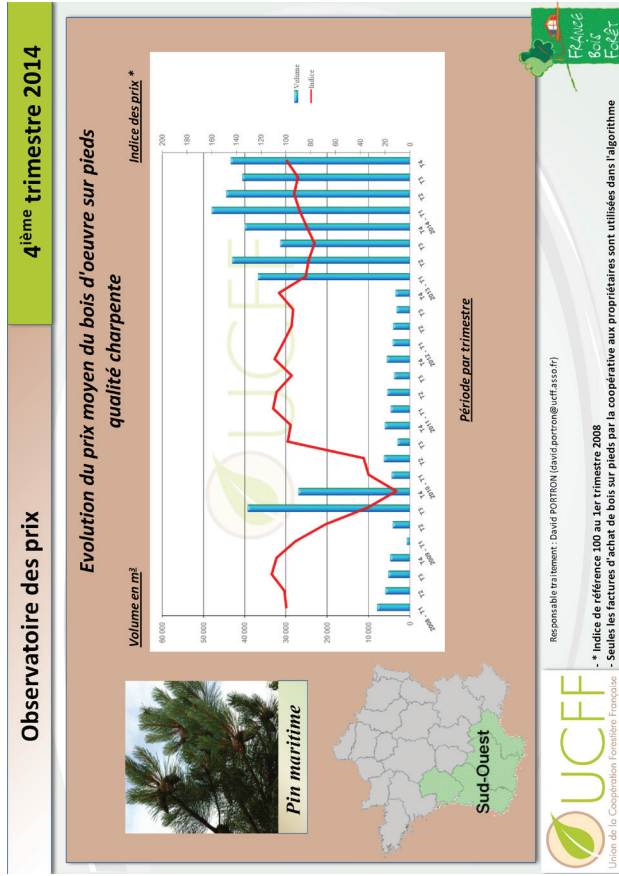
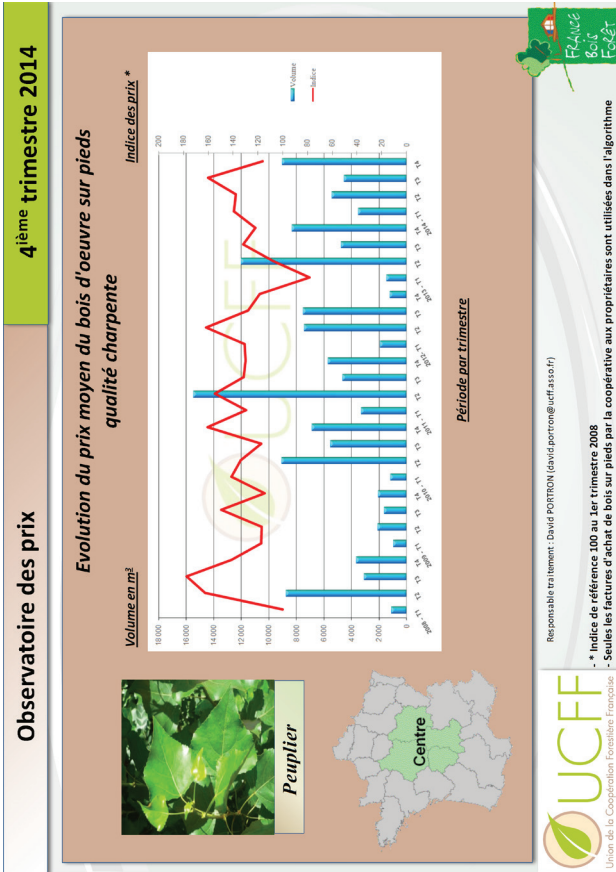
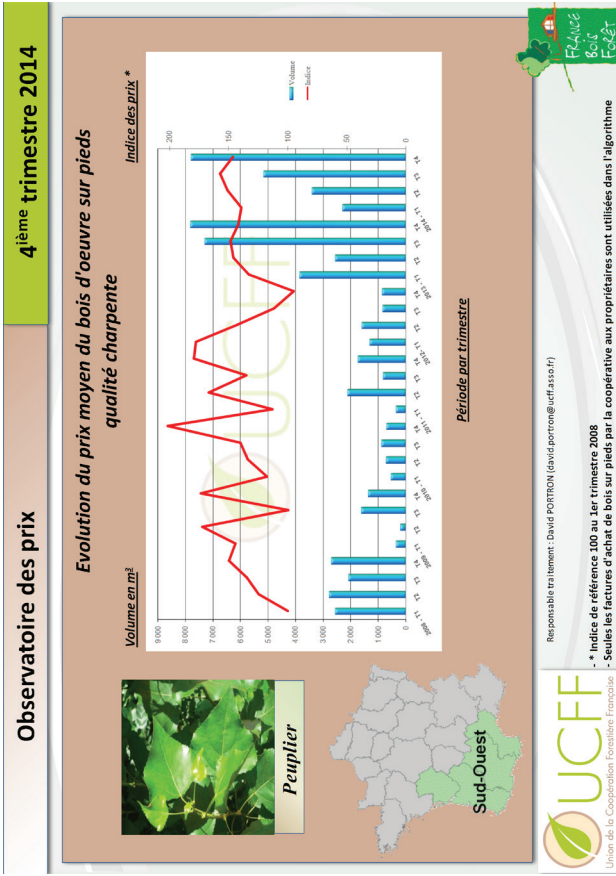
Achat au propriétaire



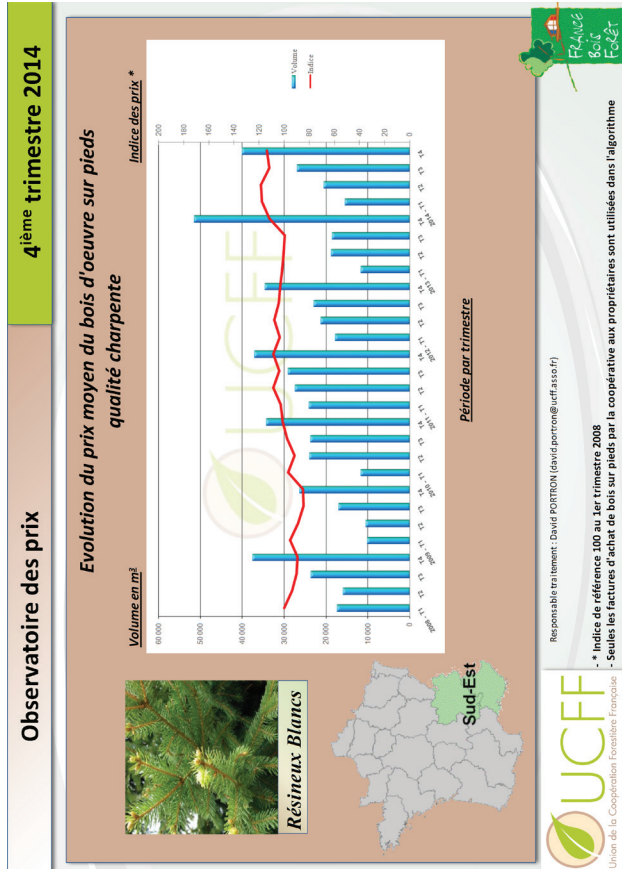
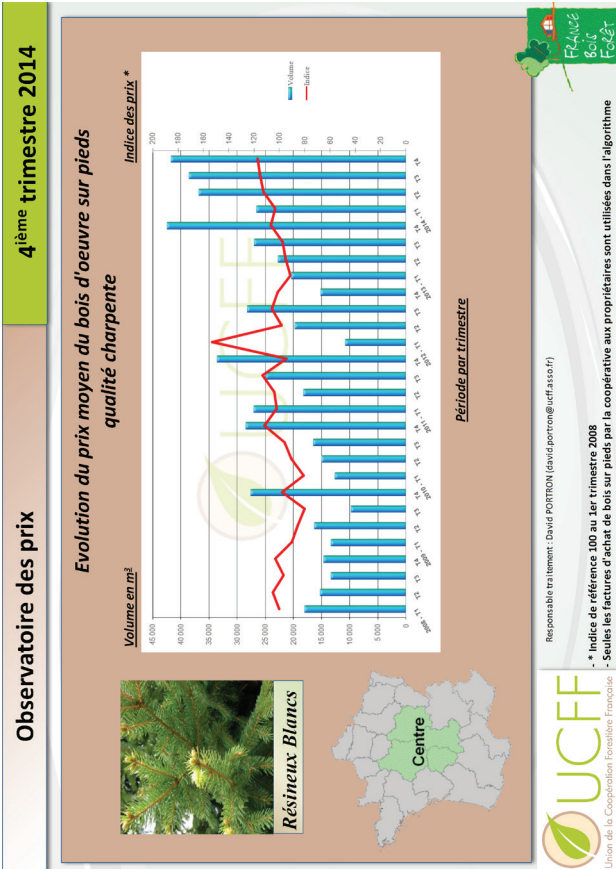
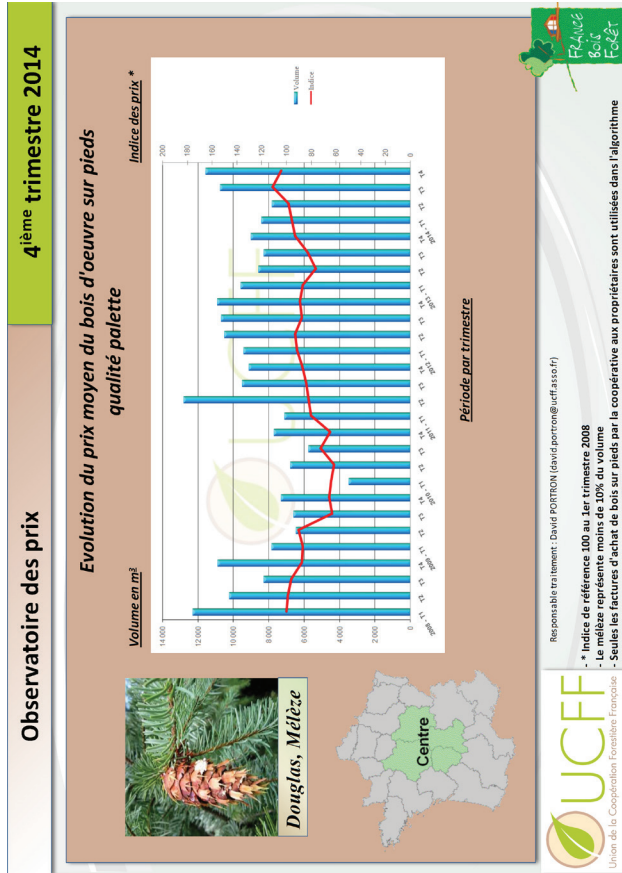
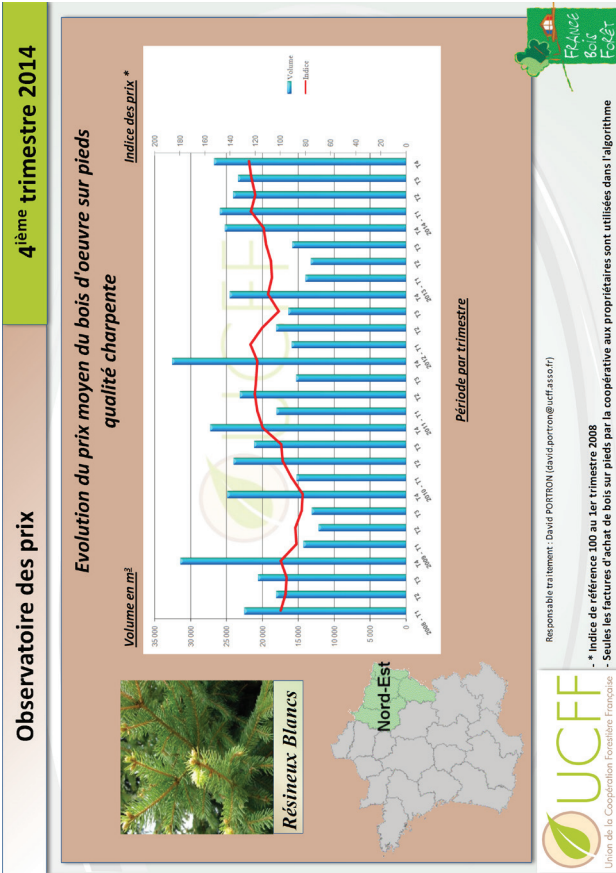
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



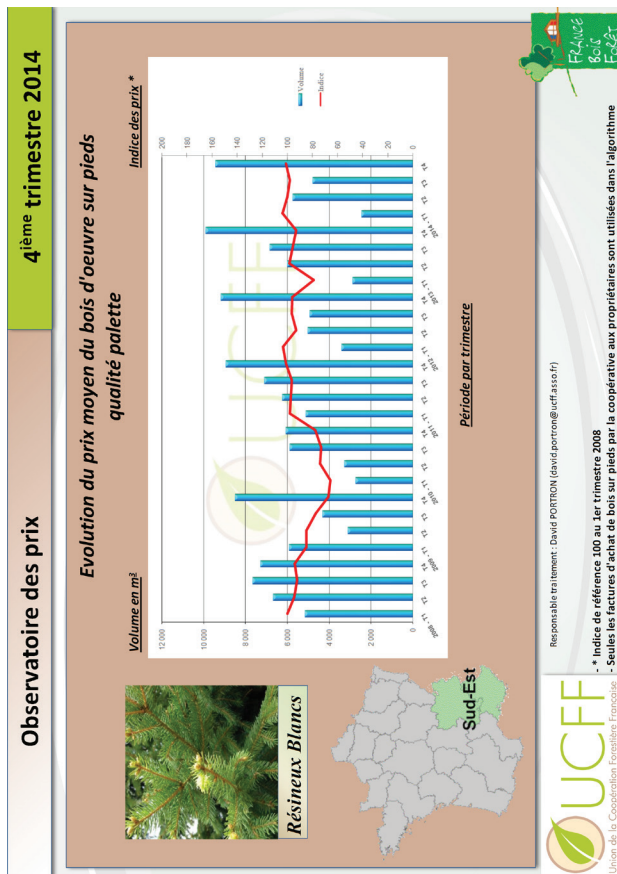
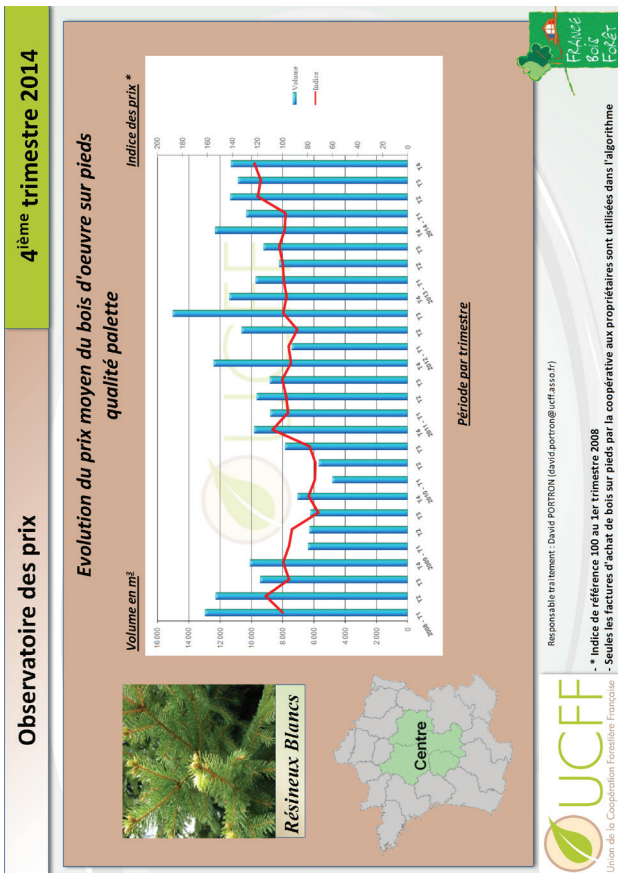
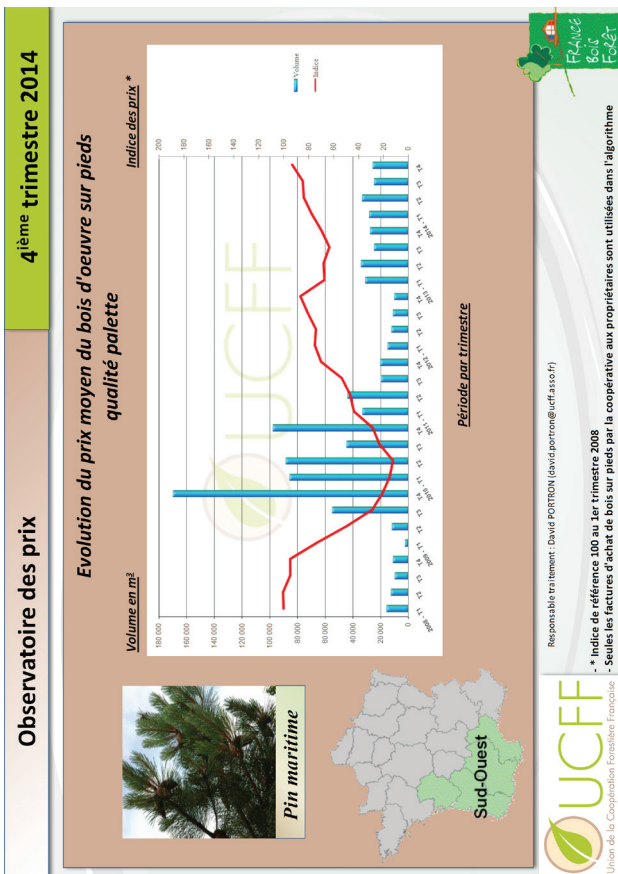
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AMONT FORESTIER



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Les Entrepreneurs de Travaux Forestiers

Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT)

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui représente les 21 000 entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux employant 95 000 salariés permanents et saisonniers. Elle défend les intérêts de ces entreprises prestataires de services auprès des pouvoirs publics, des institutions et des acteurs professionnels de la filière forêt-bois. S'appuyant sur ses commissions, dont la Commission Forestière et ses trois groupes de travail (bois énergie, débardage par câble aérien, sylviculture-reboisement), la Fédération accompagne également ses adhérents en développant des services adaptés à leurs entreprises.

Les 8 000 entreprises de travaux forestiers réalisent au niveau national 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation pour le compte de propriétaires forestiers, d'industriels du bois, des communes, des coopératives... Certains entrepreneurs proposent également leurs services en gestion forestière et déchetage de plaquettes forestières.

Site internet : www.fnedt.org

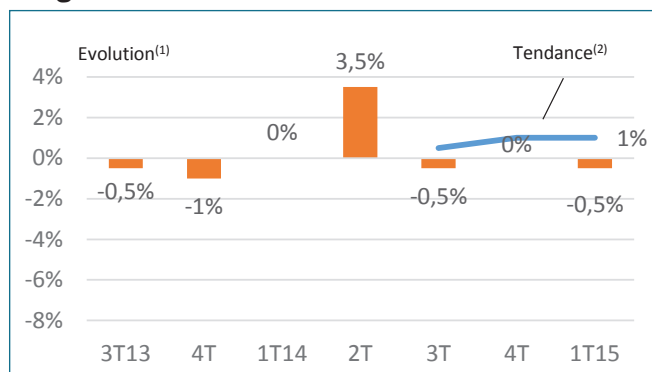
Présentation des résultats du baromètre de conjoncture FBF 1T2015

Evolution du chiffre d'affaire



RECU LIMITÉ

Au global



Tendance annuelle



Evolution 1T15 / 1T14

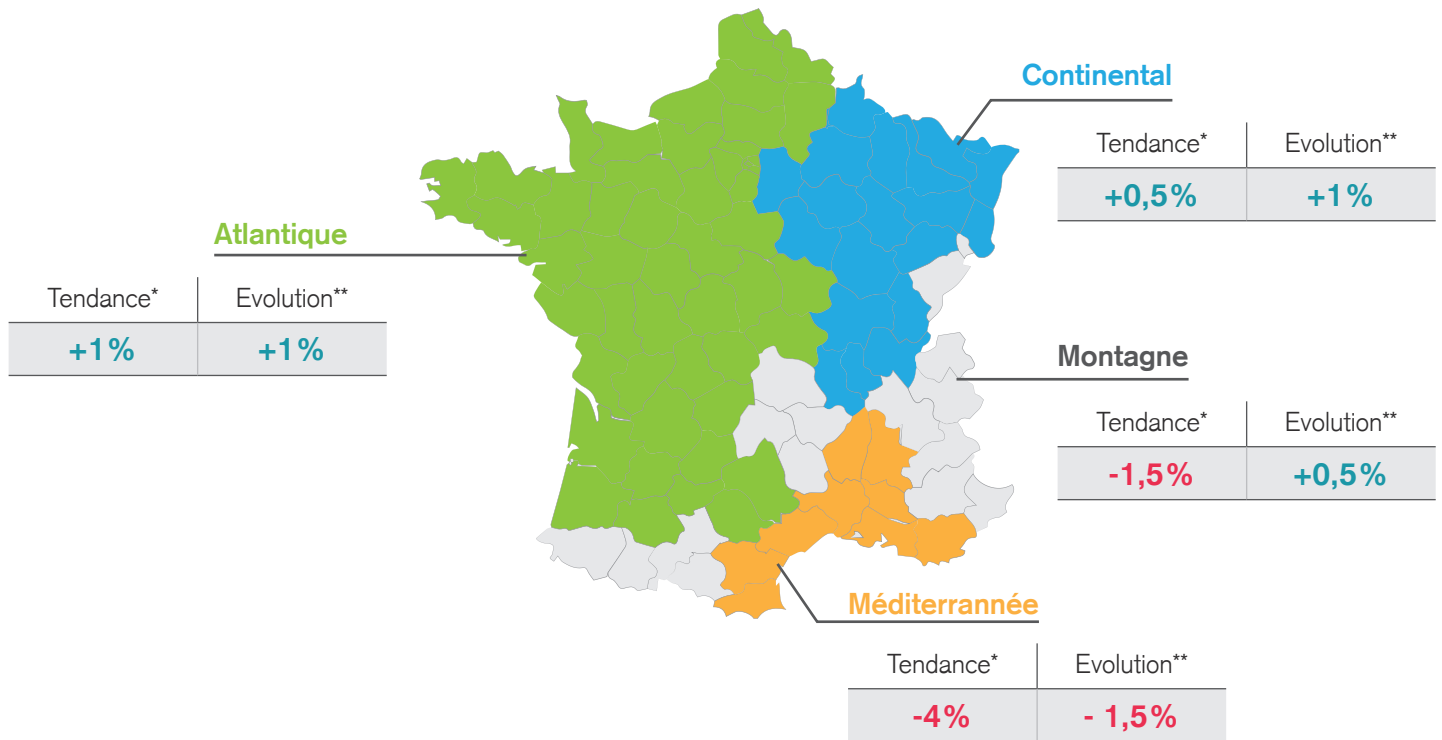


Légère baisse de l'activité des entrepreneurs de travaux forestiers sur les trois premiers mois de l'année 2015. En année mobile, le chiffre d'affaires affiche toujours une croissance de 1 %.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

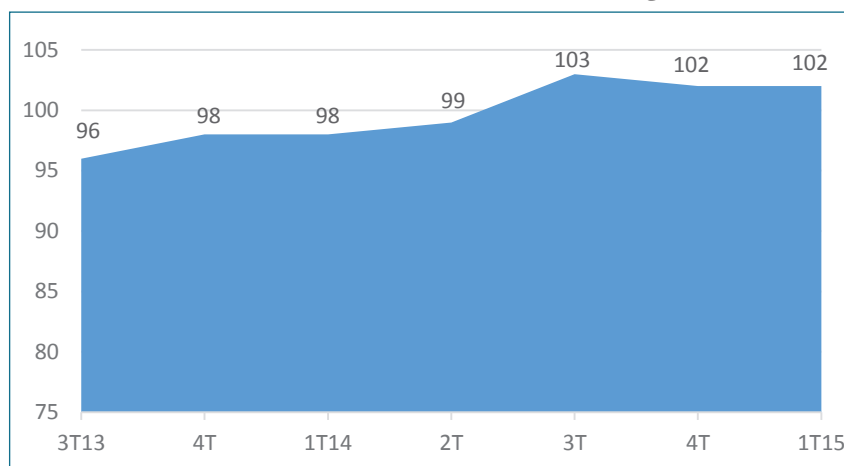
Selon les régions

Progression du chiffre d'affaires dans les régions Atlantique (+ 1 %) et Continental (+ 0,5 %).
En revanche, une activité en recul dans les régions Montagne (- 1,5 %) et surtout Méditerranée (- 4 %).



Opinion des professionnels ...

... sur la distance des chantiers les plus éloignés (en Km)



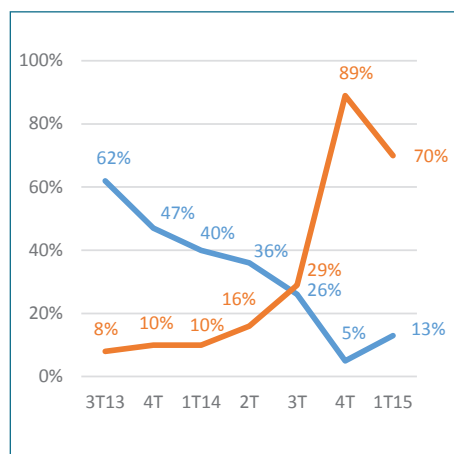
Stabilité de la distance moyenne des chantiers les plus éloignés : 102 km.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

... sur l'orientation des prix d'achat par rapport au trimestre précédent (en % d'entreprises)

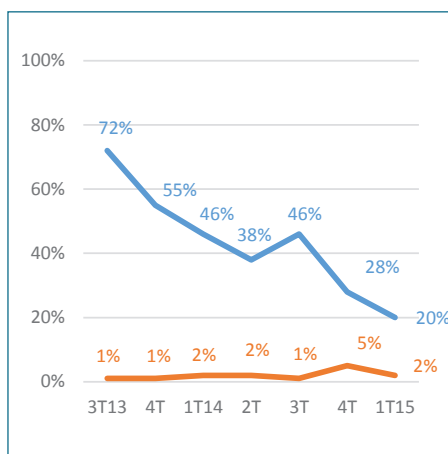
Des prix qui continuent de baisser pour le carburant. En revanche, poursuite de la hausse du prix des pièces d'usure. Le prix d'achat des filtres et huiles est quant à lui stable pour plus des trois quarts des intervenants.

Carburant



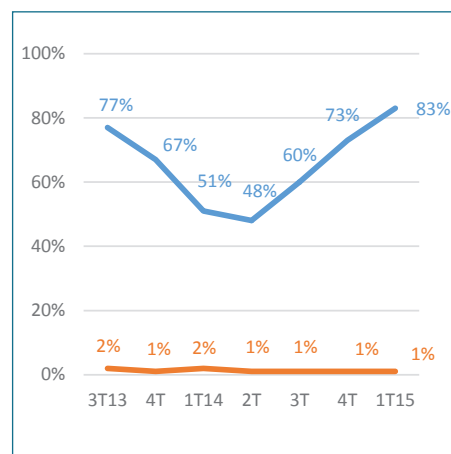
— Hausse
— Baisse

Filtre et huiles



— Hausse
— Baisse

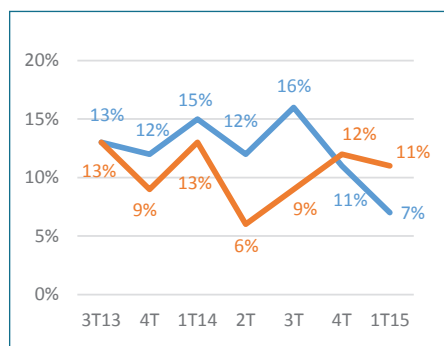
Pièces d'usure



— Hausse
— Baisse

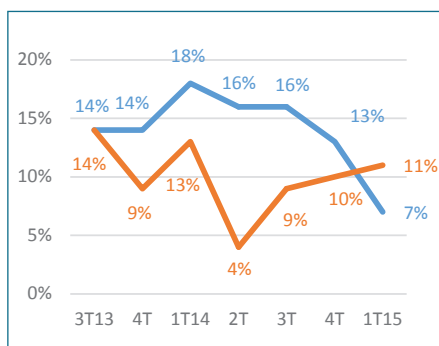
... sur l'orientation des tarifs des prestations par rapport au trimestre précédent

Feuillus bois d'œuvre



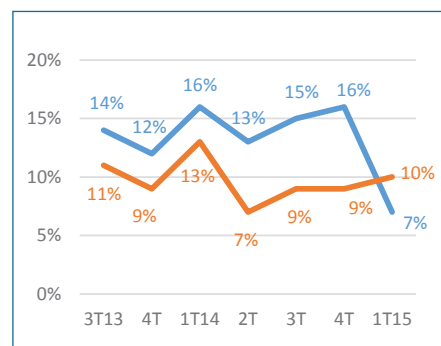
— Hausse
— Baisse

Feuillus bois d'énergie



— Hausse
— Baisse

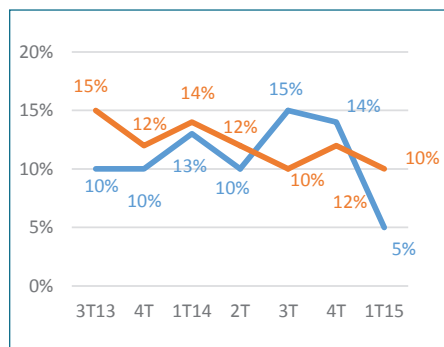
Feuillus bois d'industrie



— Hausse
— Baisse

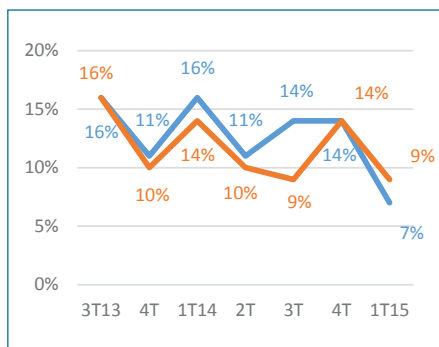
Le prix des prestations se maintient pour plus des trois quarts des professionnels.

Résineux bois d'œuvre



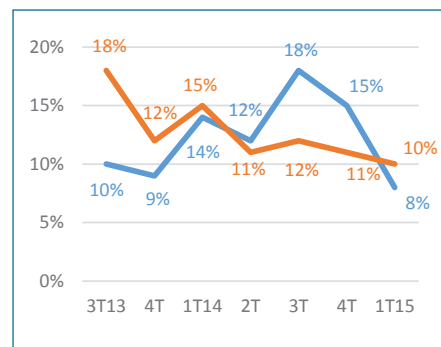
— Hausse
— Baisse

Résineux bois d'énergie



— Hausse
— Baisse

Résineux bois d'industrie



— Hausse
— Baisse

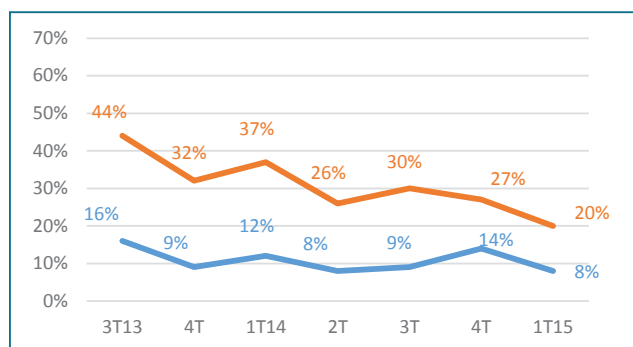
Aide à la lecture

XX% des responsables interrogés observent une hausse du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

Y% des responsables interrogés observent une baisse du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

... sur l'orientation des marges par rapport au trimestre précédent



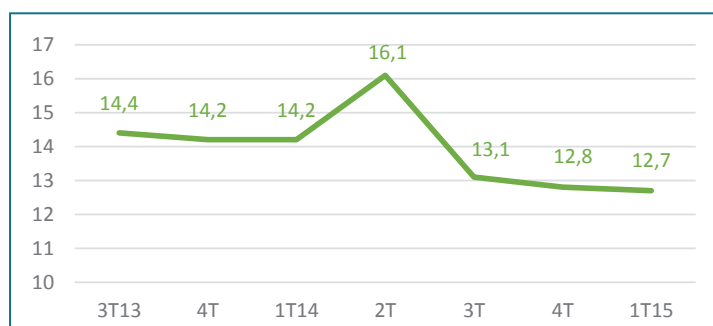
Des marges stables pour plus de 70 % des intervenants.

Nouvelle réduction du nombre de responsables constatant une contraction de leurs marges : 20 % contre 27 % il y a trois mois.

— Hausse
— Baisse

Carnets de commande

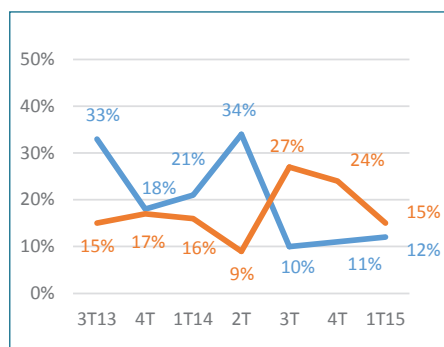
Nombre de semaines de travail en commandes



Les carnets de commandes restent quasiment stables à trois mois d'intervalle cumulant ainsi 12,7 semaines de travail contre 12,8 au quatrième trimestre 2014.

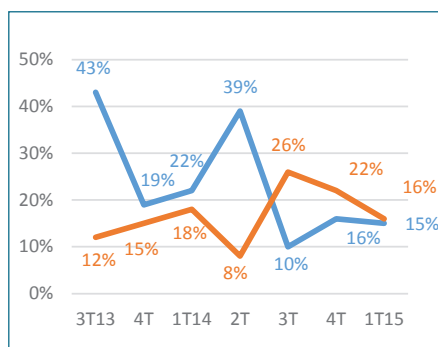
Des carnets de commandes stables comparés au trimestre précédent pour les deux tiers et plus des professionnels. Un nombre d'intervenants constatant une diminution de leurs prises d'ordres qui continue de se réduire.

Feuillus bois d'œuvre



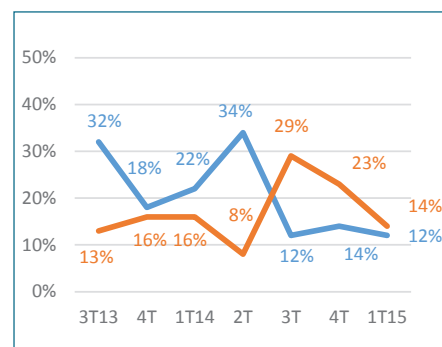
— Hausse
— Baisse

Feuillus bois d'énergie



— Hausse
— Baisse

Feuillus bois d'industrie



— Hausse
— Baisse

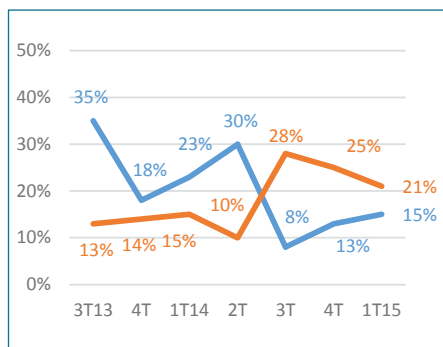
Aide à la lecture

XX% des responsables interrogés observent une hausse du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

Y% des responsables interrogés observent une baisse du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

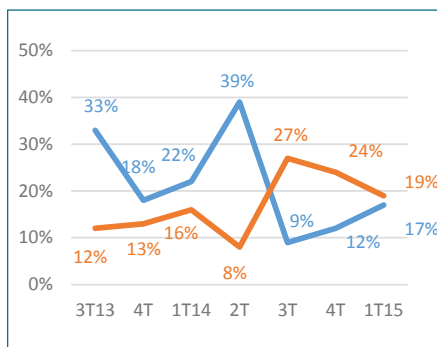
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Résineux bois d'œuvre



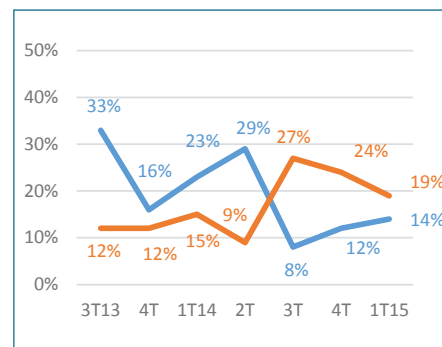
— Hausse
— Baisse

Résineux bois d'énergie



— Hausse
— Baisse

Résineux bois d'industrie



— Hausse
— Baisse

Préoccupations du moment

Top 5 des préoccupations des chefs d'entreprises

Rang	Préoccupations	% d'entreprise	Evolution en places (à 3 mois d'intervalle)
1	Contraintes règlementaires et environnementales	40 %	+ 1
2	Charges fiscales et sociales	21 %	Entrée
3	Carnets de commandes	16 %	- 2
4	Prix d'achat	8 %	+ 1
5	Pérennité de l'entreprise à court terme	8 %	Entrée

Total supérieur à 100% du fait des réponses multiples

Cette stabilisation des carnets de commandes se ressent au niveau des préoccupations des chefs d'entreprise. En effet, désormais les professionnels sont davantage concernés par les contraintes règlementaires et environnementales ainsi que par les charges fiscales et sociales.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

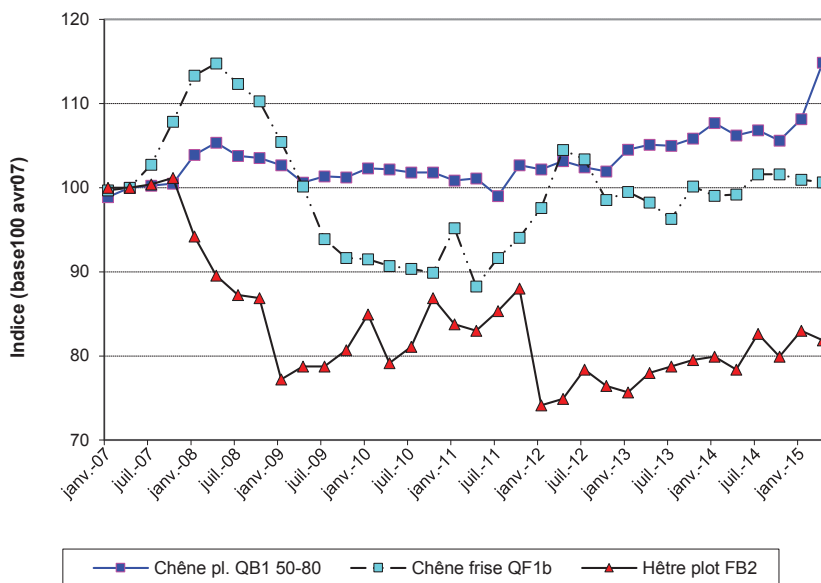
L'exploitation forestière et scieries

Le Centre d'Etudes et d'Economie du bois (CEEb) : Action pour l'Observatoire Économique

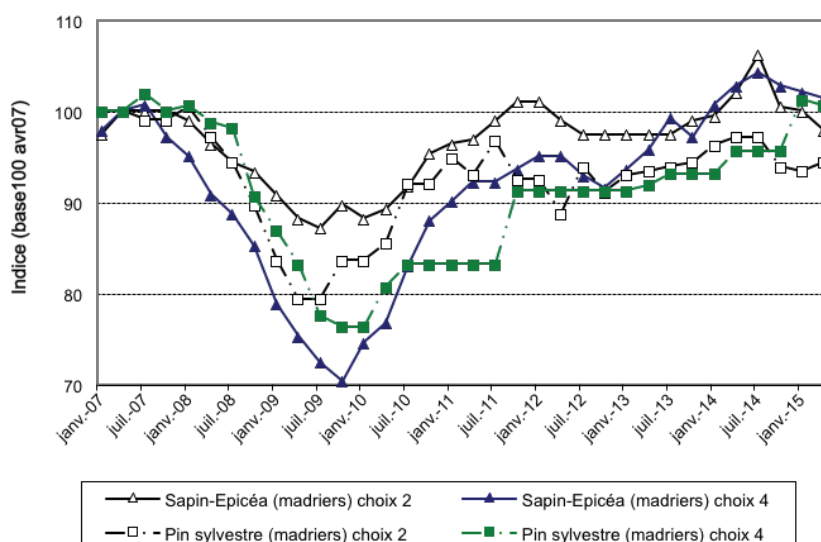
Le Centre d'Etudes et d'Economie du Bois (CEEb), créé en 1971 sur financement public puis professionnel, est une association indépendante dont l'objet est l'étude des structures, tendances et perspectives du marché des produits forestiers.

Le CEEb est reconnu par arrêté ministériel depuis 2008 comme organisme professionnel reconnu pour l'observation des prix de l'industrie et des services. Il est le gestionnaire de l'enquête prix des sciages et du bois-énergie.

Suivi trimestriel des prix moyens des sciages et bois énergie en valeur et indice par catégorie
Prix départ scierie HT, par catégories de produits rabotés, par enquête de panel d'entreprise, pondération par volume de production.



Indice des prix des sciages feuillus en France - CEEb avril 2015



Indice des prix des sciages résineux en France - CEEb avril 2015

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Les industries du bois (FNB) : Action pour l'Observatoire Économique

Analyses du marché des sciages

2 analyses annuelles conjoncture des marchés feuillus issus des travaux FNB (production/consommation/export)

Fédération Nationale du Bois

La Fédération Nationale du Bois est une union de syndicats professionnels, qui regroupe à la fois :

- Des organisations professionnelles territoriales et des organisations nationales,
- Des organisations affiliées.

La FNB couvre différentes activités.

A titre d'exemple

Forêt : pépiniéristes, exploitants forestiers, bois énergie.

1ère transformation : scierie, rabotage, tranchage, déroulage, carbonisation, bois énergie, merranderie, exportateurs.

2ème transformation : palettes, parquet, bois imprégnés, collage, aboutage, granulés bois, aménagements extérieurs, bois THT, exportateurs.

Ces activités couvrent 50 000 emplois directs et un chiffre d'affaires entre 5 et 7 milliards d'euros, réalisé par 1500 entreprises localisées le plus souvent en milieu rural.

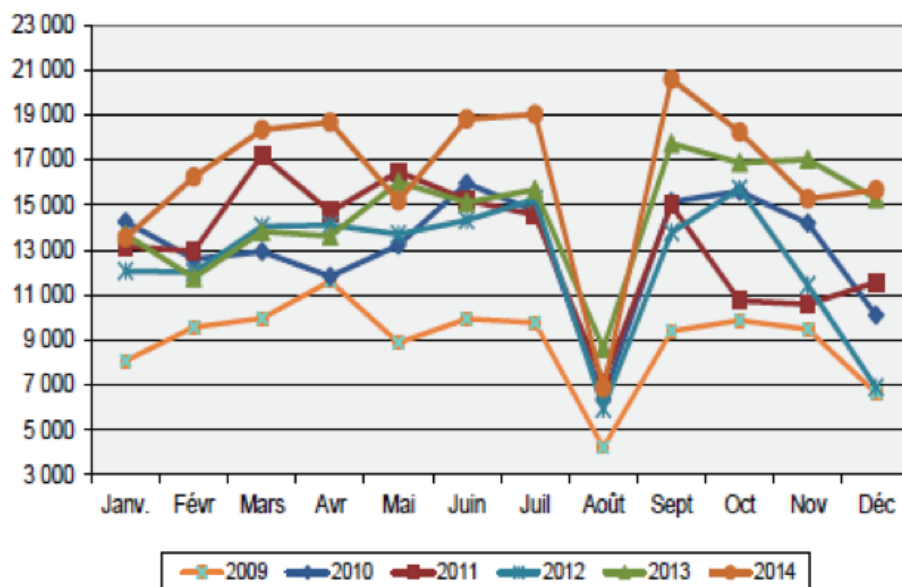
Marché des sciages feuillus 2014

Le marché du chêne

Le marché du chêne connaît une conjoncture délicate et paradoxale.

La demande internationale est très bien orientée, pour toutes les catégories de produits, tandis que le marché français reste à un niveau historiquement bas sans signes de reprise.

L'année se solde par une hausse totale des exportations de sciages français de chêne de plus de 13%, portant le volume à environ 200.000 m³.



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

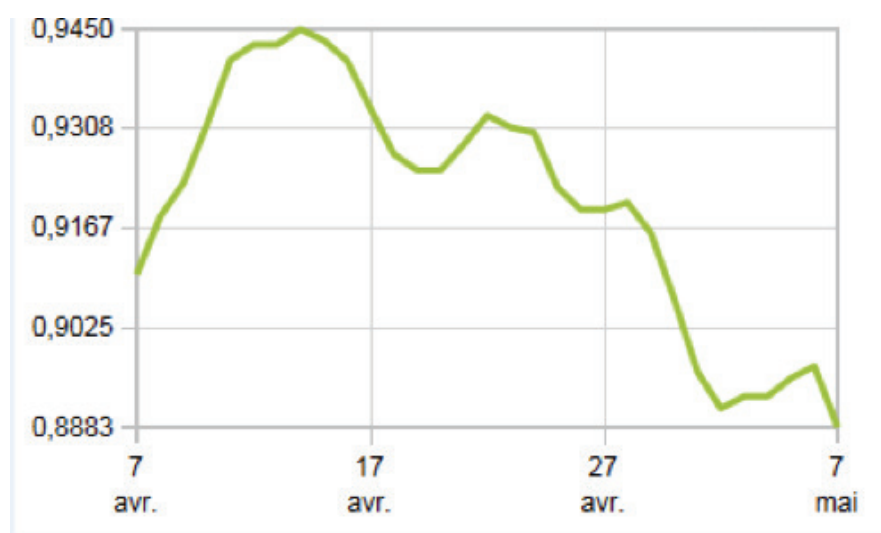
Le Royaume-Uni conforte sa position de première destination en raison d'une conjoncture locale très favorable à la construction.

La Belgique préserve de justesse sa deuxième place, grâce au dynamisme du marché de la construction.

La Chine constitue la révélation de l'année 2014 : les volumes sont passés de 10000 m³ à 27000 m³ marquant une entrée en force du chêne français grâce aux actions de FrenchTimber sur ce marché dont le potentiel reste élevé.

France Exportation 440791						
Pays partenaires	Années complètes					
	2011	2012	2013	Evo 12/13	Evo 2014	Evo 13/14
Royaume-Uni	38 046	38 771	37 348	-3,7	41 104	11,1
Belgique	30 284	25 959	25 425	-2,1	26 823	6,0
Chine Rép. pop.	12 910	10 176	9 833	-3,4	26 806	189,9
Allemagne	18 050	14 532	17 301	19,1	17 069	-1,5
Suisse	10 766	11 943	28 985	142,7	14 072	-56,6
Pays-Bas	10 929	12 488	9 439	-24,4	11 404	22,9
Viêt-Nam	1 125	467	3 528	655,5	9 894	198,5
Espagne	7 009	6 546	8 474	29,5	7 845	-8,2
Italie	5 494	4 714	5 700	20,9	6 548	16,4
Norvège	3 444	2 693	4 364	62,0	5 731	34,5
Malaisie	3 653	1 313	1 414	7,7	3 692	177,2
Maroc	1 031	701	980	39,8	2 739	197,4
Portugal	2 944	2 428	2 045	-15,8	2 592	29,4
Chili	3 789	4 964	6 989	40,8	2 364	-72,8
Indonésie	576	1 772	1 764	-0,5	2 251	30,4
Danemark	726	523	324	-38,0	2 207	639,3
Etats-Unis	550	1 417	1 214	-14,3	2 005	71,7
Autres	7 994	7 899	10 140	28,4	11 334	13,0
Total	159 320	149 306	175 267	17,4	196 480	13,3

Source : Global Tarde Atlas / Eurostat



Globalement les marchés exports sont très bien orientés et une certaine diversification s'installe marquant une installation durable des scieurs français sur ces marchés.

La chute du cours de l'Euro n'est pas étrangère à cette évolution qui a surenchéri le prix déjà élevé du chêne américain et provoqué une attractivité nouvelle des sciages issus de la zone euro.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Le marché du parquet européen qui avait jusqu'alors plutôt bien résisté à la crise montre des signes de faiblesse. Sur le 1er trimestre 2015, il est en recul de 3 à 4%, en France, Allemagne, Autriche.

Sur le marché domestique, les initiatives des professionnels commencent à porter leurs fruits sur plusieurs marchés :

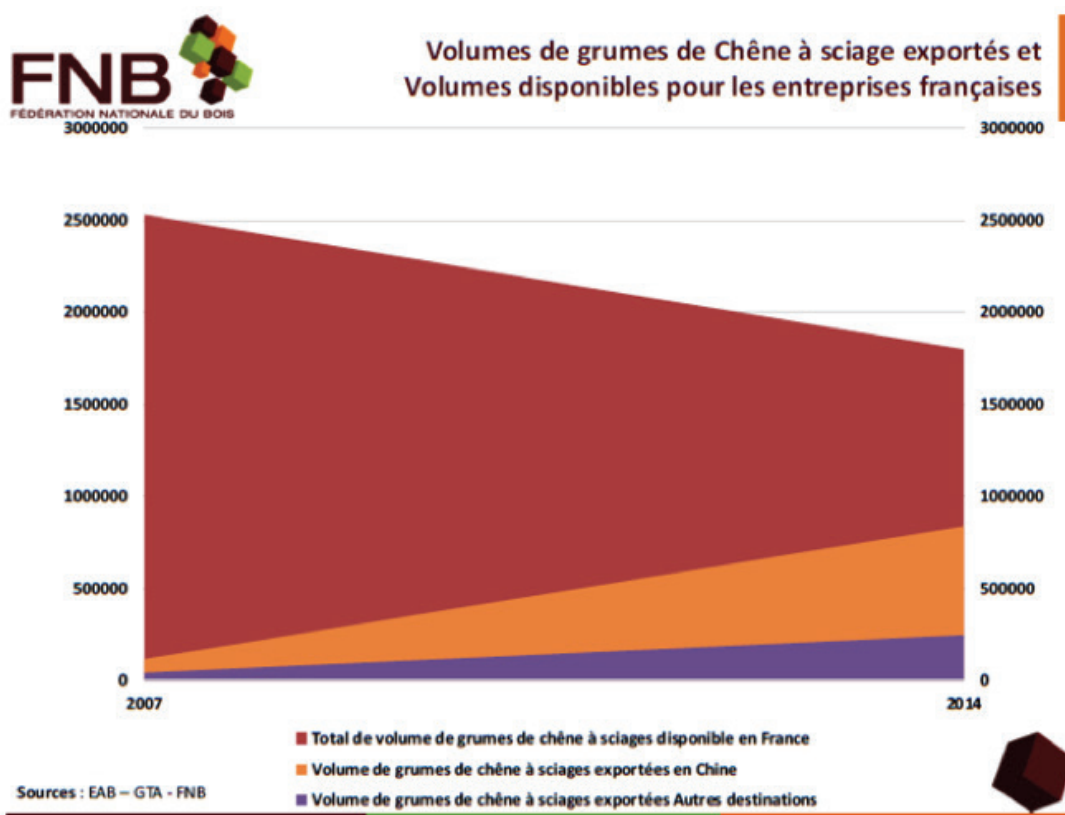
- Traverses paysagères
- Bois THT – Traités haute température
- Platelage et terrasse

Cette conjoncture commerciale plutôt favorable ne profite pas aux entreprises comme elle le devrait.

Une majorité de scieries souffre d'un manque d'approvisionnement qui est devenu structurel. Deux raisons expliquent ce phénomène :

- Une collecte forestière, de grumes de sciages en forte baisse. Sur la période 2007-2014 la récolte des grumes de chêne est passée de 2,53 millions de m³ à 1,86 millions m³, soit une réduction de 685000 m³. La réduction est plus marquée en forêt publique (- 400000 m³) qu'en forêt privée (- 285000 m³). Cette réduction intervient à un moment où les prix reprennent de la hauteur, progressant de 20%/an sur les 2 dernières années. Malgré la hausse, la collecte forestière ne se redresse pas, constituant une source d'inquiétude.
- L'exportation de grumes qui représentait en 2007 environ 70000 m³ est aujourd'hui proche de 600000 m³, soit un tiers de la production nationale.

Cette évolution a pour première conséquence de priver les scieurs de la matière première dont ils ont besoin pour servir une demande orientée à la hausse. Par ailleurs, faute de sécurisation de leurs approvisionnements, les scieurs se trouvent contraints de décaler leurs investissements.



Enfin, la hausse du prix des grumes de chêne étant nationale, la répercussion de cette dernière sur le prix des sciages en est rendue d'autant plus difficile.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Prix et indices nationaux 2014-T4 (prix du 1er au 5 janvier 2015)	Prix 2013-T4 €	Prix 2014-T3 €	Prix 2014-T4 €	Indices	Variation 2014-T4 2014-T3	Variation 2014-T4 2013-T4
--	----------------------	----------------------	----------------------	---------	---------------------------------	---------------------------------

Sciages CHÊNE



Base 100 : oct 2006

S20

LOTS BOULES Choix QBA - Bille de pied, ébénisterie, sec séchoir (KD), longueur 3m et +

Diamètre 40 à 49cm (Épaisseur 34mm)	m3	956	995	994	114,8	-0,1%	4,0%
Diamètre 50cm et + (Épaisseur 50mm)	m3	1 088	1 085	1 106	114,1	2,0%	1,7%

LOTS BOULES Choix QB1 - Belle menuiserie, 6 mois de séchage à l'air, longueur 3m et +

Diamètre 40 à 49cm (Épaisseur 27/34mm)	m3	760	762	782	111,9	2,6%	2,8%
Diamètre 50 à 80cm (Épaisseur 54mm)	m3	883	866	887	114,7	2,4%	0,4%

PLATEAUX SÉLECTIONNÉS Choix QSA/QS1 - sec séchoir (KD)

Épaisseur 27 à 54mm - Longueur 2m et +

Découvert 18cm (tolérance 10cm et +)	m3	800	785	811	121,6	3,3%	1,4%
--------------------------------------	----	-----	-----	------------	-------	------	------

PLATEAUX SÉLECTIONNÉS Choix QS2 - 6 mois de séchage à l'air

Épaisseur 27 à 54mm - Longueur 2m et +

Découvert 18cm (tolérance 10cm et +)	m3	513	526	560	123,9	6,4%	9,1%
--------------------------------------	----	-----	-----	------------	-------	------	------

Source : CEEB - INSEE - AGRESTE

Le marché du hêtre

Le marché du hêtre se trouve dans une conjoncture économique très voisine du chêne. La demande internationale sur le hêtre, reste bien orientée.

France Exportation 440791						
Pays partenaires	Années complètes					
	2011	2012	2013	Evo 12/13	Evo 2014	Evo 13/14
Chine Rép. pop.	16 203	14 182	15 140	6,8	23 385	54,5
Algérie	20 273	18 872	18 537	-1,8	22 740	22,7
Belgique	12 291	12 334	21 155	71,5	19 747	-6,7
Maroc	20 368	20 351	10 646	-47,7	14 270	34,0
Allemagne	10 098	11 270	10 283	-8,8	12 243	19,1
Espagne	6 344	5 699	7 667	34,5	10 416	35,9
Luxembourg	5 092	2 949	4 164	41,2	10 261	146,4
Viêt-Nam	3 733	2 435	2 514	3,2	5 647	124,6
Italie	4 551	3 165	4 474	41,4	4 777	6,8
Hong Kong	2 665	1 864	2 660	42,7	3 027	13,8
Portugal	2 879	2 783	2 089	-24,9	1 899	-9,1
Tunisie	577	1 183	334	-71,8	1 707	411,1
Émir. arabes unis	1 515	1 222	1 547	26,6	1 677	8,4
Inde	500	878	970	10,5	1 447	49,2
Autriche	144	53	43	-18,9	1 307	2 939,5
Malaisie	325	3 459	264	-92,4	861	226,1
Autres	4 237	5 212	7 099	36,2	3 550	-50,0
Total	111 782	107 911	109 586	1,6	138 961	26,8

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Grâce à ces bonnes performances, en particulier sur le 1^{er} semestre, les exportations de hêtre ont fini l'année à +27%. On notera la progression de +54% de la Chine qui, désormais, constitue le premier débouché devant l'Algérie et la Belgique.

Sur l'ensemble de l'année 2014, le volume exporté progresse de 110000 à 140000m³.

La chute de l'Euro n'a plus le même impact pour le hêtre.

Le marché européen, et français, reste globalement atone et montre peu de signaux de reprise.

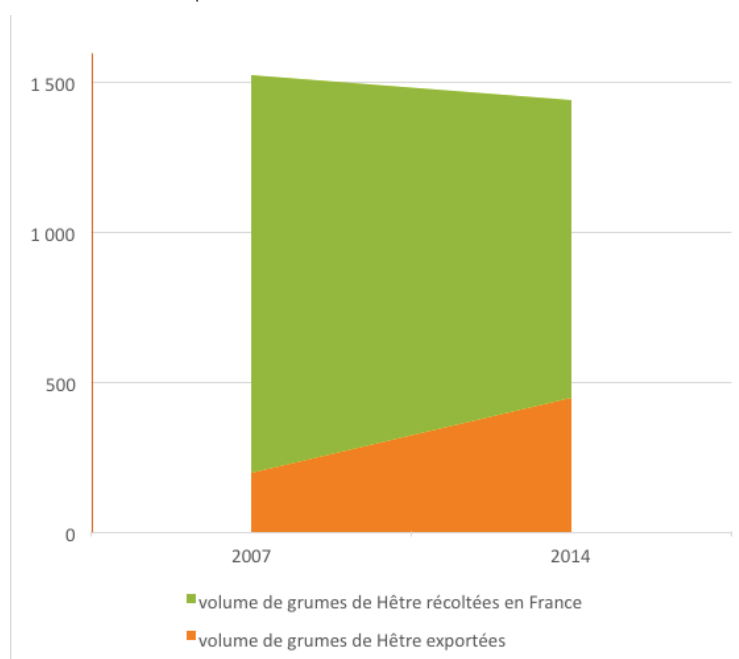
La collecte forestière de grumes de hêtre stagne, et régresse dans certaines régions alors qu'après une longue crise le marché rede.

Entre 2007 et 2014, la récolte de hêtre française est passée de 1324000 m³ à 1086000 m³ soit une perte de 238000 m³ (-18%). Cette baisse semble s'être accentuée en 2014.

Dans le même temps la quantité de grumes exportées, déjà élevée depuis de nombreuses années, s'est accélérée en 2013.

Dans ce contexte, le secteur de la première transformation a des difficultés croissantes à disposer des volumes nécessaires à l'approvisionnement des marchés aval.

Volumes de grumes de Hêtre à sciage exportés et volumes récoltés en France



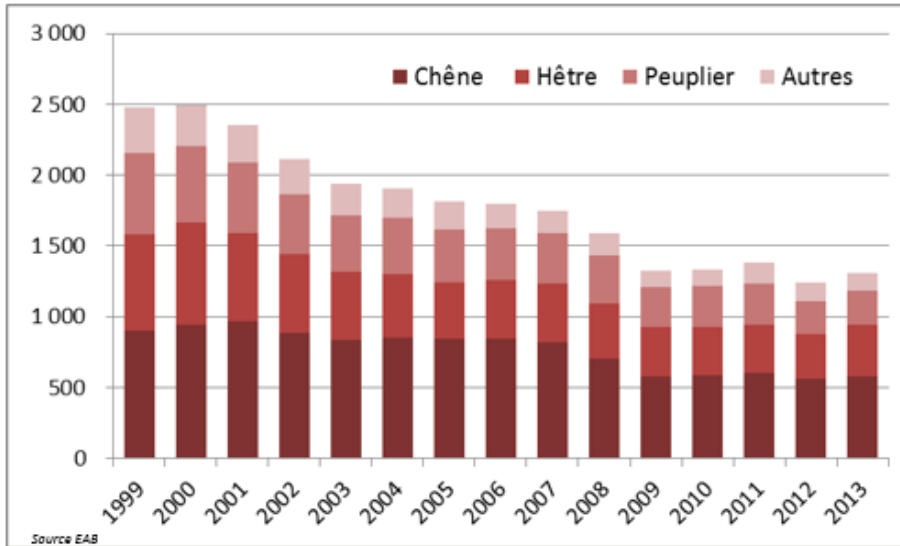
En ce qui concerne les prix du marché français des sciages aujourd'hui minoritaire en volumes, les hausses restent inférieures à la hausse du prix des grumes.

Sciages HÊTRE				Base 100 : juil 1990		570	
Plots (3 mois de séchage)							
Épaisseur 27/54mm - Diamètre 40cm et + - Longueur 3m et +							
Choix FB1	m3	297	307	298	102,6	-3,1%	0,2%
Choix FB2	m3	207	207	215	99,0	3,7%	3,7%

Source : CEEB - INSEE - AGRESTE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Production de sciages



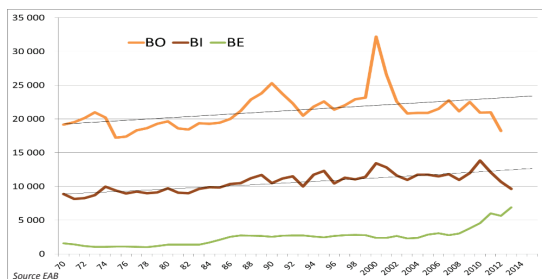
Production de sciage feuillus en France (x1000 m³)

Les prévisions 2014/2015

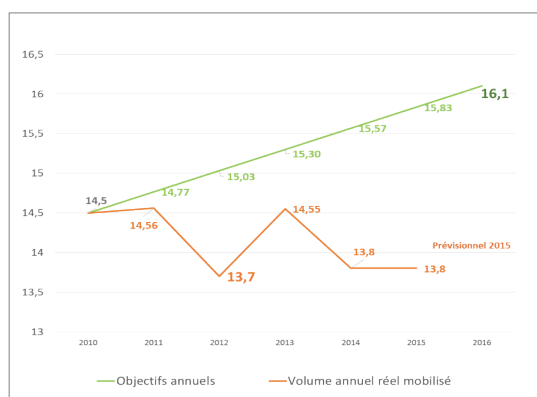
Sciages feuillus (en milliers de m ³) - Estimations 2014 et 2015					
	Unit	2012	2013	2014	2015
Production	1 000 m ³	1 430	1 380	1 330	1 280
Imports	1 000 m ³	270	243	220	200
Exports	1 000 m ³	363	380	400	450
Consommation	1 000 m ³	1 148	1 243	1 150	1 030

LA RECOLTE

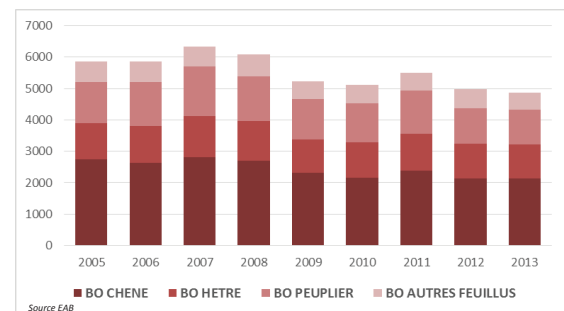
Evolution de la récolte de bois BO/BI/BE (x1000m³)



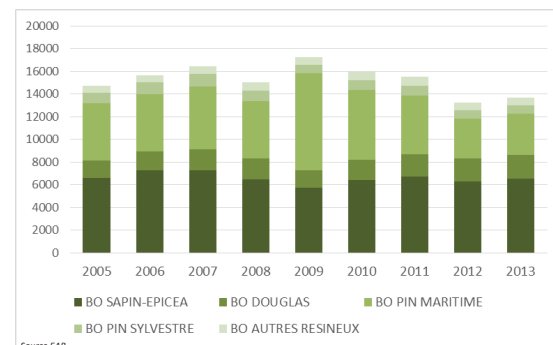
Mobilisation en forêts publiques comparée aux objectifs



Récolte de grumes feuillues (x1000m³)



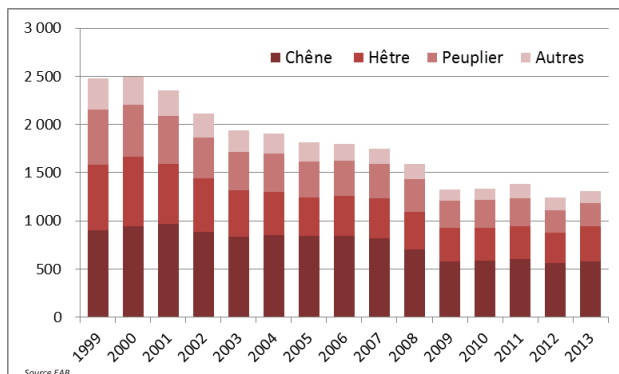
Récolte de grumes résineuses (x1000m³)



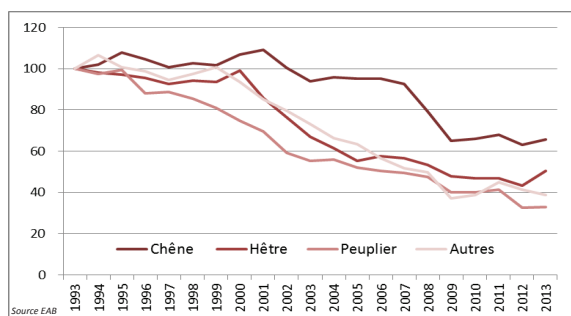
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

SCIAGES FEUILLUS

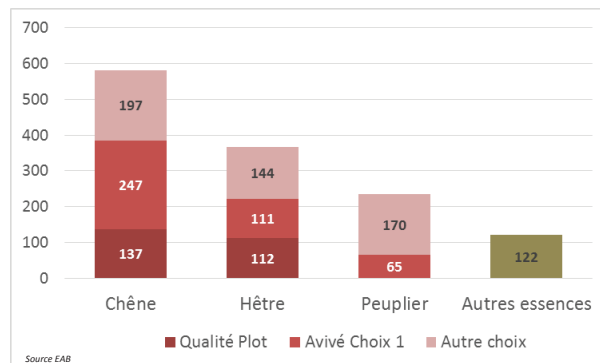
■ Production de sciages feuillus en France (x1000m3)



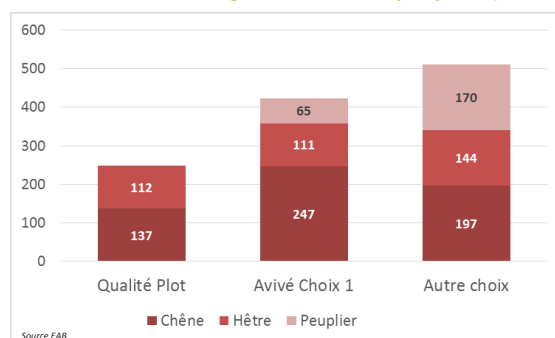
■ Production de sciages feuillus en France indice 100 en 1993



■ Production des sciages feuillus en 2013 par essence (x1000m3)

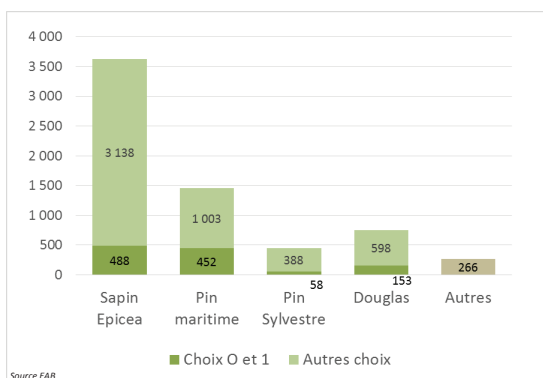


■ Production des sciages feuillus en 2013 par qualité (x1000m3)

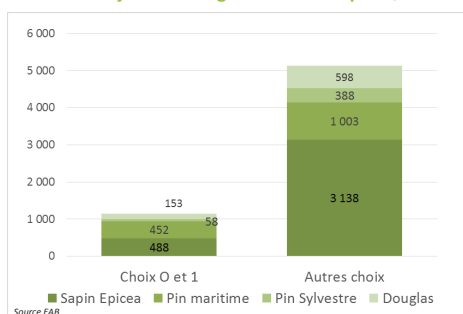


SCIAGES RESINEUX

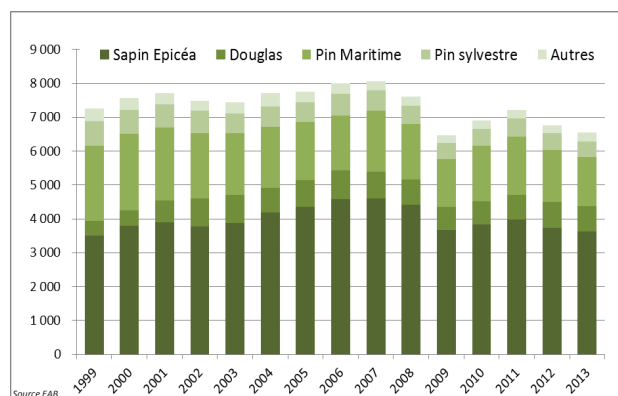
■ Production de sciages de résineux en 2013 par essences (x1000 m3)



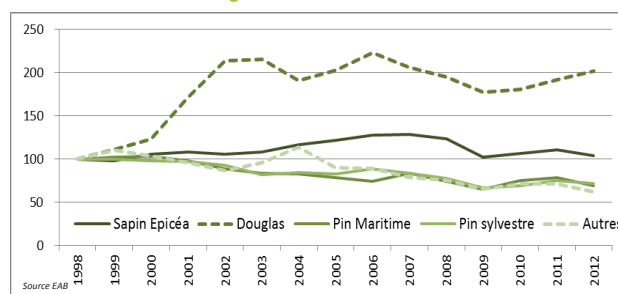
■ Production Française de sciages de résineux par Qualité en 2013



■ Production de sciages résineux en France (Volume x1000m3)

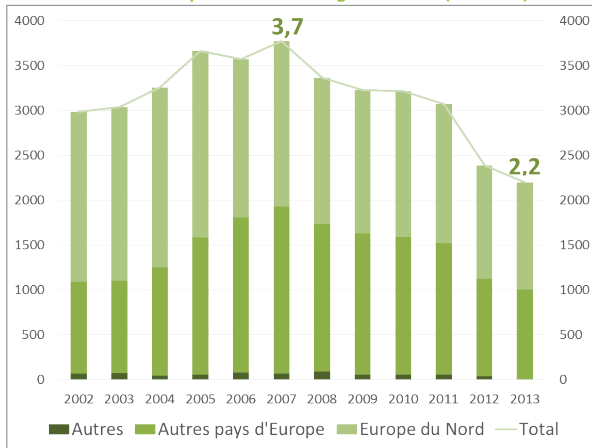


■ Production des sciages résineux indice 100 en 1998



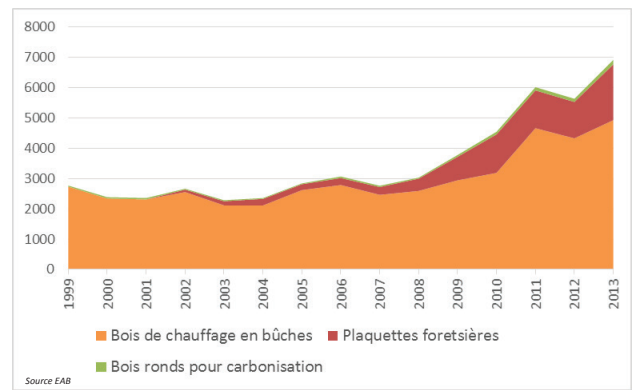
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

■ Evolution des importations de sciages résineux (x1000m³)

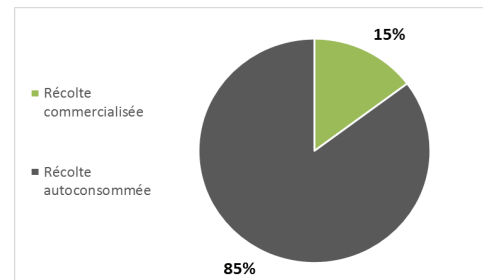


LE BOIS ENERGIE

■ Evolution de la récolte commercialisée de bois énergie (x1000m³)

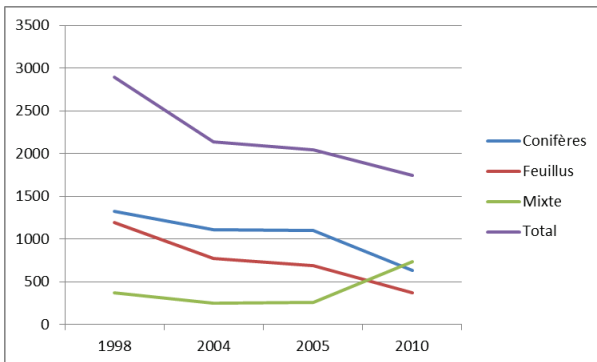


■ Part de la récolte commercialisée de bois énergie sur la récolte totale (donnée 2010)

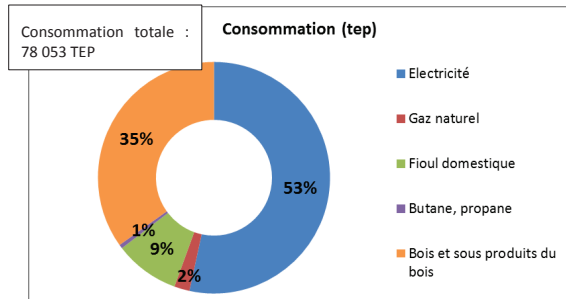


LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI

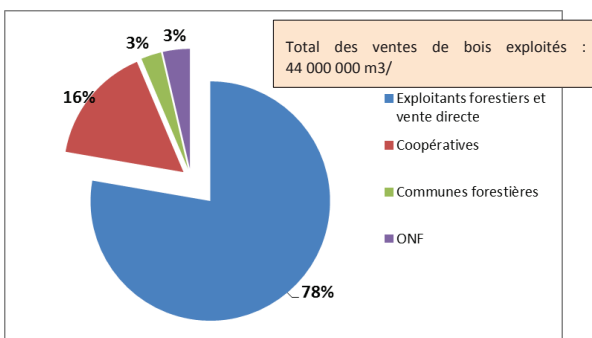
■ Evolution du secteur de la scierie (nombre d'établissements)



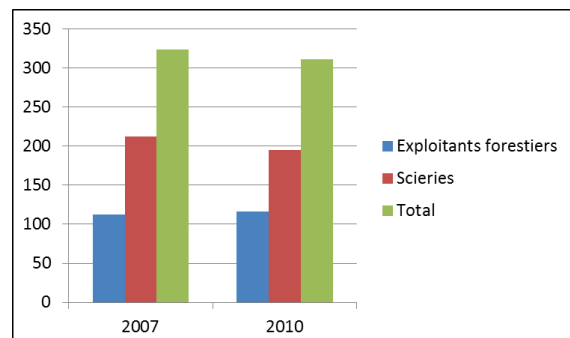
■ Consommation énergétique des scieries



■ Vente de bois façonnés



■ Investissements annuels (millions €)



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

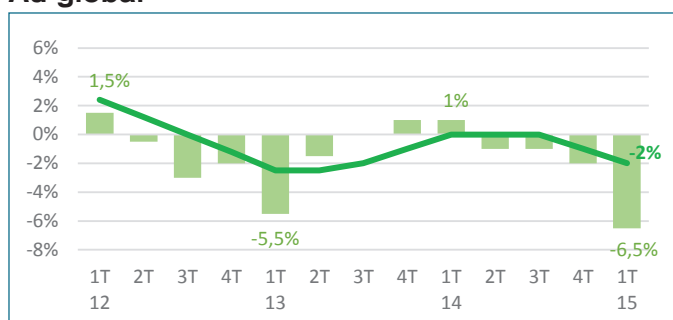
Baromètre de conjoncture FBF 1^{er} Trimestre 2015

Scieries à dominante résineux

Evolution du chiffre d'affaire

UN DÉBUT D'ANNÉE DIFFICILE

Au global



Tendance annuelle

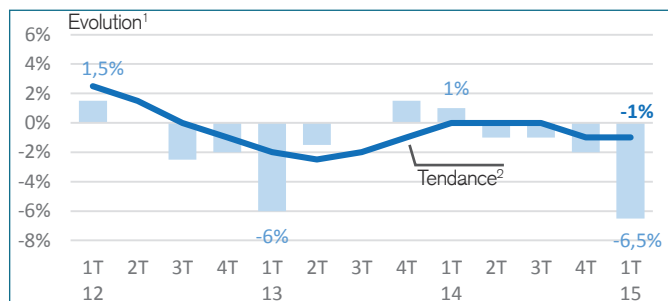


Evolution 1T15 / 1T14

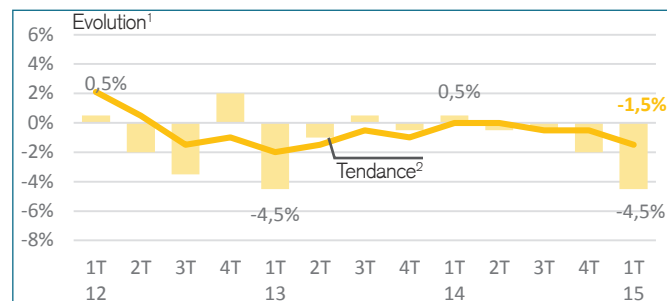


L'activité exploitation-scierie à dominante résineux accuse un net repli en début d'année : - 6,5 % comparé à la même période de l'année précédente. Sur les douze derniers mois, la baisse s'accroît pour s'établir à -2 %.

En France



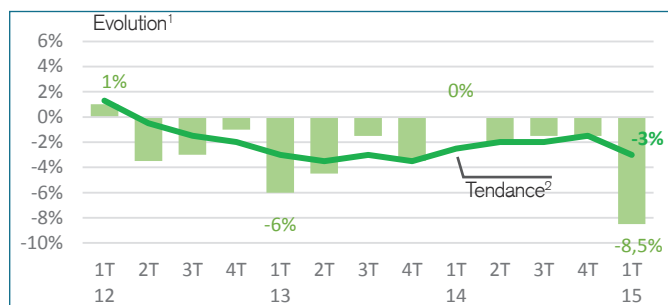
A l'export



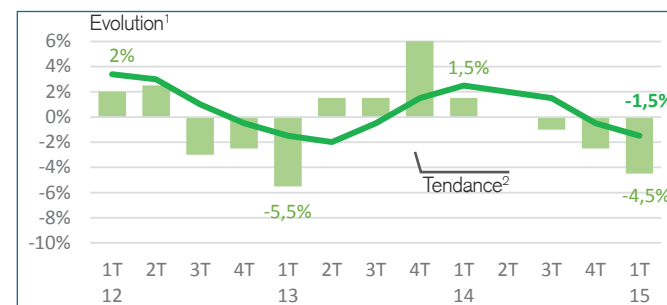
Un recul plus prononcé en France (- 6,5 %) qu'à l'export (- 4,5 %).

Evolution du chiffre d'affaire selon la taille des entreprises

Entreprises de moins de 20 salariés



Entreprises de plus de 20 salariés

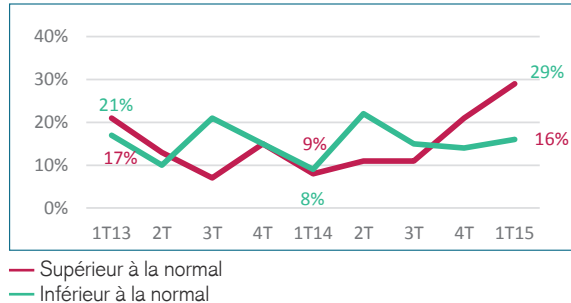


Des entreprises de moins de 20 salariés nettement plus touchées par la baisse d'activité que celles de plus grande taille : - 8,5 % pour les premières contre - 4,5 % pour les secondes.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Opinions des professionnels...

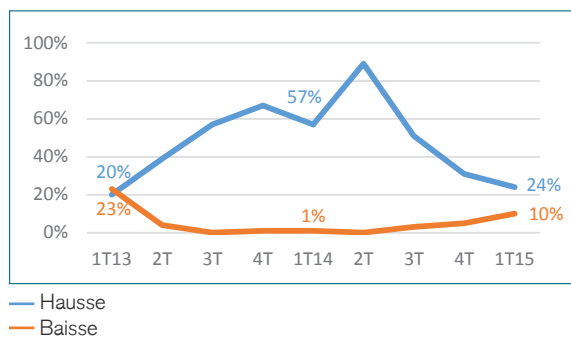
...sur les niveaux des stocks



Progression du nombre de professionnels faisant état d'un niveau de stocks supérieur à la normale : 29 % contre 21 % en fin d'année.

Des stocks conformes à la normale pour plus d'un professionnel sur deux.

...sur l'orientation des prix d'achat par rapport au trimestre précédent

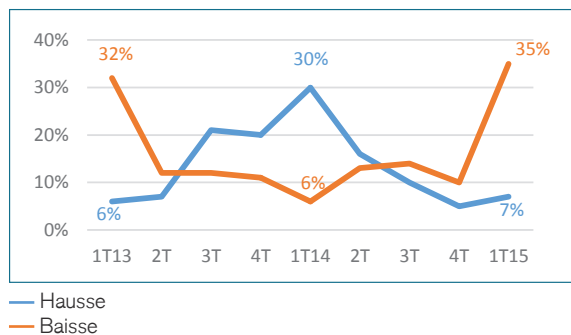


Résineux (activité dominante)

Nouvelle contraction du nombre de professionnels observant une hausse de leurs prix d'achat. Ils ne sont plus désormais qu'un quart contre plus de 30 % au trimestre dernier.

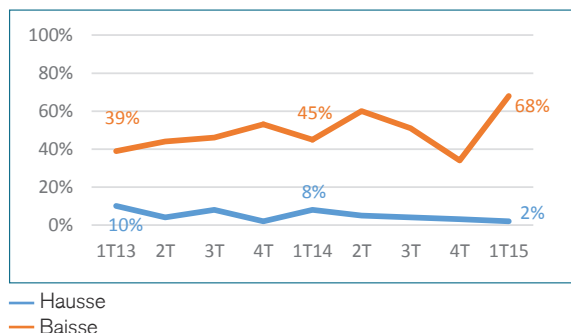
Des prix d'achat stables pour les deux tiers des intervenants.

...sur l'orientation des prix de vente par rapport au trimestre précédent



Nette hausse du nombre d'exploitants constatant une baisse de leurs prix de vente : 35 % contre 10 % seulement en fin d'année.

...sur l'orientation des marges par rapport au trimestre précédent

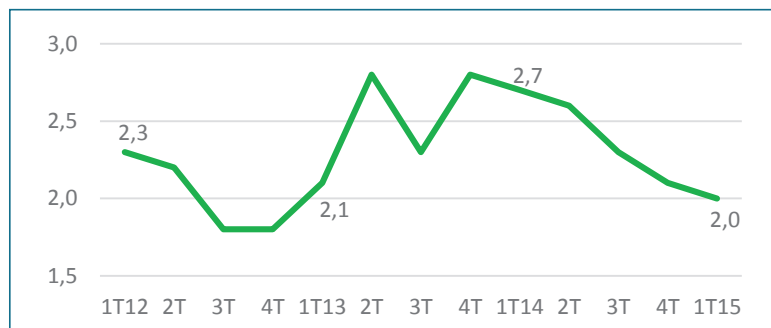


Conséquence de ce nouveau recul marqué de l'activité : la détérioration des marges se poursuit avec plus des deux tiers des professionnels concernés contre seulement 2 % observant une hausse.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Carnets de commande

Nombre de semaines de travail en commande



Les carnets de commandes suivent toujours une pente baissière. Ils ne représentent plus actuellement que deux semaines de travail.



Préoccupations du moment

Top 5 des préoccupations des chefs d'entreprises

Rang	Préoccupations	% d'entreprise	Evolution en places (à 3 mois d'intervalle)
1	Carnets de commandes	49 %	=
2	Prix d'achat	23 %	+ 2
3	Approvisionnement	16 %	=
4	Difficultés de trésorerie	14 %	- 2
5	Problèmes au niveau des délais de paiement	11 %	Entrée

Total supérieur à 100% du fait des réponses multiples

Les carnets de commandes demeurent la principale préoccupation des professionnels de l'exploitation-scieerie à dominante résineux (49 %). Les prix d'achat inquiètent également une proportion croissante de chefs d'entreprises : près d'un quart contre 15 % il y a trois mois.

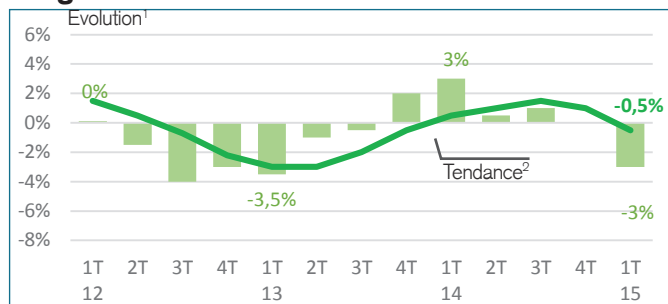
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Scieries à dominante feuillus

Evolution du chiffre d'affaire

UNE ANNÉE 2014 POSITIVE

Au global



Tendance annuelle

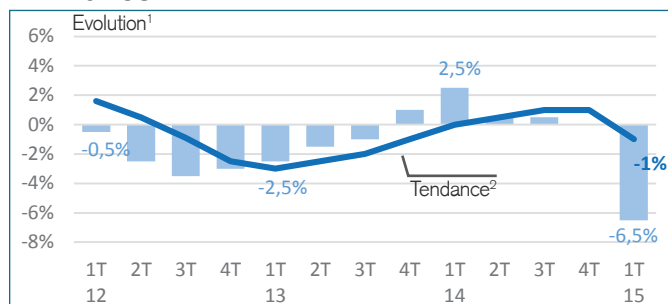


Evolution 1T15 / 1T14

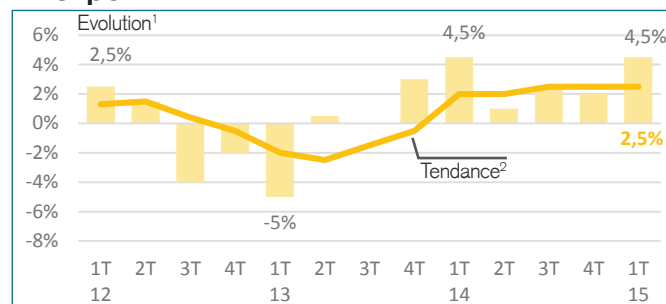


Après s'être stabilisée en fin d'année, l'activité exploitation-scierie à dominante feuillus repart à la baisse au cours du premier trimestre 2015 : - 3 % à un an d'intervalle. De fait, la tendance annuelle devient négative (- 0,5 %).

En France



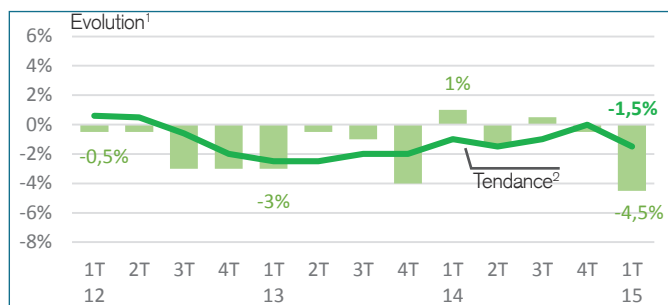
A l'export



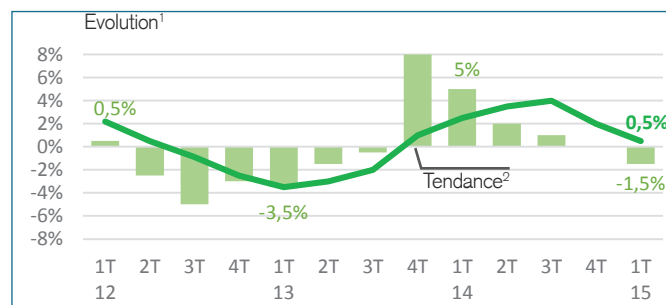
Un recul du chiffre d'affaires qui résulte uniquement des contreperformances réalisées sur le marché français. Une activité dynamique à l'export.

Evolution du chiffre d'affaire selon la taille des entreprises

Entreprises de moins de 20 salariés



Entreprises de plus de 20 salariés

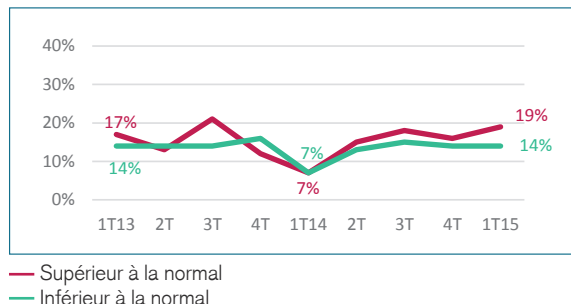


Une contraction du chiffre d'affaires qui touche plus nettement les entités de moins de 20 salariés (- 4,5 %) que celles de plus grande taille (- 1,5 %).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

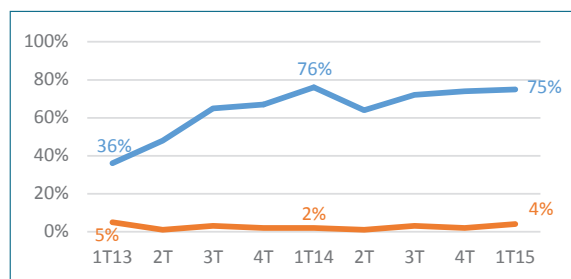
Opinions des professionnels...

...sur les niveaux des stocks



Un niveau de stocks qui reste conforme à la normale pour les deux tiers des professionnels.

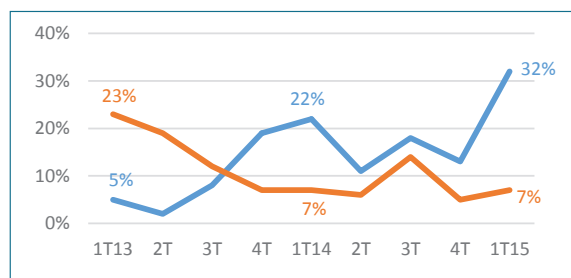
...sur l'orientation des prix d'achat par rapport au trimestre précédent



Feuillus (activité dominante)

Des prix d'achat des feuillus toujours orientés à la hausse pour les trois quarts des professionnels

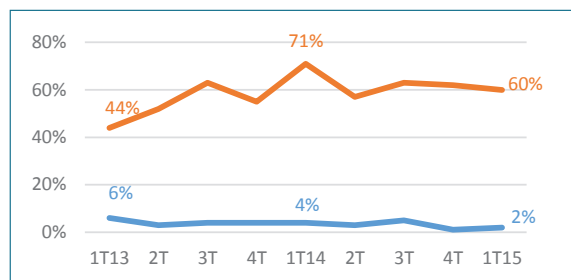
...sur l'orientation des prix de vente par rapport au trimestre précédent



Hausse sensible du nombre d'intervenants faisant état d'une augmentation de leurs prix de vente : un tiers contre 13 % en fin d'année.

Des prix de vente stables pour plus de trois professionnels sur cinq.

...sur l'orientation des marges par rapport au trimestre précédent



Nouvelle baisse des marges pour 60 % des entreprises. Un nombre d'intervenants constatant une amélioration de leurs marges toujours réduit (2 %)

Aide à la lecture

X% des responsables interrogés observent une **hausse** du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

Y% des responsables interrogés observent une **baisse** du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Le bois énergie

Mercuriales bois énergie

Rappel

- Une enquête de prix auprès des **producteurs** pour les produits **vendus sur le trimestre passé**, avec des **prix départ (hors transport), seuls les produits mis en marchés (issus d'une transaction commerciale) sont concernés par l'enquête.**
- Des indices avec des **produits bruts (bois bord de route, écorces, etc...)** et des produits **élaborés (plaquettes forestières, produits connexes de scierie, broyat de palette, etc)** (17 catégories, 32 articles, hors bois bûche).
- Des mercuriales diffusées par une diversité d'acteurs Fédération Nationale du Bois (www.fnbois.com), du Moniteur, du Bois International, France Bois Forêt (www.franceboisforet.fr), www.fordaq.com, l'Usine Nouvelle (www.usinenouvelle.com), www.raee.org, CIBE (www.cibe.fr), etc...

Point à date Délégation INSEE et AGRESTE

- Juillet 2013 : Réunion de mise au point et harmonisation des procédures et cahiers des charges entre CEEB, INSEE et AGRESTE. Délégation CEEB confirmée par INSEE
- Juillet-Octobre 2013 : Transmission à INSEE et AGRESTE des questionnaires 2014 pour validation. Ajout indice granulés distributeurs
- Fin 2013 : Finalisation des procédures
- 8 janvier 2014 : Visite de contrôle CEEB par INSEE
- 22 janvier 2014 : Comité du Label –Intégration du dispositif OPISE.

Un fonctionnement automatisé et sécurisé



	Nb d'enquêtés (1)	Nb de répondants (2)	Taux de couverture
2014-T1			
Exemple Fictif			
T10 BOIS RONDS DE TRITURATION	116	84	72%
E10 Bois de bord de route	191	100	52%
E20 Produits bruts	238	120	50%
E30 Bois Bûches	239	125	52%
E40 Produits élaborés	296	168	57%
E50 Briquettes	30	20	67%
E60 Granulés Producteurs	29	26	90%
E70 Granulés Distributeurs	177	120	68%

Processus de qualité

Nouveauté

- INSEE et SSP reçoivent chaque trimestre un compte rendu d'enquête, dont le contenu a été fixé avec CEEB
- Audit KPMG en cours sur le fonctionnement et les processus du CEEB
- Finalisation module informatisé d'envoi annuel aux enquêtés d'un récapitulatif de leurs réponses pour validation de leur part

Couverture du marché et utilisation

Des mercuriales représentatives du marché

Un volume significatif de réponses aux enquêtes : 4,9 Mt sur les trimestres 2013 (contre 4,1 Mt sur 2012) pour un marché bois énergie estimé à 6 Mt (fourchette haute).

- Plaquettes forestières : 1,2 kt (hors bois rond bord de route)
- Plaquettes scieries : > 1 Mt
- Bois Ronds : 520 kt

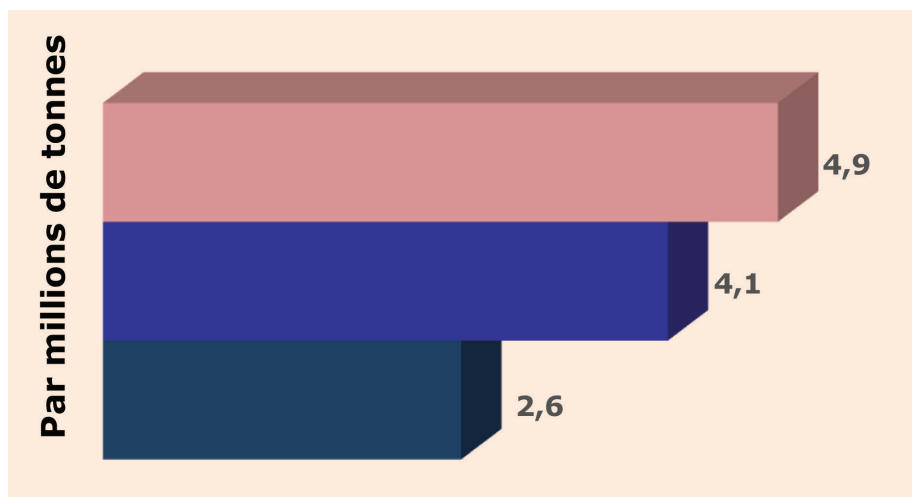
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Des mercuriales déjà largement utilisées

Utilisation recommandée parmi les utilisateurs finaux pour promouvoir ces indices et accélérer la dynamique de leur utilisations

- Proposition recommandée chez les utilisateurs aval (Amorce, FEDENE, etc) et au niveau interprofessionnel (CIBE), à tous les niveaux de la filière bois (vente combustibles > vente chaleur)

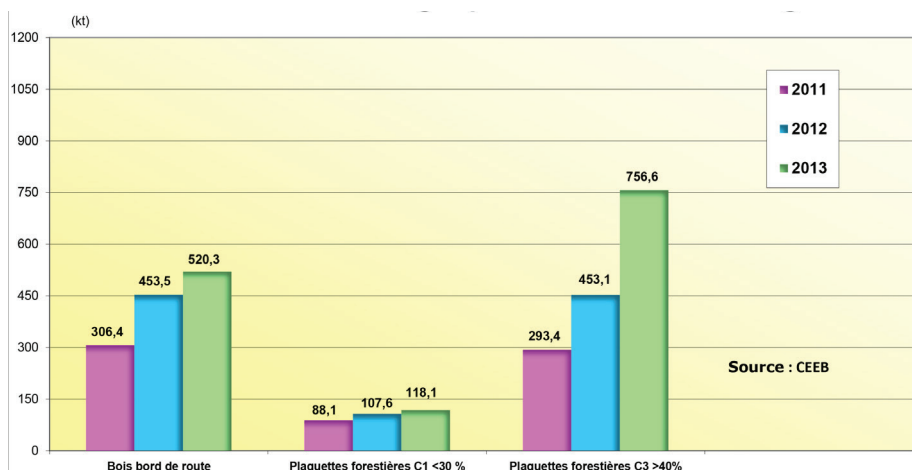
Évolution des Tonnages Collectés



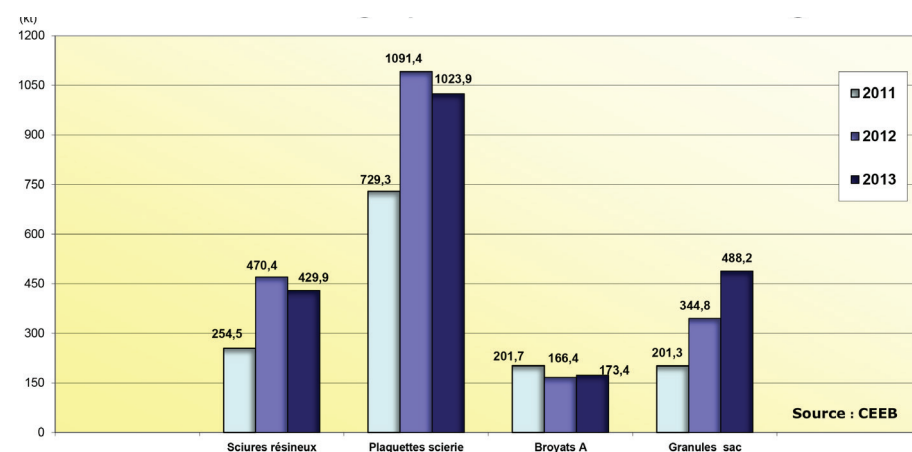
Evolution des tonnages collectés pour 2011 / 2012 / 2013

Source : CEEB

Des tonnages enquêtés en croissance



Evolution tonnages produits bruts Bois Energie



Evolution tonnages produits transformés Bois Energie

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Le nombre d'Entreprises qui répondent continue de progresser

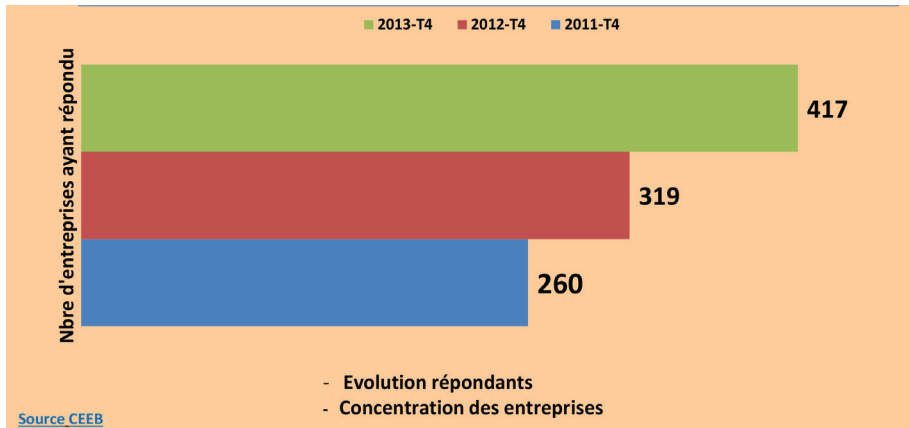


Tableau comparatif
4^{ème} trimestre
2011/2012/2013

Des prix corrélés à la conjoncture

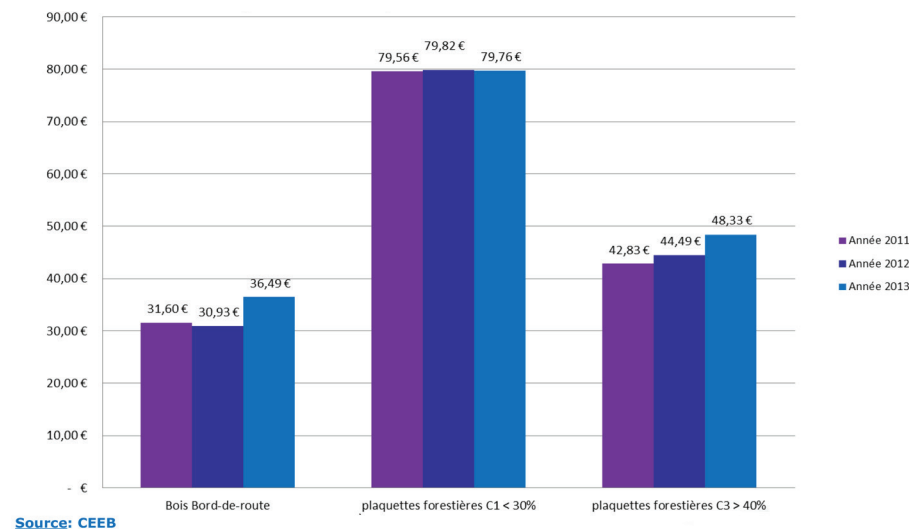


Tableau comparatif
Prix moyens pondérés/
volumes
2011/2012/2013

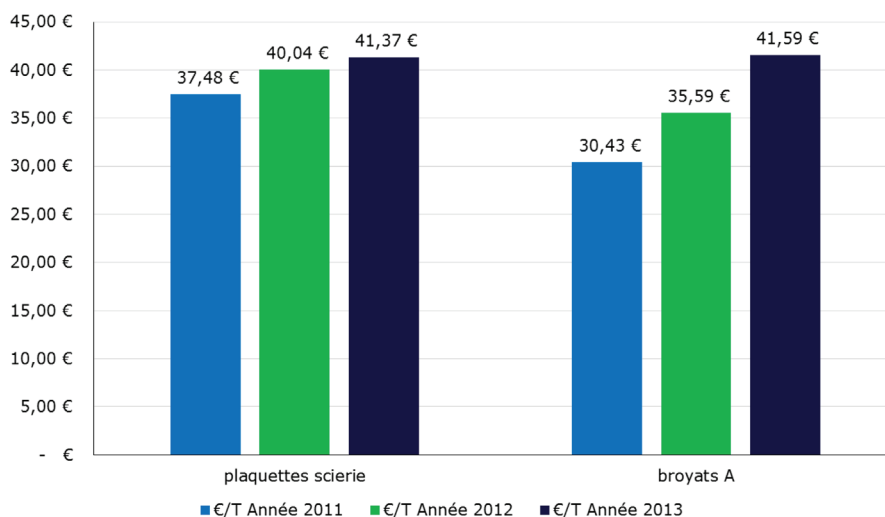


Tableau comparatif
Prix moyens pondérés/
volumes
2011/2012/2013

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

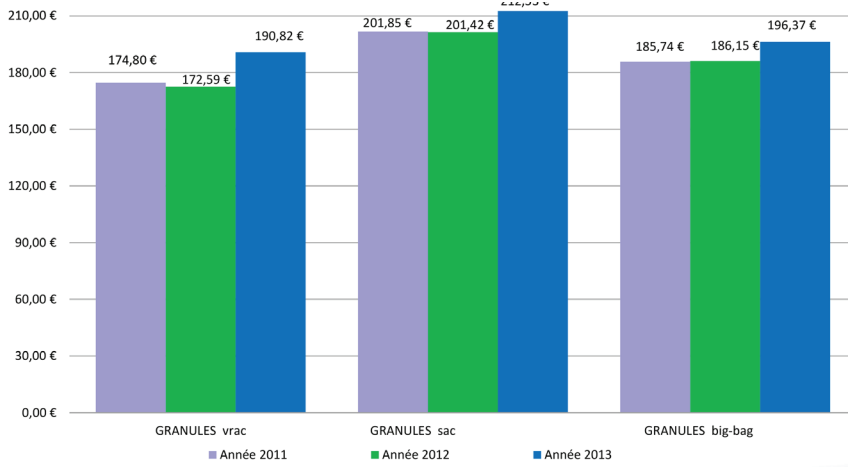


Tableau Comparatif
Prix moyens pondérés/
volumes 2011-2012-2013
Granulés Producteurs

Soucre : CEEB

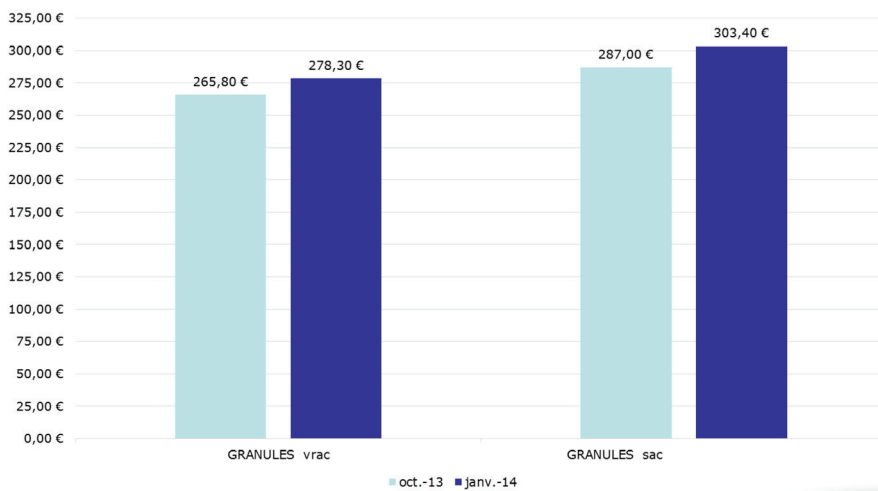


Tableau Prix 2013
Granulés distributeurs

Soucre : CEEB

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Les industries de l'emballage léger

La profession de l'Emballage léger en bois (ELB) est une des trois composantes du Pôle Emballage Bois, lui-même une des familles de l'industrie de l'emballage qui, tous matériaux confondus emploie plus 110 000 personnes et représentent un chiffre d'affaires près de 20 milliards d'euros.

Le Pôle Emballage Bois se perçoit dans le contexte général économique et écologique comme grand secteur d'avenir. Le secteur des ELB est composé essentiellement d'entreprises familiales dont les chiffres d'affaires (Emballages légers et éléments uniquement) sont compris entre quelques centaines de milliers d'euros et une quinzaine de millions d'euros pour les plus importantes. Le CA pour l'ensemble de la profession approche 200 millions d'euros environ, les membres de l'organisation professionnelle SIEL en représentant près de 90 %.

Par grandes régions, le Nord représente 4% du CA des ELB, le Nord-Ouest 39%, le Nord-Est 9% ; le Centre 4%, le Sud-Est 31% et le Sud-Ouest 13%.

La profession se trouve donc répartie sur tout le territoire, les entreprises proches de leurs clients selon des spécificités qui correspondent aux secteurs utilisateurs : cagettes pour fruits et légumes partout en France, bourriches pour l'ostréculture sur la façade ouest, mais aussi caisses et boîtes pour les fromages, présentoirs et caissettes pour l'horticulture ; cadeaux et boîtes diverses. Le secteur fruits et légumes représente une part prépondérante de l'activité de la profession.

Le Syndicat National des Industries de l'emballage léger en bois (SIEL) a pour objet la défense des intérêts professionnels des industries de l'emballage léger en bois, ainsi que la promotion de la profession, du produit et du matériau, sur le plan national et européen. Affilié à la FNB, il représente les professionnels auprès des pouvoirs publics, des secteurs utilisateurs, des prescripteurs et des institutions. Les industriels adoptent le cahier des charges de Grow France (Group of Recycling of Wood), la marque reconnue dans le recyclage et la valorisation des emballages légers en bois. Celle-ci appartient au réseau européen de Grow International, créé en 1990, qui a pour mission d'organiser la collecte et la valorisation auprès des distributeurs et producteurs. L'organisation dispose aussi d'un Guide de Bonnes Pratiques de fabrication à la disposition de ses adhérents avec contrôle par tierce partie, qui implique aussi une gestion durable des approvisionnements bois (PEFC).

L'organisation essaie de faire valoir les atouts de la cagette bois, symbole d'une économie durable, circulaire, fabriquée à partir d'un matériau renouvelable géré durablement. Elle encourage largement la replantation du peuplier, qui représente plus de 80 % de la ressource utilisée. (Opération nationale Merci le Peuplier). Enfin elle s'attache à convaincre les prescripteurs que les matériaux non renouvelables se renchériront forcément et qu'il convient donc de franchir le pas vers une économie durable sans tarder. Malgré la chute du prix du pétrole qui depuis un an contrevient à ce projet, le Siel encourage les utilisateurs à reconquérir leur capacité de choix du matériau de leurs emballages. (Charte Légumes de France par exemple).

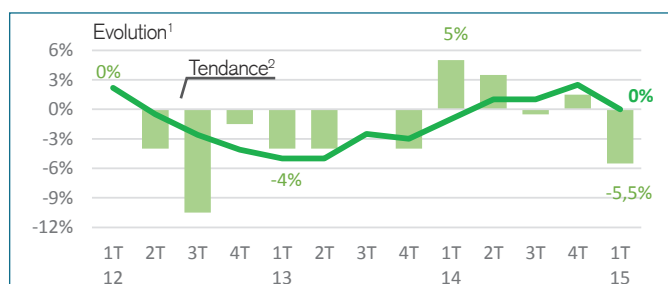
Présentation des résultats du baromètre de conjoncture FBF 1T2015

Evolution du chiffre d'affaire

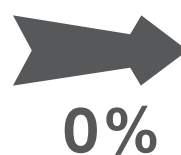


BAISSE SENSIBLE

Au global



Tendance annuelle



Evolution 1T15 / 1T14

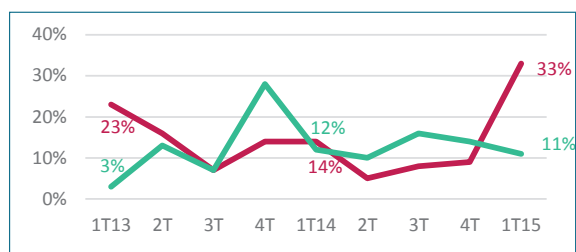


Après avoir progressé en fin d'année, l'activité de fabrication d'emballages légers accuse un net repli au cours du premier trimestre 2015 : - 5,5 % comparé au premier trimestre 2014. En année mobile, l'activité se renouvelle à l'identique comparé aux douze mois précédents.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Opinions des professionnels...

...sur le niveau des stocks

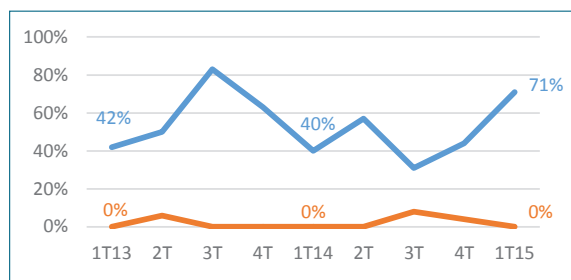


Vive augmentation du nombre d'intervenants jugeant leur niveau de stocks supérieur à la normale : un tiers contre 9 % en fin d'année.

— Supérieur à la normale
— Inférieur à la normale

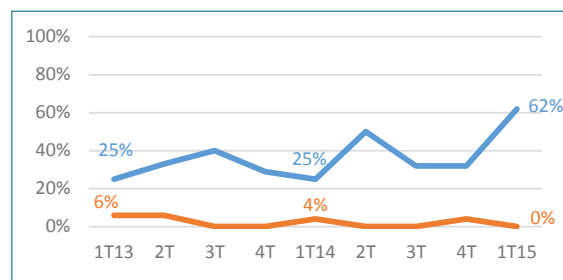
...sur l'orientation des prix d'achat par rapport au trimestre précédent

Résineux



— Hausse
— Baisse

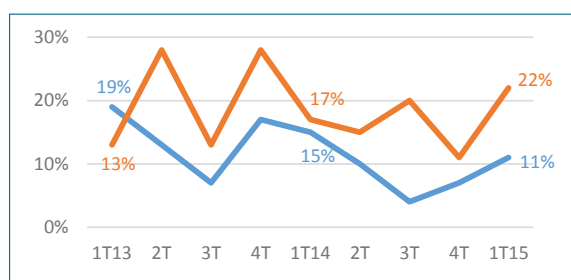
Feuillus tendres



— Hausse
— Baisse

Poursuite de la hausse des prix d'achat des résineux comme des feuillus tendres avec plus de trois professionnels sur cinq concernés.

...sur l'orientation des prix de vente par rapport au trimestre précédent

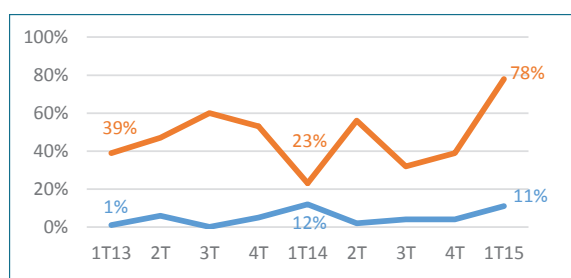


Des prix de vente stables pour les deux tiers des professionnels.

Une progression des intervenants constatant une baisse de leurs prix de vente : 22 % contre moitié moins il y a trois mois.

— Hausse
— Baisse

...sur l'orientation des marges par rapport au trimestre précédent



Des marges qui se réduisent à nouveau sur les trois premiers mois de l'année 2015 pour plus des trois quarts des intervenants.

— Hausse
— Baisse

Aide à la lecture

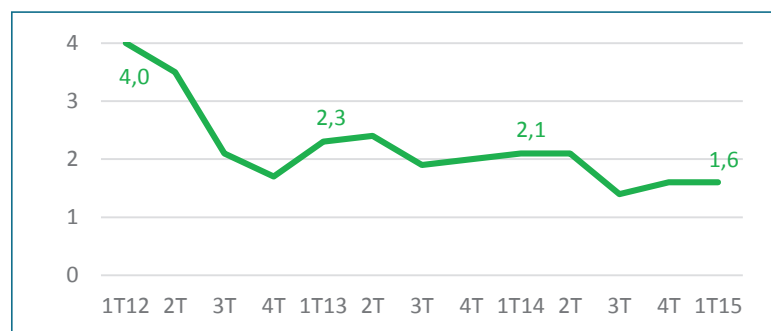
X% des responsables interrogés observent une **hausse** du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

Y% des responsables interrogés observent une **baisse** du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Carnets de commandes

Nombre de semaines de travail en commandes



Un maintien des carnets de commandes à un faible niveau pour les trois prochains mois.

Préoccupations du moment

Top 5 des préoccupations des chefs d'entreprises

Rang	Préoccupations	% d'entreprise	Evolution en places (à 3 mois d'intervalle)
1	Carnets de commandes	33 %	=
2	Approvisionnement	22 %	+ 2
3	Problèmes au niveau des délais de paiement	22 %	+ 2
4	Difficultés de recrutement	22 %	Entrée
5	Difficultés de trésorerie	11 %	- 2

Total supérieur à 100% du fait des réponses multiples

Les carnets de commandes restent la préoccupation majeure des chefs d'entreprises (33 %). L'approvisionnement, les problèmes au niveau des délais de paiement et les difficultés de recrutement obtiennent également des scores importants avec plus d'un professionnel sur cinq concerné.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Les industries de l'emballage industriel et de la logistique associée

Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée (SEILA), plus de 60 ans d'existence.

Le S.E.I. (Syndicat de l'Emballage Industriel) a été créé en 1951. Il a fusionné en 1995 avec le SNE (Syndicat National des Emballeurs), lui-même créé en 1884. Le S.E.I est devenu le SEILA le 24 novembre 2004 prenant ainsi en compte les prestations réalisées par ses adhérents en matière de logistique associée à l'emballage industriel, son cœur de métier. C'est la seule organisation professionnelle pour ce secteur d'activité.

Le SEILA représente environ 80 % de la profession, avec toutes tailles d'entreprises allant de l'entreprise familiale de 2 salariés au groupe de 600 personnes environ, hors logistique, soit environ 133 entreprises.

Le SEILA a pour mission d'assurer la défense et la promotion, tant sur le plan national qu'europpéen, des 133 entreprises regroupant :

- les métiers de l'emballage industriel (81 entreprises) : membres emballeurs et logisticiens agréés
- la caisserie (33 entreprises) : membres affiliés
- les professions connexes (19 entreprises) : membres correspondants

Le SEILA, depuis sa création, s'efforce, grâce aux 4 missions prioritaires qu'il s'est fixé, d'apporter à ses adhérents l'appui nécessaire à leur évolution : Unir, Informer & Communiquer, Promouvoir et Représenter. Les membres du Syndicat par les complémentarités de leurs métiers et grâce aux échanges que leur permet l'appartenance au Syndicat, offrent à leurs clients un large éventail de solutions d'emballage, de logistique et de services associés.

Le SEILA a déposé la marque S.E.I. à l'INPI et à l'OHMI ayant comme support les Spécifications Techniques de l'Emballage des Matériels Industriels élaborées et diffusées par le SEILA.

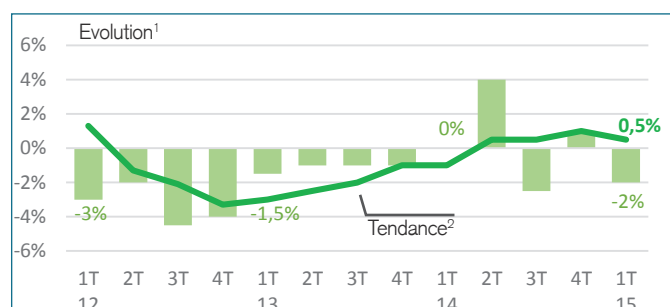
CA réalisé en 2014 par les adhérents : 372.880.172 €
3.481 emplois
1 M m³ bois massif et panneaux divers consommés par an

Présentation des résultats du baromètre de conjoncture FBF 1T2015

Evolution du chiffre d'affaire

EN RECUL

Au global



Tendance annuelle

+0,5%

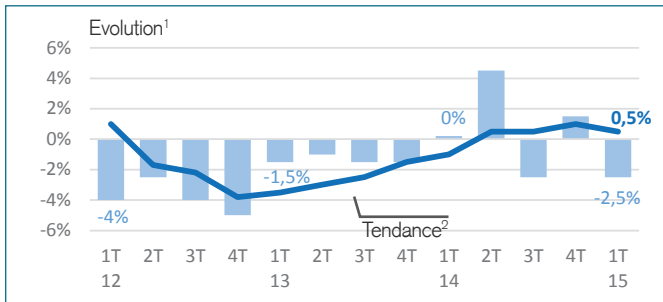
Evolution 1T15 / 1T14

-2%

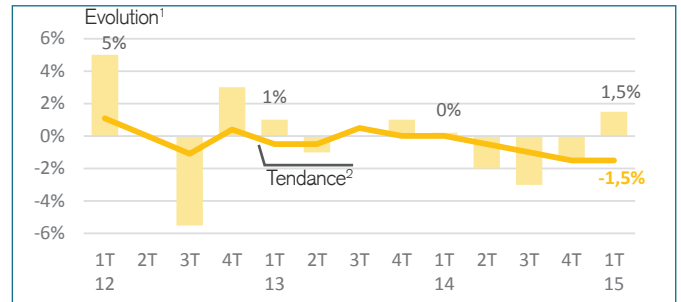
Après avoir renoué avec la croissance en fin d'année, l'activité de fabrication de caisses et d'emballages industriels s'oriente à la baisse au cours du premier trimestre 2015 : - 2 % comparé au même trimestre de l'année précédente. Toutefois sur les douze derniers mois, le rythme d'évolution reste positif (+ 0,5 %).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

En France



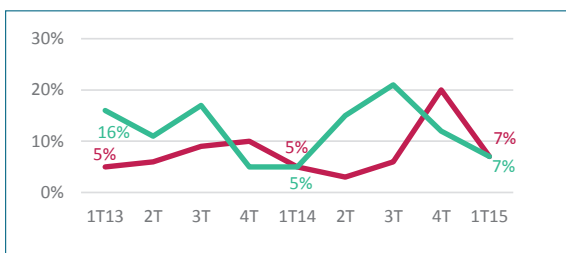
A l'export



Une évolution inverse à celle du trimestre précédent : nette baisse en France, progression à l'export.

Opinions des professionnels...

...sur le niveau des stocks

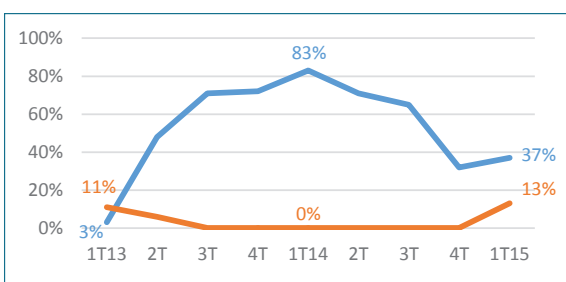


Un niveau de stocks conforme à la normale pour 85 % des intervenants.

— Supérieur à la normale
— Inférieur à la normale

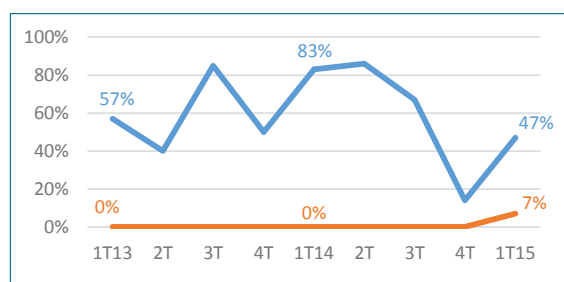
...sur l'orientation des prix d'achat par rapport au trimestre précédent

Résineux



— Hausse
— Baisse

Feuillus durs



— Hausse
— Baisse

Augmentation des prix d'achat des résineux comme des feuillus durs.

Aide à la lecture

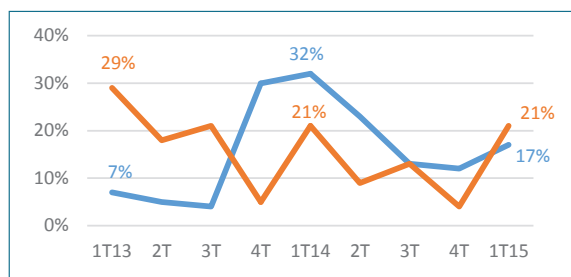
X% des responsables interrogés observent une hausse du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

Y% des responsables interrogés observent une baisse du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

1. Evolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente. 2. Evolutions sur quatre trimestres cumulés.

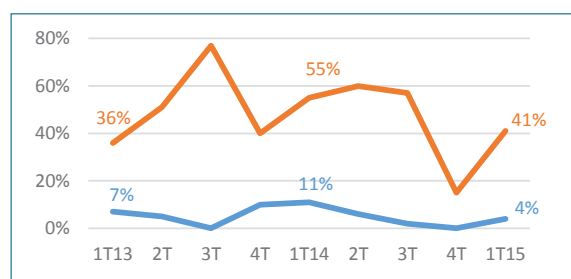
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

...sur l'orientation des prix de vente par rapport au trimestre précédent



Stabilité des prix de vente comparativement à la fin de l'année 2014 pour plus de 60 % des professionnels.

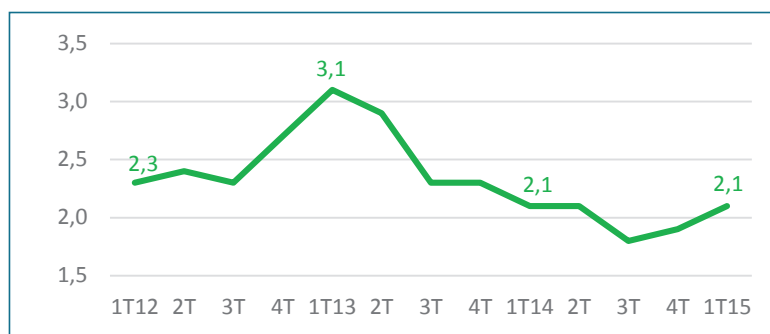
...sur l'orientation des marges par rapport au trimestre précédent



Progression du nombre de chefs d'entreprise constatant une baisse de leurs marges : 41 % contre 15 % trois mois plus tôt.

Carnets de commandes

Nombre de semaines de travail en commandes



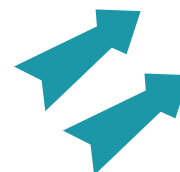
Des carnets de commandes un peu plus étoffés qu'au trimestre précédent, représentant 2,1 semaines de travail contre 1,9 en fin d'année.



France



Export



Des plans de charges stables dans l'hexagone. En revanche, une vive hausse à l'export.

Aide à la lecture






X% des responsables interrogés observent une hausse du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

Y% des responsables interrogés observent une baisse du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Préoccupations du moment

Top 5 des préoccupations des chefs d'entreprises

Rang	Préoccupations	% d'entreprise	Evolution en places (à 3 mois d'intervalle)
1	Carnets de commandes	69 %	= 
2	Approvisionnement	28 %	Entrée 
3	Difficultés de trésorerie	14 %	- 1 
4	Prix d'achat	14 %	- 1 
5	Difficultés de recrutement	7 %	Entrée 

Total supérieur à 100% du fait des réponses multiples

Les carnets de commandes demeurent la préoccupation majeure des chefs d'entreprises (69 %). Conséquence de la hausse des carnets de commandes, l'approvisionnement apparaît dans le classement ce trimestre, évoqués par 28 % des responsables.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

L'industrie de la palette

Présentation des résultats du baromètre de conjoncture FBF 1T2015

Evolution du chiffre d'affaire

UN DÉBUT D'ANNÉE EN REPLI

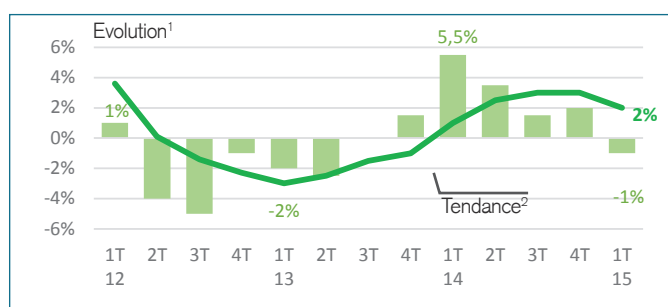
Tendance annuelle

+2%

Evolution 1T15 / 1T14

-1%

Au global

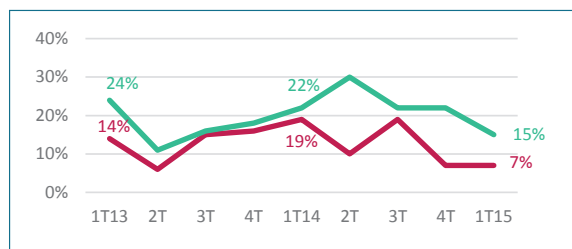


En progression sur les cinq derniers trimestres, l'activité de fabrication et de reconditionnement de palettes bois s'oriente à la baisse sur les trois premiers mois de l'année 2015 : - 1 % comparé à la même période de l'année précédente.

Le chiffre d'affaires reste toutefois en progression sur les douze derniers mois : + 2 %.

Opinions des professionnels...

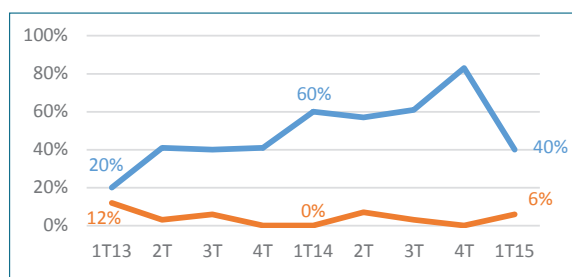
...sur le niveau des stocks



Près de 8 professionnels sur 10 font état d'un niveau de stocks conforme à la normale.

— Supérieur à la normal
— Inférieur à la normal

...sur l'orientation des prix d'achat par rapport au trimestre précédent



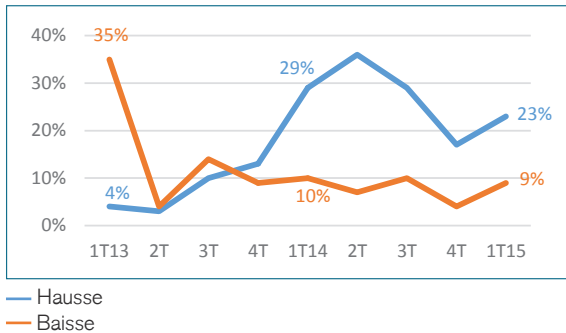
Résineux

Une nouvelle augmentation des prix d'achat des résineux pour deux responsables sur cinq.

— Hausse
— Baisse

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

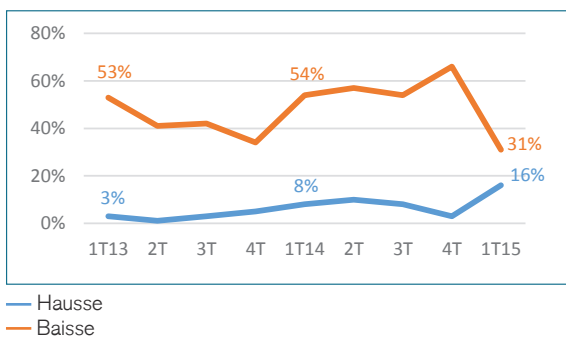
...sur l'orientation des prix de vente par rapport au trimestre précédent



Des prix de vente stables pour les deux tiers des intervenants.

Des chefs d'entreprises à nouveau plus nombreux à constater une hausse des prix de vente plutôt qu'une baisse.

...sur l'orientation des marges par rapport au trimestre précédent

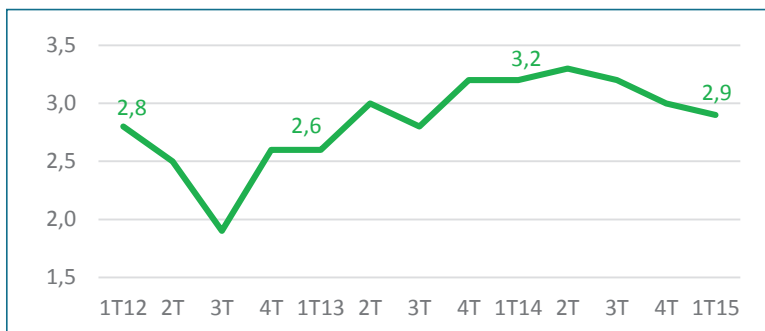


Une réduction du nombre de professionnels faisant état d'une dégradation de leurs marges : 31 % contre plus du double il y a trois mois.

Parallèlement, une hausse de ceux estimant que leurs marges s'améliorent : 16 % contre 3 % en fin d'année.

Carnets de commandes

Nombre de semaines de travail en commandes



Légère contraction des carnets de commandes pour les trois prochains mois avec 2,9 semaines de travail contre 3 semaines au quatrième trimestre.

Aide à la lecture






X% des responsables interrogés observent une **hausse** du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

Y% des responsables interrogés observent une **baisse** du prix d'achat par rapport au trimestre précédent.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Préoccupations du moment

Top 5 des préoccupations des chefs d'entreprises

Rang	Préoccupations	% d'entreprise	Evolution en places (à 3 mois d'intervalle)
1	Carnets de commandes	41 %	+ 1 
2	Approvisionnement	38 %	+ 1 
3	Contraintes règlementaires et environnementales	21 %	Entrée 
4	Prix d'achat	18 %	- 3 
5	Difficultés de trésorerie	18 %	- 1 

Total supérieur à 100% du fait des réponses multiples

Les carnets de commandes et l'approvisionnement constituent désormais les deux préoccupations majeures des chefs d'entreprises, évoquées ainsi par environ 40 % d'entre eux. Les contraintes règlementaires et environnementales font leur entrée, mentionnées par un cinquième des répondants suivies de près par les prix d'achat et des difficultés de trésorerie.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Activité des marchés internationaux des sciages résineux

Action pour l'Observatoire Économique

Analyses des marchés internationaux des produits forestiers et des produits résineux rabotés

- Prix de marché de certains produits rabotés à partir de sciages résineux bois du Nord.
- Synthèse des marchés internationaux des produits forestiers résineux (comité du bois et International Softwood Conference)

Le commerce du bois

L'association est née en 2000 de la volonté de représentants de trois familles professionnelles –importateurs et raboteurs ; négociants ; agents, de créer un large mouvement représentatif des entreprises françaises du commerce national et international des produits bois.

L'objectif est de faire entendre la voix de la distribution spécialisée bois et dérivés auprès de la filière bois forêt française, des pouvoirs publics nationaux et internationaux ainsi que des utilisateurs et du grand public. L'association regroupe plus de 100 sociétés pour un chiffre d'affaire d'environ 4 milliards Euros.

Tous ses membres sont signataires de la Charte environnementale de l'achat et la vente responsable lancée en 2006 avec le soutien des pouvoirs publics et qui vise à promouvoir l'usage de bois éco labellisés. Dans le sillage de cette politique, LCB a été reconnu Organisation de Contrôle par la Commission Européenne en 2015 pour la mise en œuvre du Règlement Bois de l'Union Européenne.

Dans sa politique de promotion du bois éco matériau et de la distribution spécialisée, l'association peut notamment s'appuyer sur un réseau national de 250 points de vente spécialistes bois panneaux regroupés sous le label Expert Relais Bois.

Les 16 et 17 octobre 2014, la 67^{ème} Conférence Internationale des Résineux (ISC) s'est réunie à l'hôtel "Steigenberger à Berlin. Plus de 180 participants représentant 20 pays ont participé à cet événement qui était co organisé par la Fédération allemandes des scieries, l'Organisation Européenne des Scieries (EOS) et la Fédération Européenne du Commerce du Bois (ETTF).

Sawn softwood balance, Europe, 2012-2014				
<i>(1,000 m³)</i>				
	2012	2013	2014 ^f	Change (%) 2012-2013
Production	96,608	97,888	100,456	1.3
Imports	31,809	31,570	32,127	-0.8
Exports	43,787	46,237	47,309	5.6
Net trade	11,978	14,513	15,182	
Apparent consumption	84,630	83,220	85,273	-1.7

Note: f=2013 Committee on Forests and the Forest Industry forecast.
Source: UNECE/FAO, 2014.

La Conférence a traditionnellement commencé ses travaux par une analyse des marchés faite par des conférenciers internationaux de grande qualité. Les faits et chiffres fournis ont montré que la production comme la consommation se sont développées ces dernières années en Europe et Amérique du Nord et que le secteur peut s'attendre à une croissance modérée pour les années à venir.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

TABLE 5.4.1

Sawn softwood balance, North America, 2012-2014

(1,000 m³)

	2012	2013	2014f	Change (%) 2012-2013
Production	88,034	92,604	93,938	5.2
Imports	17,389	20,003	20,212	15.0
Exports	29,060	32,279	33,741	11.1
Net trade	11,671	12,276	13,529	
Apparent consumption	76,363	80,328	80,459	5.2

Note: f=2013 Committee on Forests and the Forest Industry forecast.

Source: UNECE/FAO, 2014.

TABLE 5.3.1

Sawn softwood balance in the CIS, 2012-2014

(1,000 m³)

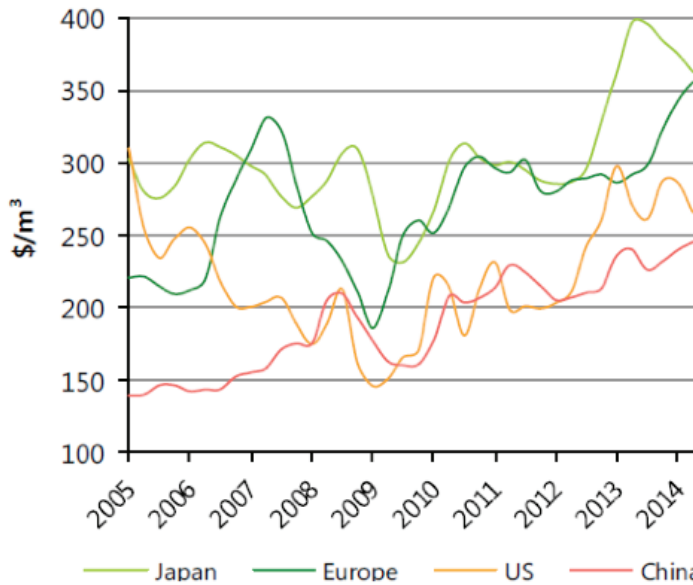
	2012	2013	2014f	Change (%) 2012-2013
Production	34,408	35,781	36,296	4.0
Imports	4,612	5,041	5,041	9.3
Exports	21,148	21,385	21,687	1.1
Net trade	16,536	16,343	16,646	
Apparent consumption	17,872	19,438	19,650	8.8

Note: f=2013 Committee on Forests and the Forest Industry forecast.

Source: UNECE/FAO, 2014.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Sawn softwood quarterly prices in China, Europe, Japan and the US, 2005-2014



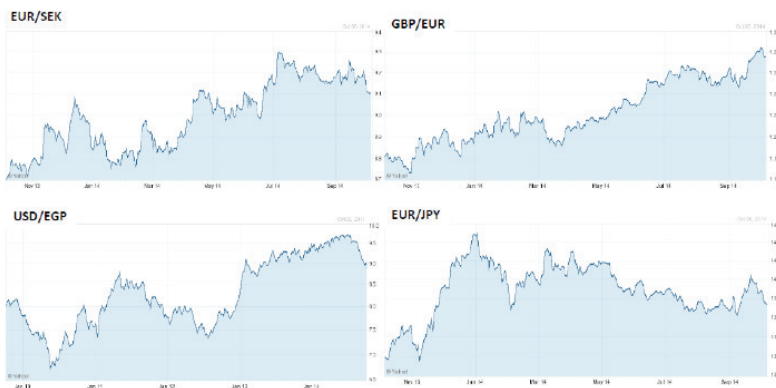
Notes: Data to March 2014. China: SPF/Hem-Fir, green, #3&Btr 1-7/8x4-12, CIF. Delivered-to-market prices. Europe: Swedish spruce 47x100, CIF. Japan: BC W-SPF 2x4, J-grade, CIF. US: W-SPF #2&Btr, 2x4, delivered to Chicago.

Sources: Wood Markets Monthly, 2013-2014; Wood Markets China Bulletin, 2014.

La hausse du coût des grumes de résineux s'est manifestée dans plusieurs pays. Principale cause de souci pour les usines : l'offre de matière première qui se fait au détriment de l'industrie de transformation des résineux dans de nombreuses régions. La plupart des représentants européens ont décrit et prévu la disponibilité de grumes comme faible à normal.

Exchange rates

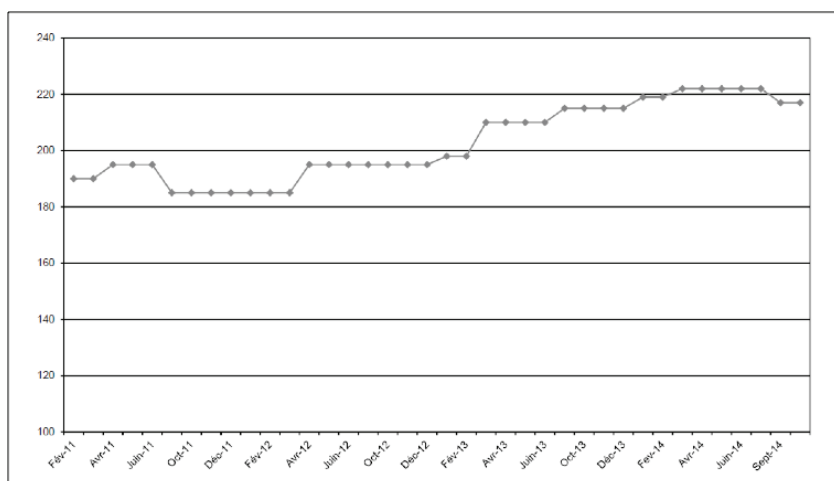
Currency fluctuations have dramatic effects on the industry in Europe



NORVIK
TIMBER INDUSTRIES

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Prix moyen de la V^{ème} Nord Scandinave en France - euros base FAS



En conséquence, les stratégies pour s'assurer d'une offre de bois ronds pour les années à venir ont largement occupé les discussions de la première journée de conférence.

Lors de la seconde journée, une attention particulière a été portée à l'industrie européenne de transformation du bois et au programme "Building with wood". L'EOS et l'ETTF ont fièrement présenté leur collaboration sur la "Wood tool box", produit phare de leur stratégie de présence sur le web.

La "boîte à outils" a pour but de fournir aux membres des deux fédérations des références architecturales actuelles, des informations diverses pour promouvoir le bois comme éco matériau moderne de construction, notamment dans l'univers urbain.

En référence au sujet du Green building, une présentation sur les critères et les schémas de labellisation environnementale a montré l'importance de l'Analyse de Cycle de Vie comme donnée centrale pour tous les produits de construction, et en même temps la grande diversité des systèmes de certification internationaux. L'industrie du bois est déterminée à s'engager sur ce terrain et à rationaliser les démarches excessives pour obtenir ces multiples certificats.

En clôture de conférence, les organisateurs ont présenté le pays hôte de la prochaine Conférence Internationale des Résineux en 2015. Il s'agit de la Hollande.

La Conférence internationale des résineux a abouti à une forme de consensus sur la fragilité de la reprise.

Pour plus d'informations, visitez le site www.isc2014.de

Les marchés des produits forestiers encore en redressement depuis la crise de 2008

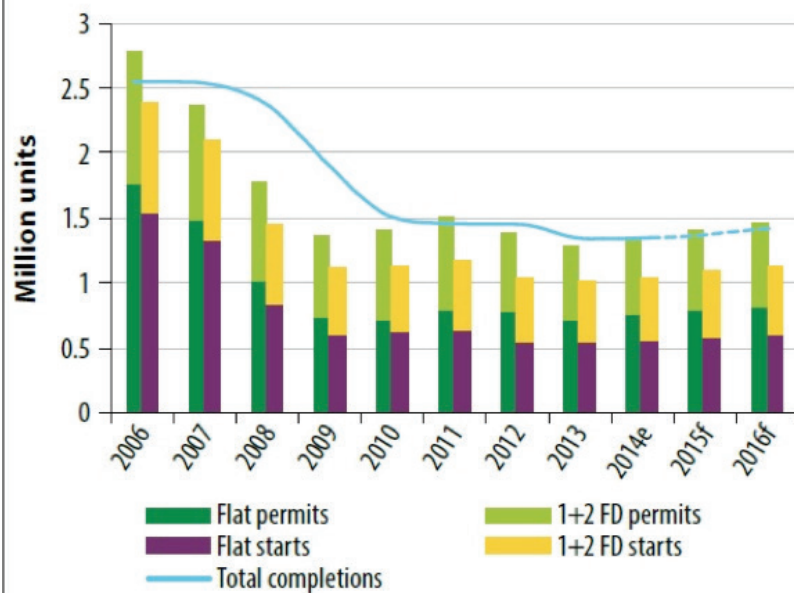
Malgré des conditions améliorées dans les 5 années qui ont suivi la crise économique et son point bas en 2009, la production des principaux produits forestiers dans la région de l'UNECE (Europe, la Communauté des Etats Indépendants et l'Amérique du Nord) reste encore inférieure à celle des 4 années précédant la crise (2004-2007). Cela reste la principale donnée du Rapport annuel sur les marchés produits forestiers de l'UNECE/FAO pour les années 2013 et 2014.

La région UNECE détient 80% des forêts tempérées et fournit une majorité de l'offre de bois et des produits forestiers. Il ressort des travaux que l'industrie a procédé ces dernières années à de nombreux ajustements (réduction des coûts, restructuration des outils, recherches de nouveaux débouchés à la grande exportation...) qui ont conduit à un marché plus stable et plus prévisible ce qui est une condition clé pour attirer les investissements dans le secteur.

La consommation dans la région est restée inégale selon les zones de production avec une Europe en stagnation, la C.E.I affichant une croissance modeste.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Building permits, housing starts and completions in the Euroconstruct region, 2006-2016



Notes: FD=family dwellings. e=estimate. f=forecast.
Source: Euroconstruct, 2014.

La demande de produits forestiers a été largement affectée par les évolutions dans le secteur de l'habitat et de la construction.

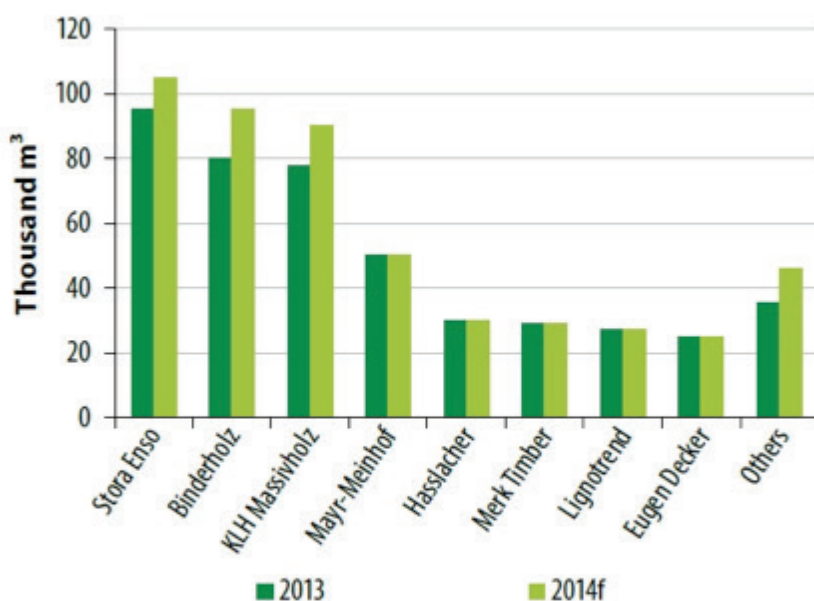
La récession économique, les problèmes de dettes souveraines des Etats, le faible renouvellement des ménages, des économies nationales léthargiques, ont continué de peser sur l'activité dans le bâtiment ; sans amélioration notable attendue avant 2015/2016.

La construction de nouveaux logements a en revanche atteint des niveaux records en Fédération de Russie, avec un résultat de 912100 mises en chantier nouvelles en 2013 (+ 10.3% sur 2012) et l'atteinte du plus grand nombre de nouvelles habitations depuis 20 ans.

En Amérique du Nord, le marché US reste aux premières étapes de la reprise bien que les mises en chantier et les ventes de maisons neuves sont encore à leur niveau le plus bas depuis 1963.

Bien que les récents développements observés sur la plupart des produits forestiers ne méritent toujours pas d'être qualifiés de reprise, l'industrie s'attend à une reprise de la demande globale sur la plupart des produits, et aux retombées positives et durables des produits bois pour l'économie et l'environnement de la région UNECE.

Glued-CLT producers in DACH countries, 2013-2014



Notes: f = forecast. The DACH countries are Germany, Austria and Switzerland.
Source: Timber Online, 2014f

La Revue souligne aussi les innovations dans le domaine du bois énergie, de la construction de bâtiments de grande hauteur grâce aux nouveaux produits bois comme le CLT (Cross Laminated Timber) et les nouvelles générations d'usines de transformation qui peuvent répondre aux besoins de la société en matière de construction et d'aménagement.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Quelques points phares de la Revue

L'Asie et en particulier la Chine continue de peser sur les chaînes d'approvisionnement global du secteur en achetant des produits bois primaires dans la région de l'Unece et les transformant avant de les ré exporter sous forme de produits finis dans la région.

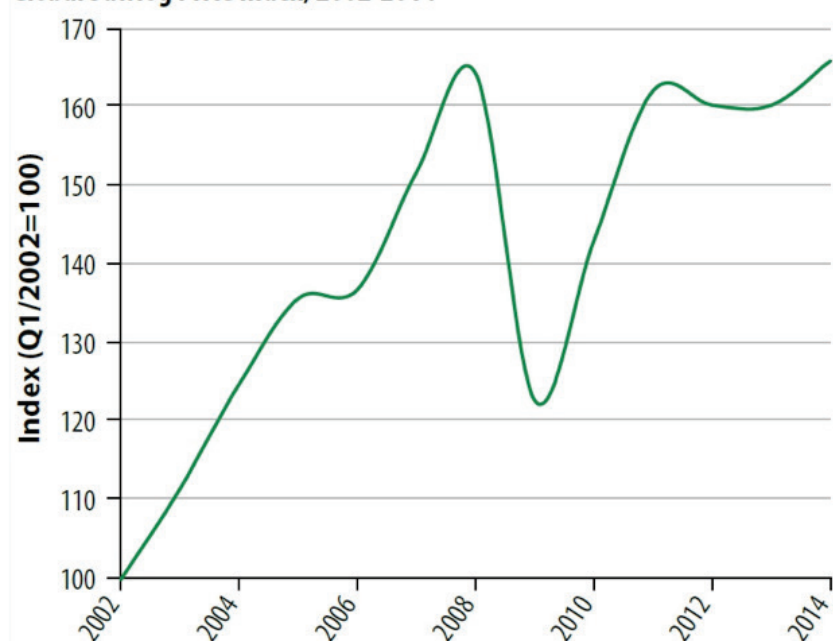
Des négociations commerciales ont été lancées à l'été 2013 entre l'Europe et les USA sous la forme d'un accord de partenariat transatlantique sur le commerce et les investissements. Cet accord pourrait profiter au secteur des produits forestiers en réduisant les tarifs douaniers en matière de chimie verte, d'équipements ainsi qu'en allégeant les barrières non tarifaires comme les réglementations sur les produits forestiers.

La viscose, une fibre dérivée du bois utilisée dans la production de textiles représente 6% du marché global des fibres. Elle occupe la 3ème place des fibres derrière les synthétiques et le coton mais devant la laine. Ses atouts environnementaux en font la fibre la plus durable de tout le marché.

La consommation de bois ronds industriels s'est élevée dans la région UNECE à 984 million m³ en 2013, soit 1% de plus qu'en 2012 et 17% de plus qu'en 2009.

Les prix des matières premières ont atteint en moyenne 89,45USD/m³ au premier trimestre 2014, le 3ème niveau de prix le plus élevé depuis le lancement de l'indice en 1995.

Global Sawlog Price Index, 2002-2014



Note: Index based on delivered sawlog prices in 20 key regions worldwide.

Source: WRI, 2014b.

La consommation apparente de sciages résineux s'est accrue de 5,2 % en Amérique du Nord en 2013 et de 8,8 % dans la C.E.I. En revanche, en Europe, la demande a reculé pour la 3ème année consécutive de 1,7 %. La Chine est devenue un marché alternatif essentiel pour les producteurs de sciages au Canada, en Europe et aux USA.

La consommation de bois durs sciés s'est accrue à la fois en Amérique du Nord et dans la CEI de 12 % en 2013, à 17 million m³ en Amérique et à 2.1 million m³ dans la CEI. Elle a par contre reculé de 4.8% à 12.3 million m³ en Europe.

En matière de certification forestière, il est intéressant de noter que plus de 80% des surfaces forestières certifiées durables selon un de ces deux schémas se trouvent dans la Région UNECE ; confirmant la césure Nord Sud que l'on observe sur cette question.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Cumulative forest area certified by major certification schemes, 2007-2014



Notes: f=forecast. Data cover all FSC- and PEFC-certified forestland as well as land certified under two national certification schemes, the Malaysian Timber Certification System (MTCS) and the American Tree Farm System (ATFS). Since 2009, data for national schemes subsequently endorsed by the PEFC have been amalgamated into the PEFC. The shown data do not reflect an estimated overlap of roughly 7.5 million ha (as of May 2014).

Sources: FSC, 2014a; PEFC, 2014d.

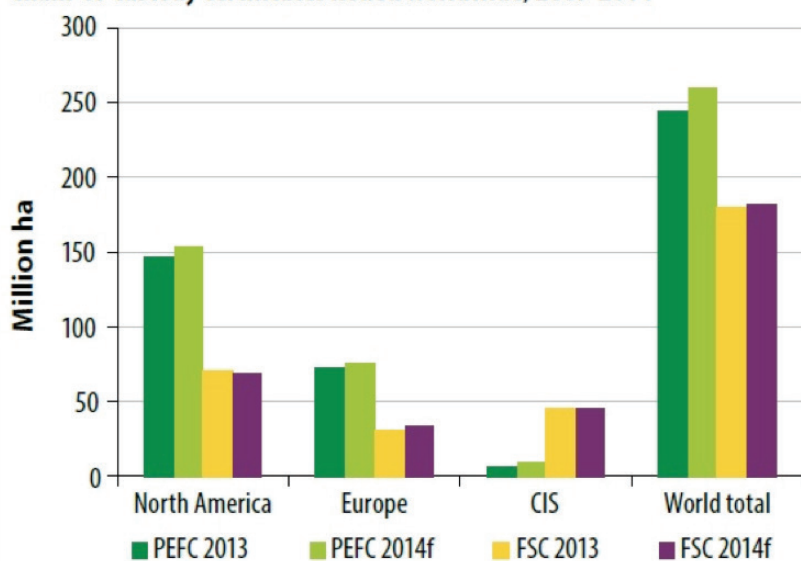
Ce sont l'Europe et l'Amérique du Nord qui ont enregistré les plus gros gains en surface entre 2013 et 2014 ; mais c'est l'Asie qui a connu la plus forte hausse relative sur cette période (+12,4%) alors que l'Afrique a reculé de 1,1 million ha (-14%).

La demande de panneaux est à la hausse dans la région et des investissements notables ont été enregistrés en Russie et dans une moindre mesure en Amérique du Nord. L'Europe de l'Est est de plus en plus présente sur ce marché.

La production de papier et carton a augmenté en Amérique du Nord en partie par le Développement de l'emballage mais s'est réduite en Europe et dans la CEI. Les capacités d'impression de magazines a fortement chuté de plus de la moitié depuis 2000 en Amérique du Nord, passant de 15 million tonnes à 6,7 million tonnes en 2014 témoignant du déclin sévère de l'industrie du papier. Des données récentes montrent une hausse de la consommation du bois énergie dans la région UNECE avec notamment les bio-carburants largement tirés du bois et qui comptent pour 10.5% de la production d'énergie primaire dans l'Europe des 27. Les exportations de pellets depuis les USA vers l'Europe ont atteint un nouveau pic de 4.6 million tonnes en 2013 accompagné par la poursuite de gros investissements. La production russe de pellets est restée de 1.5 million tonnes en 2013.

La Revue dans son intégralité est disponible à : <http://www.unece.org/forests/fpamr2014.html>

Chain-of-custody certificates issued worldwide, 2007-2014



Note: f=forecast.

Sources: FSC, 2014a; PEFC Council, 2014d.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EXPLOITATION ET DES INDUSTRIES DU BOIS

Activité des marchés internationaux de produits forestiers - ISIBOIS

Suivi de la conjoncture internationale des marchés du bois

- Suivi des exportations et importations des principaux marchés et produits
- Analyse des prix du bois et des marchés utilisateurs sur certains pays
- Analyse des tendances sur les marchés étrangers

II) Allemagne

A) Importations de sciages résineux

Les importations allemandes de sciages résineux sont restées très stables l'année dernière (-0.5%) Depuis 2011, elles n'ont varié que de 0.7%. On remarque qu'après avoir bien commencé l'année, les imports sont repartis sous leur niveau 2013 à partir du mois de Juillet. La Suède est le premier fournisseur (19% PDM en 14) malgré deux années de baisses consécutives. Alors que l'Autriche et la Finlande sont en progression, la Russie affiche le même résultat qu'en 2013. La France baisse de 21% et est en seizième position, précédée par la Norvège et l'Irlande.

Pays partenaires	2013		Année civile		2014	Evo 13/14
	2011	2012	2013	Evo 12/13		
Suède	849 398	868 542	839 065	-3,2%	760 771	-9,3%
Autriche	528 408	473 077	586 369	23,9%	601 564	2,5%
Finlande	435 841	408 430	460 645	12,7%	474 607	3,0%
Russie	579 123	537 250	461 394	-14,1%	461 420	0,0%
Tchéquie Rép.	469 045	388 510	399 291	2,7%	378 006	-5,3%
Belarus	171 265	180 635	198 105	9,6%	248 873	25,6%
Belgique	163 998	189 227	222 017	17,3%	233 220	5,0%
Ukraine	106 737	105 107	121 428	15,5%	167 824	38,2%
Lettonie	144 252	159 397	166 421	4,4%	139 083	-16,4%
Pologne	182 576	185 787	173 189	-6,7%	113 833	-38,2%
Lituanie	93 413	106 218	103 023	-3,0%	111 197	7,9%
Pays-Bas	94 445	87 769	83 137	-5,2%	96 171	15,6%
Estonie	78 262	59 161	78 567	32,8%	63 712	-18,9%
Slovaquie	41 353	41 186	41 794	1,4%	62 484	49,5%
Norvège	29 504	22 250	17 326	-22,1%	25 704	48,3%
Irlande	15 483	18 974	30 833	62,5%	22 905	-25,7%
France	26 494	23 980	27 752	15,7%	21 895	-21,1%
Suisse	15 296	14 154	13 564	-4,1%	10 729	-20,9%
Autres	61 918	61 543	55 999	-9,0%	65 575	17,1%
TOTAL	4 089 711	3 931 197	4 079 918	3,7%	4 089 763	-0,4%

Source : Global Trade Atlas

FrenchTimber

Promotion des sciages et produits bois français à l'exportation. Depuis 2001, l'association FrenchTimber assure la promotion des sciages et produits bois français sur les marchés internationaux. Créé à l'initiative de la Fédération Nationale du Bois et soutenue par la filière bois française à travers l'interprofession France Bois Forêt, FrenchTimber œuvre au suivi des marchés et au développement des exportations des sciages et produits bois français. FrenchTimber est un outil mis à la disposition de toutes les entreprises françaises cotisant à la CVO

Dans le cadre de l'observatoire économique de France Bois Forêt, depuis 2007, FrenchTimber réalise une lettre d'information mensuelle sur les marchés internationaux et les principales évolutions du secteur. Les numéros présentant les statistiques sur les importations et les exportations des différents marchés alternent avec les numéros qui reprennent l'essentiel de l'actualité internationale, que ce soit sur les cours des bois, les produits, les évolutions réglementaires...

Les participations de FrenchTimber aux salons internationaux et aux conférences permettent d'alimenter l'observatoire économique de France Bois Forêt en informations de terrain et en analyses pertinentes, en créant par la même occasion des réseaux de contacts et d'opportunités d'affaires transmis aux entreprises françaises.

La connaissance des marchés et le traitement des données statistiques font de la lettre d'information mensuelle ISIBois une source reconnue et crédible auprès de la filière et de l'administration.

En plus de la veille économique, FrenchTimber a pour mission :

- La promotion et la communication Internationale sur l'utilisation des différentes essences et des produits transformés provenant de la gestion durable des forêts françaises auprès des utilisateurs, transformateurs et prescripteurs.
- L'organisation et accompagnement des entreprises françaises lors de salons, missions et actions sur différents marchés porteurs à l'étranger.
- La normalisation des produits bois français sur les marchés export et réduction des barrières non tarifaires aux produits français.
- L'organisation de réunions de présentation des marchés étrangers et des techniques du commerce international en coopération avec les interprofessions régionales.

Avril 2015
N°86

Informations & Statistiques Internationales

ISIBois est réalisé dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt

Sommaire

I- Les Etats-Unis
A) Export de sciages de chêne p 2
1) Détail chêne blanc p 3
2) Détail chêne rouge p 3
B) Indices de prix des sciages résineux p 3

II- L'Allemagne
A) Imports sciages résineux p 4
B) Imports sciages de chêne p 5
C) Imports sciages de hêtre p 6

III- La Belgique
A) Imports sciages de chêne p 7
B) Imports sciages de hêtre p 8
C) Imports sciages résineux p 9

Prochains salons organisés par FrenchTimber :

interzum

The future starts here
05.-08.05.2015 New: Tuesday - Friday

FURNITURE MANUFACTURING & SUPPLY CHINA 2015

FMC China 2015
Furniture Manufacturing & Supply China 2015
September 1-3, 2015 (100000) (10000) Pudong Shanghai

Vous commentaires et remarques sont à envoyer à : t.lemoine@frenchtimber.com

Edito

A moins de deux semaines du début du salon Interzum à Cologne, vous trouverez dans ce numéro d'ISIBois des informations sur les importations de l'Allemagne et de la Belgique.

Nous passerons également en revue les différents indicateurs du marché américain.

Nous vous invitons à venir visiter le salon Interzum et nous rencontrer sur le pavillon France dans le hall 5.1 (N°72).

Enfin, nous vous rappelons qu'il reste encore quelques places disponibles sur nos prochains événements, organisés sur les marchés les plus dynamiques du moment, la Chine en Septembre puis l'Angleterre et Vietnam en Octobre.

N'hésitez pas à nous contacter pour engager votre participation à ces événements majeurs.

FrenchTimber

Taux de change :	
Dollar	20 Avril 1,0708 \$
€	129,37 ¥ 128,13 ¥
£	0,7538 £ 0,7508 £

Source : <http://www.bank.com/eng/fr/economy/currency>

Réalisé par :

Financé par :

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Rappel du contexte

En 2012, une première enquête a été réalisée auprès d'un panel de 945 entreprises de la construction bois. Cette enquête portait sur l'activité 2011.

En 2013, cette enquête a été renouvelée auprès du même panel sur la base de l'activité 2012.

Ces 2 enquêtes ont été cofinancées par France Bois Forêt (seul sur la première enquête) et le CODIFAB.

Un comité de pilotage a encadré ces 2 enquêtes. Ses membres étaient France Bois Régions, l'Union des Métiers du Bois, Afcobois, FBF et CODIFAB.

Au quotidien, ce projet a été porté par l'interprofession Abibois (représentant FBR) en partenariat avec Eric TOPPAN (FBF).

Abibois a assuré la coordination nationale, la coordination entre les régions, le lien avec le prestataire, la mise en forme des supports de communication et le lien avec l'agence de relation presse.

Les 2 enquêtes ont bénéficiées et bénéficient encore d'une large communication. Celles-ci ont produit des données uniques et communicantes.

Les organisations nationales et les professionnels ont manifesté leur souhait de poursuivre ce travail.

Nouveau cadre d'organisation

En 2015, l'Union des Métiers du Bois a pris le pilotage et la maîtrise d'œuvre du projet. France Bois Régions (par la représentation d'Abibois) reste engagé dans l'action en s'investissant comme assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

L'Union a sollicité le CODIFAB et France Bois Forêt pour qu'ils cofinancent cette action.

Un Comité de Pilotage a été mis en place pour assurer le suivi de l'action.

Ce comité est composé d'un représentant de :

- L'Union des Métiers du Bois
- FBF
- CODIFAB
- FBR
- AFCOBOIS

Le Comité de Pilotage s'est réuni une première fois le 07 novembre 2014 à Paris. Ce premier Comité a permis de fixer le contenu du questionnaire et le dispositif de communication vers les entreprises.

Le questionnaire, dans un objectif de comparaison interannuelle, n'a fait l'objet que de très peu de modifications. Il a été décidé d'adapter ce questionnaire afin que l'enquête 2015 permette d'identifier les acteurs de la construction bois investis dans le marché de la rénovation. Ce sous panel pourra ainsi, à l'avenir, faire l'objet d'une enquête dédiée au marché de la rénovation.

L'enquête 2015 se limitera à une analyse des données à l'échelle de grandes régions (comme en 2012).

Le Comité de Pilotage a fait le choix de poursuivre la collaboration avec la Cellule Économique de Bretagne pour mener à bien l'enquête. Ce choix garanti une continuité du panel et de la possibilité de comparer les données annuelles entre elles.

Cette nouvelle enquête va être organisée dans le calendrier suivant :

- Décembre 2014 à fin janvier 2015 : validation du questionnaire et des courriers d'informations à l'attention des entreprises cibles. Qualification complémentaire du panel par la cellule économique sur la base des retours des interprofessions et de la base AFCOBOIS.
- Février 2015 : envoi des courriers et lancement de l'enquête téléphonique (les contacts téléphoniques se font au fur et à mesure des envois courriers). Tout au long de l'enquête, les interprofessions communiqueront vers les professionnels pour les inciter à répondre.
- Fin avril 2015 : fin de l'enquête téléphonique.
- Mai à juin 2015 : analyse des données récoltées par la cellule économique de Bretagne.
- Juin 2015 : analyse des résultats par le comité de pilotage. Un groupe restreint de professionnels sera sollicité pour enrichir l'analyse des résultats.
- Juillet 2015 à septembre : réalisation de la synthèse.
- Octobre 2015 : validation de la synthèse par le comité de pilotage
- Novembre 2015 : Conférence de presse – Batimat 2015

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois

L'activité global des 2 197 entreprises

Les 2 197 entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France ont réalisé un chiffre d'affaires total égal à 4 milliards d'euros HT en 2012, soit 3,1 % du chiffre d'affaires national Bâtiment.

Avertissement :

Le chiffre d'affaires total correspond à l'activité globale des entreprises et recouvre : les activités liées au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) et les autres activités ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie...).

Sur un total de 2 197 entreprises présentes sur le marché de la construction bois, 1 862 entreprises, soit 85 %, sont répertoriées dans l'un des quatre codes suivants : 1623Z, 4120A, 4332A, 4391A. La catégorie «autres» rassemble 335 entreprises, soit 15 %, dont les codes d'activité les plus représentés sont : 4120B (construction d'autres bâtiments), 4391B (travaux de couverture), 4399C (travaux de maçonnerie générale).

Ces entreprises emploient 30 660 salariés (personnel de production, administratif, commercial, études, encadrement), soit 2,6 % de l'effectif total du bâtiment en France.

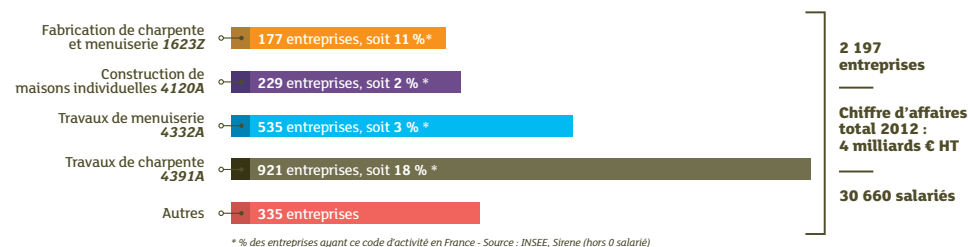
La structure du chiffre d'affaires des 2 197 entreprises fait apparaître, comme en 2011, un positionnement centré sur la construction neuve (82 % du chiffre d'affaires total, soit 3,28 milliards d'euros) avec le logement comme marché principal (67 % du chiffre d'affaires en construction neuve). Ainsi, la part dédiée au marché de l'entretien-amélioration (18 % du chiffre d'affaires total) stagne.

Un renforcement du positionnement des entreprises de plus de 20 salariés

Ce sont les entreprises de 10 salariés et plus qui réalisent la majeure partie du chiffre d'affaires total (81 %) et, parmi elles, principalement les entreprises de 20 salariés et plus (63 %). Celles-ci renforcent leur positionnement sur le marché de la construction bois, au détriment des plus petites entreprises qui ont souffert de la mauvaise conjoncture et ont ainsi, pour certaines, quitté le marché.

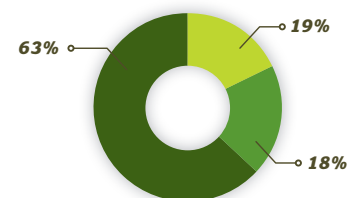
Des entreprises de l'Est de la France plus industrielles

Le Grand Est se distingue des autres macros-régions par un chiffre d'affaires total moyen par entreprise plus élevé. Les entreprises de cette macro-région se caractérisent par une activité à dominante industrielle, plusieurs entreprises leaders de la construction bois en France y étant implantées.



2 197 entreprises
Chiffre d'affaires total 2012 : 4 milliards € HT
30 660 salariés

Répartition du chiffre d'affaires total par taille d'entreprise



● < 10 salariés ● 10-19 salariés ● ≥ 20 salariés

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

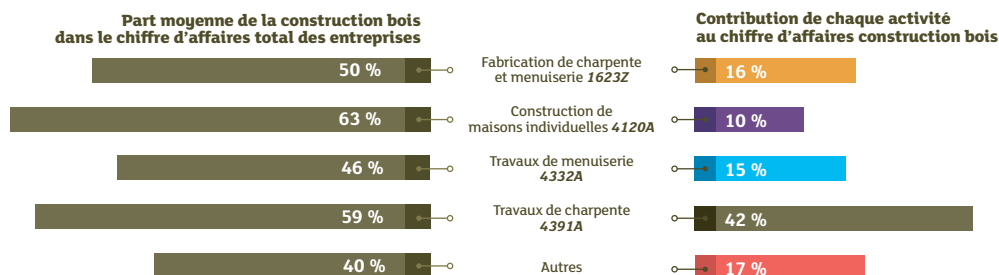
L'activité Construction Bois des 2 197 entreprises

Le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à près de 2,2 milliards d'euros HT, soit 54 % du chiffre d'affaires total des entreprises présentes sur ce marché.

Avertissement :

La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non résidentiel) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contrecloués, le colombage traditionnel et le bois massif empilé. Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur ainsi que ceux de charpente ne sont pas pris en compte dans cette définition.

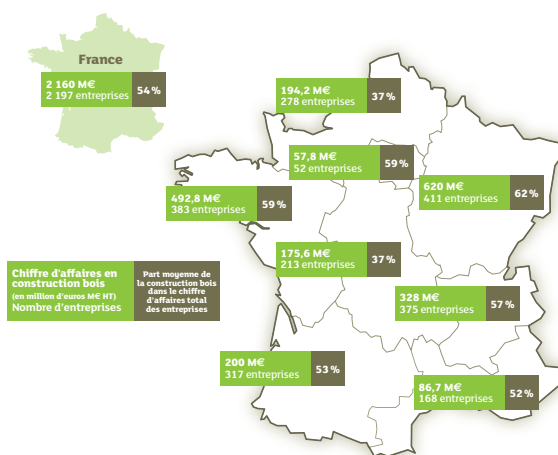
Les entreprises de charpente ont la plus forte contribution au chiffre d'affaires généré sur le marché de la construction bois (à hauteur de 42 %). En termes de poids dans leur activité, la construction bois représente 59 % de leur chiffre d'affaires total. A noter la part prédominante de la construction bois dans le chiffre d'affaires des constructeurs de maisons individuelles (63 %) présents sur le marché de la construction bois, ce qui montre que la tendance est à la spécialisation pour ceux qui viennent sur ce marché.



Le Grand Est et le Grand Ouest, les deux moteurs de la construction bois

Les deux macro-régions Grand Est et Grand Ouest représentent la moitié du chiffre d'affaires national en construction bois.

Le Grand Est se distingue également par une part plus élevée de la construction bois dans l'activité globale des entreprises (62%) : les entreprises du Grand Est sont plus spécialisées en construction bois, en lien avec leur caractère industriel. Dans le Grand Ouest comme dans les autres macro-régions, les activités des entreprises de la construction bois sont plus diversifiées.

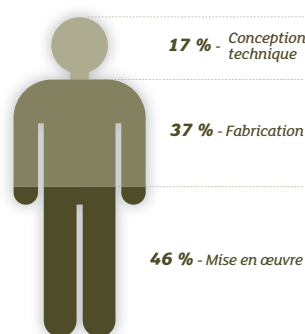


ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Les champs de compétence et les emplois en construction bois

Des entreprises qui professionnalisent

Plus des deux tiers des entreprises (68 %) font de la conception technique, c'est-à-dire qu'elles disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique. Ce chiffre, supérieur à celui de 2011, illustre une montée de la professionnalisation des entreprises. Celle-ci se lit également dans la répartition des compétences. En 2012, 37 % des 16 550 emplois (équivalent temps plein) en construction bois sont dédiés à la fabrication contre 35 % en 2011. À l'inverse, la part des compétences dédiées à la mise en œuvre a légèrement baissé pour passer de 50 % en 2011 à 46 % en 2012. Ce constat est la conséquence des investissements réalisés dans les entreprises de la construction bois, qui se traduisent par une plus grande préfabrication en atelier et une diminution des temps d'intervention sur chantier.



Répartition des emplois par champ de compétence

L'ancienneté et les zones géographiques d'intervention des entreprises

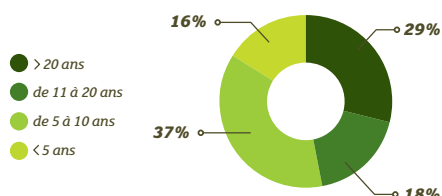
Des entreprises plus anciennes qui résistent à la crise

Pour plus d'une entreprise sur deux, leur présence sur le marché de la construction bois est assez récente (égale ou inférieure à 10 ans, voire inférieure à 5 ans pour 16 % d'entre elles). Cependant, la part des entreprises de moins de 5 ans s'est réduite entre 2011 et 2012 (de 28 % à 16 %). Cela est encore plus vrai pour les entreprises de moins de 10 salariés qui passent de 37 % à 21 %. Le contexte économique défavorable a eu un impact particulièrement négatif sur les jeunes entreprises de la construction bois. Par taille d'entreprise, les plus anciennes sur le marché sont les entreprises de 20 salariés et plus, à la différence des entreprises artisanales (moins de 10 salariés). Les entreprises dont l'ancienneté est supérieure à 10 ans sont majoritaires dans deux macro-régions : le Grand Est et la Grande région Centre.

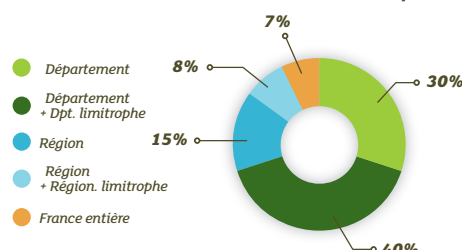
Une ouverture de la zone d'intervention

70 % des entreprises interviennent sur leur département et le(s) département(s) limitrophe(s) ; 30 % ne sortent pas de leur département alors qu'en 2011 cette part était de 44 %. Les entreprises de la construction bois, dans un contexte conjoncturel difficile et grâce à une préfabrication plus poussée, ont élargi leur rayon d'intervention, dont la valeur moyenne est égale à 120 km.

L'ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois



La zone géographique d'intervention des entreprises



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

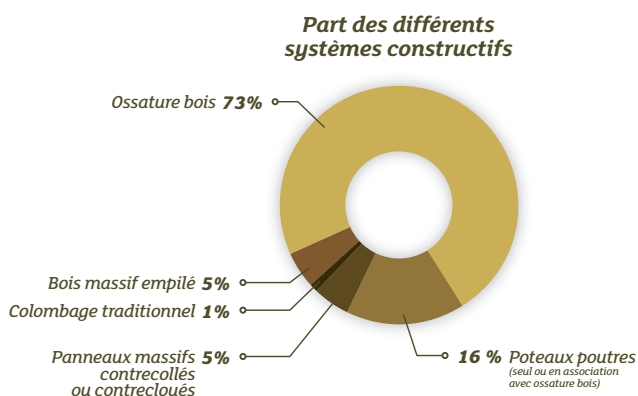
Les systèmes constructifs et l'origine des bois

Les systèmes constructifs

L'ossature bois, la technique constructive la plus utilisée

L'ossature bois est le système constructif le plus utilisé en construction bois de maison individuelle (73 %), suivi, de très loin, du système poteaux poutres (16 %, pouvant intégrer une certaine part de mixité ossature bois/poteaux poutres) puis du bois massif empilé (fuste, madrier) et des panneaux massifs contrecollés ou contrecloués.

Quelle que soit la macro-région, la technique constructive la plus utilisée est l'ossature bois.



Les origines des bois

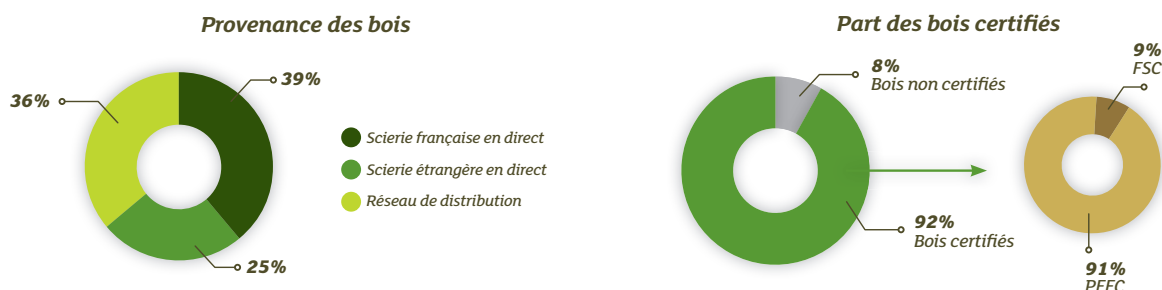
Les bois français, en bonne position sur le marché

39 % des actes d'achat de bois de construction passent par les scieries françaises en direct, 36 % par un réseau de distribution (coopératives, négociants) et 25 % par une scierie étrangère en direct. Les pays étrangers les plus cités sont l'Allemagne puis, loin derrière, l'Autriche et la Finlande. 62 % des entreprises envisagent d'utiliser davantage de bois français dans les années à venir.

La part des entreprises favorables à l'achat de bois d'origine française augmente avec la taille de l'entreprise. Ce constat peut refléter la volonté de plus en plus forte des maîtres d'ouvrage publics d'utiliser davantage de bois d'origine française dans leurs projets de construction.

Des bois en grande majorité certifiés

92 % des bois utilisés par les entreprises sont certifiés (PEFC à 91 % et FSC pour 9 %).



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Zoom sur l'Isolation Thermique par l'Extérieur et sur la mixité bois-béton

41 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir réalisé en rénovation des travaux d'isolation thermique par l'extérieur en 2012. Par activité, les plus présentes sur ce marché sont principalement des entreprises de charpente (à hauteur de 47 %). Plus la taille des entreprises augmente, plus leur présence sur ce type de travaux se renforce. Les macro-régions où la part des entreprises déclarant réaliser ces travaux est importante, sont Rhône-Alpes, la Grande région Nord et le Grand Ouest.

19 % des entreprises déclarent avoir réalisé des murs manteaux en bois pour des bâtiments mixtes bois-béton en 2012 (84 % en travaux neufs et 16 % en travaux de rénovation). Par activité, les plus présentes sur ce marché sont les entreprises de charpente (une sur deux) et, par taille, les plus grandes entreprises. A noter que 59 % des entreprises positionnées sur le marché des bâtiments collectifs déclarent réaliser de tels murs manteaux.

La construction bois en terme de marché

Les modes de passation des marchés

Une diversification des modes de passation

38 % des contrats signés par les entreprises pour leurs marchés de maison individuelle sont des contrats d'architecte ou de maîtrise d'oeuvre. De ce fait, la construction bois reste encore fortement positionnée sur le moyenhaut de gamme.

36 % des contrats sont signés en direct avec le client sans intervention d'architecte ou de la maîtrise d'oeuvre. Les 26 % restants sont des contrats de CCMI. Cela illustre l'ouverture des entreprises à une diversification du mode de commercialisation de la construction bois.

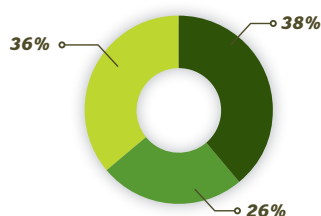
Plus la taille de l'entreprise est petite, plus la part des marchés traités en direct avec le client est importante.

Les entreprises de 20 salariés et plus signent majoritairement des marchés en contrat d'architecte ou de maîtrise d'oeuvre (37%) ou en CCMI (36%), ce qui reflète le caractère structuré de cette catégorie d'entreprise.

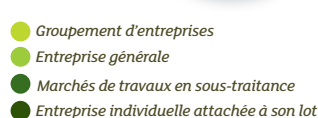
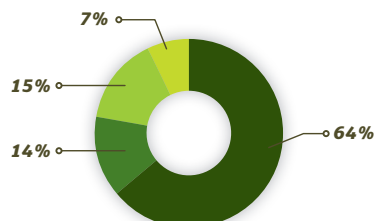
Une part des groupements d'entreprises non négligeable

Pour les autres types de construction que la maison individuelle, près de deux contrats sur trois sont signés par l'entreprise individuellement et uniquement pour son lot. 15 % des marchés sont signés en entreprise générale, 14 % en marchés de travaux en sous-traitance. 7 % des marchés sont signés en groupement d'entreprises (formel ou non). Cette part non négligeable de groupement indique la volonté de ces entreprises d'investir des marchés de plus grande envergure. Plus la taille d'entreprise augmente, plus les parts de marchés signés en entreprise générale et en groupement d'entreprises augmentent.

Modes de passation pour le marché de la maison individuelle



Modes de passation pour les autres marchés



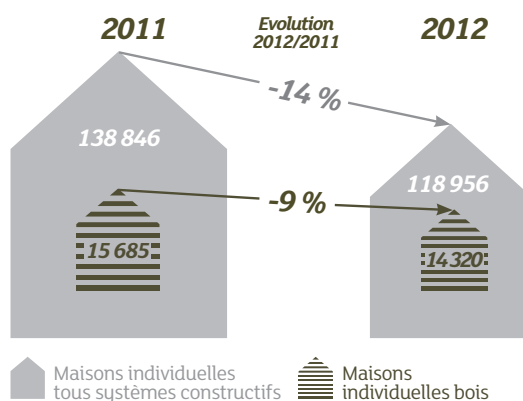
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Part de marché de la construction bois dans le marché de la maison individuelle (secteur diffus)

La construction bois : une diminution d'activité moins importante que celle du marché global de la construction

Le nombre total de mises en chantier de maisons individuelles en secteur diffus (tous systèmes constructifs) a baissé de 14 % entre 2011 et 2012.

Le marché des maisons bois (secteur diffus) est passé de 15 685 réalisations en 2011 à 14 320 en 2012, soit une baisse de 9 %. La construction bois suit ainsi la même tendance baissière que le marché total, mais à un degré moindre. Ces évolutions se retrouvent sur l'ensemble des macrorégions, avec une variabilité plus ou moins grande.

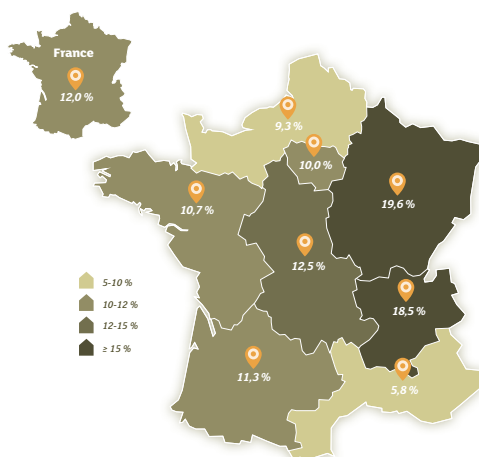


Les régions de l'Est de la France présentent les parts les plus élevées du marché de la construction bois dans le secteur individuel diffus. A noter une tradition forte des constructions bois dans ces régions.

Viennent ensuite la grande région Centre, qui détient une part de marché quasi-équivalente à celle du niveau national, puis le Sud-Ouest, devant le Grand Ouest. L'Ile-de-France affiche une part de marché égale à 10 % : hormis les entreprises franciliennes, les entreprises régionales les plus présentes en Ile-de-France sont originaires des régions Franche-Comté, Centre et Basse-Normandie.

Sous la barre des 10 % de part de marché, on retrouve la grande région Nord (9,3%) et, loin derrière, le Sud-Est (moins de 6 %).

NB : Les parts de marché, en progression d'une année sur l'autre, sont à relier à une baisse conjoncturelle plus importante des réalisations utilisant d'autres systèmes constructifs que le bois.



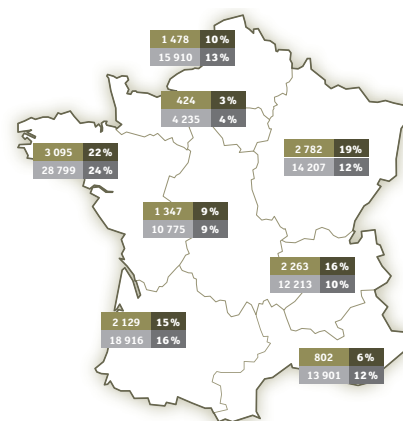
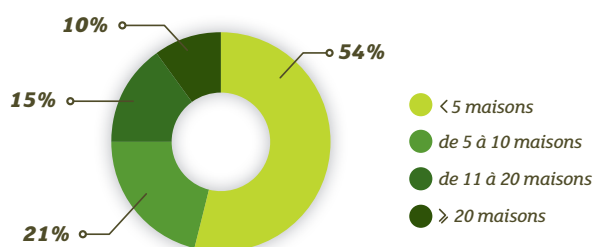
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Avec 3 095 maisons bois, le Grand Ouest est la macro-région la plus dynamique en matière de construction bois.

Plus de 20 % des maisons bois construites en France sont situées dans le Grand Ouest. Ce constat est à relier avec l'importance du marché de la maison individuelle (tous systèmes constructifs) dans cette macro-région. Il représente 24 % du marché français en 2012.

Plus de la moitié des entreprises ont réalisé moins de 5 maisons (secteur diffus) en 2012.

Les trois quarts réalisent moins de 10 maisons. A noter que 10 % des entreprises ont construit plus de 20 maisons en 2012.



Nombre de maisons bois* Part macro-régionale de maisons bois*
 Nombre total de maisons* Part macro-régionale (tous systèmes constructifs)*
* Individuelles construites en 2012 (Secteur diffus)

Part de marché de la construction bois dans les autres marchés de la construction neuve

Que ce soit pour la maison individuelle (secteur diffus et groupé), les logements collectifs ou les bâtiments tertiaires, **les parts de marché 2012 sont en progression, comparées à celles de 2011 : ce constat est à relier avec une baisse conjoncturelle plus importante des constructions utilisant d'autres systèmes constructifs que le bois.**

Le marché de l'extension-surélévation a baissé en volume et en part de marché entre 2011 et 2012 (de 19,8 % à 18 %). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce repli :

- La réglementation a augmenté le seuil de la surface relevant de l'obligation d'un dépôt de permis de construire.
- L'enquête a souligné l'importance de l'érosion des petites entreprises de la construction bois qui traditionnellement sont plus investies sur ce type de marché.
- L'enquête n'a pas ciblé les auto-entrepreneurs qui peuvent intervenir sur ce marché. Il en est de même pour les autoconstructeurs.

Cette enquête permet d'afficher des parts de marché pour les bâtiments agricoles (24%) et pour les bâtiments industriels et artisanaux (12,9 %).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Marché du logement					
	Maisons individuelles (secteurs groupé)	Maisons individuelles (secteur diffus)	Total maisons individuelles (diffus et groupé)	Logement collectif	Ectension surélévation
Construction bois 2012	4 650	14 320	18 970	7 360*	7 870
Total mises en chantier 2012 (1)	43 343	118 956	162 299	148 816	43 854 (2)
Part de la construction bois dans le marché	10,7 %	12,0 %	11,7 %	4,9 %	18,0 %
Prévisions d'évolution du nombre de réalisations pour 2013 - solde d'opinions (3)	+1 %	-2 %		-7 %	+17 %

* Ce nombre peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal. Le nombre de réalisations mixte bois-béton est prépondérant.

Marché du non-résidentiel			
	Bâtiment tertiaires privés et publics (4)	Bâtiments agricoles	Bâtiments industriels et artisanaux
Surfaces construites en systèmes constructifs bois 2012 (en m ²)	1 241 390**	1 780 000	551 000**
Total mises en chantier 2012 (1) (en m ²)	12 727 919	7 416 666	4 274 101
Part des surfaces construites avec un système constructif utilisant du bois sur les surfaces totales construites	9,7 %	24,0 %	12,9 %
Prévisions d'évolution des surfaces construites pour 2013 - solde d'opinions (3)	-13 % (bureaux et commerces) -3 % (bâtiments publics)	-3 %	-24 %

** Ces chiffres peuvent intégrer une part de structure mixte bois-béton.

Point méthodologie

La méthodologie du déroulement de l'enquête est identique à celle de 2012. Les fichiers d'entreprises corrigés, complétés et validés par les interprofessions régionales de la filière bois, constituent la « population mère », soit 2 197 entreprises, à partir de laquelle l'échantillon a été construit. Il a été établi suivant la méthode de sondage aléatoire stratifié selon l'effectif, puis redressé pour être représentatif de la population mère au regard de trois critères (code d'activité NAF, taille d'effectif, région d'implantation). Les écarts entre la population mère et l'échantillon redressé sont, après correction, inférieurs à 1 %.

L'enquête a été réalisée d'avril à juillet 2013 : 891 entreprises ont répondu (taux de retour de 41 %), celles-ci étant représentatives des entreprises intervenant sur le marché de la construction bois au niveau national.

Nous attirons votre attention sur le fait que les résultats 2013 ne peuvent être complètement comparés à ceux de l'enquête de 2012, eu égard aux modifications intervenues dans le questionnaire. Rappelons également que le contexte conjoncturel a été plus difficile, ce qui a généré une modification de la structure de la population mère

1. Correspond au nombre total de mises en chantier en France (hors Corse) en 2012 (tous systèmes constructifs) (date de prise en compte) – source : SOeS, SIT@DEL2. 2. Correspond au nombre de permis mis en chantier ayant la case « extension » cochée en 2012 (hors Corse) – source : SOeS, SIT@DEL2. 3. Le solde d'opinions (exprimé en %) est égal à la différence entre le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une hausse des réalisations et le pourcentage d'entreprises ayant indiqué une baisse. La valeur du solde d'opinions n'est pas influencée par les entreprises ayant indiqué une stabilité. 4. Les bâtiments tertiaires privés et publics regroupent les commerces et les bureaux d'une part, et les bâtiments publics (mairie, école, salle polyvalente...) d'autre part.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

Financé par :



En partenariat avec :



Enquête de recensement des constructions bois ACTIVITÉ 2014

Raison sociale	:	N° téléphone	:
Adresse de l'entreprise	:	N° fax	:
Complément d'adresse	:	Effectif (hors apprentis et intérim)	:
Code postal et Ville	:	Code NAF	:
Mail	:	Activité (en clair)	:
Nom du répondant	:	Fonction du répondant	:

Les organisations professionnelles de la filière bois ont décidé de renouveler l'enquête de recensement des constructions bois réalisée en 2013. Vous y aviez peut-être répondu et nous vous remercions de votre participation.

A partir de mars 2015, vous êtes susceptibles d'être contacté par téléphone pour répondre à cette enquête portant sur l'activité de votre entreprise au cours de l'année 2014. Si vous le souhaitez, ce questionnaire peut également être retourné complété :

1/ par fax au 02 99 31 40 45

2/ par mail : contact@cellule-eco-bretagne.asso.fr

3/ Vous pouvez également demander par mail la version du questionnaire à compléter directement en ligne.

Nous vous remercions de votre contribution active au bon déroulement de cette enquête.

(Comme les années précédentes, seules des données agrégées et non nominatives seront communiquées, aucune information individuelle ne sera divulguée. Vous serez destinataire des résultats de l'enquête.)

Q.0 TOUT D'ABORD, avez-vous construit au cours de l'année 2014 (vous et/ou vos équipes) un bâtiment à structure bois (maison individuelle, collectif, bâtiment autre que logement, bâtiment agricole, extension, surélévation) ?

1. Oui → Q1

2. Non → STOP : Faites-vous de la construction bois (tout système constructif) ? 1. Oui 2. Non

POSITIONNEMENT MARCHÉ

Nous allons vous poser quelques questions sur votre activité

Q.1 Quelle est la répartition de votre chiffre d'affaires TOTAL 2014 (TOUTE ACTIVITÉ BOIS ET NON BOIS) en % entre ? (LE TOTAL DOIT ÊTRE ÉGAL À 100 %)

1. la construction neuve (= création de surface y compris les opérations d'extension-surélévation) %

2. la rénovation (=entretien-amélioration) %

TOTAL 100 %

Q.2 En prenant en compte UNIQUEMENT votre chiffre d'affaires EN CONSTRUCTION NEUVE (y compris extension-surélévation), quelle est la répartition en % entre ? (LE TOTAL DOIT ÊTRE ÉGAL À 100 %)

1. les logements neufs % : si ≠ 0%, aller à Q.3

2. les bâtiments non résidentiels neufs (= bâtiments autres que logement) % : si = 100 %, aller à Q.4

TOTAL 100 %

Q.3 En prenant en compte UNIQUEMENT votre chiffre d'affaires EN CONSTRUCTION NEUVE DE LOGEMENTS, quelle est la répartition en % entre ? (LE TOTAL DOIT ÊTRE ÉGAL À 100 %)

1. la construction neuve d'extension ou surélévation %

2. la construction neuve de "logement entier" % (individuel et collectif)

TOTAL 100 %

Q.4 a) Que représente la CONSTRUCTION BOIS en % de votre chiffre d'affaires TOTAL 2014 (HORS CHARPENTE PURE) : %

Q.4 b) Que représente la RÉNOVATION BOIS en % de votre chiffre d'affaires TOTAL 2014 : %

(Rénovation bois = travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) sur bâtiment existant : ossature secondaire bois (chevrons bois) et/ou finition (enduit mince sur isolant, vêtture, vêtage, bardage ventilé))

Q.5 Quelle est l'ancienneté de votre activité en CONSTRUCTION BOIS :

en nombre d'années :

ou année de création activité construction bois :

Enquête de recensement des constructions bois - Activité 2014

1

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

CHAMP DE COMPÉTENCES

Nous allons maintenant nous intéresser aux domaines de compétences de votre entreprise EN CONSTRUCTION BOIS :

Q.6 Faites-vous de la conception technique (= avez-vous un bureau d'études intégré ou détenez-vous un logiciel de conception ?)

- Oui -> **Q.6.1.1** : quel est l'effectif du bureau d'études (hors métreur) ? (en nb de personnes)
-> **Q.6.1.2** : quel est le nombre de métreur au sein du bureau d'études ? (en nb de personnes)
- Non -> **Q.6.2** : quel est l'effectif des métreurs uniquement ? (en nb de personnes)

Q.7 Faites-vous de la fabrication de composants de structures (murs, charpente, plancher...)?

- Oui -> **Q.7.1** : quel est l'effectif dédié à la production en atelier pour la construction bois ? (en nb de personnes)
- Non

Q.8 Faites-vous de la mise en œuvre (pose sur chantier) ?

- Oui -> **Q.8.1** : quel est l'effectif dédié à la pose sur chantier en construction bois ? (en nb de personnes)
- Non -> **STOP : FIN DU QUESTIONNAIRE**

Q.9 Quel est l'effectif total de votre entreprise dédié **UNIQUEMENT à la CONSTRUCTION BOIS** (en équivalent temps plein, y compris bureau études et métreur) ? :

MODE DE PASSATION DES MARCHÉS

Q.10 Quel type de marché signez-vous la plupart du temps pour VOS MARCHÉS DE MAISON INDIVIDUELLE en SECTEUR DIFFUS (OU PURE) (LE TOTAL DOIT ÊTRE ÉGAL À 100 %) ?

- Lot construction bois en direct avec le client sans intervention d'un architecte ou de la maîtrise d'oeuvre :%
 - CCMI (contrat de construction de maison individuelle ; livraison maison clé en main avec contrat particulier) :%
 - Marchés de travaux dans le cadre d'un contrat d'architecte ou de maîtrise d'oeuvre en maison individuelle :%
- TOTAL 100 %**
4. non concerné

Q.11 Quel type de marché signez-vous la plupart du temps pour les AUTRES MARCHÉS (DIFFÉRENTS DE VOS MARCHÉS DE MAISON INDIVIDUELLE) (LE TOTAL DOIT ÊTRE ÉGAL À 100 %) ?

- Conception-réalisation :%
 - Marchés de travaux :%
- TOTAL 100 %**
3. non concerné -> **ALLEZ À Q.13**

Q.12 Sous quelle forme signez-vous vos marchés (autres que marché de maison individuelle) (LE TOTAL DOIT ÊTRE ÉGAL À 100%) ?

- Entreprise individuelle attachée à son lot :%
 - Groupement d'entreprises :%
 - Entreprise générale :%
 - Marchés de travaux en sous-traitance :%
- TOTAL 100 %**

ZONE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Q.13 - Sur quelle zone géographique intervenez-vous ? (UNE SEULE RÉPONSE)

- Votre département
- Votre département + département(s) limitrophe(s)
- Votre région
- votre région + région(s) limitrophe(s)
- Au niveau France entière : précisez les régions ou les départements (autres que ceux de votre région d'implantation) où vous intervenez de façon régulière :

Q.14 Quel est le rayon d'intervention de votre entreprise (maximum) ?km

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION BOIS

SYSTÈMES CONSTRUCTIFS EMPLOYÉS

Q.15 – Pour chaque marché, quel(s) système(s) constructif(s) utilisez-vous pour réaliser vos CONSTRUCTIONS BOIS ? (UNE OU PLUSIEURS RÉPONSES – LE TOTAL DOIT ÊTRE ÉGAL À 100 % EN NOMBRE DE RÉALISATIONS)

	1. Marché de la maison individuelle	2. Marché du logement collectif	3. Marché des bâtiments tertiaires publics et privés
1. Ossature bois :%%%
2. Poteaux poutres :%%%
3. Panneaux massifs contrecollés ou contrecloués%%%
4. Colombage traditionnel :%%%
5. Bois massif empilé (préciser : madrier, rondins, fustes)%%%
6. Autres : à préciser%%%
TOTAL	100%	100%	100%

ZOOM SUR DEUX MARCHÉS

Q.16 – En 2014, avez-vous réalisé en rénovation des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) ?

1. Oui
2. Non

Q.17 - En 2014, avez-vous réalisé des murs manteaux en bois pour des bâtiments mixtes bois-béton ?

1. Oui -> a. % en neuf : %
b. % en rénovation :%

TOTAL = 100 %

2. Non

VOLUME DE PRODUCTION EN 2014

Q.18 - Indiquez le NOMBRE DE CONSTRUCTION BOIS (TOUT SYSTÈME CONSTRUCTIF) que vous avez réalisé AU COURS DE L'ANNÉE 2014 par MARCHÉ et les prévisions d'évolution de ces marchés pour 2015 : (ATTENTION AUX UNITÉS)

TYPE DE MARCHÉ	Q.18 Nombre de CONSTRUCTION BOIS réalisé en 2014	Q.19 PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION des marchés POUR 2015 (entourer la réponse)			
		a/ Hausse	b/ Stable	c/ Baisse	d /Ne sait pas
1. Nombre de Maisons individuelles PURES (OU SECTEUR DIFFUS) EN BOIS (unité)		a/ Hausse	b/ Stable	c/ Baisse	d /Ne sait pas
a/ POUVEZ-VOUS INDIQUER LE NOMBRE RÉALISÉ DANS VOTRE RÉGION ?					
b/ LE NOMBRE RÉALISÉ EN DEHORS DE VOTRE RÉGION ?					
c/ DONT EN ILE-DE-FRANCE ?					
2. Nombre de Maisons individuelles GROUPÉES EN BOIS (ou EN BANDES) (unité)		a/ Hausse	b/ Stable	c/ Baisse	d /Ne sait pas
a/ POUVEZ-VOUS INDIQUER LE NOMBRE RÉALISÉ DANS VOTRE RÉGION ?					
b/ LE NOMBRE RÉALISÉ EN DEHORS DE VOTRE RÉGION ?					
c/ DONT EN ILE-DE-FRANCE ?					

OBSERVATOIRES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX

France Bois Régions, regroupe et fédère **22 interprofessions régionales ou départementales** de la filière forêt bois française. Elle a pour objectif :

- Le développement économique, social et environnemental de la filière forêt-bois
- La mutualisation et la mise en synergie des moyens humains et financiers entre les régions
- L'harmonisation des actions interprofessionnelles dans le cadre d'une stratégie nationale

www.franceboisregions.fr

Les Interprofessions régionales de la filière forêt bois ont progressivement mis en place des observatoires afin d'avoir une visibilité globale et de suivre au plus près la situation économique des entreprises de la filière forêt-bois dans leurs régions. Même si ces observatoires régionaux sont le fruit d'une volonté régionale, France Bois Forêt a aussi pour mission d'encourager la cohérence d'ensemble, voire même l'essaimage. Depuis 2012, les observatoires économiques mis en place par les Interprofessions régionales développent progressivement des méthodologies permettant des comparaisons avec les données nationales produites par l'Observatoire économique de France Bois Forêt. Dans la présentation ci-dessous, nous n'avons pas choisi d'avoir une vision exhaustive de l'ensemble des outils existants mais plutôt de mettre en avant quelques initiatives représentatives de l'ensemble des régions.

Abib (Région Franche-Comté)

Analyse des ventes privées et publiques des bois commercialisés bord de route.

www.adib-franche-comte.com/dossiers/observatoire-des-marches-du-bois-faconne-en-fc.html

Etude régionale filière forêt bois - INSEE/DRAAF/ADIB - 2013

www.adib-franche-comte.com/publications.html

Abibois (Région Bretagne)

Observatoire sur les produits de la construction bois - 2012

Marchés - Prix - Emploi dans les entreprises de charpente et menuiserie

www.abibois.com

Fibra (Région Rhône-Alpes)

Notes de conjoncture trimestrielles de la construction bois et nombreux documents mis en ligne sur Observatoire FIBRA : <http://observatoire.fibra.net>

Fibois Alsace (Région Alsace)

Observatoire économique de la filière forêt-bois alsacienne - Note de conjoncture

http://www.fibois-alsace.com/UserFiles/File/telechargement/publications/FIBOIS_NoteConjoncture_Decembre2014.pdf

Observatoire des prix des bois en Alsace

http://www.fibois-alsace.com/UserFiles/File/telechargement/publications/FIBOIS_Observatoire_Mars2015.pdf

Atlanbois (Région Pays de la Loire)

Etude régionale filière forêt bois - INSEE/DRAAF/ATLANBOIS - 2014

www.atlanbois.com/s-informer/bois-et-economie

Nord Picardie Bois (Région Nord Pas de Calais – Picardie)

Etude Horizon Eco-Filière Bois NPDC

www.bois-et-vous.fr/images/publications/documents/etude-horizon-eco-2014.pdf

Arbocentre (Région Centre)

Présentation générale de la filière

Filière - Forêt et récolte - Scierie et emballage - Construction et ameublement - Bois énergie et bois d'industrie - Emplois et formations. www.arbocentre.asso.fr/s_informer/observatoire-regional-2.html

Midi-Pyrénées Bois (Midi-Pyrénées)

La filière Forêt Bois en Midi-Pyrénées

www.mpbois.net/documents/23/chiffres_cles_2014.pdf

Zoom : Nouveauté 2015

L'observatoire de la Filière Bois : développer un véritable outil d'aide à la décision, de prospectives et de positionnement marchés pour les entreprises

Mieux connaître la filière forêt-bois Lorraine pour accroître sa compétitivité

En 2012, GIPEPLOR, avec l'appui de la Région Lorraine et des services de l'Etat, a mis en place un observatoire économique, développé et géré par le Laboratoire d'Economie Forestière de Nancy. Cet outil permet de mettre à disposition des décideurs publics et des acteurs de la filière bois, toute l'information économique et stratégique. Il permet d'analyser et produire des synthèses sur les statistiques, les données économiques et de conjoncture.

Conçu pour devenir un outil intégrable à d'autres outils existants de même type, il s'appuie sur l'expérience de FIBRA et sur le modèle de l'Observatoire économique de France Bois Forêt.

Objectifs :

- Mieux connaître l'appareil productif de la filière forêt-bois Lorraine pour accroître sa compétitivité.
- Rassembler en un endroit unique, les informations utiles aux professionnels, aux décideurs publics, régulièrement remises à jour.
- Apporter une lecture experte, partagée et adaptée permettant de diffuser des éléments de connaissance des secteurs de la filière.

Les différents types de documents : 70 publications à ce jour.

Observatoire régional :

- Notes de conjoncture
- Etudes économiques
- Synthèses et chiffres clefs
- Cartographies, répartitions géographiques
- Enquêtes de branche
- Résultats d'inventaire
- Valeurs de marchandises
- Etudes de marchés, analyse de marchés
- Etudes des besoins
- Guides à destination du grand public, guide à destination des professionnels
- Etats des lieux des différents secteurs de la filière
- Listings d'acteurs
- Baromètres
- Données chiffrées en format Excel

Observatoire GNE - Grand Nord Est : Alsace, Bourgogne, Champagne Ardennes, Franche Comté, Lorraine, Nord Picardie :

- Observatoire BI/BE :
 - Etat des lieux et analyse par produit, des besoins en matière première bois de l'industrie lourde s'approvisionnant et/ou présentes sur le GNE, des chaufferies collectives et industrielles s'approvisionnant et/ou présentes sur le GNE), des acteurs de la mobilisation ...etc..
 - Analyse des flux et tendances : concertations des professionnels, difficultés rencontrées, à venir...
 - Réalisé tous les deux ans : 2013 (données 2012) et 2015 (données 2014).

OBSERVATOIRES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX

Les attendus 2015 :

Observatoire régional :

- Approfondir les connaissances sur la filière bois régionale et les divers secteurs de transformation,
- Produire davantage de statistiques régionales sur la filière forêt-bois : flux commerciaux (à tous les niveaux : de la grume à la 2nde transformation), mise à jour des chiffres clés, concaténation des chiffres EAB, focus export (tous les secteurs)...
- Valoriser les informations produites par la création d'un « tableau de bord » annuel rassemblant des indicateurs clés pertinents de la filière bois régionale.
- Poursuivre le partenariat avec le LEF en soutien des moyens internes disponibles au GIPEBLOR

Observatoire national :

- Résultats de l'enquête et de l'analyse 2015, sur chiffres 2014.

Le site internet :

Le site internet est en cours de modification (sur son ergonomie). Totalement indépendant de notre site GIPEBLOR, nous travaillons actuellement à le rendre plus visible, plus organisé et plus simple d'utilisation.

<http://www.observatoire.gipeblor.com/>

Pour plus d'informations : franceboisforet.fr
Rubrique observatoire économique



France Bois Forêt

L'Interprofession nationale filière Forêt-Bois a été créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Depuis, France Bois Forêt aux côtés des professionnels de la filière cofinance grâce à la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) des actions collectives de promotion, de progrès techniques, d'éducation à l'environnement, de mise à disposition des données statistiques, de Recherche et développement, en encourageant l'innovation et l'export de produits transformés.

Aujourd'hui nous regroupons les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les entrepreneurs de travaux forestiers, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation du bois : récolte, scierie, rabotage, parquet massif et l'emballage en bois caisses palettes et emballages légers.

Les membres associés sont France Bois Régions (**FBR**) qui regroupe les 22 interprofessions régionales, le Centre National de la Propriété Forestière (**CNPF**), la Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts Bois (**CNIEFEB**), l'Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers (**ASFFOR**), le Comité Interprofessionnel du Bois Energie (**CIBE**) et l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (**FCBA**) qui a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie.

Avec la participation en tant qu'expert qualifié de la Société Forestière (Caisse des Dépôts et Consignations CDC) pour l'Observatoire économique, ces compétences nouvelles viennent renforcer l'Interprofession nationale pour une meilleure connaissance de la filière et des marchés.

France Bois Forêt est le reflet d'une filière « responsable », qui gère durablement sa forêt, sa matière première tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

Elle soutient le label de certification d'une gestion forestière durable : **PEFC**.